MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024
80E ANNÉE – N° 24799
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



SCIENCE & MÉDECINE – SUPPLÉMENT

TDAH DE L'ENFANT : EN FINIR AVEC L'ERRANCE MÉDICALE

L'offensive d'Israël plonge le Liban dans la guerre

▸ Israël a mené lundi au Liban des frappes massives contre 1 600 cibles liées au Hezbollah et à ses stocks d'armes, faisant au moins 492 morts

▸ Le conflit de basse intensité des onze derniers mois s'est transformé en une guerre de haute intensité, touchant de nombreuses zones habitées

▸ A Saïda, dans le sud du pays, une vague sans précédent de milliers de déplacés afflue pour fuir les bombardements, saturant la ville et les routes

▸ Une offensive terrestre n'est pas exclue : l'Etat hébreu souhaite établir une zone tampon pour permettre à 60 000 Israéliens de rentrer chez eux

▸ Le nord d'Israël est en état d'alerte maximale, écoles et plages fermées, pour faire face aux salves de roquettes du Hezbollah

PAGES 2-3

GOUVERNEMENT

RETAILLEAU VEUT « RÉTABLIR L'ORDRE », LA POLICE ATTEND DES MOYENS

▸ Le ministre de l'intérieur a affiché sa fermeté dès sa prise de fonctions, dénonçant la « barbarie » qui règne dans le pays

▸ Sur l'immigration, adoptant des expressions de l'extrême droite, il veut « expulser plus, régulariser moins »

▸ Les syndicats de policiers attendent des gages, alors qu'une rude bataille budgétaire se profile

▸ Le premier conseil des ministres du gouvernement Barnier a marqué la « fin d'une époque » pour les macronistes

PAGES 7 À 12 ET IDÉES – P. 30-31



Bruno Retailleau, lors de la passation des pouvoirs au ministère de l'intérieur, à Paris, le 23 septembre.
CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Ukraine

Zelensky à l'ONU avec un plan pour une paix négociée

PLUS DE TRENTE MOIS après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, même si la perspective de pourparlers reste très lointaine, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, se rend à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, avec un plan pour tenter de placer son pays en position de force face à Vladimir Poutine, dans l'optique de discussions devant conduire à la paix. Mais les alliés de Kiev hésitent à satisfaire ses demandes. Et, si la population ukrainienne se montre de plus en plus ouverte à des négociations, la majorité reste hostile à toute concession territoriale.

PAGE 5



ÉDITORIAL

LA PANNE TRAGIQUE DU MULTILATÉRALISME

PAGE 33

Planète

La France produit et exporte encore des pesticides interdits dans l'UE

PAGE 6

Economie

La « taxe EDF » en projet relance le débat sur le sort du groupe

PAGE 14

Campus

Ces cinq millions de « Tanguy » qui vivent encore chez leurs parents

PAGE 18

Cinéma

Coppola raconte la genèse de « Megalopolis »

Après treize ans d'absence, le cinéaste américain de 85 ans revient avec un dernier coup d'éclat. C'est le film tombeau d'un artiste de la démesure

PAGES 20 À 23

Mode

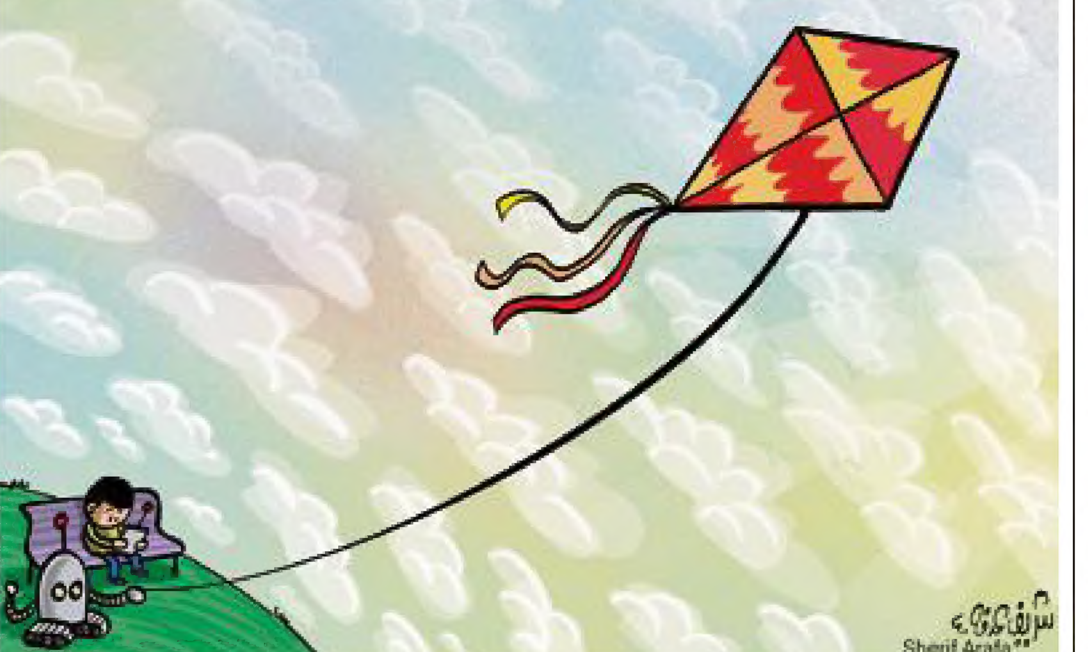
A la Milan Fashion Week, une mode sous influence pop

Super-héroïnes de Prada, jaune fluo pour Gucci, « Material Girl » chez Dolce & Gabbana : les références à la culture populaire se multiplient

PAGES 28-29



VU PAR SHERIF ARAFA (ÉGYPTE) — CARTOONING FOR PEACE



PUBLIÉ DANS « ALETIHAD » (ÉMIRATS ARABES UNIS), SEPTEMBRE 2024.

M 00147 - 925 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Le Liban bascule dans le chaos d'une nouvelle guerre

Les bombardements israéliens sur le pays du Cèdre ont fait près de 500 morts lundi, forçant des milliers d'habitants du sud à prendre la fuite



BEYROUTH, SAÏDA (LIBAN SUD) - *correspondance et envoyée spéciale*

Jawad et Zeina (ils n'ont pas souhaité donner leur nom de famille) ont garé, en début d'après-midi, lundi 23 septembre, leur 4 × 4 noir près d'une école élémentaire, en périphérie de Saïda, la porte du sud du Liban. Ils restent assis dans leur voiture le temps de reprendre leurs esprits. Leur fuite depuis la région frontalière avec Israël, en proie aux bombardements de l'Etat hébreu les plus meurtriers depuis un an, qui ont fait près de cinq cents morts, a été éprouvante. L'école, située dans une banlieue chiite de la ville, Haret Saïda, vient d'être ouverte par les autorités locales pour accueillir une vague sans précédent de déplacés. Le tumulte de la guerre a fini par rattraper la ville côtière, paralysée par des embouteillages monstres, qui ont ravivé les souvenirs de l'exode de la guerre de 2006.

Il a fallu quatre heures au couple pour rejoindre Saïda depuis leur village de Bourj Al-Chemali, près de Sour, plus au sud. D'habitude, le trajet de 40 kilomètres prend un peu plus d'une heure, mais des dizaines de milliers d'habitants du sud du Liban ont, comme eux, fui en direction du nord, dès qu'Israël a commencé, lundi matin, à bombarder massivement la région frontalière. Comme ailleurs au Liban, il n'y a nulle part où se réfugier dans les localités du sud.

L'appel de l'armée israélienne, lancé à tous les Libanais qui se trouveraient près de maisons et de bâtiments où le Hezbollah a stocké des armes, à *« quitter les lieux sans délai »*, a été perçu comme l'annonce de frappes aveugles. Certains habitants ont reçu un ordre d'évacuation par SMS, sur leur téléphone, depuis un numéro local inconnu. Les bombardements avaient, dans certaines localités, déjà démarré. *« Les Israéliens ont commencé à bombarder notre village à l'aube. Il y avait encore des corps sous les décombres quand on est partis, même des corps d'enfants. On a eu tellement peur »*, raconte Jawad, un mécanicien de 43 ans, les traits tirés et encore sous le choc. Avec son épouse, une infirmière de 42 ans, ils n'avaient jusqu'alors pas quitté Bourj Al-Chemali, relativement épargné depuis que le Hezbollah a lancé une guerre de basse intensité contre Israël, au lendemain de l'attaque du Hamas en territoire israélien, le 8 octobre 2023, en soutien à la bande de Gaza, prise sous le déluge de feu israélien.

« LES MORGUES SONT PLEINES »

Pendant que son épouse, Zeina, donne le sein, discrètement, en le recouvrant de son voile noir, à leur enfant né il y a vingt jours, Jawad enchaîne les coups de fil. Il s'enquiert du sort de ses proches. Il sonde ceux qui habitent la plaine de la Bekaa pour savoir s'il est possible de venir se réfugier chez eux. Le couple n'a pas d'économies pour louer un appartement. Les nouvelles sont, partout, effroyables. Toute la journée, les bombardements ont été massifs sur le sud du Liban et la plaine de la Bekaa.

Israël a annoncé avoir frappé *« environ 1600 cibles terroristes »*, notamment des *« centaines de cibles du Hezbollah »* lors de cette opération, à laquelle il a donné un nom : « Flèches du Nord ». Le Parti de Dieu a riposté en tirant plus de cent projectiles, notamment autour de Haïfa et en Cisjordanie occupée. Le premier ministre démissionnaire libanais, Najib Mikati, a dénoncé *« un plan de destruction »* de son pays.

Le ministère de la santé actualise, au fil des remontées du terrain, le décompte macabre : 492 morts, dont 35 enfants et 58 femmes, et plus de 1645 blessés, selon un bilan encore provisoire. En une journée, les bombardements israéliens ont fait presque autant de morts qu'en un an d'affrontements.

« IL Y AVAIT ENCORE DES CORPS SOUS LES DÉCOMBRES QUAND ON EST PARTIS, MÊME DES CORPS D'ENFANTS », EXPLIQUE JAWAD, APRÈS AVOIR FUI BOURJ AL-CHEMALI

« Israël commet des crimes de guerre au Liban, affirme au *Monde* le ministre de la santé, Firas Abiad, depuis Beyrouth. *Au Liban comme à Gaza, la communauté internationale échoue à prendre les mesures nécessaires pour protéger non seulement les civils, les personnes innocentes, mais aussi ses propres textes – le droit humanitaire et les conventions de Genève. »* Des ambulances et des centres de santé ont été pris pour cible. Lundi soir, seize secouristes avaient été blessés et deux ambulanciers tués.

Des familles, inquiètes, attendent dans la cour de l'hôpital universitaire Hammoud, au centre de Saïda. Des médecins urgentistes s'offrent une brève pause dans l'entrée des ambulances. Les hôpitaux de Saïda, comme tous ceux du sud du pays, ont reçu l'ordre de déprogrammer les opérations non essentielles pour prendre en charge l'afflux de blessés. *« On est passé en mode de crise. On a reçu un nombre impressionnant de blessés »*, raconte, choquée, une urgentiste, qui refuse d'en dire plus. Les médecins n'ont ni le temps ni l'autorisation, à ce stade, de commenter cette funeste journée.

Les services de la ville et de la province ont été surpris par l'afflux de déplacés. Au conseil provincial, une quinzaine d'employés de la cellule de crise répondent, de manière frénétique, aux appels sans discontinuer. *« Les*

Nétanyahou rebat les cartes de la confrontation avec le Hezbollah

Après onze mois de guerre larvée, le premier ministre israélien opte pour une brusque escalade, au risque d'un embrasement régional

JÉRUSALEM - *correspondant*

Cela ne peut être décrit que comme un tournant. En une seule journée, lundi 23 septembre, les avions israéliens ont frappé 1600 cibles au Liban, liées au Hezbollah et à ses stocks d'armes. Le bilan humain de ces opérations est à la mesure de cette intensité : 492 morts étaient recensés mardi matin, contre un peu plus de 600 morts (dont près de 500 dans les rangs du Hezbollah) depuis le début du conflit, le 8 octobre 2023. En un jour, la guerre de basse intensité des onze derniers mois s'est transformée en une confrontation de haute intensité.

Les frappes ont touché de nombreuses zones habitées, en application directe de la déclaration du contre-amiral Daniel Hagari, porte-parole de l'armée israélienne, qui enjoignait lundi matin à toute personne se trouvant dans une maison proche d'un stock de missiles ou de roquettes du Hezbollah de *« quitter les lieux au plus vite si* [elle] *ne voul*[ait] *pas* [se] *mettre en danger »*. Un nouveau tir israélien sur la banlieue sud de Beyrouth a visé un haut dirigeant du Hezbollah, Ali Karaki, qui a survécu à l'attaque, selon le parti chiite.

De son côté, le Hezbollah monte aussi en puissance, quoique à un rythme inférieur. Selon le correspondant militaire du quotidien de gauche *Haaretz*, des roquettes ont été lancées lundi en direction de zones encore jamais frappées, notamment vers la colonie juive d'Ariel, en Cisjordanie. Mais ces tirs ont été interceptés par les systèmes de protection antiaériens. Des roquettes ont également visé les villes d'Afoula et de Megiddo, selon le Parti de Dieu, sans toutefois provoquer de dégâts d'importance. Dans les heures suivantes, l'armée israélienne a dit avoir détruit le point exact d'où étaient partis ces tirs, tout en poursuivant des bombardements sans relâche, qui ont atteint des dizaines de cibles au Liban sud.

La voici qui bat donc son plein, cette opération de frappes massives au Liban dont l'armée israélienne avertit, depuis le mois de juin, qu'elle s'y prépare avec soin, et dont les grandes lignes ont été arrêtées en juillet, dans l'attente d'un feu vert du premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Une fois celui-ci donné, début septembre, cette nouvelle phase a été officialisée mercredi par Yoav Gallant, le ministre de la défense, qui a précisé que le *« centre de gravité »* de la guerre déjà menée au sud, à Gaza, se déplaçait désormais vers le nord. Les attaques aux bipeurs et aux talkies-walkies piégés, la même semaine, ont servi de prélude à cette brusque escalade.

Les plans opérationnels de cette campagne prévoient des frappes massives sur les infrastructures du Hezbollah, à commencer par son arsenal (environ 150000 roquettes, missiles et drones), pouvant être suivies d'une intervention terrestre susceptible d'installer une « zone tampon » au Liban sud. L'ensemble constitue, pour les responsables militaires israéliens, un moyen de forcer le Hezbollah à mettre un terme à la guerre d'usure qu'il a déclenchée le 8 octobre 2023, en ouvrant un « front de soutien » avec le Hamas. Il s'agissait alors pour Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, de soulager son allié de Gaza en fixant des troupes israéliennes au nord et en semant la panique dans cette région.

Réseaux de repli

Il est difficile de savoir si cette campagne de frappes extrêmement agressive, ou sa suite, une éventuelle opération terrestre, ont des chances de faire plier le Hezbollah, de l'obliger à cesser les hostilités, ce qui constituerait une défaite politique cinglante pour le mouvement chiite. La démarche israélienne repose toutefois sur un pari à hauts risques, incluant la possibilité de voir le Hezbollah résister et attirer son ennemi dans un bourbier, mais aussi celle de voir se produire un embrasement régional, avec l'entrée dans le conflit de l'Iran et de ses alliés, en Irak, en Syrie et au Yémen.

Il reste encore, à ce stade, des crans supplémentaires dans la montée en puissance de l'opération israélienne, la plus intense menée au Liban depuis la guerre de 2006. Le but israélien est d'abord de permettre aux dizaines de milliers de déplacés du Nord de rentrer chez eux. Ils avaient été, pour bonne partie, évacués afin d'être soustraits aux tirs du Hezbollah, mais aussi pour éviter une opération d'enlèvement, théorisée de longue date par le Parti de Dieu. Israël cherche aussi à détruire une quantité suffisante de l'arsenal du mouvement chiite pour réduire, au moins pour un temps, sa capacité à menacer le territoire israélien dans son ensemble, grâce à ses missiles à moyenne et longue portée.

La campagne en cours a été pensée pour atteindre ces objectifs. Elle ouvre un cycle radicalement neuf, dans ce conflit, désormais entré dans une phase de guerre qui n'est plus séparée que par un fil d'une « guerre ouverte », c'est-à-dire avec des troupes au sol, et avec le risque d'un conflit régional.

Avant cela, de nombreuses inconnues demeurent. Outre des troupes aguerries et un vaste arsenal, le Hezbollah compte parmi ses atouts un réseau d'installations militaires souterrain, réputé hors de portée des bombes les plus puissantes. Si le Hamas, jugé moins avancé d'un point de vue technique, a réussi à développer un dédale de tunnels à Gaza, qui ont permis à son chef, Yahya Sinouar, d'échapper à l'armée israélienne, il est certain que le Hezbollah dispose de réseaux de repli et d'embuscade, susceptibles de mener la vie dure à des forces terrestres israéliennes qui pénétreraient en territoire libanais. Lundi, le chef d'état-major, le général Herzi Halevi, a dit se préparer aux *« phases suivantes »* de l'opération. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY



Des habitants fuyant les bombardements sont pris dans des embouteillages, à Saïda (Liban), le 24 septembre.
MOHAMMAD ZAATARI/AP

morgues de Sour sont pleines », annonce l'un des bénévoles. Leurs homologues à Sour et à Zahrani, une ville voisine, les contactent pour leur envoyer des familles. Certaines n'ont pas trouvé de place dans leurs structures, d'autres préfèrent fuir les deux régions méridionales, désormais sous les bombardements, pour aller plus au nord.

Sur l'écran où s'affiche, en temps réel, le décompte des déplacés qui se sont inscrits auprès des services de la province, le compteur tourne. Il est passé, en moins d'une demi-heure, de 30 000 personnes enregistrées – le bilan cumulé des onze premiers mois de guerre pour la province de Saïda – à près de 40 000, en milieu d'après-midi. *« La situation est folle. On est dans la phase d'évaluation, ensuite on pourra calibrer les besoins. Il faudra peut-être serrer un peu les gens au début. Mais on peut ouvrir toutes les écoles publiques s'il le faut »*, signale Mirna Fawaz, l'agent de liaison pour l'Agence pour le développement de l'ONU au conseil provincial du Sud.

« GUERRE PSYCHOLOGIQUE »

Certaines familles de déplacés ont des proches chez qui s'abriter, les autres sont réparties dans les cinq écoles de la province qui ont été réquisitionnées. Le gouverneur de la province du Sud, Mansour Daou, ne se laisse pas abattre. *« Ce n'est pas la première fois au Liban qu'on se trouve dans cette situation. On a eu près d'un an pour s'y préparer. On est mobilisés, on a la capacité de faire face à l'afflux de plusieurs dizaines de milliers de déplacés aujourd'hui »*, assure-t-il.

Lors de la guerre de 2006, qui a duré trente-trois jours, la province avait accueilli près de 200 000 déplacés du sud du Liban. *« En 2006, c'était difficile, mais c'est passé. Là, ça fait onze mois déjà que ça dure, on est maintenant dans la deuxième vague de déplacement. Les déplacés sont arrivés de plus de cent villages, tandis que l'ennemi, Israël, bombardait les enfants, les femmes et les vieillards. C'est criminel »*, dénonce le maire adjoint de Haret Saïda, Hassan Saïd Saleh.

Après cinq ans de crise économique et une année de guerre, son équipe a du mal à trouver l'aide nécessaire pour l'accueil des quatre-vingts familles qui se sont présentées à la municipalité, lundi. *« On manque de tout : de médicaments, de nourriture, de kits sanitaires… On appelle tous les donateurs possibles de la ville, mais il n'y a pas une grande coopération, pour le moment »*, déplore Nour Ezzein, une employée municipale. Une cagnotte a été ouverte et les ONG locales commencent à s'organiser.

A Haret Saïda, comme à tous les carrefours de la ville côtière, de jeunes hommes sont descendus pour faire la circulation. L'afflux de déplacés ne tarit pas, même en fin de journée, congestionnant totalement la ville, et échauffant les esprits. Il faut compter plus de deux heures pour la traverser. Des familles, avec des ribambelles de gamins, s'entassent dans de vieilles Mercedes cabossées ou des voitures asiatiques neuves. Certaines ont eu le temps d'emporter des matelas et quelques affaires, d'autres ont juste pris la cage à oiseaux.

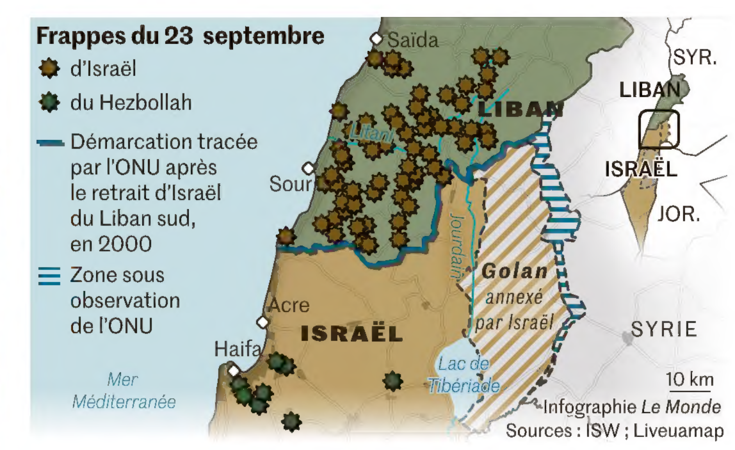
Le capot ouvert sur le bord de la route, une dizaine de femmes et d'enfants attendent qu'on vienne les dépanner. Ghadir craque, les larmes coulent lentement de ses yeux rougis. *« C'est un véritable cauchemar. La voiture nous a lâchés. De toute manière, on ne sait même pas où aller. On n'a aucun proche nulle part et mon frère est handicapé »*, désespère la trentenaire, une épaisse chevelure noire bouclée. Aucun bombardement n'a touché leur village dans la province voisine de Nabatiyé, pourtant la famille s'est enfuie, avec pour seul but d'aller se mettre à l'abri plus au nord.

Les pannes d'essence, les moteurs en surchauffe ou tout simplement la fatigue d'errer sans but ont ralenti l'exode en fin de journée. A la nuit tombée, le long de l'autoroute qui relie Saïda à Beyrouth, des voitures sont garées en file indienne, sur le bas-côté. Les nouvelles qui arrivent de la capitale libanaise ne sont pas rassurantes.

Des habitants ont reçu des avertissements israéliens sur leurs portables et leurs lignes fixes. Le ministre de l'information, Ziad Makary, qui en a reçu un, a dénoncé une *« guerre psychologique »* d'Israël. En fin de journée, une nouvelle frappe dans le quartier de Bir Al-Abed, dans la banlieue sud de Beyrouth, a visé un cadre militaire haut placé du Hezbollah. L'homme a beau avoir réchappé à l'attaque, selon le parti chiite, de nombreux Libanais redoutent que la guerre vienne de nouveau, comme en 2006, ravager ce fief du Hezbollah. ■

HÉLÈNE SALLON ET LAURE STEPHAN

▶▶▶



La ville d'Acre, dans le nord d'Israël, en état d'alerte maximale

Même si la plupart des tirs du Hezbollah ont été interceptés par la défense antiaérienne, les écoles et les plages ont été fermées

REPORTAGE
ACRE (ISRAËL) - *envoyé spécial*

Ouverture du 83e point de situation depuis le début du conflit. Les combats se déplacent au nord avec une campagne aérienne. L'armée continue d'attaquer en Judée-Samarie », explique un homme chauve, en tee-shirt noir, d'une voix égale, en utilisant le nom biblique de la Cisjordanie. C'est l'un des membres du conseil de guerre qui se tient dans les sous-sols renforcés de la mairie d'Acre, grande ville du nord du pays qui compte 60 000 habitants.

Les acteurs publics de la ville, une vingtaine de personnes, sont ici pour le premier briefing de ce lundi 23 septembre, à 9 heures, alors que le conflit opposant Israël au Hezbollah libanais entre dans une nouvelle phase. La confrontation s'est ouverte le 8 octobre 2023, quand le mouvement chiite a lancé des roquettes sur le nord d'Israël, en soutien au Hamas bombardé dans la bande de Gaza, en représailles à l'attaque du 7 octobre, fatale à 1 200 Israéliens.

« Acre tient bon. Pas de victimes pour l'instant. Le porte-parole de l'armée parle d'escalade. Les écoles ont été fermées. Les plages aussi. Le commandement du front intérieur a interdit les rassemblements », poursuit l'homme au tee-shirt noir. Ce commandement est un corps d'armée à part entière, chargé de la protection des civils durant un conflit. Créé en 1992 après la première guerre du Golfe, il vise à préparer les citoyens à une attaque, organise la distribution de l'aide pendant les combats et publie les instructions à suivre. Il permet au reste de l'armée de se concentrer sur les opérations purement militaires.

« Besoins » en santé mentale

Le chef de l'unité du commandement du front intérieur à Acre, Kobi Bitan, prend la parole : *« Tout le monde est déployé. On vérifie les abris, on patrouille. Les gens semblent avoir le moral. »* Amichai Ben Shlush, le nouveau maire de la ville, élu en mars, demande une confirmation : *« Avez-vous bien diffusé les instructions ? Je veux que nos citoyens soient au courant de tout. »* Le maire, jeune et athlétique, se prépare à une guerre longue, tout en croyant à l'avenir de sa cité : huit mille logements sont en construction. Il espère notamment accueillir des juifs de France. En attendant, pour rassurer ses administrés, il encourage ses agents à aller sur le terrain : *« Ça permet de renforcer le sentiment de sécurité. Nous avons aussi accru notre aide pour la santé mentale. Les besoins vont augmenter. »*

Autour de la table, les participants sont concentrés et les bavardages inexistants. Tout le sous-sol

TOUT LE SOUS-SOL DE LA MAIRIE EST CONÇU POUR RÉSISTER AUX BOMBARDEMENTS. IL EST POSSIBLE DE PILOTER LA VILLE DEPUIS CE CENTRE DE CONTRÔLE

de la mairie est conçu pour résister aux bombardements. Il est possible de piloter la ville depuis ce centre de contrôle. Une salle est équipée de moniteurs qui relaient les images des caméras de surveillance. Une autre est consacrée à un centre d'appels pour assurer une aide médico-psychologique.

La réunion continue. Le responsable du Magen David Adom, le service des secouristes en Israël, enchaîne : *« Tout le monde est prêt. Nous sommes au plus haut niveau d'alerte, le niveau D. »* Et c'est au tour du directeur de l'éducation : *« Les écoles ont été bien fermées. On a mis en place une prise en charge pour les employés municipaux. Quarante-cinq enfants se sont présentés. On en attendait plus. Il faut qu'on fasse passer le mot. »* Le chef des pompiers se contente d'un : *« Tout va bien. On est prêts »*, alors que son collègue de la police *« [s]'assure que les instructions sont suivies. On répète les procédures à suivre en cas de bombardement. On ne connaît pas encore la réaction du Hezbollah »*.

La milice libanaise semble tétanisée. Depuis une semaine, Israël lui assène des coups dévastateurs. D'abord en ayant piégé ses bipeurs et talkies-walkies, qui ont explosé mardi 17 et mercredi 18 septembre. Ensuite en visant, vendredi, une réunion de cadres de l'unité Radwan, notamment chargée de mener des raids en territoire israélien. L'un de ses chefs, Ibrahim Aqil, a été tué, ainsi qu'une dizaine d'autres commandants.

Le Hezbollah, qui avait la réputation d'être une *« milice entraînée comme une armée et équipée comme un Etat »*, a un genou à terre. L'Etat hébreu engage, lui, une nouvelle phase du conflit. Le but : ramener chez elles les 60 000 personnes qui vivaient dans le nord du pays et qui avaient été évacuées dans la foulée des premiers tirs du Hezbollah.

L'armée a commencé ce lundi une campagne aérienne fulgurante. *« Aujourd'hui, nous avons atteint un objectif décisif : nous avons mis hors service des dizaines de milliers de roquettes et de munitions de précision. Ce que le Hezbollah a construit au cours des vingt dernières années, depuis la deuxième guerre du Liban, est en train d'être détruit par Tsahal »*, affirmait lundi Yoav Gallant, le ministre de la défense. Lundi soir, quelque 500 Libanais avaient été tués dans les frappes israéliennes.

« Le gouvernement n'entre pas encore dans une guerre à grande échelle. Il augmente la pression et montre au Hezbollah qu'il est complètement infiltré. Israël n'a même pas franchi la frontière terrestre que l'organisation est considérablement diminuée. Maintenant, tout repose sur Hassan Nasrallah », explique Amir Avivi, directeur du groupe de réflexion Israel Defense and Security Forum, un groupe de réflexion israélien, en mentionnant le chef de la milice libanaise.

« Israël n'a pas le choix »

Le Hezbollah a répliqué en envoyant quelque 250 roquettes ce lundi, mais ces salves n'ont fait aucune victime ni atteint d'objectifs significatifs. La plupart des projectiles ont été interceptés par la défense antiaérienne israélienne. La veille, un missile avait explosé dans une petite ville israélienne, Kiryat Bialik, non loin d'Acre, ne causant que des blessés légers. Passant devant les maisons endommagées, le responsable local du commandement du front intérieur a estimé les dégâts.

Chaque municipalité dispose de son unité. Les responsables, police incluse, comme les citoyens, sont tenus d'obéir aux instructions émises par la branche armée. Les mairies sont préparées de deux façons : d'une part pour sauver des vies – et notamment s'assurer que les abris, publics comme privés, soient fonctionnels –, d'autre part pour consolider la résilience, avec un officier qui fait le lien entre les responsables municipaux et les communautés. *« Une sorte de travailleur social en uniforme »*, dit Kobi Bitan, le chef du commandement du front intérieur d'Acre.

« Le 7 octobre n'a pas changé le système en profondeur, mais on l'ajuste en permanence. Ça passe par de nombreux exercices pour la population, ainsi que des consignes précises, reprend l'officier. *Israël n'a pas le choix. Si on n'agit pas de manière forte maintenant, on risque de se réveiller avec un nouveau 7 octobre dans dix ans. »* Au risque, reconnaît-il, d'être pris au piège d'une guerre éternelle.

Dans les rues d'Acre vides, le silence règne. Le nord d'Israël, et notamment Haïfa, est visé par des tirs du Hezbollah. Là encore, ceux-ci n'ont causé aucune victime. Après la débâcle sécuritaire du 7 octobre et l'offensive chaotique à Gaza, qui a fait plus de 40 000 morts côté palestinien, sans apporter de victoire nette à Israël, l'armée aborde la nouvelle phase du conflit avec le Hezbollah de manière plus organisée. Mais ce nouveau chapitre n'est probablement pas le dernier. ■

SAMUEL FOREY

GUERRE AU PROCHE-ORIENT

Derrière les bipeurs du Hezbollah, un dédale de sociétés écrans

Une semaine après l'explosion, au Liban, de milliers d'appareils de radiomessagerie, la façon dont ils ont été piégés reste un mystère

Une semaine après l'explosion de milliers de bipeurs et de talkies-walkies visant des membres du Hezbollah au Liban, la manière dont ces appareils ont été piégés et mis entre les mains de la milice chiite demeure entourée d'un épais mystère. Outre le bilan – 39 morts, dont deux enfants, et plus de 3 000 blessés –, une seule chose est certaine : il a fallu une organisation et une logistique millimétrées, doublées d'une discrétion absolue, pour mener cette opération sans précédent. Selon le *New York Times*, citant des sources au sein des services de renseignement israéliens, trois sociétés-écrans ont été utilisées pour endormir la vigilance du Hezbollah.

La première est une société de conseil hongroise fondée en 2022, BAC Consulting. Le 17 septembre, dans les minutes qui ont suivi les premières explosions, des images des débris des bipeurs circulent sur les réseaux sociaux. Un logo est bien visible : celui de l'entreprise taïwanaise Gold Apollo. Son dirigeant, Hsu Ching-kuang explique qu'il a vendu à BAC Consulting le droit d'utiliser son logo et que c'était la société hongroise qui était chargée de *« produire et de vendre »* les bipeurs. Ces appareils *« n'ont pas été fabriqués à Taïwan »* a insisté, vendredi 20 septembre, le ministre de l'économie de ce pays.

Rapidement, la piste d'une fabrication des appareils piégés en Hongrie prend aussi du plomb dans l'aile. Les reporters qui se ruent à l'adresse de BAC Consulting tombent sur un petit bâtiment à quelques kilomètres du centre de Budapest, où la société ne dispose d'aucun bureau, seulement d'une boîte aux lettres. Le CV de sa dirigeante, fondatrice, et sans doute unique employée, Cristiana Barsony-Arcidiacono, donne le tournis. Elle parle sept langues, est docteure en physique des particules et a étudié à la London School of Economics. Elle s'enorgueillit aussi d'avoir travaillé avec la Commission européenne, le CNRS et l'Unesco. Sur le site de BAC Consulting, on cherche en vain des détails sur son activité.

Cristiana Barsony-Arcidiacono, qui n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*, a, depuis le 18 septembre, été interrogée *« à plusieurs reprises »* par le service de renseignement intérieur hongrois. Leur enquête a permis de *« clairement établir »* que les bipeurs *« n'ont jamais été présents sur le sol hongrois, et qu'aucune entreprise, ni expert hongrois, n'a été impliquée dans leur production ou leur modification »*. Avant de plonger dans le silence, la cheffe d'entreprise a glissé à la chaîne de télévision NBC qu'elle n'était qu'une *« intermédiaire »*.

Les investigations s'orientent alors vers un autre pays d'Europe centrale. Le 18 septembre, le site hongrois *Telex* affirme, citant des *« sources proches du dossier »* que c'est Norta Global Ltd, une société installée à Sofia, en Bulgarie, *« qui a acheté les bipeurs qui ont été vendus au Hezbollah »*. L'entreprise a été fondée, selon ses statuts consultés par *Le Monde*, au printemps 2022 par un Norvégien, Rinson J.

S'ils n'ont pas confirmé l'implication de Norta Global Ltd dans l'opération contre le Hezbollah, les services bulgares ont mené l'enquête. A l'adresse indiquée lors de sa création, une rue piétonne et commerçante du centre de Sofia, se trouve une société spécialisée dans la domiciliation d'entreprise. Une simple boîte aux lettres, là encore.

IL A FALLU UNE ORGANISATION ET UNE LOGISTIQUE MILLIMÉTRÉES, DOUBLÉES D'UNE DISCRÉTION ABSOLUE, POUR MENER CETTE OPÉRATION

De la Bulgarie à la Norvège

A l'issue de leur rapide enquête, les services de sécurité bulgares ont conclu qu'aucun des bipeurs piégés n'avait été *« importé, exporté ou fabriqué »* dans le pays. Mais le premier ministre par intérim, Dimitar Glavchev, a confirmé que des *« flux financiers »* avaient bien eu lieu sur les comptes de l'entreprise Norta Global Ltd, sans préciser leur nature ni leur provenance.

Les regards se sont ensuite tournés plus au nord, vers la Norvège et Rinson J. Le fondateur et dirigeant de Norta Global Ltd a créé deux sociétés aux noms très proches dans le pays scandinave, dont la dernière en septembre 2021. A la lecture de son site, vidé de son contenu après les explosions, difficile de cerner l'activité de l'entité, décrite comme *« une entreprise technologique de premier plan »*. Selon nos informations, un des projets de ces sociétés a consisté en l'intégration d'un système de paiement en ligne sur le site d'un client.

L'homme de 39 ans, d'origine indienne, qui n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*, est également employé dans le service marketing de l'un des principaux groupes de médias du pays. En se rendant à son adresse, un immeuble de la banlieue sud d'Oslo, la presse norvégienne a trouvé porte close. Interrogé par *Le Monde*, un de ses anciens collègues veut croire à une *« usurpation d'identité »*. *« Je suis surpris. Je n'y crois pas. Je pense que c'est une erreur »*, a réagi un autre de ses proches, joint par notre journal. Cet ancien associé, qui n'a jamais entendu Rinson J. évoquer ni la Bulgarie ni Israël, n'a rien remarqué d'anormal lorsqu'il l'a vu pour la dernière fois, le week-end précédant les explosions. Là, il a évoqué un départ imminent pour une conférence aux Etats-Unis. Son employeur a bien confirmé que Rinson J. était parti en déplacement professionnel outre-Atlantique mardi, soit le jour des premières explosions au Liban, et n'est pas reparu depuis.

Samedi, Volker Türk, le haut-commissaire de l'ONU aux droits humains, a dénoncé l'explosion des bipeurs, qui *« viole le droit humanitaire international »*, et réclamé une enquête *« indépendante, rigoureuse et transparente »*. Pas sûr qu'elle parvienne à se repérer dans ce dédale de sociétés-écrans. ■

MARTIN UNTERSINGER



Des médecins manifestent à Calcutta, en Inde, le 20 septembre. HINDUSTAN TIMES/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Un mois après le meurtre d'une médecin, Calcutta ne décolère pas

La capitale du Bengale-Occidental poursuit ses mobilisations pour que l'enquête soit menée de manière transparente et que justice soit rendue

CALCUTTA (INDE) - *envoyée spéciale*

Calcutta vit, depuis plus de quarante jours, au rythme des manifestations et des rassemblements. Pas une journée ne se passe sans que des citoyens de tous âges et de tous horizons se donnent rendez-vous en différents endroits de la capitale du Bengale-Occidental. Docteurs, étudiants, retraités, artistes, fonctionnaires, femmes au foyer, vendeurs de thé…, tous exigent d'une seule et même voix que justice soit rendue. Le viol et le meurtre extrêmement brutal d'une interne de 31 ans, le 9 août, à l'hôpital public RG Kar de Calcutta, où elle exerçait, a plongé la ville dans un état de choc.

A l'entrée du complexe hospitalier, les internes en médecine ont installé un autel en hommage à leur consœur assassinée sur lequel trône, entourée de bougies et de fleurs de jasmin, Thémis, la déesse grecque de la justice, les yeux bandés. L'affaire dite « RG Kar » met une nouvelle fois en lumière les violences faites aux femmes, mais elle révèle aussi de graves manquements de la part des autorités hospitalières et de la police.

Dès les premières heures qui ont suivi le drame, les collègues de la jeune femme ont dû se battre pour que l'enquête soit menée de manière transparente. *« A la minute où nous avons appris ce qui s'était passé, nous nous sommes rendus sur les lieux du crime pour nous assurer que l'administration de l'hôpital rende des comptes et gère l'affaire correctement »*, raconte Anisha Basu, une interne de 24 ans. *« Nous nous sommes heurtés à un mur de résistance »*, dénonce-t-elle. *« Nous avons dû nous opposer à la police qui a voulu déplacer le corps en l'absence d'un magistrat »*, abonde sa consœur, Riya Bera.

« De nombreuses personnes ont eu accès à la scène du crime, aucune sécurité n'était assurée ; dans la nuit du 14 au 15 août, alors que des manifestations étaient organisées, un groupe a fait irruption dans l'enceinte de l'hôpital et les lieux ont été vandalisés », poursuit Anisha Basu.

Les parents de la victime accusent l'hôpital d'avoir, dans un premier temps, voulu faire passer la mort de leur fille pour un suicide. *« La police a insisté pour que l'on procède à la crémation de son corps, nous étions sous une telle pression que nous n'avons pas eu le temps de mener les rituels funéraires »*, regrette sa mère, alors que le couple souhaitait une contre-expertise du rapport d'autopsie, désormais impossible. *« Toutes les preuves ont été falsifiées. Beaucoup d'actes criminels ont été commis pour masquer le meurtre de ma fille »*, estime la mère endeuillée.

Corruption

La police de Calcutta a rapidement été dessaisie de l'affaire au profit du Bureau central d'investigation, considéré comme l'équivalent du FBI américain. Mais le travail de cette unité d'élite est rendu particulièrement délicat, la scène du crime ayant été modifiée et le corps incinéré. Un employé de l'hôpital a été accusé du viol et du meurtre et placé en détention, mais l'enquête est loin d'être terminée.

Tout porte à croire que d'autres personnes seraient impliquées. L'ancien directeur de l'hôpital, démis de ses fonctions, a lui aussi été arrêté début septembre, accusé d'avoir falsifié des preuves et d'être au centre d'un réseau de malversations financières.

La colère des médecins et des citoyens est dirigée contre Mamata Banerjee et son parti, le All India Trinamool Congress. Cette féroce opposante au premier ministre, Narendra Modi, gouverne le Bengale-Occidental depuis 2011 et est, à ce titre, responsable de la police et des infrastructures de santé publique dans un état de délabrement avancé.

« Les gens sont écœurés par la corruption qui gangrène le système hospitalier, mais aussi par l'Etat qui tolère et protège ceux qui traitent les femmes de la manière la plus abjecte », déplore Jawhar Sircar, un ancien haut fonctionnaire et membre de ce parti. *« Je n'avais jamais vu un tel mouvement citoyen au Bengale-Occidental »*, pourtant connu pour sa culture protestataire, fait-il remarquer.

« Les gens sont écœurés par l'Etat qui protège ceux qui traitent les femmes de la manière la plus abjecte »
JAWHAR SIRCAR
ancien haut fonctionnaire

Indigné par la gestion de l'affaire, Jawhar Sircar a annoncé, le 8 septembre, démissionner de son poste de représentant du Bengale-Occidental à la Rajya Sabha, la chambre haute du Parlement, citant *« les officiels (ou les docteurs) corrompus obtenant des postes de premier plan et de haut niveau »*. Dans sa lettre de démission à Mamata Banerjee, il estime que les manifestations témoignent *« de la colère de la population contre l'attitude autoritaire et incontrôlée de quelques privilégiés et des corrompus »*.

La demande des citoyens pour la justice dépasse largement l'affaire « RG Kar », dont l'horreur a eu l'effet d'un électrochoc. Au gros carrefour de Dorina dans le quartier de Dharmatala, un lieu de ralliement traditionnel pour les manifestations, des fonctionnaires du gouvernement du Bengale-Occidental se sont donné rendez-vous, jeudi 19 septembre, à 13 heures, en dépit de la chaleur suffocante. Un millier de personnes se sont rassemblées.

« Cet incident révèle que chaque département du gouvernement est corrompu, et le gouvernement n'est pas prêt à prendre ses responsabilités », affirme Debola Mukherjee, une ancienne fonctionnaire à la retraite. A 61 ans, elle a rejoint le mouvement Reclaim the Night, qui organise, depuis le drame, des marches nocturnes pour se réapproprier l'espace public. *« Si même une médecin en service n'est pas épargnée, qu'en est-il des infirmières, des patientes et de toutes les autres femmes ? »*, s'indigne Swastika Mukherjee, une actrice du collectif Nous sommes tous Tilottama, en référence à l'un des surnoms donnés à la victime, également appelée « Abhaya », l'« intrépide » (la loi interdit de dévoiler le nom de la victime).

« Culture de la menace »

En Inde, quelque 90 viols par jour ont été recensés en 2022. Ces chiffres sont largement sous-estimés, la plupart des cas n'étant pas comptabilisés en raison de la culture du silence. *« Pendant trop longtemps, nous n'avons pas osé dénoncer le comportement des hommes. Dans les bus, toutes les femmes portent leur sac à dos sur le ventre pour que les hommes ne puissent pas leur pincer la poitrine »*, explique Swastika Mukherjee. *« Notre société souffre d'une culture du viol et de la menace, les hommes pensent que l'on peut violer les femmes pour leur donner une bonne leçon »*, poursuit-elle.

Sous la pression des médecins et des citoyens, Mamata Banerjee a fini par limoger le chef de la police de Calcutta ainsi que deux hauts responsables du département de santé, le 16 septembre. Les jeunes médecins, en grève depuis plus d'un mois pour réclamer de meilleures conditions de sécurité, ont finalement accepté de reprendre du service le 19 septembre. Pour le moment, ils ne se chargent que des urgences et assurent que le mouvement n'est pas terminé.

« Sans la mobilisation des citoyens, tout espoir de justice aurait été anéanti », affirme la mère de la victime depuis son modeste domicile, gardé en permanence par cinq policiers. *« Je leur demande de continuer à descendre dans les rues car les autorités refusent de nous rendre des comptes »*, regrette-t-elle. Les médecins et les citoyens ont promis de continuer le combat. ■

CAROLE DIETERICH

Ukraine-Russie : l'horizon obstrué des négociations

Après un discours à la tribune de l'ONU, Volodymyr Zelensky présentera à Joe Biden son « plan pour la victoire »

NEW YORK - *envoyé spécial*

Beaucoup y pensent mais personne n'en parle sans d'infinies précautions. Tandis que la guerre fait rage, plus de trente mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, aucune des deux forces n'est prête à un cessez-le-feu. L'idée de négociations est plus que jamais embryonnaire. Pourtant, cette perspective doit alimenter les discussions dans les couloirs de la 79e Assemblée générale des Nations unies, qui se tient du dimanche 22 au vendredi 27 septembre à New York, en présence de Volodymyr Zelensky.

Après un discours à la tribune de l'ONU mercredi, le président ukrainien sera reçu le lendemain à la Maison Blanche, pour présenter au président des Etats-Unis, Joe Biden, le *« plan pour la victoire »* qu'il concocte dans le plus grand secret depuis quelques semaines. Il s'agit pour Kiev de faire un nouvel effort militaire, avec le soutien des alliés occidentaux, notamment des Américains, pour forcer le président Poutine à s'asseoir à la table des négociations. Dans une interview à la chaîne ABC, qui devait être diffusée mardi, M. Zelensky a déclaré que l'Ukraine était *« plus proche de la paix que nous le pensons »*, estimant que cet automne serait *« décisif »*.

L'hypothèse d'une ouverture de pourparlers de paix entre les deux belligérants reste très incertaine. A New York, aucun contact n'est d'ailleurs prévu entre Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe – qui représente le chef du Kremlin –, et ses homologues occidentaux, même s'ils risquent de se croiser lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la guerre en Ukraine, mardi.

A New York, aucun contact n'est prévu entre Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, et ses homologues occidentaux

Perspectives clivantes

« Nous sommes loin de quelque chose de concret, mais les esprits commencent à réfléchir au jour d'après », observe un diplomate de haut rang. La situation sur le terrain et le contexte international, à commencer par la campagne électorale aux Etats-Unis, incitent M. Zelensky et certaines capitales occidentales à imaginer une façon de sortir du conflit, sans déposer les armes pour autant.

« Les négociations vont un jour ou l'autre se profiler, car la situation sur le front est compliquée », analyse en privé un ministre des affaires étrangères européen, d'ordinaire parmi les plus fermes face à Moscou. Les Russes progressent dans le Donbass, et le bombardement intensif des infrastructures énergétiques ukrainiennes annonce un hiver terrible pour les populations civiles.

La conquête par l'Ukraine d'une partie de la région russe de Koursk, cet été, a certes montré que Kiev pouvait prendre l'initiative sur le terrain militaire. Cette opération met la pression sur le Kremlin. Si ces zones restent sous contrôle ukrainien, elles pourraient devenir une monnaie d'échange territoriale. Mais cette offensive, qui a pris de court les alliés de Kiev, suscite de discrètes interrogations parmi ces pays, plutôt partagés sur l'opportunité stratégique d'un tel mouvement.

Tout en proclamant leur volonté de continuer à soutenir l'Ukraine, les Occidentaux redoutent à la fois l'enlisement, qui peut tourner à l'avantage d'une Russie en position de force, et le risque d'escalade, qui changerait la nature du conflit, en les impliquant directement dans la guerre. *« L'administration Biden sortante peut être soucieuse de marquer un tournant, car sa politique de soutien à l'Ukraine montre ses limites. En cas de victoire, Kamala Harris* [la candidate démocrate à la présidentielle du 5 novembre] *voudra peut-être imprimer sa marque, sans parler de Donald Trump* [candidat républicain] *qui promet une solution négociée en vingt-quatre heures »*, poursuit ce ministre. D'après lui, les derniers mois de mandat de M. Biden pourraient amorcer un changement de cap et ouvrir la voie d'une solution diplomatique.

A ce jour, la perspective de *« négociations »* reste très clivante chez les alliés de Kiev, où elle se double d'une discussion sur la meilleure façon de contraindre Vladimir Poutine à engager des pourparlers. *« Il est temps maintenant de discuter de la manière dont nous pouvons sortir de cette situation de guerre et parvenir plus rapidement à la paix »*, a lâché, début septembre, Olaf Scholz, lors d'un entretien avec la chaîne ZDF. Une façon pour lui d'envoyer un signal aux électeurs allemands lassés par la guerre, sur fond de montée en puissance de l'extrême droite, au fil des scrutins régionaux dans l'est du pays. Pour le chancelier social-démocrate allemand, la Russie devrait participer à la prochaine conférence sur la paix, envisagée, à une date encore incertaine, en novembre par M. Zelensky. Après le premier sommet du genre, près de Lucerne (Suisse), en juin, le président ukrainien a lui même suggéré d'inviter la Russie – qui a refusé.

Au contraire, pour Radoslaw Sikorski, le ministre polonais des affaires étrangères, il ne tient qu'au chef du Kremlin d'arrêter les combats, et il faut donc l'y obliger par la force. *« Il faut absolument tenir le cap jusqu'à ce que Vladimir Poutine comprenne qu'il ne peut pas gagner. C'est seulement là qu'il sera prêt à s'engager dans une vraie négociation. Pour le moment, il demande essentiellement à l'Ukraine de capituler »*, expliquait-il dans un entretien au *Monde*, mi-septembre, pour inciter les alliés à poursuivre, voire à amplifier, leur appui militaire. Pour les Européens les plus déterminés, pas question d'accepter un cessez-le-feu fragile, à l'issue duquel, selon eux, la Russie repartirait probablement à l'attaque.

« Les Polonais, les Baltes, les Roumains, les Scandinaves, les pays en première ligne ont des positions très fermes, mais un deuxième rideau, avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, bien qu'affichant des positions très déterminées, commence à réfléchir à des pistes pour sortir du conflit, dit un diplomate. *On peut imaginer un scénario à la coréenne, sans accord de paix, mais qui gèlerait les hostilités, ou une approche comparable à celle mise en place pour organiser la coexistence des deux Allemagnes, de l'Ouest et de l'Est, au temps de la guerre froide »*, poursuit cette source.

Obtenir l'appui des pays du Sud

Avant toute négociation, l'idée est de tout faire pour placer l'Ukraine en position de force. Cependant, les demandes de Kiev en ce sens trouvent un écho mitigé chez les alliés. Les Etats-Unis ont repris leurs livraisons d'armes, depuis avril, après des mois de blocage au Congrès, mais l'incertitude demeure sur les intentions de Donald Trump s'il devait revenir à la Maison Blanche.

Deuxième soutien militaire de l'Ukraine après les Etats-Unis, l'Allemagne prévoit de diviser par deux (de 8 milliards d'euros cette année à 4 milliards en 2025) son aide militaire. Washington, comme Berlin, refuse toujours, en dépit des demandes insistantes de l'Ukraine, d'autoriser Kiev à frapper le territoire russe dans la profondeur pour cibler des sites militaires. Et Américains comme Allemands mettent en garde contre toute escalade avec une puissance dotée de l'arme nucléaire.

Même difficulté sur la question des garanties de sécurité dont pourrait bénéficier l'Ukraine pour dissuader la Russie de toute nouvelle agression. Malgré la signature d'une vingtaine d'accords bilatéraux au printemps, Kiev continue de demander son intégration à l'OTAN, contre l'avis des Etats-Unis et de l'Allemagne.

« Le rôle de l'OTAN sera de toute façon à préciser, car cela peut être une façon pour Kiev d'accepter au moins implicitement d'éventuelles concessions territoriales, sans les inscrire dans le marbre », dit une source, consciente que la question reste explosive pour les Ukrainiens. Même si ceux-ci se rendent compte qu'il sera très difficile de reprendre par les armes la totalité des territoires occupés.

Les Occidentaux espèrent, en vain à ce stade, l'appui diplomatique des pays du Sud, notamment des autres membres des BRICS (Brésil, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui n'ont jamais rompu le contact avec le Kremlin. Ceux-ci appellent de longue date à une cessation des hostilités, à l'instar du premier ministre indien, Narendra Modi, après une visite à Moscou, puis à Kiev, en août.

Nombreux sont les pays du Sud qui n'ont pas rallié la *« formule de paix »* mise sur la table dès novembre 2022 par Volodymyr Zelensky, qui fait du retrait des forces russes un préalable à toute discussion. La Chine et le Brésil se sont au contraire associés pour formuler un plan de sortie de crise, que l'Ukraine rejette, car il reviendrait à entériner les gains territoriaux réalisés par Moscou.

« Il nous faut une paix négociée avec une Ukraine en position de force, pour garantir sa sécurité à l'avenir. Notre effort porte sur la crédibilisation du plan de paix ukrainien. Nous souhaitons que ce plan soit amendé en lien avec les pays du Sud », résume une source diplomatique française. *« Un objectif essentiel pour l'Ukraine est d'élargir le cercle des pays qui la soutiennent, par exemple à l'Inde. On a besoin, pour cela, que Volodymyr Zelensky précise sa vision de la paix. »* Le président ukrainien profitera-t-il de son séjour aux Etats-Unis pour envoyer un signal en ce sens, sans même avoir obtenu de nouveaux gages de soutien militaire ? Rien ne le dit pour l'instant. ■

PHILIPPE RICARD



Des civils arrivent à la gare de Pokrovsk pour être évacués à Dnipro (Ukraine), le 1er septembre. ADRIEN VAUTIER/LE PICTORIUM POUR « LE MONDE »

« Les Ukrainiens ne sont pas prêts à la paix à n'importe quel prix »

Selon Anton Hrushetskyi, directeur de l'institut international de sociologie de Kiev, les négociations doivent offrir des garanties de sécurité

KIEV - *correspondant*

Les prochains mois seront probablement déterminants pour l'avenir de l'Ukraine. Volodymyr Zelensky est en visite aux Etats-Unis afin de tenter d'obtenir des garanties de sécurité cruciales pour lui permettre d'arriver en position de force à d'éventuelles futures négociations de paix avec la Russie. Lors d'un briefing à la presse donné vendredi 20 septembre, le chef d'Etat reconnaissait espérer convaincre le président sortant, Joe Biden, d'agir avant son départ de la Maison Blanche, alors que la politique de soutien du plus puissant allié de Kiev pourrait être bouleversée par les résultats de l'élection présidentielle de novembre.

Ces préparatifs pour des négociations de paix se déroulent à un moment critique pour le pays, alors que le soutien international de ses alliés demeure insuffisant pour modifier le cours de la guerre et que la population, épuisée, affiche de plus en plus de failles dans sa résilience. L'offensive ukrainienne sur Koursk, présentée par les autorités de Kiev comme un autre levier de pression sur le Kremlin, n'a pas modifié la dynamique des combats dans l'est du pays. Les forces russes continuent de progresser face à une armée ukrainienne souffrant d'un manque d'hommes et de munitions, s'emparant, chaque jour, de nouveaux hameaux dans le Donbass.

« Concessions territoriales »

L'hiver s'annonce difficile pour tout le territoire, alors que plus de la moitié de ses capacités de production d'électricité ont été détruites dans des frappes russes. La population craint de passer un hiver dans le froid marqué par d'importantes coupures d'électricité. Les sondages réalisés ces derniers mois montraient déjà une hausse du nombre de personnes se disant ouvertes à la perspective de négociations. *« Les gens sont dans un état psycho-émotionnel difficile, la guerre est longue, elle prend toutes les forces et les émotions »*, analysait le conseiller du président Mykhaïlo Podolyak, lors d'un entretien, début août. *« La société ukrainienne subit de nombreuses pertes*, observe Anton Hrushetskyi, directeur exécutif du Kyiv International Institute of Sociology (KIIS). *C'est psychologiquement épuisant pour les Ukrainiens. »*

Ainsi, d'après les résultats d'une enquête menée par le KIIS en mai pour le National Democratic Institute, un centre de réflexion américain, la part de ceux qui seraient ouverts à des négociations serait passée de 33 %, en mai 2023, à 57 %, un an plus tard. Anton Hrushetskyi observe aussi une augmentation du nombre de personnes se disant *« prêtes en général à faire des concessions territoriales »* pour arrêter la guerre.

De 10 % en mai 2023, elles représentaient 32 % de la population un an après, selon une autre enquête réalisée par le KIIS en mai et juin. Toutefois, la même enquête montre que 55 % d'entre eux restent persuadés que le pays ne doit *« en aucun cas céder un seul de ses territoires »*, même si cela aurait pour conséquences de *« prolonger la guerre et de faire peser des menaces sur la préservation de son indépendance »*. Aux yeux d'Anton Hrushetskyi, *« être prêt à des négociations ne signifie pas être prêt à faire des compromis difficiles ». « Les Ukrainiens sont prêts à négocier, mais nous voulons protéger certains intérêts nationaux. »*

« Les gens sont dans un état psycho-émotionnel difficile »
MYKHAÏLO PODOLYAK
conseiller du président

« Bien sûr que nous voulons tous retrouver une vie paisible », expliquait, en août, Vitaliy, un soldat de 27 ans au sein de la garde nationale, en rotation à Kiev après avoir combattu sur le front de Lyman, dans l'est du pays. Mais *« nous savons que si tout devait s'arrêter dans ces circonstances »*, alors plus tard *« nous aurons une guerre encore plus terrible »*. Stanislav Patsykivskyi, originaire de Crimée et ayant combattu dès 2014 avant d'être récemment démobilisé, ne croit pas non plus dans les négociations au format actuel. *« Je pense que c'est une mauvaise idée pour l'instant*, dit-il, *car cela ne ferait que geler le conflit pour déclencher une nouvelle guerre dans dix ans. »* Pour le directeur exécutif du KIIS, tout dépendra des garanties de sécurité fournies par les alliés. *« Les gens ne sont pas prêts à la paix à n'importe quel prix*, développe Anton Hrushetskyi. *Nous pourrions reporter la libération de certains territoires à l'avenir, mais nous avons besoin de quelque chose en échange. »* ■

THOMAS D'ISTRIA

La France exporte toujours des pesticides interdits

Une faille dans la loi permet de continuer à acheminer des produits prohibés vers des pays moins protecteurs

Afin de mettre un terme à une pratique qualifiée d'*« odieuse »* par les Nations unies, la France prohibe depuis 2022 l'exportation de pesticides dont l'usage est interdit dans l'Union européenne (UE) en raison de leur dangerosité pour la santé ou pour l'environnement. Deux ans après l'entrée en vigueur de cette loi pionnière dans le monde, on continue pourtant à produire en France des milliers de tonnes de pesticides interdits et à les acheminer vers des pays aux réglementations moins protectrices, comme le Brésil (première destination), l'Ukraine, la Russie ou l'Inde. Effet boomerang, ces substances chimiques très toxiques reviennent dans les rayons des supermarchés français par le biais de l'importation de fruits, légumes ou épices traités avec ces pesticides.

Autre conséquence de la poursuite de ces exportations, une pollution des ressources en eau autour des sites de production en France. Telles sont les principales conclusions de plusieurs enquêtes menées par des associations (Public Eye, Unearthed et Pesticide Action Network Europe) et par l'équipe de l'émission « Vert de rage », diffusée sur France 5, qui devaient être rendues publiques mardi 24 septembre. Selon les données compilées par l'ONG suisse Public Eye et Unearthed, la cellule investigation de la branche britannique de Greenpeace, en 2023, les autorités françaises ont donné leur feu vert à l'exportation de près de 7 300 tonnes de pesticides interdits, soit à peu près le même volume qu'en 2022 (7 475 tonnes).

Ces substances très toxiques reviennent dans l'Hexagone par le biais de l'importation de fruits, légumes ou épices

Traces dans la nappe phréatique

Les géants de l'agrochimie ont profité de failles dans la législation pour continuer à exporter des substances interdites en toute légalité. Principal trou dans la raquette, la loi s'applique aux produits *« contenant »* des substances non autorisées mais pas aux substances actives elles-mêmes. L'Américain Corteva et l'Allemand BASF se sont engouffrés dans cette brèche pour exporter sous forme pure respectivement plus de 3 000 tonnes de picoxystrobine (un volume suffisant pour traiter presque la taille de la France métropolitaine), un fongicide interdit depuis 2017 en raison de son potentiel génotoxique, et plus de 1 400 tonnes de fipronil, un insecticide interdit en France depuis 2004.

Un précédent rapport de Public Eye avait révélé l'existence de cette faille en novembre 2022. Le ministre de la transition écologique, Christophe Béchu, s'était engagé, en décembre 2022, à *« combler cette brèche »*. Près de deux ans plus tard, elle est toujours béante. Contacté par *Le Monde*, le ministère indique que *« l'application de l'interdiction d'exportation aux substances actives "pures" nécessite une modification de la loi, qui n'a pu être intégrée à un véhicule législatif récent »*.

Une autre faille avait été ajoutée par le gouvernement. Un décret de mars 2022 a introduit une dérogation : les pesticides dont l'autorisation a expiré sans avoir fait l'objet d'une interdiction formelle au niveau européen ou dont les industriels n'ont pas présenté de demandes de renouvellement peuvent continuer à être exportés. Ce décret a été annulé le 5 mars 2022 par le Conseil d'Etat. Depuis, le ministère assure avoir corrigé le tir. En 2023, il avait validé les demandes d'exportation de plus de 700 tonnes de semences traitées avec des insecticides néonicotinoïdes comme le thiaméthoxame, interdit en France depuis 2018.

Syngenta est spécialisée dans l'enrobage de semences à base de thiaméthoxame. L'équipe de « Vert de Rage » a effectué, en février et mars, des prélèvements dans les ressources en eau autour de son usine de Saint-Pierre-la-Garenne (Eure). Les analyses ont été effectuées par l'unité de toxicologie analytique environnementale du CHU de Limoges. Le thiaméthoxame a été retrouvé dans les rejets d'eau en sortie d'usine à une concentration supérieure de près de 50 % à la norme de qualité recommandée en France pour les eaux souterraines (0,1 microgramme par litre), même chose dans des puits connectés à la nappe phréatique.



Récolte d'oranges à Tunis, en janvier 2023. YASSINE GAIDI / ANADOLU VIA AFP

Les analyses révèlent en outre la persistance dans l'environnement de pesticides interdits, que Syngenta a cessé d'exporter après l'entrée en vigueur de la loi en 2022 : des concentrations importantes (près de trois fois supérieures à la norme de qualité environnementale) d'atrazine, herbicide interdit depuis 2004, ont ainsi été mesurées dans un lac à proximité d'une ancienne décharge utilisée par l'usine, ainsi que dans la nappe phréatique.

Sollicité par *Le Monde*, Syngenta, qui possède une autre installation à Aigues-Vives (Gard), assure que *« la production de produits à base de thiaméthoxame a été arrêtée en 2022 »* sur le site de Saint-Pierre-la-Garenne et que l'atrazine est un herbicide qui n'y a *« jamais été utilisé »*. L'industriel indique cependant avoir connaissance depuis 2003 de la présence de résidus de substances actives dans les sols du site normand et mettre en œuvre des actions pour réduire leurs concentrations dans les eaux souterraines.

L'équipe de « Vert de Rage » a également effectué des prélèvements autour de l'usine BASF de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Maritime). C'est cette installation qui a produit les 1 428 tonnes de fipronil autorisées à l'exportation par la France en 2023. Et là aussi, les analyses mettent en évidence une pollution de l'environnement et en particulier du milieu aquatique : les concentrations de fipronil (0,259 µg/l) mesurées dans les rejets aqueux de l'usine sont 336 fois supérieures au seuil considéré comme sans danger pour l'environnement.

« Autosurveillance régulière »

Contacté par *Le Monde*, BASF indique ne pas pouvoir commenter faute d'*« informations détaillées »* tout en rappelant que les rejets de son usine font l'objet d'une *« autosurveillance régulière en étroite coordination avec l'administration »*. L'entreprise allemande ne se cache pas de profiter de la brèche législative : *« Le fipronil est une substance active et sa fabrication en France n'est donc pas réglementée par la loi. »*

De retour à l'envoyeur, ces pesticides interdits qui continuent à être fabriqués en France pour être exportés hors de l'Union européenne, se retrouvent dans nos assiettes par le biais des importations de fruits et légumes contaminés. L'unité de toxicologie analytique environnementale du professeur Souleiman El Balkhi a analysé 22 échantillons de fruits et légumes achetés en grandes surfaces. Résultat : près d'un tiers des échantillons contient des résidus de pesticides interdits.

Ainsi, un pomélo provenant de Chine présente des concentrations de chlorpyrifos (interdit depuis 2020) proche de la « limite maximale en résidus » (LRM) autorisée ainsi que des traces de propiconazole (interdit depuis 2018). Une grappe de raisin du Pérou contient des résidus d'imidaclopride (interdit depuis 2020) et de myclobutanil (retiré du marché européen en 2021). Une orange de Tunisie présente des traces de malathion, interdit depuis 2008 en raison de son potentiel cancérogène. *« Même si les concentrations mesurées ne dépassent pas les limites autorisées, le fait de trouver plusieurs pesticides dans les fruits et légumes est préoccupant »*, commente le professeur Souleiman El Balkhi.

Des résultats confirmés à grande échelle par le réseau Pesticide Action Network Europe. L'ONG a analysé les dernières données, concernant l'année 2022, issues du programme européen de surveillance des résidus de pesticides dans les denrées alimentaires. Près de soixante-dix pesticides interdits ont été détectés dans les prélèvements réalisés en 2022 dont vingt et un pour des échantillons collectés en France. Parmi ces derniers, on trouve au moins cinq pesticides exportés depuis la France en 2022 : thiaméthoxame, imidaclopride, clothianidine, chlorfénapyr et quinoxyfen. Au total, 6 % des échantillons importés sont contaminés et 1,7 % avec des concentrations dépassant la LRM. Le taux monte jusqu'à 38 % pour le café, 30 % pour les pamplemousses ou 26 % pour les mandarines.

Le Vietnam, le Brésil, le Chili et l'Egypte sont les pays qui exportent le plus de produits contaminés vers la France. Le 18 septembre, le Parlement européen a mis son veto à la décision de la Commission européenne d'autoriser la présence de résidus de trois pesticides interdits dans les importations de céréales ou de café. ■

STÉPHANE MANDARD

Pour sauver l'océan, l'appel de scientifiques pour une pêche durable

Alors que la vie marine s'effondre, des chercheurs de renom décrivent la faillite du système actuel de gestion et proposent onze actions

L'exploitation « durable » des ressources de l'océan, telle qu'elle est pratiquée depuis les années 1950, a failli. En quelques dizaines d'années, les populations de poissons et de crustacés se sont effondrées. La pêche a été désignée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, comme la cause première de déclin de la biodiversité océanique.

Depuis 2020, une trentaine de scientifiques de renom, membres d'universités et de centres de recherches de douze pays, se sont réunis lors de plusieurs ateliers à l'initiative de l'association Bloom, afin de fournir une nouvelle définition d'une réelle durabilité des pêches, c'est-à-dire à même de contribuer à nourrir les générations futures. Le résultat de leurs travaux a été publié, lundi 23 septembre, dans la revue scientifique *npj Ocean Sustainability* du média *Nature*.

« Nous devons considérer la pêche comme un privilège et non comme un droit. La vie marine est un bien public qui devrait bénéficier à la fois à la société et à la nature et qui ne devrait pas être l'objet d'une course aux ressources motivée par des gains privés », estime l'auteur principal, Callum Roberts, professeur de conservation marine à l'université d'Exeter, au Royaume-Uni.

Limiter la taille des navires

La publication se présente comme une feuille de route déclinée en onze actions. Avec des principes essentiels que la pêche devrait respecter : *« minimiser les atteintes à l'environnement, permettre la régénération de la vie et des habitats marins et s'adapter au changement climatique »*, mais aussi atteindre davantage d'équité entre les différents acteurs qui vivent de la mer.

L'ampleur du déclin de la faune marine est manifeste à présent. Les spécimens de grande taille disparaissent. Depuis 1970, par exemple, le nombre de requins et de raies a diminué de 71 % dans le monde.

Pour expliquer le fiasco d'une pêche « durable » qui n'en a que le nom, les auteurs mettent en cause la gestion des captures espèce par espèce, qui revient à considérer le milieu océanique comme un hangar en silos, et non comme un système vivant et vulnérable. Le concept dit du rendement maximum durable – qui a convaincu responsables politiques et économiques dans le monde entier, en particulier dans l'Union européenne – *« repose sur une théorie simpliste et productiviste qui suppose que tant que les volumes de capture mondiaux restent en deçà d'une limite fixée, n'importe qui peut pêcher à peu près n'importe quoi, n'importe où, avec n'importe quelle méthode »*, estime M. Roberts.

Or non seulement l'objectif visant à extraire la plus grande quantité de biomasse possible sans affecter le processus de renouvellement d'un stock halieutique a été défini à une époque où le changement climatique ne semblait pas d'actualité, mais il n'est en outre respecté que pour 62 % des stocks.

« La vie marine ne devrait pas être l'objet d'une course aux ressources motivée par des gains privés »
CALLUM ROBERTS
professeur de conservation marine à l'université d'Exeter

La publication énonce des recommandations. Il s'agit de pêcher moins et de gérer les ressources plus intelligemment si l'on veut un jour retrouver l'abondance. Il faut laisser les poissons grandir, se nourrir – actuellement les petits poissons pélagiques sont massivement soustraits pour l'aquaculture –, se reproduire, les espèces des grandes profondeurs ayant besoin de beaucoup de temps pour y parvenir, cesser de détruire leurs habitats et les forêts de corail où se réfugient les juvéniles.

Il faut encore soustraire aux pêcheurs certaines zones vulnérables ou riches en biodiversité dans des aires marines protégées ; mettre fin aux chaluts qui pulvérisent les organismes vivant sur le fond, dragues, sennes démersales non sélectives ; stopper la dispersion de filets perdus, des dispositifs de concentration de poissons et autres pollutions plastiques… Limiter la taille des navires dotés de technologies de plus en plus sophistiquées. Enfin, il serait temps selon les scientifiques de mettre fin aux subventions néfastes, estimées à 20 milliards d'euros en 2018, majoritairement en faveur du secteur industriel.

« Tout est à repenser : le calcul et le partage des quotas de pêche, la protection des juvéniles, des fonds marins et des espèces sensibles, la gouvernance, notamment la représentation des pêcheurs et des ONG, etc. », résume Didier Gascuel, de l'Institut Agro de Rennes, qui a participé à cette étude. ■

MARTINE VALO

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le « temps nouveau » de l'équipe Barnier

Le gouvernement, composé de 39 membres, a tenu son premier conseil des ministres, lundi

Une pluie battante tombe dans la cour du palais de l'Elysée. *« C'est l'automne »*, résume, dans un sourire figé, Bruno Retailleau, comme pour mieux signifier que l'été et la *« trêve olympique »* décrétée, en juillet, par Emmanuel Macron sont désormais révolus. Lundi 23 septembre, le nouveau ministre de l'intérieur vient de pénétrer dans le palais présidentiel pour assister au premier conseil des ministres du gouvernement de Michel Barnier. Autour de l'immense table rectangulaire installée dans le jardin d'hiver, l'équipe de 39 ministres est presque au complet. Seul le locataire du Quai d'Orsay, Jean-Noël Barrot, en route pour l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, est excusé.

« Nous voici réunis pour ce premier conseil des ministres d'un temps nouveau de la vie de notre pays », lance le président de la République. Un *« temps nouveau »* qui fait se réunir au sommet de l'Etat des représentants du camp présidentiel et du parti Les Républicains (LR), dont certains ont parfois vivement critiqué Emmanuel Macron dans le passé. Décrit comme le poids lourd de cette nouvelle équipe, M. Retailleau ne jugeait-il pas, en tant que chef de file des sénateurs LR, que le président de la République avait *« abîmé la France »* ?

« Vous êtes là sur proposition du premier ministre, je vous ai nommés et vous aurez à agir au service de la France et des Français », lance le locataire de l'Elysée pour mieux signifier que ce gouvernement n'est pas tout à fait le sien, mais relève avant tout du choix de Michel Barnier, membre de LR. *« Chacun autour de la table est dépositaire d'une mission plus grande que lui »*, insiste le chef de l'Etat, appelant les ministres à faire preuve d'*« audace »* et d'*« ambition »*. *« De là où je suis, je vous aiderai »*, jure-t-il enfin, avant de laisser la parole au chef du gouvernement. De son côté, Michel Barnier a exhorté ses ministres à se montrer solidaires, *« irréprochables »*, *« modestes »* et respectueux de tous les partis politiques, au sein d'un gouvernement *« républicain, progressiste et européen »*.

FAIT INÉDIT DEPUIS 2017, LES TROUPES DU CHEF DE L'ÉTAT DOIVENT SE FAIRE À L'IDÉE DE PARTAGER LE POUVOIR, VOIRE DE L'ABANDONNER

Moins de trente minutes plus tard, chacun s'engouffre dans sa berline, sans la joie et l'effusion coutumières des précédents remaniements. La photo de famille, pluie oblige, est remise à plus tard. Sans doute aura-t-elle lieu vendredi, à l'occasion d'un séminaire gouvernemental qui doit se tenir à Matignon.

Fait nouveau depuis l'arrivée au pouvoir de M. Macron en 2017, les troupes du chef de l'Etat doivent se faire à l'idée de partager le pouvoir. Voire de l'abandonner. Quelques heures plus tôt, les passations entre ministres se sont enchaînées, laissant poindre l'émotion des uns et la tristesse des autres. *« On sentait de la fierté et de la nostalgie, c'est la fin d'une époque »*, observe l'ex-député de Paris et macroniste de la première heure Clément Beaune.

Depuis la place Vendôme, Eric Dupond-Moretti est parmi les premiers à égrener ses *« regrets »* après quatre années passées dans son ministère. *« Je regrette,* lance l'ancien avocat, *d'avoir été trop souvent seul pour défendre la justice. »* Figure honnie de l'extrême droite, il rappelle avoir eu *« une vie avant »* la politique et prévient qu'il aura *« une vie après »*. Mais, avant de quitter la scène, il plaide pour que son successeur, Didier Migaud, ne laisse personne remettre en cause la loi de programmation, qui prévoit une hausse des moyens de la justice jusqu'en 2027, avec notamment l'embauche massive de magistrats et de greffiers. *« Une trahison de cette loi serait un signal dévastateur »*, met en garde M. Dupond-Moretti. Didier Migaud, ex-député socialiste de l'Isère et seule figure de gauche de ce gouvernement, acquiesce. *« Je me battrai, oui »*, confirme-t-il dans la soirée au journal télévisé de France 2, avant de préciser : *« Je ne sais pas ce que j'arriverai à obtenir. »*

Ton très droitier

Place Beauvau, Gérald Darmanin, la voix étranglée, donne les clés du ministère de l'intérieur à Bruno Retailleau. Avant de partir, il rappelle que son père hésita à lui donner le prénom de son grand-père, Moussa, un *« tirailleur algérien qui avait servi la France »*, dit-il. *« Il est assez évident, si nous sommes honnêtes, que si je m'étais appelé Moussa Darmanin je n'aurais pas été élu maire et député, et sans doute n'aurais-je pas été ministre de l'intérieur. »* Un propos déconcertant, de la part de l'auteur du projet de loi « immigration ». Le même qui avait jugé, en février 2021, que Marine Le Pen était *« un peu molle »*.

La nomination à l'intérieur de Bruno Retailleau, qui parlait en 2022 de *« Français de papier »*, une rhétorique de l'extrême droite, irrite dans le camp Macron. L'intéressé n'en a cure. Mettant ses pas dans ceux de Georges Clemenceau, il dénonce une *« barbarie devenue presque quotidienne »* en rappelant ses trois priorités : *« Rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre. »* Le soir, sur TF1, Bruno Retailleau s'en prendra à la justice, trop lente à ses yeux, créant de premières tensions avec le locataire de la place Vendôme.

Au sein du camp présidentiel, ce ton très droitier inquiète. *« On est à l'affût »*, prévient Ludovic Mendes, député Renaissance de Moselle, tout en reconnaissant ne pas savoir, encore, quelle sera la feuille de route du gouvernement. Une interrogation partagée par les différents groupes, qui espèrent des éclaircissements lors de la déclaration de politique générale du premier ministre, prévue le 1er octobre. ■

CLAIRE GATINOIS

Déficit : Bruxelles donne un mois de plus à la France

L'ÉTAU FINANCIER se desserre très légèrement pour le nouveau premier ministre, Michel Barnier. Du moins à l'échelon européen. Cible d'une procédure pour déficit public excessif lancée par la Commission européenne, la France vient d'obtenir un délai pour lui soumettre un ensemble de mesures correctrices. En juillet, l'exécutif européen lui avait donné jusqu'au 20 septembre pour présenter un plan de réduction de son déficit. Un calendrier impossible à tenir pour un pays alors sans gouvernement. A la demande de Paris, Bruxelles a finalement accepté de patienter jusqu'à la fin octobre, ont indiqué, lundi 23 septembre, des responsables de l'Union européenne.

Ce gros mois supplémentaire ne sera pas de trop. La France n'est pas le seul pays membre de l'Union à enfreindre les traités européens, qui prévoient depuis 1992 que le déficit public de chaque Etat reste inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB). En juillet, une procédure similaire a été lancée à l'égard de six autres pays, dont la Belgique, la Hongrie et l'Italie. Mais en France, la situation semble hors de contrôle.

Loin de refluer comme prévu, le déficit de l'ensemble des collectivités devrait se creuser encore cette année, pour atteindre 5,6 % du PIB, selon une note du Trésor établie en juillet, et dépasser 6 % en 2025. Plus personne ne croit à l'objectif officiel de moins de 3 % en 2027. *« Il faut plutôt viser 2029, et rassurer tant Bruxelles que les marchés financiers en montrant qu'il y a un cap clair, avec des mesures crédibles pour stabiliser la dette »*, plaide le député macroniste de Paris David Amiel, membre de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

Toute la difficulté consiste pour le gouvernement à retenir des mesures à la fois suffisantes pour redresser vraiment les comptes et susceptibles d'être validées par une Assemblée éclatée en trois blocs. Le nouveau ministre du budget, Laurent Saint-Martin, a promis des *« choix forts »*, notamment pour *« réduire les dépenses publiques »*.

Dimanche, sur France 2, Michel Barnier, lui, a ouvert la porte à une augmentation des impôts sur *« les plus fortunés »* et *« certaines grandes entreprises »*. Le calendrier reste ultraserré : pour respecter les délais légaux, le gouvernement aurait déjà dû envoyer son projet de budget au Haut Conseil des finances publiques depuis le 13 septembre. ■

DENIS COSNARD

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les positions dures de Retailleau sur l'immigration

Le Républicain envisage de rétablir les mesures de la loi censurées en janvier par le Conseil constitutionnel

C'*est à la fin de la foire qu'on compte les bouses*», déclarait Bruno Retailleau, alors président du groupe Les Républicains (LR) au Sénat, tandis que Gérald Darmanin se félicitait de l'adoption par les sénateurs de son texte de loi sur l'immigration. Le temps des comptes est arrivé.

Lundi 23 septembre, M. Retailleau est devenu ministre de l'intérieur à la place de M. Darmanin et, s'il n'a pas prononcé le mot «*immigration*» lors de la passation des pouvoirs, place Beauvau, il a, dès l'après-midi, affiché son objectif dans *Le Figaro*: «*Mettre un coup d'arrêt aux entrées illégales*» et «*augmenter les sorties*». Le soir, sur TF1, il a précisé sa pensée – «*Je pense que l'immigration massive, ça n'est pas une chance pour la France*» – en empoignant le sujet sur lequel la droite a le plus cherché à marquer sa différence «identitaire» avec la Macronie, quitte à adopter la rhétorique de l'extrême droite.

Le premier ministre, Michel Barnier, avait déjà prévenu, dimanche, qu'«*il y aura beaucoup plus de rigueur, il y aura des ruptures*», lui qui, lors de sa campagne pour la primaire LR, en 2021, défendait la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME), un panier de soins pour les sans-papiers, ou un référendum pour instaurer un «*bouclier constitutionnel*» et s'affranchir des règles européennes.

Des positions en accord, donc, avec celles défendues par le nouveau patron de la Place Beauvau, selon le profil qui se dégage des archives publiées par l'Institut national de l'audiovisuel dimanche, portant sur «*vingt-cinq ans de déclarations du nouveau ministre de l'intérieur, à propos de l'immigration*». On y entend M. Retailleau dire en 1997 de l'immigration africaine que «*ce sont des gens qui n'ont pas la même culture que nous, ce sont des gens qui viennent, non pas pour être français, mais bien souvent pour profiter des droits sociaux*». Ardent partisan de l'assimilation, il est persuadé qu'«*une partie de l'immigration refuse d'entrer dans le récit national*». Plus récemment, il a dénoncé l'«*ensauvagement de la société française*», liant l'«*immigration massive*» et le nombre d'homicides. Il est, en outre, persuadé de la trop grande attractivité de la France en matière d'asile, d'accès aux soins, de regroupement familial et de naturalisation.

LE NOUVEAU MINISTRE S'EST DIT DÉTERMINÉ À «UTILISER LE POUVOIR RÉGLEMENTAIRE POUR ALLER AU BOUT DE CE QU'ON PEUT FAIRE: EXPULSER PLUS, RÉGULARISER MOINS»

Au sein de LR, il a défendu des mesures contraires à la Constitution, telles que l'instauration d'une préférence nationale pour l'accès aux prestations sociales ou encore la limitation des dépôts de demande d'asile au sein des postes consulaires français à l'étranger.

Limiter l'accès à l'AME

Comme chef de file des sénateurs LR, M. Retailleau a été à la manœuvre pour durcir le projet de loi «immigration» porté par M. Darmanin, à l'automne 2023. La droite sénatoriale avait ainsi fait adopter des dispositions telles que la restriction du droit du sol, la suppression de l'AME, le durcissement des conditions du regroupement familial, la restriction de l'accès aux droits sociaux ou encore le rétablissement du délit de séjour irrégulier. Des ajouts qui avaient poussé l'extrême droite à voter le texte et revendiquer une «*victoire idéologique*», avant que le Conseil constitutionnel ne censure la loi Darmanin, en janvier, assimilant de nombreux ajouts à des cavaliers législatifs (sans lien avec l'objet initial du texte).

Le temps de la revanche est-il venu? «*Il ne faut pas s'interdire de faire une loi*», a dit le ministre lundi sur TF1, citant parmi les mesures censurées par le Conseil constitutionnel qu'il pourrait remettre sur le métier le rétablissement du délit de séjour irrégulier. «*Le gouvernement peut et doit légiférer*», l'encourage Patrick Stefanini, ancien secrétaire général du ministère de l'immigration sous Nicolas Sarkozy. «*Il peut y avoir des pistes législatives sur lesquelles nous pouvons arriver à un assez large accord*», abonde Philippe Bonnecarrère, député du Tarn (sans étiquette) et corapporteur de la loi Darmanin au Sénat.

M. Retailleau s'est dit par ailleurs déterminé à «*utiliser le pouvoir réglementaire pour aller au bout de ce qu'on peut faire: expulser plus, régulariser moins*», dans une allusion au pouvoir des préfets de prononcer des obligations de quitter le territoire et aussi de limiter l'application de la circulaire dite «Valls», qui permet de régulariser chaque année quelque 30 000 personnes. M. Retailleau a aussi mentionné l'AME, dont il pourrait limiter l'accès par de simples décrets.

«Lourde inquiétude»

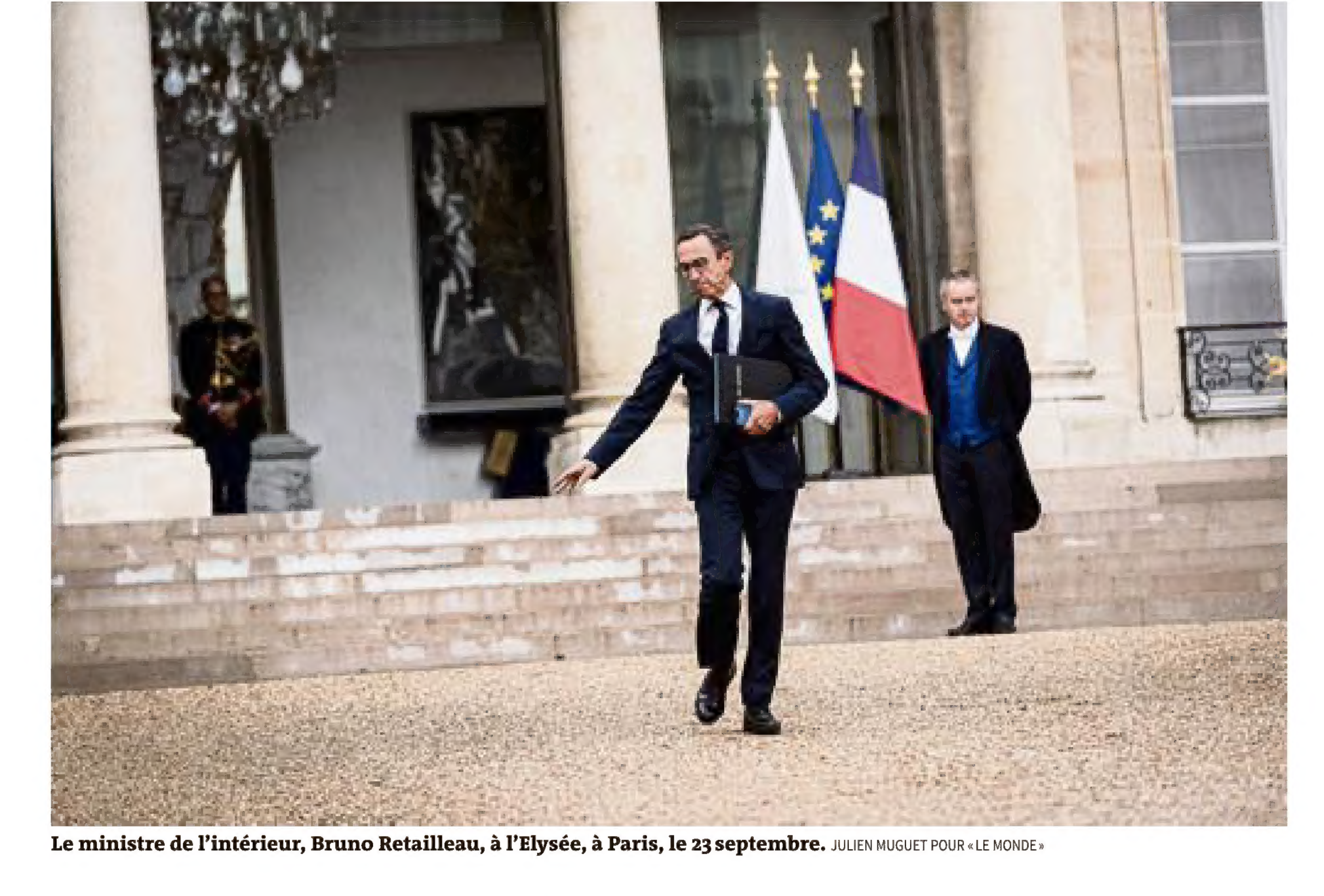
Il veut enfin profiter du durcissement des positions d'Etats européens comme l'Allemagne pour «*constituer une sorte d'alliance*», et, notamment, revoir la directive européenne dite «retour», qui fixe le cadre des expulsions (en obligeant, par exemple, à respecter un délai de départ volontaire).

«*S'il légifère, il sera sous le contrôle du* [Rassemblement national] *et il faudra qu'il s'appuie dessus pour faire adopter sa loi. S'il ne légifère pas, le RN lui demandera de le faire*», résume un haut fonctionnaire, inquiet que le sujet de l'immigration «*échappe à la rationalité*» et qui note que, certainement soucieuse de ne pas se faire cannibaliser, l'extrême droite rehausse déjà le curseur de ses attentes. Ainsi, dans son fascicule programmatique destiné aux entreprises et présenté le 14 septembre, le RN a appelé à appliquer le principe de préférence nationale pour «*l'ensemble des postes à pourvoir en France*».

Conscient de la dégradation des termes du débat public, le secteur associatif ne pérorait pas lundi. «*Le vocabulaire de M. Retailleau est celui de l'extrême droite et les mesures envisagées, telles que réduire les régularisations, promettent un désordre généralisé dans la vie de femmes et d'hommes qui ne demandent qu'à travailler. Cela suscite une lourde inquiétude*», confie Pascal Brice, ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et aujourd'hui président de la Fédération des acteurs de la solidarité, qui regroupe des associations de lutte contre l'exclusion.

«*On retrouve chez* [M. Retailleau] *la rhétorique de l'appel d'air* [migratoire] *et l'appel à un référendum pour passer outre le juge constitutionnel*», se désole aussi la présidente de France terre d'asile et ancienne ministre socialiste, Najat Vallaud-Belkacem, qui espère «*néanmoins que le nouveau gouvernement ne s'arrêtera pas à des mesures qui ne feront que cliver toujours plus la société*». ■

JULIA PASCUAL



Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, à l'Elysée, à Paris, le 23 septembre. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

Sécurité: le nouveau ministre attendu sur la question des moyens

Lundi, lors de sa prise de fonctions, Bruno Retailleau a prévenu vouloir «rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre»

Il n'aura pas fallu longtemps pour dissiper, s'il y en avait une, toute ambiguïté sur les priorités de Bruno Retailleau. Lundi 23 septembre, lors de sa prise de fonctions à Beauvau, le nouveau ministre de l'intérieur les a déclinées dans une formule qui tient davantage de l'incantation que du programme: «*Rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre.*»

En matérialisant la ligne dure qu'il a choisi d'incarner, il réalise certes un premier «coup de com» en s'assurant d'une reprise immédiate sur les chaînes d'information en continu et sur les réseaux sociaux. Mais, pour être frappant, ce slogan se révèle un peu court. Et il faudra davantage qu'une sorte d'abracadabra sécuritaire pour améliorer une situation qui fait pleinement mériter à la Place Beauvau son surnom de «*ministère des urgences*».

Contexte dégradé outre-mer, où deux Kanak ont été abattus en Nouvelle-Calédonie par le GIGN, dans la nuit du 18 au 19 septembre, et où des heurts entre policiers et manifestants à la Martinique sur fond de énième dénonciation de la vie chère ont eu lieu; niveau rarement égalé des homicides et tentatives d'homicide sur le front du narcotrafic; menace terroriste encore prégnante... En même temps que son portefeuille, M. Retailleau hérite d'un climat tendu. Même les nominations des nouveaux directeurs généraux de la police et de la gendarmerie ne peuvent souffrir du moindre retard: dimanche 29 septembre, les actuels titulaires des postes, Frédéric Veaux pour la police, Christian Rodriguez pour la gendarmerie, quitteront leurs fonctions.

«Jamais je ne céderai»

Inutile, dans ces circonstances, d'envisager le moindre aggiornamento de certaines pratiques policières ou toute réflexion sur la question des relations police-population. Sur ce chapitre, du reste, l'opinion de M. Retailleau est forgée de longue date: «*Il ne faut jamais critiquer nos policiers*», déclarait-il, en 2017, alors qu'il occupait la fonction de coordinateur de la campagne présidentielle de François Fillon. Lundi, à l'occasion de sa première sortie protocolaire, le ministre a récidivé aux Invalides, où il présidait la cérémonie d'adieu aux armes du «patron» de la gendarmerie, le général Christian Rodriguez: «*Pour les forces de l'ordre, jamais je ne céderai, je ne lâcherai rien et ne tolérerai aucune attaque, aucune offense.*»

Avec le rattachement d'un ministère délégué chargé de la sécurité du quotidien, attribué à Nicolas Daragon, le ministre de l'intérieur a adressé un premier signal sur sa méthode, peut-être inspirée par un procédé éprouvé, depuis Charles Pasqua jusqu'à Christophe Castaner. Le premier avec Robert Pandraud, le second avec Laurent Nuñez, actuel préfet de police de Paris, s'étaient adjoint les services de techniciens de la sécurité. Mais, cette fois, plutôt qu'un haut fonctionnaire, M. Retailleau a préféré le profil d'un élu local, avec le maire de Valence, ville touchée par le narcotrafic, et vice-président de l'Association des maires de France.

Dans ce partage des tâches, le ministre devrait se réserver les orientations stratégiques, et, notamment les relations avec son homologue de la chancellerie, Didier Migaud, avec lequel il cherchera sans doute à concrétiser les propositions de son «pacte législatif d'urgence» en matière judiciaire: incarcération pour les peines de moins d'un an, durée de la détention provisoire allongée ou instauration de peines planchers.

M. Daragon, lui, assurerait la gestion de la sécurité au sens large et quotidien. Un travail d'ampleur, alors que le volontarisme affiché par l'ex-ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin et ses déclarations martiales n'ont pas permis d'infléchir la courbe ascendante de la délinquance. «*Tous les indicateurs* (...) *continuent d'augmenter en 2023*», observait le service statistique ministériel de la sécurité intérieure, fin juillet.

«*Tout ne va pas se faire d'un coup de baguette magique.* (...) *Il faudra la persévérance du professionnalisme, de la constance, évidemment du dialogue, mais aussi une force de conviction*», a pris soin de prévenir M. Retailleau, lors de sa prise de fonctions. Il faudra aussi, et surtout, de l'argent. Car c'est sur le front budgétaire que la bataille s'annonce rude, alors qu'un sérieux tour de vis sur les finances publiques paraît inévitable.

Les primes promises aux policiers pour leur mobilisation lors des Jeux olympiques et paralympiques, dont le montant précis n'est pas connu, n'ont pas encore été versées et, selon *Le Canard enchaîné*, ne devraient pas l'être avant décembre. Les syndicats, qui en avaient fait une condition pour obtenir l'adhésion de la troupe, s'impatientent d'autant plus que leurs responsables ont joué leur crédibilité auprès de leurs adhérents sur cette question. Sitôt rendue officielle la nomination de M. Retailleau, Alliance a érigé en «*priorité absolue* (...) *la sécurité et un choc d'autorité*», en martelant que «*le premier enjeu crucial est celui du budget 2025* (...) *afin de tenir tous les engagements pris par le gouvernement précédent*».

Vétusté de certains locaux

D'ores et déjà, le renouvellement des parcs automobile et immobilier n'est plus d'actualité et la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, dotée de 15 milliards d'euros sur cinq ans, pourrait être momentanément gelée après une première phase d'exécution budgétaire, en 2023, déjà jugée décevante par la Cour des comptes. Comment assurer, notamment, l'indispensable rénovation de dizaines de commissariats et de casernes de gendarmerie à bout de souffle?

Dans un rapport rendu public en juillet, la commission des finances du Sénat faisait état du montant de la «*dette grise*» qui plombe le parc immobilier des seuls gendarmes: pas moins de 2,2 milliards d'euros, nécessaires pour faire face aux futurs coûts de mise aux normes, d'entretien ou de remplacement rendus indispensables par la vétusté de certains locaux.

Pour temporiser et ne pas s'aliéner d'emblée de tout-puissants syndicats de policiers, M. Retailleau n'aura d'autre choix que de leur donner des gages. Faute de pouvoir offrir des moyens, il sera tenté de le faire par la fermeté du discours. Avec un risque: se laisser enfermer dans une surenchère sécuritaire qui ne suffira pas pour autant à convaincre. ■

ANTOINE ALBERTINI

Darmanin, quatre ans à Beauvau et un bilan très politique

L'ex-ministre de l'intérieur, qui a su se faire apprécier de la base policière en obtenant des budgets, reste associé à la loi « immigration »



Gérald Darmanin, lors de la passation des pouvoirs Place Beauvau, à Paris, le 23 septembre. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

RÉCIT

Avec quatre ans, deux mois et quinze jours passés Place Beauvau, Gérald Darmanin ne battra pas le record établi par Roger Frey, ministre de l'intérieur de mai 1961 à avril 1967, mais il aura fait preuve d'une longévité sans pareille depuis un demi-siècle. Une prouesse, pour le transfuge des Républicains nommé en juillet 2020 à la tête du *« ministère le plus usant »*, selon lui.

Un long passage, marqué par des polémiques et des coups de menton, et commencé quelques mois après sa nomination par le Beauvau de la sécurité, grand-messe qui lui a permis de conquérir les syndicats, cogestionnaires de la police et responsables de la chute de son prédécesseur, Christophe Castaner, quelques semaines après sa sortie sur les *« violences policières »*, en juillet 2020.

Gérald Darmanin a retenu la leçon : ne pas mécontenter les organisations professionnelles au-delà du raisonnable. Il fera bien davantage. Alors que chaque ministre est exhorté à serrer la ceinture, sa loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, qui entrera en vigueur début 2023, prévoit une confortable enveloppe de 15 milliards d'euros sur cinq ans pour moderniser l'institution. Cette enveloppe a été validée au plus haut sommet de l'Etat par un président de la République qui se sait peu aimé de la troupe, mais en a besoin : à l'Elysée, on a conservé la mémoire du 1er décembre 2018, au plus fort de la crise des « gilets jaunes », lorsque pendant une poignée de minutes, on a cru les manifestants capables de forcer les grilles du Château.

Pour son hyperactivité et son goût pour les formules chocs, on le compare à Nicolas Sarkozy, son mentor d'autrefois. Lui se voit plutôt en Pierre Joxe (à l'intérieur de 1984 à 1986 puis de 1988 à 1991), le *« dernier grand réformateur de la police »*, assure-t-il. Son vaste programme de réorganisation de l'institution, élaboré au lendemain du Beauvau de la sécurité, voit le jour le 1er janvier 2024, après une gestation éprouvante qui pousse, fait inédit, la discrète police judiciaire à s'y opposer farouchement.

GÉRALD DARMANIN A RETENU LA LEÇON DE L'ÉCHEC DE SON PRÉDÉCESSEUR : NE PAS MÉCONTENTER LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AU-DELÀ DU RAISONNABLE

Gérald Darmanin joue le chef engagé, franc du collier, n'omettant jamais de rappeler ses origines modestes. Lorsqu'il reçoit les syndicalistes sous les ors du ministère, l'ambiance est décontractée, steak frites et bras de chemise, chariot de digestifs à la fin du repas. Il pousse les portes des vestiaires et des salles de repos de centaines de commissariats et de brigades de gendarmerie, visités à raison de deux à trois déplacements par semaine. En un temps record, il adopte les acronymes maison, ne s'exprime plus que dans un sabir de sigles.

« Rien d'autre qu'un tremplin »

Avec ce ministre, le gardien de la paix exulte, certains commissaires font la moue. Le calcul est vite fait : les premiers représentent plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires – et d'électeurs –, syndiqués à plus de 80 % ; les seconds sont une caste cultivant l'entre-soi, manœuvrable à coups de promotions. Le ministre ne perd jamais de vue son calendrier politique personnel. Sitôt l'annonce de la dissolution de l'Assemblée, le 9 juin, n'a-t-il pas filé dans sa circonscription de Tourcoing (Nord) pour, dit-il à ses proches, *« battre les fachos »* ? S'il continue à préparer les Jeux olympiques en visioconférence ou lors de réunions à Paris, il retrouve l'ambiance des campagnes électorales, et le ministère tourne sans lui.

Le 13 juin, il sèche même la grand-messe organisée pour les 50 ans du GIGN, l'unité d'élite de la gendarmerie. Impensable en temps normal pour un ministre qui aura accompli près de 700 déplacements pendant son passage à Beauvau, son absence a fait tousser dans les rangs. *« Il est déjà dans la préparation de 2027. Pour lui, le ministère n'est rien d'autre qu'un tremplin »*, avançait un responsable syndical en mars.

Pendant les émeutes de l'été 2023, à la suite de la mort de Nahel à Nanterre, il endosse le costume du chef de guerre, déplace les unités de CRS sur une carte, décide souverainement de l'envoi de renforts. Son cabinet exhorte les responsables de la police à se montrer sur le terrain, à se rendre visible *« sur BFM-TV »*. L'ordre est rétabli en quelques jours. Le narratif ministériel évoque un succès, sans parvenir à faire oublier des accusations de bavures policières que la justice examine toujours.

Cette hyperactivité et son omniprésence médiatique effacent de véritables échecs, chassés par une nouvelle annonce, un nouveau coup médiatique. Conscient de l'essor de la cybercriminalité, il veut créer une force opérationnelle nationale qui unifierait tous les services spécialisés, mais le projet est torpillé par la guerre des polices. Douze mesures de sa loi « sécurité globale », adoptée en avril 2021, comme la disposition visant à pénaliser la diffusion de certaines images de membres des forces de l'ordre, sont censurées par le Conseil constitutionnel.

APRÈS AVOIR CÉDÉ AUX SÉNATEURS LES RÉPUBLICAINS, LES MARQUEURS DE L'EXTRÊME DROITE S'INVITENT DANS SA LOI « IMMIGRATION »

La finale de la Ligue des champions au Stade de France, le 28 mai 2022, est un fiasco, avec des centaines de supporteurs britanniques et espagnols agressés et dépouillés par des délinquants, d'autres nassés et aspergés de gaz lacrymogène par la police. Le ministre allume un contre-feu qui est aussi une contre-vérité en mettant en cause la vente clandestine de milliers de faux billets qui ne sera jamais démontrée.

Tout paraît glisser sur le « ministre Teflon », régulièrement taclé pour ses déclarations à l'emporte-pièce et sa politique ultrasécuritaire. Même ses mises en cause par la justice. En février, la Cour de cassation rejette le pourvoi formé par Sophie Patterson-Spatz, 52 ans, qui accuse le ministre de viol depuis 2017, pour des faits remontant à 2009. Le non-lieu déjà prononcé devient définitif.

Opérations coup de poing

A Beauvau, son équipe lui est entièrement dévouée. *« Le cabinet déblaie tout, il n'a plus qu'à prendre la décision »*, décrypte un proche. A la manœuvre, Alexandre Brugère, qu'il nomme préfet à 35 ans en septembre 2022, non sans provoquer quelques remous dans la préfectorale, joue le rôle de vigie, assure le lien avec les syndicats, représente le ministre, va parfois jusqu'à copier son style impliqué.

Nouvelle-Calédonie, sécurité, coopération internationale : le ministre veut jouer toutes les balles, transformer chaque sujet en tribune. En juillet 2020, il se rend à Calais (Pas-de-Calais), où il se félicite d'avoir, dès le lendemain de sa prise de fonctions, demandé l'évacuation d'un campement de migrants, affichant la fermeté qu'il entend imprimer. C'est dans la même optique qu'il provoque un an plus tard une brouille diplomatique avec les pays du Maghreb qui ne coopèrent pas en matière d'éloignements ; ou encore qu'il promet, début 2023, une opération coup de poing contre l'immigration illégale à Mayotte.

Son opération « Wuambushu » devait y rétablir l'ordre dans une île minée par la criminalité. Mais M. Darmanin quitte son ministère sans que son passage ait permis une amélioration notable de la situation, ni une diminution des traversées de la Manche à partir des plages du nord de la France, pas davantage qu'une plus grande exécution des obligations de quitter le territoire français.

Son action aura, en revanche, mis l'administration sous pression pour cibler l'expulsion des étrangers radicalisés ou délinquants. Dès septembre 2020, il somme les préfets de privilégier le placement en rétention et l'éloignement de ces profils « TOP » (pour « trouble à l'ordre public »), et chaque fait divers, chaque attaque terroriste (assassinat de Samuel Paty, attaque dans la basilique Notre-Dame de Nice, attentat d'Arras…) lui fournit l'occasion de monter en tension sur le sujet. Le ministre n'hésite pas à détailler sur Twitter les cas de délinquants expulsés ou encore à s'affranchir de la Convention européenne des droits de l'homme. *« J'assume »*, répète-t-il.

Mais quelle trace laisse-t-il dans les mémoires sans une loi à son nom ? En juillet 2022, M. Macron est fraîchement réélu quand M. Darmanin annonce un texte sur l'immigration, alors même que la majorité présidentielle s'est déchirée en 2018 autour de la loi « asile et immigration », ou loi Collomb. L'entreprise législative va s'étaler sur dix-huit mois et fracturer – encore – le camp présidentiel. Sommé par Matignon d'équilibrer une copie annoncée comme purement répressive, M. Darmanin trouve une *« jambe gauche »* à son texte en permettant la simplification des régularisations de travailleurs sans papiers dans les métiers en tension.

Mais l'adoption chaotique de la réforme des retraites dans un contexte de majorité relative contrarie son ambition. Les débats sont repoussés, ajournés, suspendus… tandis que le ministre cherche sans pudeur l'appui de la droite. Au Sénat, il cède aux desiderata des Républicains. Suppression du droit du sol et de l'aide médicale d'Etat ou instauration d'une préférence nationale dans l'accès aux prestations sociales, les marqueurs de l'extrême droite s'invitent dans le texte. Il est promulgué dans sa version la plus dure – avec les voix du Rassemblement national (RN) –, et l'exécutif renvoie au Conseil constitutionnel la responsabilité de purger la copie. *« Il a fait des concessions problématiques, et en montrant que la Constitution empêche d'adopter ces mesures, il a fait grimper le RN »*, juge un préfet.

« Son bilan est consternant. Il a déroulé le tapis rouge à toutes les dérives », enfonce Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, qui reproche aussi au ministre de ne pas avoir défendu sa politique de répartition des migrants sur le territoire, au moment où l'extrême droite pilotait des mouvements de contestation contre leur accueil à Callac (Côtes-d'Armor) ou ailleurs. Pendant ce temps-là, après les années Covid, l'immigration légale a retrouvé sa tendance à la hausse, tirée par la demande d'asile, la venue des étudiants étrangers et les besoins croissants de l'économie en main-d'œuvre.

Nombre inédit d'expulsions

En matière de terrorisme, Gérald Darmanin a essuyé une séquence difficile dès son entrée en fonction. La France est frappée trois fois coup sur coup. D'abord par un demandeur d'asile pakistanais qui attaque des résidents à l'ex-adresse de *Charlie Hebdo*. Puis par un jeune djihadiste russe d'origine tchétchène qui décapite un professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet. Enfin, lorsqu'un Tunisien sans papiers assassine trois fidèles dans la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption de Nice.

C'est durant cette séquence qu'Emmanuel Macron prononce un important discours, le 2 octobre 2020, aux Mureaux (Yvelines), appelant à lutter contre le *« séparatisme islamiste »*. Porté par M. Darmanin et sa ministre déléguée Marlène Schiappa, un projet de loi détaille un catalogue de mesures destinées à surveiller et à réprimer l'écosystème islamiste dans lequel s'épanouirait l'idéologie djihadiste. Le texte est adopté le 24 août 2021 sous le nom de « loi confortant le respect des principes républicains ».

Sa mise en application et un recours intensif à l'arsenal existant aboutissent à un nombre inédit d'expulsions d'imams étrangers et de fermetures de mosquées. Très contesté, le contrat d'engagement républicain, qui oblige les associations désirant recevoir des subventions publiques à signer un texte les engageant, a été utilisé contre des associations écologistes. Jamais un ministre de l'intérieur sous la Ve République n'a prononcé autant de dissolutions de groupes et d'associations islamistes, d'ultradroite ou d'ultragauche que lui. Une manifestation du raidissement du pouvoir macronien.

SON HYPERACTIVITÉ ET SON OMNIPRÉSENCE MÉDIATIQUE EFFACENT DE VÉRITABLES ÉCHECS, CHASSÉS PAR DES ANNONCES

La menace djihadiste a diminué après l'automne 2020, notamment grâce à l'action de la direction générale de la sécurité intérieure. Une nouvelle loi du 30 juillet 2021 a été adoptée afin de pérenniser des mesures de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme de 2017. Deux attentats sont venus troubler l'accalmie en cours. Le 13 octobre 2023, un jeune djihadiste russe d'origine ingouche a tué son ancien professeur de français, Dominique Bernard, à Arras.

Le 21 mars 2022, la mort après une agression en détention du détenu corse Yvan Colonna, jugé coupable de l'assassinat du préfet Erignac en 1998, avait entraîné une vague de manifestations violentes en Corse contre l'Etat français – accusé de complicité –, quelques semaines seulement avant l'élection présidentielle, contraignant le ministre à engager des discussions sur un projet d'autonomie de l'île. Ce processus a abouti à un accord de principe, le 12 mars 2024. Entériné par l'Assemblée territoriale corse, il doit faire l'objet d'une traduction législative et d'un projet de révision constitutionnelle que la dissolution de l'Assemblée nationale a mis entre parenthèses.

Depuis un an, Gérald Darmanin ne faisait plus grand mystère de son prochain objectif : décrocher le ministère des affaires étrangères et doubler son ancrage territorial par une stature internationale. S'il a reçu le soutien de M. Macron, il n'a pas convaincu Michel Barnier. *« Je ne cherche pas à durer »*, confiait-il au lendemain des émeutes de l'été 2023. *Soit j'ai un coup à jouer dans quelques années, soit je ferai autre chose. »* L'horizon de ces « quelques années » est fixé à 2027. ■

ANTOINE ALBERTINI, CHRISTOPHE AYAD ET JULIA PASCUAL

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

NOUVEAU GOUVERNEMENT

La Martinique panse ses plaies, après les émeutes

Des violences ont touché plusieurs communes de l'île, dans un contexte de mobilisation contre la vie chère

FORT-DE-FRANCE - *correspondant*

Un camion-grue soulève une carcasse de voiture calcinée à l'entrée d'un rond-point de l'avenue Maurice-Bishop, artère de Fort-de-France qui traverse le quartier populaire de Sainte-Thérèse. Une fois la Peugeot quasiment méconnaissable enlevée de la chaussée, il ne restera plus qu'à nettoyer les débris carbonisés qui jonchent encore l'asphalte, et l'intersection sera de nouveau praticable.

Après le début des opérations de nettoyage à Sainte-Thérèse, lundi 23 septembre, de nombreux stigmates témoignaient encore des violences urbaines qui, durant plusieurs nuits, ont semé la désolation dans ce secteur sensible du chef-lieu de la Martinique et dans quelques quartiers voisins, en marge d'un mouvement de protestation contre la vie chère.

Pour les riverains éprouvés, l'heure est au soulagement. *« Ça fait du bien. On reprend espoir »*, se réjouit Jessica, 21 ans, en raccompagnant son frère collégien après la fin des cours. Depuis une semaine, cette habitante du quartier voisin de Dillon est contrainte de marcher sur cette longue avenue pour se rendre sur son lieu de travail. En raison des barrages mis en place par les émeutiers, les transports en commun sont à l'arrêt sur cet axe crucial qui mène vers l'autoroute et à l'aéroport. *« Je comprends la colère, mais il y a une autre façon de s'exprimer »*, fait valoir la jeune femme.

Dans la journée de lundi, sur cette avenue, *« une bonne dizaine de véhicules incendiés ont été retirés »*, déclare Didier Laguerre, maire de Fort-de-France (Parti progressiste martiniquais). Les services techniques de la municipalité et de plusieurs autres collectivités ont également retiré *« des mâts d'éclairage et de feux de signalisation »* disposés en travers de la chaussée, ajoute l'édile. Potentiellement source de nouvelles tensions, l'opération s'est finalement déroulée dans le calme, grâce à une *« médiation »* de la mairie auprès des habitants du quartier et de *« l'ensemble des acteurs »*, poursuit M. Laguerre.

> INSTAURÉ LE 18 SEPTEMBRE, LE COUVRE-FEU A ÉTÉ PROLONGÉ JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE, AVEC UN HORAIRE ET UN ZONAGE LÉGÈREMENT MODIFIÉS

Les premières émeutes avaient éclaté à Sainte-Thérèse au lendemain du lancement d'un mouvement de protestation contre la vie chère en Martinique, à l'initiative du Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes (RPPRAC). Ce collectif, très actif sur les réseaux sociaux, avait appelé à manifester devant des centres commerciaux dès le 1er septembre. Puis, après une période d'accalmie, les violences ont repris dans la soirée du 12 septembre et se sont aggravées les nuits suivantes, en s'étendant à plusieurs autres communes de l'île de 350 000 habitants. Une quarantaine de commerces ont subi des tentatives de pillage et autant de véhicules ont été incendiés, selon la préfecture.



Des voitures calcinées à la suite des violences qui ont touché Fort-de-France, lundi 23 septembre. ED JONES/AFP

Renforts de gendarmerie

Après plusieurs nuits émaillées d'affrontements entre émeutiers et forces de l'ordre, le préfet de la Martinique, Jean-Christophe Bouvier, annonçait, le 18 septembre, l'instauration d'un couvre-feu entre 21 heures et 5 heures dans les quartiers de Sainte-Thérèse, de Dillon et dans plusieurs autres zones d'activités de Fort-de-France et du Lamentin touchées par ces violences.

Ce couvre-feu a été prolongé jusqu'au jeudi 26 septembre, avec un horaire et un zonage légèrement modifiés, entre 21 h 30 et 5 heures, a annoncé la préfecture de la Martinique, lundi. Par un autre arrêté préfectoral également signé lundi, le représentant de l'Etat a aussi interdit l'achat et la vente aux particuliers de carburants et de produits chimiques corrosifs *« dans tout récipient transportable »*, ainsi que d'articles pyrotechniques et de produits explosifs, pour une semaine, jusqu'au lundi 30 septembre à 18 heures, à Fort-de-France et dans les communes du Lamentin et de Schoelcher.

« Les forces de sécurité seront fortement mobilisées afin de garantir la sécurité des personnes et des biens », précise le préfet, dans un communiqué. Les interdictions de manifester, mises en place vendredi soir jusqu'à lundi matin dans le chef-lieu et dans trois autres communes, n'ont pas été reconduites. *« Le week-end a été calme sur toute la Martinique »*, se félicite la préfecture.

Outre ces restrictions, il a été fait appel à des renforts. Un premier escadron de gendarmerie, soit une centaine de militaires, est déjà arrivé sur place. Un deuxième escadron devrait être envoyé de Guyane, selon une source proche de l'état-major de la gendarmerie, qui juge cette mesure inappropriée, car elle revient à déshabiller un territoire qui est déjà en sous-effectif et sur lequel l'Etat est en difficulté sur le plan sécuritaire.

« Champ de guerre »

L'arrivée, samedi, de la 8e compagnie républicaine de sécurité (CRS 8) a également suscité de nombreuses critiques. C'est la première fois depuis six décennies qu'une unité de CRS est déployée sur l'île. Les élus martiniquais avaient obtenu leur départ après les émeutes meurtrières de décembre 1959 à Fort-de-France. Dans un communiqué, la députée socialiste de la 3e circonscription de la Martinique, Béatrice Bellay, a fait part, dimanche, de sa *« profonde stupéfaction »* après l'annonce d'une mesure qui, au lieu de *« répondre aux enjeux de la situation »*, ne ferait qu'*« aggraver les tensions et détourner l'attention des revendications légitimes »* exprimées par la population, à savoir le coût de la vie. La décision du gouvernement de renvoyer *« ce corps répressif »* en Martinique *« constitue une véritable provocation »*, a renchéri le conseiller territorial indépendantiste Francis Carole.

> C'EST LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SIX DÉCENNIES QU'UNE UNITÉ DE CRS EST DÉPLOYÉE SUR L'ÎLE

Mais ces positions sont loin de faire l'unanimité. *« S'il faut passer par la CRS 8 pour rétablir l'ordre à Sainte-Thérèse, je ne vais pas m'y opposer »*, rétorque Rosette Jean-Louis, la présidente du conseil citoyen du quartier, qui dénonce les *« postures »* des élus alors que pendant une semaine, le secteur ressemblait à *« un champ de guerre »*.

La mobilisation contre la vie chère, quant à elle, se poursuit. Mardi matin, une opération escargot lancée par une organisation de transporteurs devait paralyser, dès l'aube, toute l'agglomération de Fort-de-France. Des préavis de grève ont été déposés par des syndicats en solidarité avec les militants du RPPRAC. *« Le mouvement syndical s'est réveillé »*, se félicite Aude Goussard, la secrétaire du collectif contre la vie chère. *« Le mot d'ordre reste le même : on maintient la pression et la mobilisation pacifiques autour des hypermarchés*, poursuit la militante. *Il faut que le préfet comprenne que c'est toute la Martinique qui est prête à mener ce combat. »* ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

Avec François-Noël Buffet, Matignon reprend la main sur l'outre-mer

Des dossiers complexes attendent le nouveau ministre, jusqu'ici sénateur LR du Rhône, avocat et spécialiste des questions d'immigration

PROFIL

Le message est clair : les outre-mer seront servis par un ministre de plein exercice, François-Noël Buffet, et celui-ci est rattaché au premier ministre, Michel Barnier, une première. Le gouvernement affiche une rupture sur un dossier largement délégué depuis 2022 par le président de la République, Emmanuel Macron, au ministère de l'intérieur de Gérald Darmanin, qui en avait la tutelle. Autre marque d'attention aux ultramarins, la nomination du sénateur centriste de Mayotte, Thani Mohamed Soilihi, au poste de secrétaire d'Etat à la francophonie.

C'est donc un conservateur de 61 ans, avocat au barreau de Lyon et spécialiste des questions d'immigration, qui prend ses fonctions. François-Noël Buffet était sénateur Les Républicains (LR) du Rhône depuis 2004. Et, dans ce cadre, il n'a pas ménagé ses critiques contre l'exécutif.

Proche de François Fillon lors de la campagne de 2016, membre de la commission d'enquête consécutive à l'affaire Benalla à l'Elysée de 2018 à 2023, outré par l'attitude de M. Darmanin en 2022 dans l'affaire des supporters britanniques bloqués au Stade de France, le sénateur s'est aussi et surtout, comme président de la commission des lois depuis 2020, très investi sur la Nouvelle-Calédonie.

« Homme de dialogue »

Co-auteur de plusieurs rapports sur les territoires ultramarins, M. Buffet a en effet copiloté en 2022 la mission d'information sur l'avenir institutionnel du territoire, avec son collègue des Républicains Philippe Bas, le socialiste Jean-Pierre Sueur, et le centriste Hervé Marseille. Sur ce dossier, au sujet duquel la commission des lois du Sénat s'est imposée comme le lieu de l'expertise et du compromis, l'Elysée aurait mieux fait de suivre les préconisations parlementaires, ont souligné à l'unisson ces quatre sénateurs.

« Je regrette qu'au plus haut niveau on n'ait pas lu nos rapports car nous disions clairement que vouloir voter à toute force la loi sur le corps électoral était une erreur », explique ainsi Jean-Pierre Sueur. *« François-Noël Buffet est incontestablement un homme de dialogue, et j'ai pu constater son pragmatisme dans d'autres circonstances »*, ajoute l'ancien sénateur du Loiret, en référence à l'alliance que LR avait passée avec Gérard Collomb, alors maire macroniste de Lyon, en 2020, afin de barrer la route aux écologistes pour l'élection métropolitaine. *« Ses qualités seront précieuses, et je lui souhaite bon courage car il va occuper un des postes les plus difficiles. »*

> AUTRE MARQUE D'ATTENTION AUX ULTRAMARINS, LE SÉNATEUR CENTRISTE DE MAYOTTE THANI MOHAMED SOILIHI DEVIENT SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA FRANCOPHONIE

La gauche lui reproche toutefois ses positions sur la loi « immigration », qu'il a votée en accord avec la ligne dure de Bruno Retailleau, alors chef de file des sénateurs LR et désormais ministre de l'intérieur. Au sein de l'UMP, M. Buffet avait été nommé en 2014 secrétaire national chargé de l'immigration. Favorable à une restriction du droit du sol à Mayotte, il devrait satisfaire les élus du territoire. Mais le sujet de l'immigration, qui devient également de plus en plus sensible à La Réunion ou en Guyane, ne sera pas le plus aisé à traiter en l'absence de majorité parlementaire.

L'urgence calédonienne, le retour des protestations contre la vie chère aux Antilles, la situation toujours très fragile de Mayotte figurent parmi les dossiers les plus complexes. Des arbitrages sont par ailleurs attendus sur des réformes très débattues comme la refonte promise de l'octroi de mer, cette taxe sur les produits importés qui finance à hauteur de 30 % les collectivités locales, mais est accusée de nourrir l'inflation. Il faudra aussi sortir de l'ornière les promesses d'Emmanuel Macron sur l'évolution statutaire des départements qui recherchent plus d'autonomie, Martinique et Guyane. *« Chacun sait qu'existent des situations de tension. Je les connais »*, a déclaré le ministre, lundi 23 septembre, lors de sa prise de fonction. Ajoutant en référence à la coutume kanak : *« Je me présente avec respect et humilité. »*

Michel Barnier a un atout sur les dossiers outre-mer, souligne le sénateur LR Philippe Bas, *« celui de ne pas avoir de passif »*. Le préfet Michel Cadot, qui a rejoint le cabinet de Matignon, a effectué un passage en Martinique. Le conseiller outre-mer, le préfet Frédéric Joram, un spécialiste d'histoire militaire qui a effectué une large part de sa carrière au ministère de l'intérieur, était déjà membre du cabinet d'Elisabeth Borne comme conseiller technique, et il est resté chargé de ces dossiers pour son successeur, Gabriel Attal. Un gage de continuité utile, ou le risque d'une absence de nouvelle vision, selon les points de vue.

Si le message du gouvernement sur l'importance des outre-mer paraît clair, il est contredit par la baisse attendue de son budget : le ministère de la Rue Oudinot (qui couvre à peine 10 % des dépenses totales de l'Etat pour ces territoires) doit voir ses crédits de paiement amputés d'environ 250 millions d'euros, près de 9 % de moins, à 2,55 milliards d'euros. ■

NATHALIE GUIBERT

Le Sénat, place forte du gouvernement Barnier

L'exécutif peut s'appuyer sur une majorité absolue au Palais du Luxembourg, qui faisait pourtant figure de contre-pouvoir

Sous la Vᵉ République, pas plus d'une cinquantaine de ministres étaient sénateurs lorsqu'ils ont été nommés au gouvernement. Alors neuf nominations (sur trente-neuf) d'un coup, ça se voit. Au total, près d'un quart de la nouvelle équipe autour de Michel Barnier est rattaché au Sénat : du jamais-vu, et de loin. Mais l'inédit statistique n'est qu'un indice de l'inédit politique : si le gouvernement Barnier est minoritaire à l'Assemblée nationale, c'est au Sénat qu'il trouve une majorité absolue avec 229 voix de la droite et du centre sur 348.

Une situation nouvelle pour l'exécutif, alors que, lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron de 2017 à 2022, le Sénat faisait figure de principal contre-pouvoir face au chef de l'Etat. Pour la majorité sénatoriale, l'alliance entre le camp présidentiel et Les Républicains (LR) acte le passage de l'opposition à un soutien affiché à l'exécutif mi-droite, mi-macroniste de M. Barnier. Une première depuis 2011, qui se traduit par la présence au gouvernement de personnalités éminentes du Palais du Luxembourg telles que Bruno Retailleau, le chef de file des 131 sénateurs LR, tout juste nommé au ministère de l'intérieur. Autres cadres du Sénat promus dans l'équipe Barnier : le président de la commission des lois, François-Noël Buffet, (LR, Rhône), nommé aux outre-mer, et la vice-présidente du Sénat, Sophie Primas (LR, Yvelines), au commerce, proche de Gérard Larcher.

Agnès Canayer (LR, Seine-Maritime), qui hérite du portefeuille de la famille, fut adjointe au maire d'Edouard Philippe, au Havre. Marie-Claire Carrère-Gée (LR, Paris), qui a dirigé la campagne de M. Barnier lors de la primaire LR en 2021, doit coordonner le gouvernement. Laurence Garnier (LR, Loire-Atlantique), à la consommation, était poussée par Bruno Retailleau. Parmi toutes ces nuances de la droite sénatoriale, figure une centriste : la sénatrice d'Ille-et-Vilaine Françoise Gatel (UDI), nommée à la ruralité. Le sénateur macroniste de Mayotte Thani Mohamed Soilihi, a été choisi pour la francophonie. Quant à la sénatrice de Gironde, Nathalie Delattre, l'élue du Parti radical s'installe au ministère des relations avec le Parlement, malgré son faible réseau parmi les députés.

DERRIÈRE L'ENTRÉE MASSIVE DES SÉNATEURS DANS LE GOUVERNEMENT, CERTAINS IMAGINENT SANS PEINE LA MAIN DU PRÉSIDENT LR DU SÉNAT, GÉRARD LARCHER

Derrière l'entrée massive des sénateurs dans l'exécutif, certains imaginent sans peine la main du président LR du Sénat. *« Gérard Larcher a été le faiseur de rois*, estime le chef de file des sénateurs PS, Patrick Kanner. *Je n'imagine pas un seul instant qu'il n'ait pas eu son mot à dire sur qui est entré dans le gouvernement. Il avait envie que le Sénat soit reconnu. »*

Régulièrement cité parmi les potentiels premiers ministrables d'Emmanuel Macron, le deuxième personnage de l'Etat pousse, depuis plusieurs mois, pour que sa famille politique impose à Matignon un premier ministre et une politique de droite. Le refus du président de la République, fin août, de nommer la candidate du Nouveau Front populaire à Matignon, Lucie Castets, lui a offert l'ultime occasion de convaincre les siens d'une alliance.

Compromis

« Jusque-là, dans le bras de fer entre Larcher et Macron, c'est le président de la République qui gagnait. Mais ça a changé avec la dissolution », interprète le vice-président communiste du Sénat, Pierre Ouzoulias. Plusieurs sénateurs de droite étaient déjà annoncés dans le gouvernement Attal en janvier, sans que cela ne se confirme.

Mais le rapprochement entre les macronistes et le Sénat – où ils sont extrêmement minoritaires – ne date pas de cette année. Il a commencé en 2022, quand les premiers ont perdu leur majorité à l'Assemblée. Pour tenter de légiférer leurs textes, les gouvernements Borne puis Attal ont privilégié davantage de compromis avec la majorité sénatoriale en séance ou en commission mixte paritaire (CMP). *« S'il n'y avait pas eu le Sénat, il n'y aurait pas eu de réforme des retraites, pareil pour l'immigration et le budget de l'année dernière »*, défend le président du groupe centriste, Hervé Marseille. Aux yeux de l'ex-garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas, *« le Sénat n'a jamais été aussi influent. La loi s'écrit au Sénat, elle ne s'écrit pas à l'Assemblée »*.

A l'exception du budget, le gouvernement peut choisir de commencer la navette parlementaire de ses textes au Sénat (une obligation pour ceux traitant des collectivités). A ce titre, la loi « immigration » de 2023 est *« un modèle »* : l'examen du texte a été lancé au Sénat avant de virer à l'accident industriel à l'Assemblée. Affaiblis par la motion de rejet préalable votée par les députés, les macronistes ont accepté la version du texte durcie par les sénateurs en CMP, l'organe composé de sept députés et sept sénateurs qui constitue une étape-clé pour les compromis élaborés entre les deux chambres. La loi a fini par être votée au Palais-Bourbon grâce aux voix de l'extrême droite. Ce schéma pourrait être appelé à se reproduire car les soutiens de M. Barnier devraient être majoritaires en CMP.

« En CMP, le Sénat arrivait avec son texte modifié et le gouvernement faisait alors des concessions. Mais là, aujourd'hui, c'est l'inverse qui risque de se produire, souligne Thomas Ehrhard, maître de conférences en science politique à l'université Paris-II Panthéon-Assas. *La CMP va être le lieu où le gouvernement va réussir à imposer peu ou prou sa majorité et donc son texte grâce à l'appui du Sénat. C'est une situation nouvelle : normalement, le texte du gouvernement est le texte voté en séance publique à l'Assemblée. »*

Alors qu'il risque la censure à chaque instant à l'Assemblée nationale, il est plus commode pour le gouvernement Barnier d'avoir le Sénat comme partenaire privilégié : il n'est pas responsable devant les sénateurs, qui ne peuvent renverser le gouvernement. Une stabilité en trompe-l'œil puisque l'Assemblée garde le dernier mot. Donner l'impression d'outrepasser la chambre élue au suffrage universel direct rajouterait au procès déjà instruit en déni de démocratie contre l'exécutif. ■

MARIAMA DARAME ET RACHEL GARRAT-VALCARCEL

Face à la nouvelle ministre du travail, des syndicats bienveillants mais prudents

Astrid Panosyan-Bouvet a manifesté le désir « d'incarner un changement de méthode » à l'égard des corps intermédiaires, lundi

Au sein d'un gouvernement penchant clairement à droite, elle fait partie des rares personnalités affichant une sensibilité sociale-démocrate. Ex-membre du Parti socialiste et macroniste de la première heure, la nouvelle ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, a cherché à imprimer – prudemment – sa marque, lundi 23 septembre, dès la cérémonie de passation des pouvoirs avec sa prédécesseure Catherine Vautrin, devenue ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation.

Pour exprimer sa singularité tout en veillant à ne froisser personne, l'ancienne députée de Paris a d'abord salué le caractère *« indispensable »* des *« efforts »* consentis depuis *« sept ans »* pour parvenir au plein-emploi. Cette *« bataille »* va continuer, a indiqué Mᵐᵉ Panosyan-Bouvet, mais elle *« ne doit pas être la seule priorité »*, car ce serait méconnaître la *« réalité individuelle et subjective »* du travail, selon la ministre.

De telles déclarations confirment le positionnement qui était déjà le sien lorsqu'elle siégeait sur les bancs de l'Assemblée nationale, de juin 2022 jusqu'à aujourd'hui : voulant accorder davantage d'attention au quotidien des salariés quand ils sont à leur poste, elle pense que les chiffres du chômage, même en amélioration, ne suffisent pas pour combattre l'extrême droite. *« Le travail, c'est un lieu de construction de l'estime de soi et du lien social. C'est le moyen d'une vie digne et décente »*, a-t-elle souligné.

« Relations constructives »

Mᵐᵉ Panosyan-Bouvet s'est également distinguée en manifestant le désir *« d'incarner un changement de méthode »* à l'égard des corps intermédiaires, malmenés depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017. *« Je crois en la démocratie sociale et en la légitimité de la société civile et des partenaires sociaux »*, a-t-elle assuré. Et d'ajouter : *« Les liens se sont parfois distendus ces dernières années. Je m'emploierai à les restaurer et à les consolider. »* Pour elle, *« le compromis n'est pas la compromission »*. Une petite phrase quasiment identique à celle que Laurent Berger, ex-secrétaire général de la CFDT, a prononcée dans un entretien à l'hebdomadaire *Le 1*, daté du 4 septembre. La ministre du travail manie ainsi une phraséologie susceptible de sonner agréablement aux oreilles des leaders syndicaux, en particulier ceux qui sont présentés comme « réformistes ».

Sans entrer dans les détails, Mᵐᵉ Panosyan-Bouvet a esquissé sa feuille de route pour les prochaines semaines. Premier objectif : le travail *« doit payer »*. *« Le smic peut être un salaire d'entrée dans la vie active mais ne doit pas être un salaire à vie »*, a-t-elle complété.

IL FAUT RENDRE LA RÉFORME DES RETRAITES « PEUT-ÊTRE PLUS SOUTENABLE POUR TOUS », A ESTIMÉ LA MINISTRE

Autre dossier brûlant : la réforme des retraites. Il faut la rendre *« peut-être plus soutenable pour tous »*, a estimé la ministre. Une approche très similaire à celle de Michel Barnier, le chef du gouvernement, qui, dimanche sur France 2, a dit vouloir *« prendre le temps d'améliorer »* le texte tout en *« préservant le cadre financier »*. Sans remettre en cause le recul à 64 ans de l'âge légal de départ, Mᵐᵉ Panosyan-Bouvet a fait entendre la spécificité de son discours. *« Travailler deux ans de plus dans un pays où, passé 55 ans, on a le sentiment qu'on n'a plus tout à fait sa place dans le monde du travail ou quand le métier qu'on exerce est pénible* – [car] *oui, il y a des métiers qui sont pénibles –, ça peut apparaître comme anxiogène »*, a-t-elle développé en utilisant une expression honnie du chef de l'Etat, celui-ci préférant parler d'*« usure professionnelle »*.

Plusieurs dirigeants syndicaux posent un regard bienveillant sur la prise de fonction de la nouvelle ministre. *« Nous avons eu des relations constructives avec elle, quand elle était députée*, confie Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT. *Elle animait à l'Assemblée nationale un groupe transpartisan de réflexion sur le travail. Sur ces enjeux, elle semble convaincue que l'on peut avancer dans le dialogue, ce qui constitue un point positif. »*

« C'est une grosse bosseuse, qui a le dialogue social chevillé au corps. Son arrivée constitue une bonne nouvelle », abonde Cyril Chabanier, le numéro un de la CFTC, rappelant que son organisation a *« échangé avec Mᵐᵉ Panosyan-Bouvet lorsqu'elle était parlementaire, notamment sur le dossier de la prévoyance pour tous les salariés »*.

D'autres responsables confédéraux s'abstiennent de porter une appréciation, à l'image de Frédéric Souillot, le numéro un de FO : *« Pas de réaction particulière par rapport à cette désignation »*, glisse-t-il, laconique. *« Je n'ai aucun a priori à son égard car je ne la connais pas et peu de membres de nos équipes ont eu des échanges avec elle »*, enchaîne François Hommeril. Le président de la CFE-CGC se borne à constater la présence d'*« un halo autour d'elle suggérant qu'elle est très attachée au dialogue avec les organisations de salariés et d'employeurs »*. *« J'attends le ou la ministre du travail qui dirait l'inverse »*, ironise-t-il.

Plus sérieusement, le patron de la centrale représentant les cadres explique que *« tout va dépendre de son mandat »*. Un avis partagé par l'ensemble de ses homologues. *« La question, désormais, est de savoir de quelle latitude elle disposera »*, considère ainsi M. Chabanier. *« Il faut qu'elle ait des marges de manœuvre »*, renchérit Mᵐᵉ Léon. C'est nécessaire *« pour imposer des priorités sociales »*, a lancé, dimanche sur BFM-TV, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT. *« Nous la jugerons sur son action*, prévient M. Souillot. *Notre organisation fait toujours très attention à la communication des ministres nommés qui ne se traduit pas toujours dans les faits. »* ■

BERTRAND BISSUEL ET THIBAUD MÉTAIS

Inconnue à l'Assemblée, Nathalie Delattre devient ministre des relations avec le Parlement

La sénatrice de Gironde, issue du Parti radical, aura la lourde tâche d'anticiper le risque de chute du gouvernement, dans un contexte parlementaire tendu

PROFIL

C'est l'un des signes distinctifs du gouvernement de Michel Barnier : une forte présence de parlementaires et une place notable accordée au Sénat. Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde, issue du Parti radical (soutien du président de la République), est la nouvelle ministre des relations avec le Parlement. Elle succède à la députée des Yvelines Marie Lebec (Renaissance). Cette proche du premier ministre sortant, Gabriel Attal, était alors la première femme sous la Vᵉ République à être nommée à cette fonction.

Agée de 55 ans, Nathalie Delattre siège au Sénat depuis 2017 au sein du groupe Rassemblement démocratique et social européen. Elle y a occupé d'importantes fonctions, de la vice-présidence du Palais du Luxembourg (2020-2023) à celle de la commission des lois. Mais, à l'Assemblée nationale, elle reste une inconnue, et nombreux sont ceux qui ont découvert son nom lors de sa nomination, samedi. Avant elle, seulement deux sénateurs en fonction avaient déjà été nommés à ce ministère : Roger Karoutchi (Les Républicains, LR), sénateur des Hauts-de-Seine, et Henri de Raincourt (LR), alors sénateur de l'Yonne, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Dans un contexte parlementaire tendu, avec une Assemblée nationale où le gouvernement Barnier ne dispose pas de majorité et fait face au risque de la censure de la gauche et de l'extrême droite, le choix d'une sénatrice issue d'un parti ultraminoritaire interroge. Car Nathalie Delattre aura la lourde charge de suivre au plus près les dossiers législatifs du gouvernement et fluidifier les relations entre une Assemblée nationale éruptive et l'exécutif.

« Quelqu'un d'extérieur »

« Les us et coutumes du Sénat ne sont pas les us et coutumes de l'Assemblée. Et l'enjeu tactique et politique de Barnier se trouve d'abord à l'Assemblée », souligne Jean-Jacques Urvoas, ancien garde des sceaux de François Hollande. L'ex-député socialiste du Finistère estime que cette nomination peut être comprise de deux manières : soit le choix d'un premier ministre qui envisage de faire passer le moins de textes possible à l'Assemblée, ou, au contraire, la prise en charge des affaires parlementaires par Matignon.

Le fait d'être peu identifiée dans le paysage politique permet à la nouvelle ministre des relations au Parlement d'éviter de cristalliser d'emblée les critiques des oppositions. « [Ma nomination], *c'est le fruit du travail et de l'envie de ne pas avoir quelqu'un de l'Assemblée nationale, quelqu'un d'extérieur qui pourra plus facilement aller chercher les compromis »*, a-t-elle justifié dimanche, sur France 3 Aquitaine.

Dans la dernière ligne droite de la composition chaotique du gouvernement Barnier, le ministère des relations avec le Parlement a été l'un des points bloquants dans la répartition des portefeuilles entre les différents partis amenés à composer le socle parlementaire de l'exécutif. Ces derniers jours, plusieurs noms ont circulé, dont celui du député de l'Indre Nicolas Forissier (LR), l'ex-ministre et sénateur de l'Yonne Jean-Baptiste Lemoyne (Renaissance) ou encore celui du député d'Eure-et-Loir et ex-ministre délégué chargé du logement, Guillaume Kasbarian (Renaissance), finalement nommé sur le portefeuille de la fonction publique. Le profil de Nathalie Delattre – une femme, issue du Parti radical – a finalement été préféré à la candidature de la secrétaire générale du groupe MoDem à l'Assemblée, Séverine de Compreignac, proche du président du MoDem, François Bayrou.

Viticultrice de profession, Nathalie Delattre est aussi une élue locale expérimentée. Conseillère municipale d'opposition à Bordeaux, elle a également été adjointe d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux durant près de dix ans (2008-2017). Son nom revient d'ailleurs avec insistance dans la liste des potentiels candidats pour les municipales de 2026. D'ici là, sa mission au ministère des relations au Parlement consistera principalement à anticiper le risque de chute du gouvernement à l'Assemblée nationale. ■

MA. DE

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Catherine Vautrin, de la « vie quotidienne » aux collectivités

Auparavant à la tête du ministère du travail, de la santé et des solidarités, la chiraquienne a été maintenue au gouvernement

PROFIL

Naviguer avec des vents contraires, Catherine Vautrin connaît. En 2006, elle est ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité dans le gouvernement de Dominique de Villepin. L'exécutif est impopulaire, laminé par la crise sociale du contrat première embauche, et s'achemine exsangue vers la présidentielle, moins d'un an plus tard. La France a perdu en finale de la Coupe du monde de football ; Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal occupent l'espace politique ; le gouvernement est inaudible. Dans le portrait que lui consacre alors *Libération*, la ministre lance, bravache : *« Il faut jouer le match jusqu'au bout. Il y a encore des choses à faire. »*

Nommée ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, Catherine Vautrin, 64 ans, retrouve un climat politique tout aussi précaire : un exécutif fragile, sans majorité et menacé à tout moment de la censure de l'Assemblée nationale. Et la course à la présidentielle de 2027 a débuté.

En 2004, Jean-Louis Borloo, ministre du travail, avait prévenu sa secrétaire d'Etat : *« Le temps est compté, tu n'as pas une seconde, tu ne sais pas quand ça s'arrête, tu regretteras de toute façon de ne pas avoir été assez vite. »* Catherine Vautrin sait qu'il ne faut pas traîner. Elle ne l'a jamais fait. Choquée par la victoire du socialiste François Mitterrand à la présidentielle de 1981, elle s'engage en politique en rejoignant, à 21 ans, le parti de Jacques Chirac, le Rassemblement pour la République (RPR).

LE SUJET EST ARDU, PLOMBÉ PAR LES RELATIONS EXÉCRABLES QU'EMMANUEL MACRON ENTRETIENT AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Deux ans plus tard, elle est déjà conseillère municipale à Reims (Marne), ville où elle est née en 1960. En parallèle, elle mène une carrière dans une compagnie d'assurances américaine, dont elle gravit rapidement les échelons pour devenir directrice du marketing et du développement.

Elle devient députée Union pour un mouvement populaire (UMP, devenue Les Républicains, LR, en 2015) de la Marne en 2002 contre le candidat désigné par son camp, puis tente de conquérir Reims en 2008 de la même manière – mais en vain, cette fois-ci. La droite chiraquienne manque de femmes, et l'on remarque vite cette députée réputée discrète, travailleuse et solide : elle entre dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en 2004, comme secrétaire d'Etat à l'intégration, puis aux personnes âgées, avant d'être chargée de la cohésion sociale et de la parité sous le premier ministre Dominique de Villepin.

Elle que l'on dit *« déterminée et volontaire »* construit un parcours national (ministre, députée de 2002 à 2004, puis vice-présidente de l'Assemblée nationale de 2008 à 2017). Au gré des alternances, elle se replie à Reims, dont elle fait un fief. Présidente du Grand Reims de 2014 à 2024, présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine de 2022 à 2024. *« Vautrin, c'est du carré. Elle avance façon char d'assaut »*, confiait en début d'année son ancien collègue LR à l'Assemblée nationale, Julien Aubert.

« Elue de terrain » revendiquée

Cet ancrage local devient un atout pour une Macronie considérée comme trop parisienne. Après avoir quitté LR en 2019, elle apporte son soutien à Emmanuel Macron deux mois avant sa réélection, en 2022. Puis elle appelle ses anciens camarades LR à s'allier avec le chef de l'Etat.

Le profil retient l'attention du chef de l'Etat qui, une fois réélu, lui propose de devenir sa première ministre. Mais les macronistes historiques dissuadent le chef de l'Etat de nommer à Matignon une femme de droite qui, en 2013, a voté contre le mariage pour tous et a participé à La Manif pour tous. *« J'ai raté ce rendez-vous qui est aujourd'hui devenu une évidence »*, reconnaîtra-t-elle dix ans plus tard. Comme les femmes de droite de sa génération, elle est favorable à la parité et à l'avortement – puis à son inscription dans la Constitution.

L'échec de 2022 ne l'empêchera pas de revenir dans le jeu deux ans plus tard. En janvier, lorsque Gabriel Attal est nommé à Matignon, elle devient ministre du travail, de la santé et des solidarités. A la tête du *« ministère de la vie quotidienne »*, ainsi qu'elle qualifie son portefeuille dans *L'Union*, elle trouve de nombreux dossiers sur son bureau : transformation du marché du travail, pénurie de médicaments, manque de personnels dans les hôpitaux, crise des urgences, les jeunes et les écrans, etc. Elle fait adopter la loi « bien vieillir » en mars. Puis elle défend la proposition de loi gouvernementale sur la fin de vie, dont l'examen a débuté le 27 mai à l'Assemblée nationale, quinze jours avant la dissolution.

Reconnaissant avoir cheminé sur la question, elle défend dans *Le Monde « une approche plus globale et plus précoce »* de l'accompagnement des malades en fin de vie, en développant l'offre de soins palliatifs et *« l'aide à mourir »*. Elle dont l'Elysée vante, au début de l'année, l'*« enracinement dans la vie réelle »* va aborder un autre aspect du quotidien des Français : les collectivités locales. *« Je suis arrivée dans ce gouvernement comme une élue de terrain et j'ai toujours revendiqué cette approche »*, confiait-elle au *Figaro* en mai.

En 2023, le gouvernement Borne lui a confié une mission sur le millefeuille administratif, avec le maire de Charleville-Mézières (Ardenne), Boris Ravignon (divers droite), qui a terminé le travail quand Catherine Vautrin a été nommée ministre. Le sujet est ardu, plombé par les relations exécrables qu'Emmanuel Macron entretient avec les collectivités locales depuis 2017. Le président a promis de réformer la décentralisation pendant six ans, sans y parvenir. En mai, le député Renaissance de l'Oise, Eric Woerth, lui a remis un rapport dans lequel il formule cinquante et une propositions pour réformer la décentralisation et la rendre plus efficace. Catherine Vautrin le trouvera sur son bureau en arrivant. ■

BENOÎT FLOC'H

L'absence d'un portefeuille dévolu à la politique de la ville inquiète

Les maires de banlieue se disent « révoltés » par une décision d'« une violence inouïe »

Ils s'attendaient *« au moins »* à un secrétariat d'Etat. Face à l'absence, au sein du gouvernement de Michel Barnier, d'un portefeuille dévolu à la politique de la ville, les maires de banlieue se disent *« révoltés »*, témoigne Gilles Leproust, maire (Parti communiste français) d'Allonnes (Sarthe) et président de l'Association des maires ville & banlieue de France (AMVBF). *« Cette suppression marque un nouveau tournant dans le mépris affiché par les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron vis-à-vis des quartiers populaires »*, juge-t-il. Une décision rare depuis la première nomination, en 1990, d'un ministre d'Etat chargé de la ville. En 1997, le gouvernement de Lionel Jospin avait fait l'impasse pendant un an avant de nommer Claude Bartolone ministre délégué.

En 1995, celui d'Alain Juppé avait simplement rebaptisé la fonction « secrétariat d'Etat aux quartiers en difficulté ». Tandis qu'en 2005, lorsque Jean-Louis Borloo prend la tête du super ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, *« tout le monde sait alors, même si cela ne figure pas dans l'intitulé, qu'il a la ville. C'est Borloo... »*, rappelle Michel Didier, le président du Comité d'histoire de la politique de la ville. Les décrets d'attribution le confirment quelques jours plus tard. Petit décalage également lorsque Richard Ferrand est nommé ministre de la cohésion des territoires en 2017, avant que Julien Denormandie ne s'en charge officiellement, en 2018.

Une volonté d'« invisibiliser »

Vendredi 20 septembre, alors que la liste de ministres potentiels présentée par Michel Barnier avait circulé, les élus de l'AMVBF déploraient dans un communiqué que les quartiers *« restent à ce jour les angles morts des politiques publiques »* et plaidaient pour que la politique de la ville soit *« rattachée au premier ministre pour une mobilisation interministérielle de tous les pans du droit commun »*. Ils n'ont, à l'évidence, pas été entendus.

La question des quartiers populaires, *« par essence transversale, ne dispose donc plus de coordinateur, plus d'interlocuteur dédié »*, regrette Driss Ettazaoui, président de l'Association des élus de France, qui y voit une volonté *« d'invisibiliser les 6 millions d'habitants de ces territoires alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur de cohésion nationale ». « Cette décision, d'une portée hautement symbolique, est d'une violence inouïe »*, déplore-t-il.

La mise sous tutelle du ministère de l'intérieur du précédent secrétariat d'Etat à la ville avait déjà été vécue comme un *« signal très négatif qui n'amenait rien de positif à l'image des banlieues »*, commente Aziz Senni, fondateur de l'association Quartiers d'affaires, qui œuvre pour le développement économique dans les quartiers populaires. Les 17 et 18 septembre, il organisait, à Paris, le premier Forum économique des banlieues, qui a rassemblé 2 000 participants et les représentants de chacun des groupes parlementaires. Seuls Les Républicains (LR) n'ont pas répondu à l'invitation.

Le sujet des quartiers populaires se partagerait, sans décret d'attribution précis dans les jours qui viennent, entre le ministère du partenariat avec les territoires, celui du logement et de la rénovation urbaine et le secrétariat d'Etat chargé de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations, placé sous la tutelle du ministère de l'intérieur. Si les nominations de Catherine Vautrin au premier et de Valérie Létard au deuxième rassurent une partie des acteurs de terrain, celle d'Othman Nasrou au troisième interroge.

Secrétaire d'Etat sous Nicolas Sarkozy, élue députée (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) du Nord aux législatives et proche de Jean-Louis Borloo, Valérie Létard *« connaît le sujet »*, souligne Catherine Arenou, maire (divers droite) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). En 2022, elle avait cosigné un rapport d'information intitulé « Politique de la ville, un tremplin pour les habitants ».

Premier secrétaire général délégué de LR, conseiller municipal d'opposition à Trappes (Yvelines) et vice-président de la région Ile-de-France, Othman Nasrou est un proche de la présidente de la région Valérie Pécresse et de Bruno Retailleau, le nouveau locataire de la Place Beauvau. Mais personne ne semble lui connaître de *« réflexion particulière et aboutie sur la question des quartiers »*, commente Driss Ettazaoui. ■

LOUISE COUVELAIRE

Evaluer les besoins en logements, une démarche politique

Selon les méthodes de chiffrage, on estime que la France doit construire entre 100 000 et 500 000 logements par an

Le chiffre choc a conforté le monde du logement dans la nécessité de pousser les feux de la construction. En octobre 2023, sur la scène du congrès HLM, le cabinet de conseil HTC, mandaté par l'Union sociale pour l'habitat (USH), affirme que, selon ses calculs, la France a besoin de 518 000 nouveaux logements par an sur la période 2024-2040.

Quelques semaines plus tôt, en juillet, la revue en ligne *Politique du logement* publie pourtant une tout autre estimation. Détaillant le chiffrage réalisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'établissement public engagé dans la transition écologique, sa chargée d'études prospectives au service bâtiment, Albane Gaspard, lâche une estimation de seulement 110 000 logements à construire par ans dans l'hypothèse du scénario le plus sobre.

Qui dit vrai ? La France doit-elle produire quelque 100 000 logements par an ou plutôt cinq fois plus, pour répondre aux besoins de sa population ? L'évaluation a toute son importance puisqu'elle concourt à décider de la politique du logement et de la dynamique de construction – les ouvertures de chantier en 2023 ayant été estimées à 287 000 logements.

Pour tenter d'y voir plus clair et alors que s'ouvre, mardi 24 septembre, le congrès HLM 2024, l'USH, qui fédère les organismes de logement social, publie un rapport sur « Soixante-dix ans de chiffrages des besoins en logements. Trajectoire d'un indicateur controversé de la politique du logement en France », commandé à Alexandre Coulondre, chercheur à l'université Gustave-Eiffel, et à la sociologue Claire Juillard.

C'est dans les années 1950, en pleine pénurie causée par les destructions de guerre, qu'est développé un indicateur de politique publique, adopté par le ministère chargé du logement, pour piloter une économie alors planifiée. Au fil des ans et des plans, les chiffrages du besoin de logements deviennent de plus en plus ambitieux : 240 000 unités par an en 1954 et jusqu'à un pic de 510 000 au début des années 1970.

De fait, au cours de ces *« vingt glorieuses »*, le nombre de logements construits augmente fortement et régulièrement, jusqu'au choc pétrolier de 1973, qui marque un changement de cap. Le coût de l'intervention publique en faveur de la production de logements devient de plus en plus difficile à assumer, et l'on passe d'une logique d'aide à la construction à un système assis sur des aides personnelles au logement. S'ensuit un divorce entre besoins de logements et niveau de construction.

Si la politique de plan s'arrête au tournant des années 1990, les évaluations institutionnelles des besoins se poursuivent, oscillant entre 300 000 et 350 000 logements. Une rupture intervient avec la sortie, en 2006, d'une première projection réalisée avec un financement privé, celui du Crédit foncier de France, à l'initiative de l'ex-directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat au logement (Parti socialiste) Marie-Noëlle Lienemann, Denis Burckel, associé à trois universitaires de l'université Paris-Dauphine (dont Claire Juillard).

L'étude, qui postule une hausse du solde migratoire, des comportements de décohabitation et le développement des résidences secondaires et de la vacance, conclut à un objectif de construction très élevé, de 500 000 logements par an à l'horizon 2010. Ce chiffre, qui marque les esprits, sera repris, en 2007, par Nicolas Sarkozy, puis sous François Hollande, en 2012.

UNE RUPTURE INTERVIENT AVEC LA SORTIE, EN 2006, D'UNE PREMIÈRE PROJECTION RÉALISÉE AVEC UN FINANCEMENT PRIVÉ

« Pas d'erreur statistique »

Cette année-là, les évaluations réalisées jusqu'alors par les services de l'Etat s'arrêtent, *« laissant la place à d'autres acteurs, qui s'approprient cet indicateur »*, souligne M. Coulondre. Au premier rang desquels figurent les fédérations professionnelles de la production de logement et de l'habitat. En 2022, la Fédération des promoteurs immobiliers commande une étude à des étudiants de la junior entreprise de l'école de commerce ESCP. Celle-ci intègre au chiffrage du besoin de logements un rattrapage de ceux qui auraient dû être construits selon de précédentes projections mais ne l'ont pas été. Elle aboutit à un besoin évalué à près de 450 000 nouveaux logements par an sur la période 2022-2030. Quant au chiffrage du cabinet HTC pour le monde HLM (518 000 logements par an à l'horizon 2040), il intègre une résorption du non-logement et du mal-logement. *« Dans ces calculs, il n'y a pas d'erreur statistique, ni une méthode meilleure qu'une autre : tout dépend des hypothèses de départ et des paramètres. Cette bataille de chiffres est politique »*, analyse M. Coulondre.

La controverse s'est corsée depuis que, à partir des années 2020, des acteurs impliqués dans la transition écologique questionnent l'ampleur des besoins. Le think tank The Shift Project, présidé par Jean-Marc Jancovici, misant sur un tournant démographique important de baisse de la population, estime ainsi les besoins, en moyenne, à environ 220 000 logements par an entre 2020 et 2050.

L'Ademe va, elle, beaucoup plus loin. Elle a formulé des scénarios de calcul des logements neufs, dont les plus sobres se basent sur une réduction du besoin, en répondant avec le « déjà là ». Elle table sur des dynamiques territoriales permettant de réinvestir les maisons de vacances comme résidences principales ou *« sur la mutualisation des résidences secondaires »*. Alors que la surface moyenne par habitant progresse (de 45,6 à 47,2 mètres carrés entre 2008 et 2014) et devance celles de l'Allemagne et du Royaume-Uni, Albane Gaspard évoque *« l'ajustement de la taille des bâtiments à l'évolution des besoins des ménages en réduisant la taille des logements »*. La chargée d'études à l'Ademe relève que *« si 8 % des résidences sont suroccupées, 70 % sont sous-occupées »*. ■

VÉRONIQUE CHOCRON

Peter Cherif, un accusé coupable par déduction

Le djihadiste a gardé le silence, lundi, durant son interrogatoire devant la cour d'assises spéciale de Paris

La ligne de défense de Peter Cherif n'est pas toujours facile à suivre. Lorsqu'il dit vouloir s'exprimer, il garde le silence. Et quand il annonce qu'il ne parlera pas, il parle parfois. Après une première semaine consacrée à sa personnalité et aux dépositions des enquêteurs, le procès du djihadiste parisien devait entrer dans le vif du sujet, lundi 23 septembre, avec un interrogatoire sur le fond.

Mais Peter Cherif n'a pas desserré les dents de la matinée. *« Je ne répondrai pas à la question »*, a-t-il invariablement répliqué pendant une heure, aux questions de la cour d'assises spéciale de Paris.

Ce vétéran du djihad, passé par l'Irak au milieu des années 2000, avant de rejoindre Al-Qaida dans la péninsule Arabique (AQPA) au Yémen pendant sept ans, entre 2011 et 2018, est jugé pour sa participation au recrutement, par ce groupe terroriste, de son ami d'enfance Chérif Kouachi. C'est lors d'un court séjour qu'il avait effectué au Yémen, à l'été 2011, que ce dernier avait été recruté et formé par AQPA pour commettre un attentat contre *Charlie Hebdo*.

Quelques semaines après son arrestation surprise à Djibouti, le 16 décembre 2018, Peter Cherif avait assuré aux enquêteurs français qu'il s'expliquerait devant le tribunal. Mais, au deuxième jour de son procès, le 17 septembre, il a finalement annoncé qu'il ne répondrait à aucune question. Puis son ex-épouse religieuse, Fatma A., avait livré un témoignage accablant sur l'homme qu'il était, l'accusant de *« viols »* et de *« séquestration »*, contraignant Peter Cherif à sortir de son mutisme.

« Je tiens devant vous tous et devant toute la France à lui présenter mes excuses (…). Mme A. a subi effectivement certaines pressions de la part de sa famille et de moi-même, nous lui avons imposé un islam qui est en contradiction avec ce qu'enseigne notre saint Prophète (…), avait-il déclaré. *Au regard de tout ce temps que j'ai passé en détention, de mes lectures, il est obligatoire pour moi de condamner ce passé. Je vais être sincère : je n'attends rien de ce procès. Peu importe la peine que vous allez demander, c'est pour moi l'occasion d'assumer mes erreurs. »*

Le chaînon manquant

On pensait alors Peter Cherif disposé à *« assumer* [ses] *erreurs »*. Et puis, vendredi 20 septembre, après que deux enquêteurs ont détaillé ses activités dans les rangs d'Al-Qaida dans la péninsule Arabique et ses liens avec Chérif Kouachi, l'accusé s'est de nouveau fermé, détruisant un à un les mots d'apaisement qu'il avait eus pour son ex-épouse religieuse : *« Les raisons pour lesquelles je ne souhaite pas prendre la parole continueront jusqu'à ce que Mme A. revienne sur ses accusations, et qu'elle dise la vérité. A ce moment-là, je participerai au procès… »* Face à cet accusé mutique, ce procès se résume donc, jusqu'ici, aux éléments du dossier rapportés par les enquêteurs de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Ils ont brossé le portrait d'un des djihadistes français les plus capés de la scène du terrorisme islamiste, susceptible d'être le chaînon manquant entre Chérif Kouachi, l'un des auteurs, avec son frère Saïd, de l'attentat de *Charlie Hebdo*, et ses commanditaires, de hauts cadres d'AQPA.

> **Ce procès se résume, jusqu'ici, aux éléments du dossier rapportés par les enquêteurs de la DGSI**

D'abord, pourquoi Chérif Kouachi a-t-il décidé, en juillet 2011, de se rendre au Yémen, une destination pourtant rarement choisie, où son ami Peter Cherif venait justement de s'installer quelques mois plus tôt ? Un enquêteur de la DGSI est remonté à l'époque du djihad irakien, au milieu des années 2000, pour suggérer que l'accusé avait probablement joué un rôle dans ce voyage : *« Chérif Kouachi a développé une fascination pour Peter Cherif. Il a même déclaré que c'est en apprenant que Peter Cherif était parti en Irak qu'il avait décidé d'y aller aussi. »*

Est-ce donc à l'initiative de l'accusé que Chérif Kouachi décidera, quelques années plus tard, de se rendre au Yémen en compagnie d'un autre djihadiste, Salim Benghalem ? *« On ne peut pas intégrer une organisation aussi fermée qu'AQPA sans un garant »*, a insisté un autre enquêteur. Or : *« Le seul Français membre d'AQPA, c'est Peter Cherif. »* L'accusé a pourtant affirmé lors de l'enquête n'avoir croisé son ami d'enfance que deux fois, *« fortuitement »*, sur place. Une première fois quand Chérif Kouachi est arrivé au Yémen, et une seconde avant son retour en France, trois semaines plus tard. La grande question qui traverse ce procès est celle-ci : Peter Cherif a-t-il mis en contact Chérif Kouachi avec des cadres d'Al-Qaida dans la péninsule Arabique et l'a-t-il accompagné pendant sa formation au maniement des armes ? Autrement dit : a-t-il été directement impliqué dans le projet d'attentat confié à son ami ?

Un marchand d'armes, entendu au cours de l'instruction, avait laissé entendre que Peter Cherif avait pu accompagner Chérif Kouachi lors de son séjour yéménite. Il avait déclaré qu'un *« Franco-Tunisien »*, *« originaire de la région parisienne »* et impliqué dans la filière djihadiste irakienne dite « des Buttes-Chaumont », comme Peter Cherif, s'était porté garant de la nouvelle recrue et avait servi d'interprète durant sa formation. Mais il avait ensuite affirmé qu'il ne s'agissait pas de Peter Cherif. Cité comme témoin à ce procès, ce sulfureux marchand d'armes n'a malheureusement pas donné signe de vie. *« Ce n'est pas une personne très fiable »*, a bien dû admettre un enquêteur à la barre.

Après une semaine d'audience, le faisceau de présomptions qui entoure la participation de Peter Cherif au recrutement de son ami d'enfance n'a cessé de s'étoffer. Mais les preuves matérielles directes sont rares. Peter Cherif apparaît comme un coupable logique, par déduction : il était le seul Français d'AQPA au Yémen, le seul à même de recommander Chérif Kouachi à la hiérarchie du groupe et, aussi, le seul susceptible de servir d'interprète. Sans doute faut-il y voir la principale raison de son silence. ■

SOREN SEELOW

SOS Méditerranée, cible de l'extrême droite en Corse

Des militants ont notamment tenté d'empêcher la diffusion, lundi à Bastia, d'un film sur l'association d'aide aux migrants

AJACCIO - *correspondant*

L'escale de SOS Méditerranée, dimanche 22 et lundi 23 septembre à Bastia, s'est déroulée sous les invectives et la pression de la mouvance d'extrême droite locale. L'association humanitaire était à l'honneur du festival Arte Mare, qui proposait lundi la diffusion de *Mothership*, un documentaire retraçant son action à bord du navire *Ocean-Viking* qui revendique avoir secouru plus de 40 000 migrants, depuis huit ans, en Méditerranée.

Une poignée de militants issus de partis d'extrême droite se sont positionnés devant le cinéma pour empêcher la diffusion en début de soirée, et ont eu des échanges verbaux mais vifs avec les soutiens de SOS Méditerranée avant la projection. *« C'était plus le carnaval qu'autre chose, je leur ai dit d'arrêter leur coup de com et que je les recevrais s'ils le désiraient dans la semaine »*, a toutefois tranché Pierre Savelli, le maire siméoniste (Femu a Corsica) de Bastia, remarquant que la projection et le débat qui a suivi se sont déroulés *« dans la sérénité »*. Un cordon de policiers a néanmoins assuré la sécurité publique. *« C'est un non-événement »*, explique au *Monde* M. Savelli.

L'arrivée de SOS Méditerranée avait agité la Toile identitaire corse. Nicolas Battini, le président du parti Mossa Palatina, proche d'Eric Zemmour lors des élections européennes et candidat malheureux aux élections législatives de juin dans la première circonscription de Haute-Corse (4,25 %), avait allumé la mèche sur le réseau X le 18 septembre, cinq jours avant la venue de l'association : *« Nous allons tout faire dans le cadre de la démocratie et du débat pacifique pour marginaliser son action chez nous. La Corse ne sera jamais Lampedusa. »* Le parc Galea, à Taglio-Isolaccio, à une trentaine de kilomètres au sud de Bastia, a retiré in extremis de sa programmation la conférence de Sophie Beau, cofondatrice de SOS Méditerranée, qui devait intervenir dimanche 21.

« Ce n'était pas l'endroit »

« Nous avons annulé cette rencontre à contrecœur car nous avons été avertis que le débat ne pourrait pas se tenir dans la sérénité », indique au *Monde* Fabrice Fenouillère, le directeur du parc. *« C'est un lieu consacré au savoir et à la connaissance où se sont succédé depuis douze ans 500 conférenciers, devant 70 000 personnes, dont de nombreuses familles, ce n'était pas l'endroit pour qu'il y ait des éclats de voix »*, poursuit-il.

L'association SOS Méditerranée n'a pas souhaité commenter outre mesure ces événements, rappelant sa mission et se bornant à constater que cette annulation *« n'était pas de son fait »* et que la projection de *Mothership* s'était déroulée le lendemain *« avec de nombreux soutiens présents »*. Parmi eux, le parti de la majorité territoriale, Femu a Corsica, rappelant son attachement *« aux valeurs universelles d'humanisme et de solidarité »*. Des propos faisant écho à ceux du président de l'exécutif, Gilles Simeoni, qui s'était déclaré fin 2022 prêt à accueillir l'*Ocean-Viking* dans l'un des ports corses, ce alors même que l'île ne dispose d'aucune structure idoine. ■

PAUL ORTOLI

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Débat relancé autour du projet de « taxe EDF »

Le gouvernement Attal envisageait de prélever 3 milliards d'euros sur les revenus de production d'électricité

Entre considérations budgétaires et climatiques, le sort d'EDF risque très vite d'animer les discussions du nouveau gouvernement. Lundi 23 septembre, Agnès Pannier-Runacher a fait son retour à l'hôtel de Roquelaure. Après sept mois comme ministre déléguée à l'agriculture, la revoilà ministre de l'énergie – coiffant aussi, désormais, transition écologique, climat et prévention des risques. Son retour relance le débat sur le projet gouvernemental d'une « taxe EDF », comme d'aucuns la surnomment. Un drôle de cadeau laissé par Bruno Le Maire, peu avant de quitter le ministère de l'économie et des finances, et critiqué par Mme Pannier-Runacher avant même son retour à l'énergie.

Le 9 septembre, auditionné à l'Assemblée nationale, M. Le Maire a proposé une nouvelle taxe sur les capacités de production électrique. Selon les calculs de Bercy, près de 3 milliards d'euros pourraient être prélevés par l'Etat grâce à cette contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité (CRIM). C'est bien davantage qu'une précédente contribution, qui dépendait des niveaux de prix atteints sur le marché de gros. Ses recettes avaient été de l'ordre de 400 millions d'euros en 2022 et 300 millions en 2023.

Avec la nouvelle mouture, il s'agirait plutôt de taxer la capacité des installations les plus puissantes du pays, celles de plus de 260 mégawatts, quels que soient les prix du marché. De quoi largement cibler le groupe public, loin devant Engie ou TotalEnergies.

« Totalement absurde »

L'unique exploitant du parc nucléaire, qui est aussi le principal acteur de l'hydraulique, concentre plus de la moitié des capacités électriques de l'Hexagone, et la plupart de celles de grande taille. Pas étonnant que ce dispositif, élaboré dès le printemps, l'irrite au plus haut point. *« Il est difficile d'imaginer qu'une taxe sur la production électrique aurait un effet positif pour la décarbonation* (...) *ou qu'une taxe sur la production électrique ait un effet positif sur les prix de l'électricité et les investissements »*, avertissait le PDG, Luc Rémont, le 26 juillet. De fait, l'électricité d'EDF est déjà très largement bas carbone, donc en phase avec la lutte contre le réchauffement climatique. Mme Pannier-Runacher est allée jusqu'à considérer ce projet comme *« totalement absurde »*, le 13 septembre, sur TF1.

A l'heure où l'exécutif cherche encore à rogner sur ses dépenses, reste à savoir quelle sera la position du successeur de M. Le Maire, Antoine Armand, bon connaisseur des questions énergétiques, sur cette source potentielle de recettes. Si le dispositif se confirme, *« ce serait une manière détournée de faire encore les poches d'EDF »*, dénonce Amélie Henri, déléguée syndicale centrale CFE-CGC dans l'entreprise. Fabrice Coudour, secrétaire fédéral de la fédération Mines-énergie CGT, y verrait une *« sanction »* de la part de l'Etat actionnaire, *« avec un impact majeur sur les projets, les investissements, l'emploi, les filières »*.

Chaque euro a son importance pour l'électricien, dont la dette financière pèse toujours très lourd (54,5 milliards d'euros, à l'été). C'est vrai pour couvrir les coûts des cinquante-sept réacteurs nucléaires en fonctionnement dans le pays, mais aussi et surtout pour les chantiers à venir – le gouvernement lui a commandé entre six et quatorze nouveaux réacteurs, pour une mise en service au plus tôt pour 2035. Soit le *« plus grand programme industriel depuis un demi-siècle »*, selon les mots d'Agnès Pannier-Runacher, le 23 septembre. Un programme dont les modalités de financement sont encore à trancher.

Les moyens de l'entreprise dépendront aussi et surtout de la future rémunération du nucléaire historique. Jusqu'au 31 décembre 2025, conformément à une loi de décembre 2010, elle doit vendre une partie de sa production aux fournisseurs concurrents.

Electrification des usages

Le tarif d'aujourd'hui est très avantageux pour ces acheteurs, beaucoup moins pour le vendeur, 42 euros par mégawattheure. L'Etat s'est déjà mis d'accord avec M. Rémont, en novembre 2023, sur un dispositif ultérieur. A compter de 2026, il s'agirait de laisser EDF commercialiser comme bon lui semble toute son électricité nucléaire, puis de capter une partie des recettes au-delà de 78 euros le mégawattheure.

L'électricien vise des contrats de long terme avec de gros clients, sur une période de dix à quinze ans. *« Cinq industriels électro-intensifs ont signé des lettres d'intention pour des contrats d'allocation de production nucléaire »*, confirme l'exploitant, pour un volume d'environ 10 térawattheures (TWh). Le sidérurgiste ArcelorMittal en fait partie.

> **Chaque euro a son importance pour l'électricien, dont la dette financière pèse très lourd**

Les discussions achoppent notamment sur le prix. Les tarifs proposés par EDF ne sont *« pas suffisamment compétitifs pour l'industrie française »*, considérait M. Le Maire, en juin, devant le Medef. Des industriels extra-européens de l'acier, de l'aluminium ou de la chimie *« paient leur mégawattheure entre 35 et 55 euros »*, explique Nicolas De Warren, président de l'Union des industries utilisatrices d'énergie.

Ces derniers mois, l'évolution à la baisse des prix de l'électricité sur le marché de gros laisse présager de moindres revenus pour EDF, qui a donc tout intérêt à l'électrification des usages (véhicules légers ou mobilité lourde, procédés industriels, chauffage des bâtiments, data centers) pour élargir son cercle de clients. *« Si le prix de marché reste autour de 70 euros le mégawattheure, les choses se passeront bien pour EDF,* nuance Nicolas Goldberg, analyste pour le cabinet de conseil Colombus Consulting. *D'autant que, cette année, le groupe produira finalement plus de volume que prévu. »*

Un problème de corrosion sur certaines tuyauteries avait fait dégringoler à 279 TWh le rendement des centrales nucléaires françaises en 2022. Signe d'une remontée progressive, EDF a révisé à la hausse ses estimations pour 2024, début septembre. La fourchette est désormais comprise entre 340 et 360 TWh, plutôt qu'entre 315 et 345. Sans compter l'EPR de Flamanville (Manche), le 57e réacteur du parc, que l'exploitant espère connecter enfin au réseau électrique d'ici à *« la fin de l'automne 2024 »*. ■

ADRIEN PÉCOUT

Dans la centrale nucléaire exploitée par EDF à Flamanville (Manche), le 25 avril.
NATHAN LAINE/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

La reconversion de la centrale de Cordemais pourrait être abandonnée

EDF envisage d'abandonner le projet de conversion à la biomasse de la centrale à charbon de Cordemais (Loire-Atlantique), se sont émus, lundi 23 septembre, la CGT et deux sénateurs du département, l'électricien affirmant, de son côté, qu'aucune décision n'avait été prise. Selon le syndicat, EDF lui a annoncé *« vouloir stopper »* le projet Ecocombust 2 en raison de discussions *« infructueuses avec Paprec* [son partenaire] *»* et *« n'ayant pas l'Etat en soutien économico-industriel »*.

Les lacunes du soutien européen à l'agriculture bio épinglées

L'objectif d'atteindre 25 % des terres cultivées en biologique d'ici à 2030 « semble hors de portée », estime la Cour des comptes européenne

Incohérences, lacunes… Les conclusions du rapport de la Cour des comptes européenne consacré à l'agriculture biologique, publié lundi 23 septembre, pointent la faiblesse et le manque d'efficacité de la stratégie bruxelloise en la matière. Au point que l'objectif fixé d'atteindre 25 % des terres agricoles des Vingt-Sept cultivées en agriculture biologique d'ici à 2030 *« semble hors de portée »*, estime l'institution.

Elle précise qu'en 2022 ce taux était de 10,5 % sur le territoire européen, soit 17 millions d'hectares. Une moyenne qui cache de fortes disparités, entre l'Autriche, en tête du tableau avec 25 % de sa surface agricole utile cultivée en bio, suivie de l'Estonie, de la Suède et du Portugal quand le ratio est de moins de 5 % pour les Pays-Bas, la Pologne, la Bulgarie, l'Irlande et Malte. La France se classe en quinzième position avec 10,1 %.

L'Union européenne (UE) a souhaité encourager le recours à des pratiques agricoles plus durables au tournant des années 1990. L'agriculture biologique reste à ce jour la seule méthode de production agricole normalisée et réglementée au niveau de l'UE. Elle contribue, en effet, à accroître la biodiversité, à réduire la pollution de l'eau, de l'air et des sols et à favoriser la résilience climatique.

La Cour des comptes européenne estime que, entre 2014 et 2022, 12 milliards d'euros ont été injectés pour le développement de cette agriculture qui s'affranchit des engrais et des pesticides de synthèse. Ce qui représente un peu plus de 2 % du montant global cumulé du budget agricole européen sur cette période, estimé à près de 520 milliards d'euros. Environ 15 milliards d'euros supplémentaires sont prévus d'ici à 2027.

Ces subsides ont permis d'étendre les surfaces converties à l'agriculture biologique. *« Mais pour un succès durable, il ne suffit pas de se focaliser sur l'accroissement de la superficie des terres cultivées en bio. Il faut également soutenir le secteur dans son ensemble en développant le marché et en augmentant la production »*, a déclaré Keit Pentus-Rosimannus, la membre de la Cour responsable de l'audit, citée dans un communiqué. Avant d'ajouter *« sans cela, nous risquons de créer un système déséquilibré entièrement dépendant des fonds de l'UE, plutôt qu'une activité prospère, portée par des consommateurs avertis »*.

Ambitions diverses

Les rapporteurs soulignent la difficulté d'évaluer cette politique européenne en l'absence d'objectifs chiffrés, de dotations financières spécifiques et d'indicateurs et de données de suivi. Ils reconnaissent toutefois qu'en publiant, en mai 2020, la stratégie « De la ferme à la table » et la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, mettant en œuvre le pacte vert pour l'Europe, la Commission a, cette fois, fixé l'objectif, non contraignant, de consacrer 25 % des terres agricoles à l'agriculture biologique à horizon 2030. Un plan d'action 2021-2027 a alors été élaboré. Même si elle reconnaît une amélioration, avec une meilleure description des actions et des responsabilités, la Cour des comptes continue à regretter l'absence de valeurs cibles quantifiables et de vision stratégique au-delà de 2030.

En outre, chaque Etat membre est incité à déployer son propre plan d'action national pour le secteur, même s'il n'y a pas d'obligation. Fin 2023, l'ensemble des Vingt-Sept sauf trois pays avait acté cette démarche mais avec des ambitions diverses et parfois des dérogations par rapport au cahier des charges. Or, pour atteindre l'objectif de 25 % de surface en bio en 2030, les rapporteurs estiment qu'il faudrait doubler le rythme actuel d'adoption de cette agriculture. Ils recommandent *« de mieux intégrer les objectifs environnementaux et de marché dans le soutien de la PAC et de mieux cibler les fonds de l'après-2027 de sorte à développer le secteur biologique »*, sinon, préviennent-ils, *« l'Europe pourrait rater le coche »*. ■

LAURENCE GIRARD

Berlin juge « hostile » l'offensive d'UniCredit sur Commerzbank

Olaf Scholz condamne le projet de fusion bancaire italo-allemande, s'opposant ainsi au renforcement de l'union des marchés de capitaux

BERLIN - *correspondance*
ROME - *correspondant*

C'est une rebuffade au plus haut niveau que la banque UniCredit a reçue, lundi 23 septembre, de la part de Berlin. En déplacement à New York, le chancelier allemand, Olaf Scholz, a critiqué vertement les manœuvres menées par la banque italienne pour racheter sa concurrente Commerzbank. *« Les attaques inamicales et les prises de contrôle hostiles ne sont pas une bonne chose pour les banques »*, a-t-il déclaré.

Le dirigeant allemand réagissait à une nouvelle opération surprise orchestrée par la banque italienne, quelques heures plus tôt. Dans un communiqué, UniCredit annonçait avoir augmenté de 11,5 % *« par des instruments financiers »* son stock d'actions dans Commerzbank, portant sa participation à 21 %, sous réserve des *« approbations nécessaires »* par la Banque centrale européenne (BCE).

La manœuvre, qui ferait d'UniCredit le premier actionnaire de Commerzbank, intervient quelques jours après son entrée spectaculaire au capital de la deuxième banque allemande. Le 11 septembre, UniCredit avait profité d'une mise en vente par Berlin d'un paquet de ses titres Commerzbank (équivalant à 4,5 % du capital) pour acquérir au total 9 % des actions, devenant le deuxième actionnaire du groupe et prenant les responsables politiques de cours.

La déclaration de M. Scholz marque une nouvelle escalade dans le face-à-face sans concession qui oppose Berlin à la banque italienne depuis douze jours. Andrea Orcel, le président-directeur général d'UniCredit, était conscient du peu d'enthousiasme allemand pour son projet de fusion avec Commerzbank, qu'il a fait connaître il y a plusieurs mois. A la presse, il avait assuré, jeudi 19 septembre, qu'il ne poursuivrait pas le rapprochement sans le soutien du gouvernement allemand. Or, ce dernier a multiplié les signes désapprobateurs. Vendredi, Berlin a annoncé ne plus souhaiter mettre en vente de nouvelles actions Commerzbank, dont l'Etat détient encore 12 % du capital. Lundi, un porte-parole a confirmé à la presse soutenir la stratégie d'indépendance de l'établissement de Francfort et en avoir informé UniCredit.

Pression maximale

Cela n'a pas suffi à décourager le redoutable patron italien, longtemps expert en fusion et acquisition au sein de la banque américaine Merrill Lynch. UniCredit a précisé, lundi, avoir déposé une demande pour monter sa participation à 29,9 % dans Commerzbank. Soutenu par Rome, M. Orcel semble avoir décidé de mettre une pression maximale sur le gouvernement Scholz, au moment où Bruxelles plaide en faveur d'un renforcement des marchés financiers. *« UniCredit partage la conviction qu'une union bancaire forte en Europe est une clé du succès économique du continent »*, a eu beau jeu de souligner la banque italienne dans son communiqué, en référence au rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne remis, début septembre, par Mario Draghi. L'ancien gouverneur italien de la BCE y préconise notamment l'accélération de l'union des marchés de capitaux, afin de mobiliser l'épargne des ménages vers les investissements privés en Europe.

> **Le chancelier semble avoir pris le parti des syndicats et des milieux économiques conservateurs**

Ses conclusions vont dans le même sens que celles portées au sujet de la consolidation du secteur bancaire par l'ancien président du conseil italien Enrico Letta dans son rapport sur l'avenir du marché unique commandé par Bruxelles et publié en avril. L'actuelle présidente de la BCE, Christine Lagarde, s'était aussi prononcée favorablement sur le principe de fusions transfrontalières. *« Avec Commerzbank, nous assistons à un test énorme pour le marché unique*, estime une source européenne de premier plan, inquiète de voir l'opération échouer pour des questions de politique intérieure. *Rien n'a bougé depuis quinze ans dans le panorama bancaire européen, il est temps de laisser libre cours à la consolidation du secteur. »*

« En accélérant, Orcel a assumé de ne pas être consensuel. Face à Berlin, il tire droit devant lui sans se poser de questions », commente Andrea Resti, professeur associé à l'université Bocconi, à Milan. *« Le système bancaire italien est l'un des plus ouverts aux investisseurs extérieurs. L'opération en cours est normale pour un pays ouvert et l'ouverture ne peut pas se faire à sens unique. Il s'agit d'un rééquilibrage »*, juge l'économiste. En Allemagne, la position du chancelier ne fait pas l'unanimité. *« Dans une union bancaire, il est inquiétant de voir le gouvernement du plus grand Etat membre prendre position contre le rachat d'une grande banque de la zone euro par une autre grande banque de la zone euro. C'est ainsi que l'union bancaire meurt »*, a réagi Lucas Guttenberg, analyste à la fondation politique Bertelsmann, à Berlin.

Olaf Scholz, à la tête d'un gouvernement aux abois, semble avoir pris le parti des syndicats et des milieux économiques conservateurs. Les représentants des salariés craignent les suppressions d'emplois que risque de déclencher la fusion. Les entreprises de taille moyenne, premières clientes de Commerzbank, redoutent, quant à elles, la perte d'un établissement emblématique de la place de Francfort et une détérioration de leurs conditions de crédit.

Outre-Rhin, le paysage bancaire est composé de nombreux établissements de taille réduite, incluant un réseau de banques coopératives et caisses d'épargne publiques régionales à côté des banques privées, qui assurent aux entreprises des prêts avantageux, mais peinent à dégager de fortes marges. Une caractéristique considérée par beaucoup d'experts comme un frein à la compétitivité du système bancaire allemand et au financement de l'innovation. ■

CÉCILE BOUTELET ET ALLAN KAVAL

Alors que l'Inde se rêve en usine du monde, une grève secoue un site Samsung

Le géant de l'électronique fait face à un mouvement social dans une usine du Tamil Nadu

NEW DELHI - *correspondance*

Rarement, ces dernières années, une multinationale étrangère en Inde avait dû faire face à un mouvement social d'une telle ampleur. Près d'un millier d'ouvriers de l'usine Samsung de Sriperumbudur, dans l'Etat du Tamil Nadu (Sud-Est), sont en grève depuis le 9 septembre. Ils réclament que leur syndicat nouvellement formé, le Samsung India Labour Welfare Union (Silwu), soit reconnu officiellement par l'entreprise. Ils demandent aussi une hausse des salaires, ainsi qu'une amélioration du temps de travail.

Les employés du géant sud-coréen campent sous une tente devant l'usine qui fabrique réfrigérateurs, machines à laver et téléviseurs. Leur mobilisation a causé des interruptions de production sur ce site qui génère un tiers du chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards d'euros de Samsung en Inde. Ici, les ouvriers gagnent en moyenne 25 000 roupies par mois, soit quelque 270 euros.

En Inde, beaucoup craignent que ces protestations ne découragent les investisseurs, alors que le premier ministre, Narendra Modi, veut faire de son pays une option crédible face à la Chine, la nouvelle usine du monde. L'objectif fixé : tripler la production électronique d'ici à 2030, pour atteindre 500 milliards de dollars (450 milliards d'euros). Les géants du secteur ont ainsi été attirés par des politiques favorables et par une main-d'œuvre bon marché.

« Les entreprises ont confiance dans le gouvernement pour améliorer la facilité à faire des affaires, mais l'Inde doit s'assurer que les droits des salariés sont respectés, et la liberté d'association ne devrait pas être un problème, d'autant que dans le cas de Samsung, les demandes des salariés sont légitimes », fait remarquer Anand Parappadi Krishnan, chercheur au Centre of Excellence for Himalayan Studies, de la Shiv Nadar University, en banlieue de New Delhi.

Echec des négociations

Les grévistes sont soutenus par le Centre for Indian Trade Unions (CITU), syndicat d'obédience communiste créé en 1970, qui veut renforcer sa présence dans le secteur électronique. *« Le plus important, c'est la reconnaissance officielle de leur syndicat et la possibilité de mener des négociations collectives à l'avenir. Samsung est installé en Inde depuis 2007, aucun syndicat n'a jamais été créé »*, regrette K. C. Gopi Kumar, du comité régional du CITU dans le Tamil Nadu.

Les négociations tripartites entre les salariés, Samsung et des représentants du Tamil Nadu ont jusque-là échoué. Samsung serait réticent à reconnaître un syndicat soutenu par une organisation nationale comme le CITU. *« Sans notre soutien, les salariés seraient plus vulnérables aux pressions de l'entreprise, et leur pouvoir de négociation se verrait affaibli »*, dénonce M. Gopi Kumar, qui rappelle que la liberté d'association est garantie par la Constitution indienne.

L'entreprise, qui a déclaré dans un communiqué vouloir privilégier le dialogue, a toutefois lancé des poursuites judiciaires contre des hauts responsables du CITU. Une centaine de travailleurs ont aussi été brièvement arrêtés, le lundi 16 septembre, alors qu'ils avaient prévu une marche. Et vendredi, selon une information de l'agence Reuters, la direction de Samsung Inde a envoyé un courriel à certains grévistes affirmant qu'ils participaient à une *« grève illégale »* et qu'ils seraient privés de salaire. L'e-mail met en garde les employés qui ne reprendraient pas le travail dans les quatre jours. Ces derniers seront tenus d'expliquer pourquoi ils *« ne devraient pas être licenciés »*.

« Si l'Inde, qui se targue d'être une démocratie, veut se substituer à la Chine, elle doit se rendre à l'évidence : son modèle ne peut pas être une copie conforme du modèle chinois », prévient Anand P. Krishnan. Car la tentation est grande pour les entreprises, et les exemples ne manquent pas. Le 17 août, le gouvernement du Tamil Nadu inaugurait ainsi un complexe qui accueillera plus de 18 000 ouvrières de Foxconn. Ces logements réservés aux femmes se situent non loin de l'usine d'assemblage des iPhone. *« Ces complexes d'inspiration chinoise ont pour objectif de maximiser l'efficacité des ouvriers, mais si, comme en Chine, il s'avère qu'ils comportent des éléments permettant la surveillance constante des salariés, alors il est évident qu'ils rencontreront des résistances en Inde »*, assure M. Krishnan.

En juin, Foxconn s'était d'ailleurs retrouvé sous le feu des critiques dans le pays. Le sous-traitant taïwanais est accusé d'exclure toutes les femmes mariées de son processus de recrutement dans son usine d'assemblage d'iPhone dans le Tamil Nadu, en raison de leurs responsabilités familiales mais aussi de possibles grossesses. Le gouvernement central a exigé des autorités du Tamil Nadu qu'elles enquêtent sur la question, rappelant que la loi interdisait toute discrimination au moment du recrutement. Foxconn a nié les accusations, et le rapport d'enquête n'a pas encore été rendu public.

« L'Inde ne doit pas seulement être une option face à la Chine, elle doit être une meilleure option », juge Anand P. Krishnan. Et de conclure : *« Le cas de Samsung lui offre l'occasion d'envoyer un message et de mettre en place des mécanismes fluides pour répondre aux doléances des salariés. »* Les ouvriers de Samsung ont entamé, lundi 23 septembre, leur troisième semaine de grève. ■

CAROLE DIETERICH

Sanofi : deux candidats à la reprise de sa filiale produisant le Doliprane

Le sort de la filiale santé grand public devrait être scellé dans les prochains mois

Que va-t-il advenir du Doliprane ? Alors que le laboratoire Servier a renoncé, début septembre, à vendre Biogaran, le projet de cession d'Opella, la filiale santé grand public de Sanofi, qui abrite notamment l'iconique petite boîte jaune, poursuit son cours. Après de premières offres indicatives présentées en juillet, les candidats au rachat avaient jusqu'à lundi 23 septembre pour déposer leurs offres fermes d'acquisition.

Sanofi avait annoncé, en octobre 2023, son intention de se séparer d'Opella. La filiale de médicaments sans ordonnance et de compléments alimentaires du groupe pharmaceutique tricolore, qui compte une centaine de produits (Doliprane, Lysopaïne, Maalox, Dulcolax, Novanuit…) vendus partout dans le monde et pèse près de 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, avait depuis suscité un vif intérêt auprès des investisseurs. Après le désistement, au cours de l'été, du fonds d'investissement Advent, qui figurait parmi les favoris dans le processus d'enchères, il ne resterait, lundi soir, plus que deux candidats en lice.

Parmi eux se trouve notamment le fonds d'investissement américain Clayton, Dubilier & Rice (CD & R). Connu en France pour ses prises de participation dans les entreprises Conforama, Rexel ou le groupe d'ingénierie Spie, il ambitionnerait de développer le pôle de santé grand public de Sanofi pour en faire un champion français du secteur, explique une source proche du dossier. La société d'investissement new-yorkaise, qui a levé 26 milliards de dollars en 2023(23,4 milliards d'euros), a l'avantage de disposer de capacités de financement solides. De quoi lui permettre de déposer une offre d'acquisition sans aucun attelage.

Un fort ancrage local

A l'inverse, le fonds d'investissement tricolore PAI Partners, l'autre prétendant au rachat d'Opella, moins bien armé financièrement que son rival, serait contraint de s'adosser à des partenaires. Selon l'agence Bloomberg, des fonds émiratis et singapouriens auraient notamment été sollicités pour appuyer l'offre du français. PAI Partners, qui compte entre autres dans son portefeuille les marques Tropicana et Häagen-Dazs, ou encore les enseignes Interflora et Grand Frais, a, de son côté, le bénéfice d'un fort ancrage local, la moitié de ses transactions concernant l'Hexagone. Il dispose, par ailleurs, d'un autre argument : son passeport français.

Certes, la vente d'Opella s'avère moins sensible, eu égard à la préservation de la souveraineté sanitaire, que ne pouvait l'être celle de Biogaran. Opella ne compterait que quatre médicaments considérés comme stratégiques par le gouvernement, contrairement à la filiale de Servier, où l'ensemble du portefeuille de produits était concerné. Pour autant, sa cession n'en reste pas moins particulièrement scrutée par l'Etat, notamment en raison du Doliprane, médicament le plus consommé en France en volume, dont le passage sous pavillon étranger ferait symboliquement tache.

L'exécutif préférerait donc de loin une solution française. A défaut, il a déjà dressé certaines lignes rouges en amont d'un éventuel déclenchement de la procédure de contrôle des investissements étrangers en France. *« Des engagements supplémentaires, de type maintien de l'emploi et des investissements dans l'appareil industriel en France, de l'approvisionnement ou du siège social, seront demandés »*, précise-t-on à Bercy. Comme souvent lors de cessions d'entreprises tricolores emblématiques, le vainqueur des enchères devrait également avoir à embarquer la banque publique d'investissement Bpifrance dans la transaction.

Deux usines en France

Il reste encore à voir quelle sera l'option privilégiée par Sanofi. Le laboratoire pharmaceutique étudie plusieurs scénarios de séparation pour sa filiale, dont celui d'une vente n'est qu'une des deux possibilités envisagées. L'autre serait celle d'une introduction en Bourse d'Opella, à l'instar du choix opéré par le laboratoire britannique GSK en 2022 lors de sa séparation de sa division santé grand public, Haleon. Quel que soit le scénario retenu, Sanofi devrait conserver une part significative du capital. *« Aucune décision n'a encore été prise et nous choisirons la meilleure option pour Sanofi et ses parties prenantes dans les prochains mois »*, explique Sanofi.

Vente ou cotation, du côté des syndicats, la sortie du giron de la maison mère inquiète. *« Opella a une rentabilité entre 27 % et 29 %. C'est énorme, mais ce n'est pas suffisant pour Sanofi »*, déplore Fabien Mallet, le coordinateur CGT au sein du groupe. Les salariés redoutent des conséquences, à terme, sur l'emploi. *« Opella, c'est deux usines en France, treize au total dans le monde, et plus de 10 000 salariés. Qui nous garantit que le repreneur n'estimera pas plus rentable, dans quelques années, d'arrêter certains médicaments ou de les produire à moindre coût ailleurs ? »*, souligne-t-il. ■

ZELIHA CHAFFIN

PHARMACIE

Une dizaine de laboratoires sanctionnés pour stocks insuffisants

L'Agence nationale de sécurité du médicament a annoncé, mardi 24 septembre, avoir prononcé *« 8 millions d'euros de sanctions à l'encontre des laboratoires pharmaceutiques qui n'ont pas respecté leurs quatre mois de stock de sécurité »*. La loi a été durcie ces dernières années pour renforcer les obligations en matière de stocks. – *(AFP.)*

FRÊT MARITIME

CMA CGM veut racheter le brésilien Santos Brasil

CMA CGM a annoncé, lundi 23 septembre, le rachat de 48 % de l'opérateur d'infrastructures portuaires brésilien Santos Brasil, valorisé 11 milliards de reais (1,8 milliard d'euros), dont il compte acquérir l'intégralité *« dans les prochains mois »*. – *(AFP.)*

MÉDIAS

Christopher Baldelli prendra la présidence de Réels TV

CMI France, présidé par Daniel Kretinsky, a annoncé, lundi, la nomination de Christopher Baldelli, actuel PDG de Public Sénat, à la présidence de Réels TV. Présélectionnée par l'Arcom, la chaîne proposera sur la TNT des documentaires, des débats et des divertissements, à partir du 1er mars 2025. – *(AFP.)*

Ligue 1 : un début de saison chaotique pour DAZN

Critiquée pour ses tarifs d'abonnement, la plate-forme a annoncé la prolongation d'une offre promotionnelle

Tout sauf un fleuve tranquille. La plate-forme de streaming britannique DAZN (prononcer « Da zone ») vit un début de saison chaotique depuis l'été, lorsqu'elle est devenue le principal diffuseur de la Ligue 1 (L1) de football en France jusqu'en 2029. En cause, le prix de l'abonnement permettant de regarder huit des neuf matchs du championnat français tous les week-ends en direct, à 29,99 euros par mois avec engagement d'un an et 39,99 euros par mois sans engagement.

Jugé excessif par nombre de supporteurs, il a été au centre des critiques avant même le lancement de la saison. Certains fans ont propagé le mot-clé #BoycottDAZN à plusieurs reprises sur le réseau social X, tandis qu'apparaissaient des banderoles hostiles dans les tribunes des stades. Par ailleurs, la première journée a été très piratée sur Telegram ou par le biais de boîtiers spécialisés.

Les *« prix proposés ne sont pas hors marché »*, maintient Brice Daumin, le PDG de DAZN France et Suisse, car l'offre comprend aussi le dernier match de Ligue 1 accessible en différé, du MMA (arts martiaux mixtes), de la boxe, la Ligue des champions féminine ou encore le championnat de France de basket-ball. L'économiste Pierre Rondeau estime pourtant que le principal problème de ce début de saison *« reste bien la tarification élevée d'une offre qui ne contient pas de cinéma ni de séries »* (comme le proposaient Amazon et Canal+).

« Il n'y a pas, pour l'instant, de magazines d'après-match ni le traditionnel multiplex », complète le sénateur Michel Savin (Les Républicains, Isère), rapporteur de la commission d'enquête sur la financiarisation du football. Pour calmer la bronca, DAZN a momentanément mis en place, du 10 au 22 septembre, une réduction de 29,99 euros à 19,99 euros, ainsi qu'un rabais sur son offre sans engagement. La plate-forme britannique a finalement annoncé lundi 23 septembre la prolongation des réductions sur ces deux offres jusqu'au 29 septembre. Elle se dit en effet *« satisfaite de la dynamique enclenchée »*, sans fournir plus de détails.

« Manque de temps »

« Ils ont réagi après le bad buzz, analyse Christophe Lepetit, du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges, jugeant *« qu'en proposant dès le départ une offre plus agressive, à un prix plus accessible, DAZN aurait pu faire monter le nombre d'abonnés, pour augmenter ensuite ses prix une fois le public fidélisé »*. Avant cette polémique, c'est l'engrenage des interminables négociations commerciales des droits télé – décevantes pour les clubs – qui ont pesé sur l'image de DAZN. Alors que la Ligue de football professionnel espérait obtenir 1 milliard d'euros par saison, dont 825 millions pour la France, les négociations ont péniblement abouti à une somme comprise entre 640 millions et 660 millions, dont 500 millions de droits domestiques (400 millions pour DAZN, 100 millions pour beIN Sports).

De plus, l'accord n'avait jamais été validé si tardivement, seize jours avant la reprise du championnat. *« La plate-forme a manqué de temps pour préparer une campagne de publicité permettant de capter l'attention du grand public et de la familiariser avec la marque »*, relève Pierre Rondeau.

Le patron de DAZN France, recruté en février, se défend que le début de saison soit un *« chemin de croix »*. *« Depuis le lancement du championnat, on a fait un sans-faute d'un point de vue technique »*, assure Brice Daumin. *« Sans écran noir ni bug d'abonnement »*, insiste-t-il – ce qui a été le cas pour des nouveaux diffuseurs, notamment RMC Sport en 2018 –, expliquant qu'une cinquantaine de personnes travaillent pour DAZN en France. La plate-forme de streaming, qui emploie des salariés dans vingt-cinq pays, vise soixante-dix personnes dans l'Hexagone d'ici à la fin de la saison, sur des postes de marketing, de communication et de distribution.

> **« Il n'y a pas de magazines d'après-match, ni le traditionnel multiplex »**
>
> MICHEL SAVIN
> sénateur LR, rapporteur de la commission d'enquête sur la financiarisation du football

Pour Pierre Rondeau, la plateforme a aussi été *« la victime collatérale du ras-le-bol envers un football français qui leur paraît déconnecté »*. *« Lorsque les fans, qui sont pour beaucoup fatigués par la valse des diffuseurs – cinq depuis 2018 – voient la déclaration de Laurent Nicollin, le président de Montpellier, cela nourrit leur colère »*, estime M. Rondeau. *« 30 euros, c'est le prix d'un restau un vendredi. Donc cela fait un vendredi dans le mois où tu ne vas pas au restau pour te payer ton abonnement DAZN »*, avait en effet déclaré le dirigeant à *L'Equipe*, le 22 août.

Plus largement, c'est le modèle économique qui est en question. L'économiste Christophe Lepetit rappelle que *« la rentabilité est complexe à atteindre »* pour les détenteurs de droits sportifs. Il parle *« d'injonctions contradictoires »* dans le fait de *« proposer une politique tarifaire accessible pour les fans, tout en achetant des droits TV à des montants élevés qui satisfassent les clubs et leur permettent de garder de meilleurs joueurs »*. Alors que le chiffre de 100 000 à 150 000 abonnés circule (soit plus de dix fois moins que son seuil d'équilibre), DAZN se refuse à confirmer et à commenter, à l'image du précédent diffuseur, Amazon Prime, ou de RMC Sport. *« Cela serait prématuré »*, répond Brice Daumin, le patron de DAZN France, qui s'en tient à rappeler que l'objectif fixé par Shay Segev, le PDG du groupe, est d'un million et demi d'abonnés, au minimum un million, en six mois.

« S'inscrire dans la durée »

En accord avec la LFP, une clause de sortie au terme de deux saisons est activable jusqu'au 31 décembre 2025, si l'objectif d'un million et demi d'abonnés n'est pas atteint. Une option qui atténue l'optimisme du dirigeant français de l'entreprise assurant *« s'inscrire dans la durée dans l'Hexagone »*. *« Notre plate-forme numérique nous permet d'articuler le gratuit et le payant, d'offrir une interaction entre les fans dans notre espace fan-zone, et de s'adresser aux jeunes publics là où ils sont »*, vante M. Daumin, promettant d'*« innover »*. *« En Italie, on fait des offres par club, par exemple. Si ça génère de l'attente en France, on le fera »*, dit-il.

« Si DAZN veut exister dans le monde de la télévision payante, il faudra qu'ils se battent pour tenter d'élargir leur catalogue de droits », ajoute l'économiste Christophe Lepetit. En attendant, les responsables français de DAZN et beIN Sports doivent être auditionnés la semaine du 23 septembre, à huis clos, dans le cadre de la commission d'enquête sénatoriale sur la financiarisation du football. ■

BRICE LAEMLE

PERTES & PROFITS | EXXONMOBIL

PAR PHILIPPE ESCANDE

Le recyclage des plastiques en procès

C'est une plainte historique qui a été portée par le procureur général de Californie, Robert Bonta. Le plus peuplé et le plus riche Etat des Etats-Unis assigne officiellement la première compagnie pétrolière du pays, ExxonMobil. Il accuse l'entreprise d'avoir sciemment fait croire pendant des décennies que le recyclage des plastiques pouvait résoudre la crise des déchets alors qu'elle savait que ce n'était pas possible. ExxonMobil *« a menti pour accroître ses profits au détriment de la planète et de la santé humaine »*, affirme le procureur Bonta.

C'est la première fois qu'un Etat américain attaque officiellement une société pétrolière sur la pollution plastique. Le sujet prend de plus en plus d'ampleur dans le monde, car à la pollution des terres et des océans par ces déchets s'ajoutent désormais un enjeu de santé publique. De récentes études ont détecté des microplastiques accumulés dans le foie, les reins, le cerveau. Selon la revue scientifique *Annals of Global Health*, émanation de l'université de Boston, chaque groupe chimique associé à un plastique est lié à au moins un problème de santé, de la fertilité aux cancers.

Du 25 novembre au 1er décembre se tiendra à Pusan (Corée du Sud) la cinquième réunion du comité intergouvernemental des Nations unies pour tenter de trouver un accord mondial sur la pollution plastique. Washington a accordé son soutien à un accord international de limitation de la production. Pas facile pour un pays qui est le deuxième producteur mondial, derrière la Chine. On comprend que ExxonMobil fasse la promotion du recyclage pour éviter de se voir imposer des limites. De même qu'il milite pour la capture du CO_2 afin d'éviter de ralentir sa production de pétrole.

Immense casse-tête

Malgré l'inquiétude, la production est loin de décliner. Alors que le plastique représente à lui seul 50 % de toute la pétrochimie, il est donné par l'Agence internationale de l'énergie comme le principal contributeur à la hausse de la demande de pétrole. Et elle pourrait tripler d'ici à 2060, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Limiter la production plastique est un casse-tête autrement plus compliqué que la réduction de la consommation d'essence ou de gasoil. Cette découverte de l'après-guerre s'est immiscée partout, avec des effets spectaculaires et vertueux en matière de médecine, de conservation des aliments, de légèreté dans les transports. Tout ce qui nous entoure comprend du plastique. C'est cette versatilité qui le rend si difficile à recycler. Et le recyclage ne résout pas le problème de la santé publique. La dernière goutte de pétrole sortie du sous-sol à la fin du XXIe siècle sera probablement réservée à un plastique. Mais il sera sous étroite surveillance. ■







Florent Perrier en pleine production de beaufort chalet d'alpage, la dernière de la saison. Dans son chalet du Darbelay, à Arêches-Beaufort (Savoie), le 22 septembre. GUILLAUME NEDELLEC POUR LE MONDE

PLEIN CADRE

Le **beaufort** défend son modèle coopératif

En Savoie, la production du fromage protégé par une appellation demeure largement contrôlée par les éleveurs laitiers, qui ont su marier équipements modernes et procédés artisanaux

REPORTAGE

En levant la tête, le regard découvre le roc du Vent, imposante masse grise se découpant sur le ciel nuageux. A nos pieds, le lac de barrage de Roselend, d'un bleu profond. Tout autour de nous, l'herbe encore verte, en cette fin d'été, est pâturée par un troupeau de vaches tarines à la robe couleur noisette et aux yeux maquillés de noir. Nous sommes à l'alpage Les Moillettes de la famille Frison, au cœur du Beaufortain, en Savoie.

Ce paysage à couper le souffle a joué le rôle d'aimant pour Caroline Frison. *« Après des études agricoles, je suis partie au Québec. Mais les montagnes et les vaches me manquaient trop. Je suis rentrée »*, raconte-t-elle. La jeune femme de 33 ans s'est donc finalement installée, en 2017, avec ses parents, perpétuant ainsi une tradition familiale. Elle représente la cinquième génération sur cette exploitation de production de lait à beaufort.

Du temps de sa grand-mère, le fromage à pâte cuite était encore fabriqué sur place, au chalet d'alpage, dans un chaudron chauffé au bois. Une douzaine de personnes se partageaient alors les tâches. A l'été 2024, Caroline Frison s'occupe du troupeau de 160 bêtes, dont 85 vaches laitières, avec son père, en comptant sur l'aide d'un apprenti et d'un salarié pour la fenaison.

SALAGE PAR DES ROBOTS

La construction des barrages comme celui de Roselend a bien failli faire couler la filière beaufort. L'attirance pour des métiers plus valorisés proposés par EDF ou d'autres entreprises, l'attrait de la ville, la dureté de l'agriculture de montagne, ont quelque peu fait le vide. C'est le moment, au tournant des années 1960, où les coopératives se sont créées pour reprendre en main la fabrication et la commercialisation du beaufort. Regroupées au sein de l'Union des producteurs de beaufort, elles ont défendu le cahier des charges de ce fromage sous appellation d'origine protégée (AOP), obtenue en 1968.

Aujourd'hui, dans les caves de la Coopérative laitière du Beaufortain, à Beaufort-sur-Doron, les meules de fromage sont salées et retournées régulièrement par des robots. Et ce pendant toute la durée d'affinage, de cinq mois minimum avec un temps optimal estimé entre huit et douze mois. *« Quand je suis arrivé, il y a quinze ans, les meules de plus de 40 kilos étaient salées à la main. Mais avec les problèmes de dos du personnel, on a décidé de robotiser en 2017 »*, explique Pierre Laurent, directeur de la structure. Une manière de pallier le manque de candidats prêts à effectuer ce dur labeur.

Les trente-sept salariés de la coopérative se relaient maintenant par équipes pour la fabrication du précieux fromage. L'été, période privilégiée de production, quand les vaches sont en alpage et goûtent une herbe riche, la collecte de lait s'effectue deux fois par jour et l'usine tourne de 4 h 30 à 23 heures. L'hiver, l'amplitude est réduite de moitié avec une seule collecte matinale en vallée. Mais les 14 millions de litres de lait réceptionnés chaque année ne partent plus des exploitations dans des bidons, les boyes. En 2017, la coopérative a en effet également décidé de s'équiper d'une flotte de camions-citernes pour effectuer le ramassage.

Un changement de pratique qui s'avère assez délicat à gérer. *« Mais nous sommes restés sur une production inspirée des procédés artisanaux, avec les cuves en cuivre, la toile de lin, le cercle en bois et une présure faite sur place avec de la caillette de veau »*, souligne M. Laurent. Pour garder tous ces éléments qui marquent l'authenticité du beaufort, reconnaissable à son talon concave, la filière a dû demander des dérogations d'usage à l'Union européenne en s'appuyant sur le cahier des charges de l'AOP.

> **« Avant, Lactalis collectait notre petit-lait. On s'est affranchis de cette dépendance en créant Savoie lactée en 2015 »**
>
> PIERRE LAURENT
> directeur de la Coopérative laitière du Beaufortain

La fabrication de fromage engendre par ailleurs des flots de petit-lait, autrement appelé « lactosérum ». Dans les fermes d'alpage, il servait à nourrir des cochons. Mais au stade industriel, il faut le traiter comme un effluent. *« Avant, le groupe Lactalis collectait notre lactosérum. Cela créait une dépendance. Nous avons décidé de nous en affranchir en créant Savoie lactée en 2015 »*, précise M. Laurent. En effet, Lactalis, leader mondial des produits laitiers, convoite le prestige des fromages AOP. S'il n'a pas pris pied dans le beaufort, et achète des meules pour garnir son plateau de fromages, il commercialise, comme il le fait souvent, une « copie » du précieux produit, en s'affranchissant des contraintes du cahier des charges, sous la marque Beaumont de Savoie.

Savoie lactée, installée à Albertville, a donc été créée par l'Union des producteurs de beaufort. Celle-ci regroupe actuellement sept coopératives situées respectivement à Beaufort-sur-Doron donc, mais aussi à Moutiers, Bourg-Saint-Maurice, Aime, Lanslebourg, Saint-Sorlin-d'Arves et La Chambre, et s'est ouverte à deux autres coopératives fromagères savoyardes fabriquant de la tomme.

A l'origine, l'idée était de transformer le lactosérum en ricotta, autrement dénommé « sérac » de ce côté-ci des Alpes. Sans grand succès auprès des clients. Finalement, Savoie lactée a conçu une unité sophistiquée de micro et ultrafiltration pour produire de la poudre de lait protéinée destinée aussi bien aux produits de nutrition des sportifs que des bébés, ainsi qu'un atelier de fabrication de beurre et tout de même un peu de ricotta. Elle s'est aussi dotée d'une unité de méthanisation pour produire son énergie. *« Savoie lactée représente un investissement total de près de 20 millions d'euros et l'équilibre a été atteint il y a un an »*, précise Maxime Mathelin, directeur du Syndicat de défense du beaufort.

HÔTEL ET BOUTIQUE

Cette usine de valorisation du lactosérum illustre la volonté de cette filière de consolider des positions qui ne sont jamais acquises. Et sa ténacité pour tenter de maintenir une bonne part de la valeur de la production dans les mains des agriculteurs. Dernier exemple en date de cette stratégie : la rénovation de l'Hôtel la Roche, à Beaufort-sur-Doron, et sa transformation en établissement quatre étoiles, achevée fin 2023.

Un projet mené conjointement par l'Union des producteurs de beaufort, présidé par Yvon Bochet, et le groupe d'immobilier commercial Sodes. L'enjeu est d'offrir aux touristes un lieu de villégiature, proche de la coopérative, qui reçoit déjà 100 000 visiteurs par an, dont beaucoup passent par la boutique pour faire le plein de fromages et de spécialités savoyards.

Les clients ont le choix, en rayon, entre le beaufort, le beaufort d'été et le beaufort chalet d'alpage. Une classification qui va de pair avec une gradation de prix, de qualité ou de rareté entre les trois dénominations. Le beaufort chalet d'alpage, fabriqué au-dessus de 1 500 mètres d'altitude, ne représente plus que 7 % des volumes totaux de fromages, estimés à 5 029 tonnes en 2023.

> **Les sept coopératives laitières savoyardes représentent aujourd'hui 83 % de la production du fromage**

Parmi les dix-huit chalets produisant du beaufort, encore en activité en Savoie, l'un, l'alpage des Arolles, a été ranimé récemment. Personnalité atypique, Florent Perrier, ex-fromager puis directeur de la production de la Coopérative laitière du Beaufortain et plusieurs fois champion du monde de ski alpinisme, a, en effet, décidé de relever ce nouveau défi en 2021. Il s'est associé à sa compagne, qui s'occupait déjà d'un élevage de vaches tarines avec son oncle. Il fabrique désormais 220 meules pendant l'été à la force du poignet.

« Chaque fromage est différent même s'il doit avoir une texture ferme et fondante. Nous laissons le lait s'exprimer, on ne met pas de levures industrielles », souligne M. Perrier, passionné par son métier. Et de fustiger les fromages à base de lait pasteurisé – *« Faire du bon fromage avec du mauvais lait, c'est une fable ! »*, lance-t-il. Il défend également les coopératives laitières savoyardes : *« Elles ont permis de garder la main sur le beaufort. Les agriculteurs sont les patrons des coopératives, des gens qui connaissent le film, contrairement aux industriels, qui n'ont pas le même point de vue. »*

Aujourd'hui, les sept coopératives laitières savoyardes représentent 83 % de la production. Seul le géant coopératif laitier Sodiaal a réussi à acheter une entité privée et détient 10 % du beaufort sous la marque Monts & Terroirs. Résultat, le prix du lait destiné à ce fromage prestigieux culmine à plus du double du prix moyen versé aux éleveurs laitiers français. *« J'ai touché 1 000 euros la tonne en 2023 »*, précise Jérémy Python-Curt, 33 ans, qui s'est installé en 2021 à l'alpage du Biolley de Roselend. Il tient toutefois à préciser que les coûts de production du lait de montagne sont élevés et cite un montant d'investissement de 400 000 euros pour l'équipement de traite mobile qui suit le troupeau au gré de ses pérégrinations estivales, très cadrées, pour brouter, carré après carré, l'herbe de l'alpage au fur et à mesure de sa pousse.

Pour autant, les 583 agriculteurs de cette filière d'excellence, qui vivent correctement de leur lait à beaufort, savent que les vents contraires peuvent se lever très vite. *« Depuis le début de l'été, nous sentons une baisse de la demande. Entre l'inflation et le contexte politique pas très réjouissant, les Français épargnent. Nous sommes aussi confrontés à un changement des habitudes alimentaires des Français »*, remarque M. Mathelin, du Syndicat de défense du beaufort.

Autre sujet de préoccupation : le changement climatique. *« Il y a un an, nous avons dû demander une dérogation au cahier des charges pour compléter l'alimentation des vaches pendant un mois avec des concentrés, en pleine période de sécheresse. Nous avons décidé de réfléchir collectivement à une éventuelle évolution du cahier des charges »*, souligne M. Python-Curt. Une seule certitude, le beaufort sera toujours savoyard, élaboré avec du lait de vache tarine ou abondance, produit dans un système agropastoral. Avec un impératif énoncé par M. Mathelin : *« Réussir à maintenir une qualité optimale du produit en accord avec les valeurs et les contraintes qui pèsent sur les agriculteurs pour qu'ils soient bien rémunérés. »* ■

LAURENCE GIRARD

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Les « Tanguy », ces jeunes qui ne quittent pas le nid

Ils sont près de 5 millions à vivre chez leurs parents pour des raisons de précarité ou pour éviter la solitude

Depuis quelque temps, Aymeric (le prénom a été changé), 25 ans, s'efforce de ne plus dire *« chez moi »* lorsqu'il parle de son logement, mais *« chez mes parents »*. Ce diplômé d'un master de communication, employé depuis trois ans dans un office de tourisme en Ile-de-France, commence ainsi à marquer symboliquement de la distance avec le pavillon de banlieue qui l'a vu grandir, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Une maison où il a *« tous ses souvenirs d'enfant, mais dont* [il aimerait] *prochainement prendre son envol »*. Cette cohabitation tardive *« est une nécessité et, aussi, je veux le croire, un peu un choix »*, explique le jeune homme, qui, pour télétravailler, squatte l'ancienne chambre de son frère plus âgé.

« Les loyers sont chers en région parisienne, et mon CDD ne me permettait pas, jusqu'à il y a peu, d'apporter aux propriétaires les garanties nécessaires, raconte Aymeric. *Alors je préfère économiser en profitant du confort familial et de mes parents, qui me payent encore quasiment tout. »* Des parents qui le chambrent quand même gentiment en lui disant qu'il pourrait *« devenir un Tanguy »*, clin d'œil au personnage éponyme du film d'Etienne Chatiliez, sorti en 2001, thésard de 28 ans n'arrivant pas à partir de chez papa-maman.

Le regard des autres, Aymeric a appris à vivre avec : *« On est tellement nombreux dans cette situation, qu'il n'y a rien de choquant. »* Et il ne croit pas si bien dire. Selon une étude de la Fondation Abbé Pierre de mai, le nombre d'adultes vivant chez leurs parents est passé de 4 674 000, en 2013, à 4 920 000, en 2020 (derniers chiffres disponibles). Cela représente une hausse d'environ 250 000, qui se matérialise surtout chez les 18-24 ans et, dans une moindre mesure, chez les 25-34 ans. A noter que 2,4 millions d'étudiants sont concernés, mais aussi 1,3 million de personnes en emploi, comme Aymeric.

Leviers à actionner

« La hausse du nombre de personnes concernées s'explique avant tout par la démographie et l'arrivée à l'âge adulte des enfants du boom de l'an 2000 », tempère Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. Autrement dit, si les chiffres bruts augmentent, la proportion du nombre de « Tanguy » est restée sensiblement la même. En 2018, une étude de l'Insee évaluait déjà à… 46 % la part des 18-29 ans habitant tout ou partie de l'année chez leurs parents. Pour le spécialiste, ces données récentes *« mettent en lumière la gravité de la crise du logement chez les jeunes »*, autant que *« l'imprévoyance inexcusable des pouvoirs publics, qui savaient que la vague allait arriver et n'ont pas lancé de vraie politique du logement des jeunes pour la contenir »*.

Construction de nouveaux logements étudiants et sociaux, renforcement de l'encadrement des loyers, généralisation de la garantie Visale, pour aider les jeunes sans garants, etc. : le directeur des études reprend par le menu les leviers connus *« qu'il faudrait actionner de manière volontariste »* pour permettre aux jeunes adultes de se lancer dans la vie de manière autonome, et surtout *« au moment choisi »*.

S'il est courant d'habiter un temps chez ses parents au début de ses études supérieures, *« les jeunes nous racontent tous comment la cohabitation devient de plus en plus subie ou pesante l'âge avançant »*, explique la sociologue Anne-Cécile Caseau. Chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), elle publiera, dans les semaines à venir, une étude sur la précarité des étudiants franciliens. Elle rappelle qu'ils ont, en raison du marché du logement et des loyers plus élevés qu'ailleurs, deux fois plus de chances de « cohabiter » avec leurs parents que ceux dont la famille vit hors de l'Ile-de-France.



PALM ILLUSTRATIONS

Une étude de novembre 2023 montrait aussi qu'ils suivent plus souvent des études courtes dans l'enseignement supérieur et sont plus fréquemment issus de milieux modestes. Cette tendance est en fait à l'œuvre depuis les années 1990. Auparavant, la décohabitation tardive était plutôt l'apanage des jeunes adultes favorisés, faisant des études longues, les plus précaires privilégiant un départ précoce du domicile familial, pour trouver un emploi. Aujourd'hui, *« la cohabitation avec les parents joue en premier lieu un rôle de rempart contre la pauvreté et les incertitudes des jeunes sur le marché du travail »*, résume la chercheuse.

> **« La cohabitation avec les parents joue en premier lieu un rôle de rempart contre la pauvreté et les incertitudes des jeunes sur le marché du travail »**
>
> ANNE-CÉCILE CASEAU
> sociologue

Gauthier Leroy, 24 ans, en sait quelque chose. Trois ans après avoir terminé un bachelor dans le domaine du jeu vidéo dans une école privée, ce Lyonnais issu d'un milieu modeste, vit toujours chez ses parents. Un prêt de 18 000 euros (contracté pour ses études) à rembourser, puis des difficultés à trouver un travail stable dans ce secteur compétitif ont eu, pour l'instant, raison de ses envies d'autonomie… *« Rester chez mes parents, c'est le filet de sécurité, ça me permet de rembourser mon prêt, de mettre de l'argent de côté, en attendant d'avoir des bases financières plus stables. Ce n'est donc pas complètement choisi, mais je ne suis pas malheureux »*, raconte le jeune homme, actuellement en reconversion pour devenir barista.

Reste *« la pression sociale »* à gérer dit-il : *« Il y a, en France, encore souvent cette petite musique selon laquelle si, à 25 ans, tu n'as pas terminé tes études, un job pérenne, ton permis de conduire et ton logement perso, tu as raté ta vie… »*

Mais les modèles de réussite et d'accès à l'autonomie ne seraient-ils pas en train d'évoluer, par la force des choses et des contraintes économiques ? S'il est certain que la famille *« joue le rôle d'amortisseur social des difficultés des jeunes »* pour la sociologue Sandra Gaviria, ces derniers et leurs parents verraient aussi moins qu'avant le départ de la maison comme une condition sine qua non pour devenir adulte ou être heureux : *« Dans leurs études, puis leur entrée dans la vie active, ils ont aujourd'hui avant tout envie d'être bien dans ce qu'ils font. »* Rester chez papa-maman peut ainsi, aujourd'hui, *« s'inscrire dans une stratégie de réussite scolaire et professionnelle »*, afin d'atténuer les contraintes matérielles, le temps de terminer ses études ou de se réorienter, puis de trouver un emploi stable et épanouissant…

De la même manière, la rupture, conjugale ou professionnelle, amène de plus en plus de jeunes adultes à revenir s'installer dans le nid familial, le temps de se reconstruire. Ce sont les « enfants boomerang », auxquels la chercheuse a consacré un ouvrage (*Revenir vivre en famille. Devenir adulte autrement*, Le Bord de l'eau, 2020).

Ces amorces d'évolution ne sont pas sans rappeler la situation qui préexiste dans les pays du sud de l'Europe, où il est culturellement plus accepté de rester tard dans le cocon familial. Dans « Les chiffres clés de la jeunesse 2024 », parus en juillet, l'Injep montre ainsi que l'âge moyen de départ du domicile parental dépasse les 30 ans en Espagne, au Portugal, en Italie ou en Grèce. De fait, en poussant ses jeunes hors du nid à 23,4 ans, la France se rapproche des Etats du nord de l'Europe : 23 ans aux Pays-Bas, entre 21 et 22 ans au Danemark, en Suède ou en Finlande…

Injonction à l'autonomie

Cécile Van de Velde, professeure de sociologie à l'université de Montréal, a montré, dans ses recherches, comment cette politique d'autonomisation des jeunes dans les pays scandinaves *« est portée par une culture protestante valorisant l'autonomie individuelle, là où les pays latins, de tradition catholique, valorisent plus le collectif et la famille »*. Cette politique est appuyée, dans les pays du Nord, par de généreuses aides publiques à l'installation des jeunes, quel que soit le revenu des parents. Or, *« si la France regarde clairement vers le nord en termes de valorisation de l'autonomie des jeunes »*, elle les oblige en même temps à rester de « grands enfants », dépendants des allocations familiales et de la demi-part fiscale que leur famille continue de percevoir pour eux.

Reste que l'injonction à l'autonomie encore prégnante en France rend parfois inavouable une autre raison de rester chez ses parents : la crainte de la solitude. Qui plus est chez des jeunes fragilisés psychologiquement, depuis la crise due au Covid-19. Océane (elle ne souhaite pas donner son nom), 25 ans, domiciliée chez ses parents dans l'Essone, l'admet sans fard. *« J'ai eu des stages loin de chez moi, des formations qui m'ont conduite à partir un temps. Mais, être seule tout le temps, je ne suis pas sûre d'être prête… »*, raconte cette responsable d'études dans le secteur de l'énergie. Il y a quelques mois, après un *« coup de frayeur »* en voyant qu'elle habitait encore chez ses parents au mitan de sa vingtaine, cette célibataire a pourtant essayé de visiter un logement.

> **En 2018, 46 % des 18-29 ans habitaient déjà tout ou partie de l'année chez leurs parents**

« Mais, en entrant dans cet appart vide, j'ai pris conscience que c'était précipité. Je partirai quand j'en aurai envie, après avoir encore un peu épargné… » « Elle n'a pas encore assez confiance en elle pour aller de l'avant », complète sa mère, Chantal, bien contente de garder, un peu encore, sous son toit, sa « tanguette », comme elle l'appelle parfois affectueusement.

Océane, comme tous les jeunes interrogés, insiste sur la bonne relation qu'elle entretient avec ses parents, rendant possible cette cohabitation. Son salaire lui permet de donner quelque 150 euros par mois à ses parents, pour les frais de la maison, et elle participe assidûment aux tâches ménagères. Au second étage de la maison qu'elle occupe seule, elle a son indépendance. Elle doit seulement prévenir quand elle revient tard ou qu'elle découche. *« La cohabitation tardive, qu'elle soit subie ou pas, demande d'énormes compétences relationnelles et communicationnelles dans la famille, pour que tout se passe bien »*, commente le docteur en psychologie et thérapeute familial Sébastien Dupont. Atterrissent parfois dans son cabinet les familles qui n'ont pas réussi, justement, à définir *« des règles, mais aussi des frontières claires dans la maison entre les parents et leurs enfants devenus adultes »*.

La question de la promiscuité et de l'intimité, lorsque ces grands enfants ont des conjoints, peut notamment créer des tensions. *« C'est d'ailleurs plus souvent le fait de se mettre en couple que l'obtention d'un travail qui provoque le départ du jeune »*, commente le spécialiste. Ce qui n'est pas forcément synonyme d'installation sous un même toit pour les amoureux. Ainsi Aymeric, le jeune de 25 ans qui souhaite quitter prochainement la maison de ses parents, n'envisage pas du tout de vivre tout de suite avec une copine. *« Ça peut paraître bizarre, mais je crois que je suis encore trop attaché à mon autonomie et à mon indépendance… »*, explique-t-il, sans rigoler, de la maison de ses parents. ■

SÉVERIN GRAVELEAU

Pour les étudiants, le retour d'une précarité « structurelle » après le Covid-19

SI LA PAGE DU COVID-19 est enfin tournée (ou presque) pour les étudiants en France, ce n'est pas pour autant qu'ils vont bien. C'est en substance ce qu'explique la dernière note de l'Observatoire de la vie étudiante, parue début septembre. Intitulée « La crise dans le rétroviseur ? », celle-ci reprend une partie des résultats de son enquête « Conditions de vie des étudiants » menée en 2023 auprès de 260 000 jeunes.

« La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur des conditions de vie des étudiants, fortement perturbées pendant de long mois. Mais elle ne les a finalement pas transformées sur le long terme », résume Fanny Bugeja-Bloch sociologue et présidente du collège scientifique de l'Observatoire. Il en est ainsi de la précarité économique des étudiants qui revient peu ou prou à des niveaux précrise, avec 26 % d'étudiants déclarant des difficultés importantes ou très importantes, contre 23 % en 2016. *« La stabilité du phénomène montre que cette précarité est donc structurelle*, commente la chercheuse. *Les étudiants qui sont les plus vulnérables sont d'ailleurs toujours les mêmes… »* On trouve en premier lieu les étudiants de nationalité étrangère, les étudiants boursiers, ainsi que ceux qui travaillent en parallèle de leurs études pour lesquels *« la bourse ou les revenus d'activité sont globalement insuffisants pour couvrir* [tous] *les besoins »*, expliquent les auteurs de l'étude.

Conditions de logement dégradées

A noter qu'après avoir connu une forte chute pendant la crise sanitaire, le pourcentage d'étudiants ayant un job retrouve et dépasse même son niveau d'avant Covid-19 (44 % d'entre eux travaillent en 2023, contre 40 % auparavant). L'étude montre que sont plus concernés par la précarité les étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents. Or la cohabitation parentale, dont la recherche montre qu'elle *« offre une protection devant la précarité »*, et qui avait explosé pendant la crise, ne concerne plus qu'un tiers de la population étudiante (comme en 2016). L'étude rappelle que, face au manque de logements universitaires (seulement 7 % des étudiants habitent dans une résidence du Crous), le recours au parc privé est massif. Parmi les principales difficultés rencontrées par les étudiants y ayant recours figurent le *« coût du logement »*, le *« manque d'espace »* et les *« problèmes d'insalubrité »* ; autant de conditions de logement dégradées susceptibles d'avoir un effet sur leur réussite universitaire.

« Reste le domaine de la santé où les effets de la crise sont par contre encore perceptibles », note Fanny Bugeja-Bloch. Alors que 30 % des étudiants montraient des signes de détresse psychologique avant la crise, ce taux était monté à 43 % en 2021 sous le coup des confinements successifs et des fermetures d'établissements. En 2023, ils sont encore 36 % dans ce cas. Cette fragilité concerne une fois encore les étudiants les plus défavorisés, ceux de nationalité étrangère, mais aussi les femmes plus que les hommes. ■

SÉ. G.

En Guadeloupe, 50 pas géométriques en terrain glissant

La zone des 50 pas géométriques (ZPG), anciennement « 50 pas du roi », est une bande littorale de 81,20 mètres de large comptés à partir du rivage de la mer. En Guadeloupe, on estime à huit mille les bâtis concernés par ces occupations illégales du domaine public de la zone littorale.

Zone des 50 pas géométriques, d'une superficie de 4 278 hectares. Composée à 18 % d'espace urbain, 3 % d'habitat diffus et 77 % d'espace naturel*
Forte érosion côtière
Relogement des populations en raison de la forte érosion côtière
Zone bâtie
Commune de plus de 15 000 habitants
Limites de commune

Sainte-Rose
Deshaies
Lamentin
Baie-Mahault
Petit-Bourg
BASSE-TERRE
La Soufrière (1 467 mètres)
Basse-Terre
Capesterre-Belle-Eau
Morne-à-l'Eau
Les Abymes
Le Moule
GRANDE-TERRE
Le Gosier
Sainte-Anne
Saint-François
Pointe-à-Pitre
OCÉAN ATLANTIQUE
LA DÉSIRADE
MARIE-GALANTE
LES SAINTES
MER DES ANTILLES
10 km

Capesterre-Belle-Eau
La menace de l'érosion

Poirier
Carangaise
Doyon
Nationale 1
ZPG
Erosion côtière entre 1950 et 2013
Recul du trait de côte à échéance 100 ans
Risque d'inondation moyen à fort
Risque important de cyclone
OCÉAN ATLANTIQUE
Vers le bourg de Capesterre-Belle-Eau

A cause de l'élévation du niveau de la mer et de la récurrence d'événements météorologiques extrêmes (ouragans, tempêtes…), la zone des 50 pas est soumise à l'érosion ou à la submersion.

Commune littorale
Haute mer
Basse mer
Lais et relais
Zone des 50 pas géométriques (81,2 mètres)
Sous-sol de la mer territoriale
Estran
Loi « littoral » en métropole
100 m

* Autres espaces : 2 %

Sources : IGN ; Insee ; KaruGéo ; PPRN Guadeloupe ; OLIG
Infographie *Le Monde* - Julie Cassotti et Victor Rocher

A la Guadeloupe, **imbroglio** sur la bande littorale

OUTRE-MER, LES BATAILLES DE LA TERRE 2|4 L'archipel concentre le plus fort taux de constructions illégales, dont bon nombre sont installées dans la zone littorale dite « des 50 pas géométriques », appartenant au domaine public, mais largement occupée hors du droit commun

POINTE-À-PITRE - *correspondance*

La bicoque est construite en parpaings bruts et porte la trace des embruns lancés par la mer, dont les vagues déferlent en contrebas. Les pièces y sont petites, peu aménagées, et la décoration sommaire. Le jardin abrite quelques bananiers, des cabris en semi-liberté qu'Antoinette – elle préfère ne pas donner son nom de famille – regarde depuis sa chaise en plastique, un peu écrasée par la chaleur lourde de cette journée de mai. *« C'est un petit coin très tranquille, on y dort bien, je suis heureuse d'être revenue chez moi après tant d'années au loin »*, sourit la dame de 80 ans, qui a longtemps résidé à Pointe-à-Pitre.

Désormais, elle habite à Capesterre-Belle-Eau, dans le quartier dit de Doyon, lieu de son enfance, où elle occupe la maison de sa mère, morte il y a seize ans. Quand on lui parle des « cinquante pas géométriques », elle acquiesce. *« Oui, on habite ici, mais nous avons un titre de propriété maintenant. »* Un jour, les occupants de ce quartier ont reçu un papier, dans leur boîte aux lettres, expliquant que les familles, pourtant installées là depuis plus d'une centaine d'années pour certaines, n'étaient pas propriétaires des terrains qu'elles occupaient. Et qu'il fallait régulariser leur situation.

« Ils sont venus, on a dû payer le géomètre, et puis ils ont envoyé une proposition de tarif, je crois que c'est aux alentours de 5000 euros », raconte Antoinette, qui a laissé sa petite sœur gérer l'aspect financier et administratif complexe de cette régularisation hors normes, hors droit commun et spécifique aux Antilles.

« En Guadeloupe, on estime à huit mille les bâtis concernés par ces occupations illégales du domaine public de la zone littorale », compte Rony Saint-Charles, directeur de l'Agence des 50 pas géométriques. Cette agence d'Etat a été créée en 1996 pour régler le sac de nœuds de cette bande du foncier littoral guadeloupéen où s'enchevêtrent complexités juridiques, histoires humaines et familiales et attentisme généralisé des instances organisatrices de ces territoires. La situation n'est toujours pas réglée vingt-huit plus tard, mais on annonce pour 2025 le transfert des compétences de l'agence à la région pour les zones urbanisées, et au Conservatoire du littoral pour les zones dites « naturelles ».

« Je ne sais pas, Monseigneur, si quelqu'un vous a jamais expliqué pourquoi les cinquante pas du roi ont été réservés dans les isles françaises de l'Amérique, c'est-à-dire pourquoi les concessions des premiers étages n'ont été accordées aux habitants qu'à condition qu'elles commenceront à cinquante pas du bord de la mer », écrivait, en 1674, Jean-Charles de Baas, gouverneur général des isles et de la terre ferme de l'Amérique, dans un rapport adressé à Colbert, alors contrôleur général des finances et secrétaire d'Etat de la marine du royaume de France. Il rappelait ainsi le droit dicté par l'édit de Moulins (1566) régissant cette bande littorale appelée, à l'époque, « les cinquante pas du roi », désormais nommée bande « des cinquante pas géométriques ». Soit 81,20 mètres qui concentrent à eux seuls l'essence des problématiques ultramarines.

« La vocation de cet espace, c'était de protéger le littoral des invasions d'autres Européens » lancés dans les conquêtes coloniales, raconte Médhy Broussillon, délégué adjoint outre-mer du Conservatoire du littoral, qui a en gestion une partie de la bande des cinquante pas géométriques.

Certains corps de métier – pêcheurs, charpentiers, forgerons – étaient autorisés à s'installer sur cet espace littoral, d'une part car la précarité de leur situation permettait d'envisager leur déménagement en cas de besoin, mais aussi car ils étaient des *« personnes nécessaires au maintien des colonies »*, rappelle à Colbert le gouverneur de Baas. *« Depuis cette époque, les installations sans titre n'ont jamais cessé »*, rappelle, à son tour, un rapport écrit en 2020, publié en 2022 et intitulé « Rapprocher légitimité et légalité : vers l'abolition des cinquante pas géométriques aux Antilles ».

Depuis 1996, l'Agence des 50 pas géométriques, qui gère les espaces urbains appartenant à l'Etat, a entrepris des démarches de régularisation de ces habitations pour faire entrer l'ensemble des personnes dans le droit commun. *« Sans titre de propriété, il n'y a pas de transmission possible, pas d'assurance possible, pas d'aides à la rénovation de l'habitat possibles »*, détaille Rony Saint-Charles, qui évoque *« 6500 demandes formulées auprès de l'agence, mais à peine mille dossiers réglés »*. Les procédures sont longues, lourdes, et puis *« il y a une forme de crainte à venir se faire régulariser, des problèmes d'indivision, d'éclatement des familles, etc. »*, souligne-t-il.

« IL Y A UNE FORME DE CRAINTE À VENIR SE FAIRE RÉGULARISER, DES PROBLÈMES D'INDIVISION, D'ÉCLATEMENT DES FAMILLES »
RONY SAINT-CHARLES
directeur de l'Agence des 50 pas géométriques

DANGER IMMINENT

Par ailleurs, l'Etat a longtemps attendu avant de prendre le problème à bras-le-corps, changeant les lois, changeant les compétences des agences, sans pour autant donner les moyens, sur place, de prendre les dispositions nécessaires, malgré une reconnaissance unanime de leur urgente nécessité. A titre d'exemple, la cartographie de la bande des cinquante pas géométriques en Guadeloupe, nécessaire pour départager les zones urbaines et naturelles, gérées par des entités différentes, vient à peine d'être achevée : elle était restée en suspens durant plusieurs années. Conséquence, un immobilisme chronique pour traiter une situation qui demande de faire concorder l'inaliénabilité et l'incessibilité du domaine public littoral avec la régularisation d'espaces privés sur cette zone.

Sur place, dans les rues et les quartiers concernés, il faut aussi faire parfois preuve de pédagogie. D'une part, les familles installées depuis la nuit des temps ignorent la loi, voire l'absence de titre de propriété. Et ce d'autant qu'elles paient des taxes foncières liées à des terrains qu'elles ne possèdent pas et appartenant à l'Etat. *« Une irrégularité »*, souligne la Cour des comptes dans une note de 2018. *« La direction générale des finances publiques considère que (…) l'absence de propriété immobilière (…) ne fait pas obstacle à l'émission des taxes foncières et de leur recouvrement. Le propriétaire apparent est donc taxé, en lieu et place du propriétaire réel de la construction. »* Ce propriétaire réel est connu, expliquent encore les magistrats : c'est l'Etat, qui réalise ainsi une économie estimée, à l'époque, à près de 53 millions d'euros par an sur l'ensemble des 253158 constructions illégales en outre-mer. En 2016, 177 millions d'euros ont été recouvrés illégalement pour la taxe foncière sur les propriétés bâties en outre-mer. Toujours selon la Cour des comptes, près de la moitié (45 %) de ces propriétés sont en Guadeloupe.

« Je paie chaque année, depuis plus de trente ans », fulmine Lucien Yemcama, 62 ans, habitant de Poirier, un quartier proche de celui de Doyon. Lui fait face à une difficulté supplémentaire : les murs de sa maison surplombent un ravin de 40 mètres. Au-dessous, le sable et la mer, qui gagnent toujours plus de terrain sur la terre. *« Ici, l'érosion côtière, c'est le ruissellement »*, explique Lucien, en descendant sur la plage par un petit chemin aménagé. Vue d'en bas, la problématique se voit sans difficulté. Plusieurs maisons du chapelet d'habitations installées le long de la route ont une partie de leur dalle dans le vide.

L'érosion côtière, accentuée par le dérèglement climatique, qui croque chaque année de la superficie à la bande des cinquante pas géométriques, est un nœud de plus dans l'imbroglio général. Les personnes dont les maisons risquent de s'effondrer refusent souvent de quitter leur habitation. Mais la responsabilité pénale des élus locaux et de l'autorité préfectorale reste engagée dans ces situations de danger imminent. Impossible, pour autant, de brusquer les départs de gens souvent très âgés.

Lucien Yemcama a encore un peu de marge pour sa maison. En revanche, sa mère, âgée de 94 ans, aurait pu être emportée par la sienne, dont il ne reste désormais qu'une petite pièce ouverte aux quatre vents, l'essentiel des murs étant déjà tombé. M. Yemcama, lui, a construit une autre maison, de l'autre côté de la rue, sur un terrain creusé à la pelle mécanique, mettant au jour les anciens rails du chemin de fer qui reliait les champs de canne aux usines, à l'époque florissantes, de l'industrie du sucre. Un *koudmen* (« coup de main », en créole) des amis, des bons plans pour les matériaux, et la maison a pris forme *« en quinze jours »*, mais toujours sans permis de construire ni titre de propriété. *« Ma mère n'aurait pas supporté. Quand on a évoqué un relogement, elle a fait le geste de se trancher la gorge »*, justifie-t-il.

Sur les zones naturelles du littoral, les différents responsables essaient d'éviter les appropriations sauvages et les occupations illégales pour préserver les espaces encore vierges et tenter d'endiguer les effets du recul du trait de côte. Sur l'archipel, des scandales apparaissent régulièrement, au rythme des libertés prises par ceux qui s'installent en bord de mer pour y développer des activités plébiscitées, mais illégales. *« Il faut savoir ce qu'on veut faire*, tranche Médhy Broussillon. *Peut-être doit-on revoir notre vision du littoral et le penser autrement que comme une réserve foncière : y habiter, y prospérer est peut-être un peu moins porteur qu'il n'y paraît. »* Surtout quand le changement climatique vient reprendre aux hommes ce que la nature leur avait donné. ■

AMANDINE ASCENSIO

Prochain article *En Guyane, des hectares dans l'attente*

■■■■ CHEF-D'ŒUVRE ■■■□ À NE PAS MANQUER ■■□□ À VOIR ■□□□ POURQUOI PAS □□□□ ON PEUT ÉVITER

« MEGALOPOLIS »

« Le cinéma n'a pas de règles, il les casse »

Après treize ans d'absence, Francis Ford Coppola sort « Megalopolis », dont il raconte la tortueuse genèse

ENTRETIEN

Avec l'argent que lui rapportent ses activités de vigneron, Francis Ford Coppola a financé *Megalopolis*, son grand retour à la réalisation, après treize ans d'absence. Tourné en marge du *« fast-food »* qu'est devenu à ses yeux Hollywood, le film se savoure comme un cru atypique, aux notes longues et capiteuses. En entretien, le cinéaste de 85 ans s'avère pareil à ses breuvages: fort en bouche, d'une érudition enivrante, il vieillit bien.

Des images sont projetées sur les immeubles de « Megalopolis », dont les murs semblent des écrans. Quelle relation le cinéma entretient-il avec l'architecture ?

Au début de *Huit et demi [1963]*, de Fellini, le protagoniste étouffe dans une voiture, prisonnière d'un tunnel: le décor est d'abord une métaphore. C'est également le cas dans *Megalopolis*. Si Catilina, que joue Adam Driver, embrasse une femme en haut d'un gratte-ciel, c'est parce qu'il s'agit d'un acte dangereux, qui va bouleverser sa vie. Pour les Indiens, les contraires se rejoignent: la création équivaut à la destruction. Or notre cerveau interprète tout en fonction de notre survie: tomber, pour lui, n'est pas synonyme d'élévation mais de risque mortel. Qui sait s'il se trompe ? Il revient aux artistes et aux mythologues de nous illuminer sur le sens véritable des choses.

« Megalopolis », un péplum ?

C'est un péplum dont l'Amérique serait la Rome. Les Etats-Unis ont été fortement inspirés par la Rome antique: ses institutions, ses lois, son architecture. En 509 avant J.-C., les Romains ont chassé leur monarque et inventé la République ; de même, nos pères fondateurs ont refusé qu'on soit une colonie du roi d'Angleterre. La Pennsylvania Station, une magnifique gare new-yorkaise démolie en 1963, a été calquée sur les thermes de Caracalla… J'ai toujours voulu réaliser un péplum, parce que ce genre dispose des meilleurs ingrédients: des batailles, des femmes fortes, des esclaves, des empereurs fous… Les péplums résonnent avec l'idéologie de leur époque: *Spartacus [1960]*, de Kubrick, évoque le mouvement pour les droits civiques des Afro-Américains. Quand j'ai découvert l'histoire de la conjuration de Catilina contre Cicéron, j'ai pensé au conflit opposant les élus de New York à l'urbaniste Robert Moses *[1888-1981]*…



Le cinéaste Francis Ford Coppola, à Paris, le 16 septembre.
RICHARD DUMAS POUR « LE MONDE »

« Dans moins de deux mois, l'Amérique ne sera peut-être plus une République, mais une dictature; or ce risque est au cœur du film »

La légende veut que, pour préparer le film, vous ayez visité Arcosanti, une ville utopique dans le désert de l'Arizona. Est-ce vrai ?

J'y suis resté deux semaines, j'ai fait le cuisinier. La manière dont la ville épouse le climat m'a intéressé. J'ai été partout où il existait une utopie démontrable: à Arcosanti, à Curitiba, au Brésil… J'en ai retenu que plus une ville ressemble à la nature, mieux c'est. Plutôt que dans du béton, nous pourrions vivre dans des fleurs, des forêts – d'autant que l'on maîtrise, désormais, le génome des plantes. Je rêve d'une architecture vivante, qui vous aime et vous aide.

Les cloches d'Arcosanti ne sonnent pas les heures, mais l'arrivée du vent. Pourquoi le temps vous obsède-t-il à ce point ?

L'art, par essence, vise à contrôler le temps. Goethe disait que l'architecture est de la musique gelée. Au cours de ma vie, je suis parvenu plusieurs fois à arrêter le temps.

L'hubris désignait, dans la Grèce antique, les hommes qui se prenaient pour des dieux. Avez-vous déjà ressenti un tel orgueil ?

Il existe, sur la Terre, de nombreuses créatures intelligentes: les pieuvres, les cochons, les corbeaux, les éléphants… Mais aucune n'est aussi géniale qu'*Homo sapiens*. L'être humain est digne d'admiration – Jean Pic de la Mirandole *[1463-1494]* a été mis en prison pour avoir soutenu cela. Il n'est rien que notre créativité ne puisse accomplir. Mais personne ne nous le dit. Notre société est basée sur l'idée de vendre du bonheur à des personnes considérées comme insatisfaites.

Hollywood souffre-t-il des mêmes maux ?

Hollywood est devenu une chaîne de fast-food. On y dépense des centaines de millions de dollars pour vous rendre accro à un type spécifique de frite, au goût standard. L'art est tout l'inverse: il ne vous rend pas accro, mais il est libre. Il change, et vous avec. Le cinéma que feront vos arrière-petits-enfants n'aura rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Le cinéma n'a pas de règles, il les casse.

Vous avez tourné avec les plus grands acteurs. A qui Adam Driver s'apparente-t-il ?

Certains acteurs se reposent sur leur talent, comme Robert Duvall ou Gene Hackman. D'autres sur leur intelligence, comme Warren Beatty. Adam m'évoque Al Pacino: tous deux sont à la fois talentueux et intelligents.

Au générique de « Megalopolis » figurent plusieurs acteurs en disgrâce à Hollywood: Dustin Hoffman, Shia LaBeouf, John Voight… Pourquoi ?

Dans mon film, il y a des gens qui votent républicain, des personnes blacklistées, des philanthropes… La *cancel culture* nous ramène à l'époque du maccarthysme. J'essaie d'être au-dessus de la politique, qui est trop limitée. Les politiciens ne s'intéressent qu'à leur propre pouvoir. Cela ne veut pas dire qu'il faille s'en remettre aux seuls artistes, attention: Mussolini s'est inspiré du poète Gabriele D'Annunzio *[1863-1938]*, et Hitler s'est fait pousser la moustache parce qu'il était jaloux de Chaplin.

D'Annunzio a créé l'un des premiers super-héros de l'histoire du cinéma, Maciste. Ce format est-il en train de tuer Hollywood ?

Le grand huit de la pompe tragique et de l'effusion romantique

Fantasmagorie politique, le dernier long-métrage de Francis Ford Coppola est le film tombeau d'un artiste de la démesure

MEGALOPOLIS
■■■□

Célèbre pour ses chefs-d'œuvre monumentaux – *Le Parrain* (1972), *Apocalypse Now* (1979) –, Francis Ford Coppola a également signé de pures merveilles dans un registre plus modeste, tels *Les Gens de la pluie* (1969), *Conversation secrète* (1974), ou *Peggie Sue s'est mariée* (1986). Cette variabilité des régimes a toujours fait partie de son génie et de son charme. L'âge venant, et Hollywood ne se risquant plus à rien, Francis Ford semblait s'être définitivement converti depuis vingt ans au régime frugal, avec des films comme *Tetro* (2009) ou *Twixt* (2011).

C'était évidemment un passage. Le maestro, rattrapé par cette hubris qu'il n'aime rien tant que mettre en scène, rêvait à bas bruit, et depuis quelques décennies, d'un nouveau coup d'éclat et de cœur à s'endetter derechef pour le restant de ses jours, mais à 85 ans, à condition de s'appeler Coppola, cela se retente…

Déclin d'une civilisation

La chose s'appelle, pour être tout à fait clair, *Megalopolis*. Petit clin d'œil amusé et autoréflexif, sans doute, mais encore: grande farandole baroque, péplum des fins dernières, testament futuriste, ode à l'amour, chant pour l'humanité. Le grand huit de la pompe tragique et de l'effusion romantique. Cela se tient à New Rome. Entre l'antique, donc, et un futur proche. On se serait peut-être passé de la parabole romaine, de fait on l'oublie assez vite. Cela parle, pour l'essentiel, du déclin inéluctable d'une civilisation atteinte de la maladie mortelle des civilisations: l'arrogance, la luxure, le pouvoir confisqué, le bien commun assujetti à l'enrichissement de quelques-uns, la perte de sens.

Tels en sont les protagonistes. César Catalina (Adam Driver), ténébreux architecte, maître du temps, inventeur nobélisé d'une matière réparatrice et éternelle, à l'œuvre utopique d'une cité nouvelle. Franklyn Cicéron (Giancarlo Esposito), maire de New Rome, conservateur et pragmatique, érudit, tenant du statu quo d'un pouvoir à l'ancienne, antithèse de César. Julia Cicéron (Nathalie Emmanuel), fille du précédent, admirative de son père, néanmoins follement amoureuse de César dont elle partage l'ambition utopique. Hamilton Crassus III (John Voight), banquier milliardaire et grand-oncle de César, jouisseur sans scrupules qui tient la ville entre ses mains. Clodio Pulcher (Shia LaBeouf), petit-fils de Crassus, trompant le peu de considération dans laquelle le tient ce dernier par un surcroît de cynisme et de dépravation, rêvant d'abattre son cousin César. Wow Platinum (Aubrey Plaza), bombe sexuelle et chroniqueuse financière, vénale, fatale, maîtresse de César et épouse du vieillard Hamilton Crassus, qu'elle entreprend de dépouiller avec l'aide de son petit-fils.

Le résultat est une fantasmagorie politique dont les références (de Suétone à Harold Lloyd, en passant par Shakespeare et Fellini) et les registres (uchronie-tragédie-comédie) fusent en un pétaradant feu d'artifice. Ajoutez à cela la DS Citroën noire qui conduit César, une course de chars, un vieux satellite soviétique nucléaire qui va se désintégrer sur Terre, un chauffeur-narrateur-historien, des horloges dans tous les coins, la parole soudain redonnée à la salle de cinéma au cours d'une interview de César, et vous obtenez le type même du *« grand film malade »* tel que les cinéphiles purs et durs aiment à le définir, d'autant plus familiers avec le concept qu'ils sont eux-mêmes de grandes personnes malades.

La sidérante rage de vivre du cinéaste trouve l'énergie d'un ultime cri d'espoir en l'espèce humaine

Tout son intérêt réside, évidemment, dans la prise en considération solidaire tant de la maladie que de la grandeur. Soit, en ce cas d'espèce, d'une part la tentation Pic de La Mirandole et le délire artiste, d'autre part le courage du film total, le cœur mis à nu sur l'écran. Rien qui ne se fasse plus trop, et qui nous touche donc infiniment.

Le film tombeau d'un artiste de la démesure, dont la sidérante rage de vivre trouve l'énergie d'un ultime cri d'espoir en l'espèce humaine. L'appel fraternel adressé à ses semblables devant l'hypothèse d'une fin possible de ce qui les rassemble: la civilisation, l'aspiration à la beauté, la nature qui les fait vivre, l'amour qui les fait tenir. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film américain de Francis Ford Coppola. Avec Adam Driver, Nathalie Emmanuel, Aubrey Plaza, Giancarlo Esposito, John Voight, Laurence Fishburne (2 h 18).
A lire : *Le Chemin du paradis. Une épopée de Francis Ford Coppola, de Sam Wasson. Carlotta, 385 p., 21,99 €*

On assiste à la mort de deux formidables institutions : le système des studios et le journalisme classique. Ça me brise le cœur. Les cadres des studios, au lieu de cultiver l'art comme autrefois, s'assurent que les dettes soient remboursées. Tôt ou tard, les studios seront remplacés, on ne sait pas par quoi. Quant au journalisme, il vise à faire du clic, quitte à ne s'appuyer que sur des sources anonymes. On peut tout faire dire à des sources anonymes !

Certaines vous ont accusé de faire régner le chaos sur le tournage de « Megalopolis »…

Qu'est-ce que le chaos ? Qui peut dire ce qu'est un comportement professionnel ? Quelqu'un qui travaille depuis plus de soixante ans, comme moi, ou quelqu'un qui se plie aux normes de l'époque ? La hiérarchie de ce Nouvel Hollywood me semble absurde, on dirait l'armée. L'un des directeurs artistiques m'a dit : « Je ne peux pas marcher sur les plates-bandes de mes supérieurs, voyez avec le superviseur. » Je suis le réalisateur, le capitaine du bateau. Je dois pouvoir parler à n'importe qui sur le plateau.

Chacun de vos films, dites-vous, répond à un concept. Quel est celui de « Megalopolis » ?

La loyauté. Avec ce film, je suis loyal à la famille humaine, à la Terre et à toutes ses créatures. N'écoutez pas les discours clivants des démagogues : nous sommes une seule et même famille. Chacun dispose d'un don qui lui est propre. Certains cinéastes peuvent voir leur film fini, avant même de le tourner : William Wyler, Steven Spielberg, Roman Polanski… J'en suis incapable. Enfant, je rêvais de devenir un grand danseur de claquettes. On m'a offert d'autres dons : une mémoire remarquable, une grande énergie, qui me permet de réécrire mille fois mes scénarios, et la capacité de prévoir le futur, comme Cassandre. *Conversation secrète [1974]* prédit le Watergate. Dans moins de deux mois, l'Amérique ne sera peut-être plus une République, mais une dictature ; or ce risque est au cœur de *Megalopolis*.

Sur quels films travaillez-vous ?

Une adaptation de *La Splendeur des Lansing [1922]*, d'Edith Wharton, un livre dans le ton de Francis Scott Fitzgerald. Un film muet en a été adapté, dont Fitzgerald aurait écrit les sous-titres ; hélas, il a été perdu. *Distant Vision*, mon autre projet, est plus ambitieux que *Megalopolis*. Il s'inspire des *Buddenbrook [1901]*, de Thomas Mann, qui suit une famille durant l'essor économique de l'Allemagne, sur trois générations. Mon film racontera le destin d'une famille bouleversée par l'invention de la télévision, sur trois générations. Ce sera tourné dans une forme disons « télévisuelle », que j'appelle le « live cinéma ». Après *L'Idéaliste [1997]*, j'ai pris ma retraite, je suis redevenu un étudiant. J'ai travaillé sur des films expérimentaux, à petit budget. Je me suis demandé, un peu comme le cinéaste japonais Ozu *[1903-1963]*, qui a trouvé sa forme sur le tard : qui suis-je ? Au fil de mes expérimentations, j'ai compris que j'étais scindé. J'ai un pied dans le présent, et un pied dans le passé ; un pied dans le cinéma, et un pied dans le théâtre. Ma société, American Zoetrope, fait du cinéma avec un esprit de troupe.

Quelle est votre méthode d'écriture ?

Je travaille sur un film jusqu'à ce que je le déteste ; je me tourne alors vers un autre, que je me mets bientôt à détester, de même ; je retourne alors au précédent, qui ne me semble pas si mal, finalement. Mon conseil : écrivez six pages par jour, et ne les relisez pas avant d'avoir atteint cent pages. Car si vous les relisez, vous les haïrez, et ne cesserez de les réécrire.

Vous citez souvent le roman favori de Mao, « Le Rêve dans le pavillon rouge », écrit au XVIIIe siècle par Cao Xueqin. En quoi a-t-il influencé votre film ?

J'ai pris l'habitude, quand je vais dormir, de lire des textes qui n'ont rien à voir avec mon travail. Paradoxalement, ces lectures finissent souvent par l'influencer. C'est le cas de ce roman. On l'étudie sérieusement en Chine, comme Proust en France. C'est l'histoire d'un homme qui vit dans un jardin de femmes extraordinaires, dont il célèbre la mémoire. Il décrit très finement les rêves. La dimension onirique de *Megalopolis* vient de là.

En mai, à Cannes, vous avez retrouvé deux figures du Nouvel Hollywood, George Lucas et Paul Schrader. Quel legs votre génération laissera-t-elle ?

A ses débuts, tout artiste se tient sur les épaules des géants qui l'ont précédé ; et, quand de nouvelles générations arrivent, il espère qu'elles retiendront quelque chose de ses travaux. A un ami, qui s'alarmait que des jeunes lui volent ses idées, Balzac répondit : « C'est exactement ce que je veux qu'ils fassent ! » Et c'est ce que j'ai fait. J'ai tourné *Conversation secrète* parce que je voulais émuler *Blow Up [1966]*, d'Antonioni. Un jeune et formidable réalisateur, Edward Berger, m'a dit qu'il avait voulu faire du cinéma grâce à *Apocalypse Now [1979]*. Cela vaut dix Palmes d'or, dix Oscars, 10 millions de dollars. La continuité du cinéma me rend heureux.

Certains de vos films ont souffert de l'interventionnisme des producteurs. « Megalopolis », que vous avez autofinancé à hauteur de 108 millions d'euros, vous satisfait-il davantage ?

Jacques Tati a financé *Playtime [1967]*. A sa sortie, ce fut un four ; aujourd'hui, on le considère comme un chef-d'œuvre. Idem pour Georges Bizet, qui est mort persuadé que *Carmen [1875]* était un échec… La nouveauté effraie. Mes films sont comme mes enfants, ils me tiennent tous à cœur, même ceux que j'ai accepté de faire pour l'argent, comme *Le Parrain [1972]*, ou ceux que les producteurs ont dénaturés, comme *Cotton Club [1984]*. *« Il y a trop de Noirs et de claquettes »*, disaient-ils. Or c'était le sujet du film ! Petit à petit, ils m'ont fait couper des scènes… Je l'ai remonté dans une version qui me convient davantage. Les goûts et les mœurs changent. Mais, sitôt que vous montez deux bouts de pellicule et qu'ils trouvent un sens que ni l'un ni l'autre n'avaient séparément, la magie opère, intacte. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

« Tati a financé "Playtime". A sa sortie, ce fut un four ; aujourd'hui, on le considère comme un chef-d'œuvre »

Une conjugaison guère probante de l'érotisme et du thriller

Cinquante ans après la sortie du film de Just Jaeckin, la cinéaste Audrey Diwan en propose un remake avec dans le rôle-titre Noémie Merlant



Emmanuelle (Noémie Merlant), dans le film d'Audrey Diwan. MANUEL MOUTIER/PATHÉ

EMMANUELLE
■□□□

Juin 1974. Quelques mois après le décès de Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing permet au film érotique *Emmanuelle,* réalisé par le photographe Just Jaeckin, de passer à travers la censure et de sortir dans un circuit de distribution normal, avec interdiction aux moins de 18 ans. Le 26 juin de cette année-là, des files interminables se forment sur les Grands Boulevards, les salles manquent de bobines, des coursiers se dépêchent pour les livrer… Plus de 9 millions de spectateurs viennent voir les aventures dénudées de Sylvia Kristel – ils seront plus de 45 millions dans le monde. *Emmanuelle*, avec son érotisme chic et ses décors exotiques, restera à l'affiche treize années sur les Champs-Elysées.

Cinquante ans plus tard et sept ans après le début de #metoo, l'idée de faire un remake ou un « film inspiré de » était un enjeu stimulant : comment transformer la femme objet la plus célèbre du cinéma en maîtresse de l'érotisme ? Mais en se donnant pour mission d'éliminer le *male gaze* (le « regard masculin », tel que l'a conceptualisé la Britannique Laura Mulvey en 1975) à la faveur du regard féminin, le long-métrage d'Audrey Diwan recourt à bon nombre de clichés. Alors que le choix de Noémie Merlant (actrice charismatique à la carrière internationale, également réalisatrice) et une mise en scène inspirée auraient suffi à inverser la tendance et mettre à néant la culture du viol, le scénario remplit un cahier des charges de la femme moderne, invitant le spectateur à jouer au jeu des sept erreurs.

Recherche de la jouissance

L'ancienne Emmanuelle, femme d'expatrié au foyer, *« douce et lisse comme un caillou »*, dédiée à toutes et à tous, est désormais célibataire, occupe un poste haut placé dans une société hôtelière, voyage pour son travail, choisit ses amants et ses maîtresses, court les bas-fonds de sa propre initiative et courtise de près un homme qui fuit l'amour physique et lui échappe. Les enjeux narratifs finissent par tomber dans une dimension RH pas très palpitante lorsque l'héroïne s'aperçoit qu'elle est manipulée par ses supérieurs masculins.

Le grand défi était ailleurs. Comment fabriquer des scènes de sexe dans un film érotique aujourd'hui ? Ces dernières années, quelques essais ont misé sur la pudeur et le cunnilingus pour rendre perceptible la montée du désir chez la femme. La démarche d'Audrey Diwan relève, quant à elle, du thriller érotique, en situant le suspense dans la recherche de la jouissance. Autrement dit, chaque séquence de sexe se lit comme une scène de crime et le mobile a changé de camp en la faveur d'Emmanuelle. Mais ce séduisant parti pris, susceptible de rendre sa part féministe au roman d'Emmanuelle Arsan à l'origine des adaptations, souffre d'un manque de légèreté essentiel au jeu érotique. Musique, éclairages, dialogues, décor (un hôtel cinq étoiles à Hongkong), alanguissement permanent, tout semble se prendre au sérieux pour nous expliquer le b.a.-ba, à savoir qu'un objet de désir peut aussi être un sujet.

On regrette l'humour désuet du film de 1974 qui disait bien l'amusement des choses du sexe et de la transgression… comme ce journal en gros plan, avec un bellâtre en couverture, qui glissait sur le genou de Marie-Ange (Christine Boisson) pendant qu'elle était en train de se caresser. Ou bien la scène fantasmagorique dans laquelle Emmanuelle se liait avec deux hommes, l'un après l'autre, sur son siège d'avion. A vouloir à tout prix rendre la femme sujet, le film oublie de libérer des hormones de bonheur et le plaisir tout simplement. ■

MAROUSSIA DUBREUIL

Film français d'Audrey Diwan. Avec Noémie Merlant et Naomi Watts (1 h 47).

Variation sur l'amour au temps du sida

Gaël Morel filme un trio de personnages dans les années 1990, percuté par la maladie

VIVRE, MOURIR, RENAÎTRE
■■□□

Les histoires d'amour ne finissent pas toujours mal, surtout si elles commencent avec un certain souffle de liberté. C'est le message lumineux de *Vivre, mourir, renaître*, de Gaël Morel, qui revisite le temps du sida en suivant ses personnages sur plusieurs années : le film se donne du champ pour mesurer les effets de l'hécatombe, et scruter les possibilités de réinvention pour les survivants quand arrivent les nouveaux traitements, lesquels permettent de vivre avec le virus du VIH et de se projeter.

Ce mélo porté par quelques notes entêtantes au piano assume les codes d'un certain cinéma français, élégant, sculptant la rencontre, ajustant le rythme, élaguant les dialogues au plus juste, quitte à rester un peu trop dans le cadre. Mais le trio d'acteurs (tous magnifiques, et très justes) donne envie de s'intéresser à l'histoire, qui ne se contente pas de rejouer le désir de vivre dans le milieu homo.

« Modern Love », de Bowie

On découvre Emma (Lou Lampros) et Sammy (Théo Christine) dans une rave-party, en banlieue parisienne au début des années 1990. Ils s'aiment, sortent s'embrasser, acceptent un cachet d'ecsta que leur tend un garçon et roule une pelle à chacun. Sur le chemin du retour, Sammy explique à Emma qu'il a eu des rapports avec des hommes. Les choses sont dites. Ils ont un enfant, s'installent dans un appartement que Sammy retape – il est conducteur de métro, ce qui donnera lieu à une scène sensuelle dans les tunnels, pas indispensable.

Sammy fait connaissance avec le voisin du dessous, l'élégant Cyril (Victor Belmondo) : photographe, il expose dans une galerie, écume les boîtes de nuit et guette les fins de soirée avec ses jeunes éphèbes. Le scénario ne fait pas trop de doute quant à l'attraction réciproque entre les deux hommes. Cyril est déjà dans l'after, il vit avec le VIH, se protège avec des préservatifs. Et en un clin d'œil appuyé, Gaël Morel renvoie à *Mauvais sang* (1986), le film de Leos Carax, lors d'une scène où Sammy et Cyril, pleins de désir, courent dans la rue à la recherche d'un distributeur de capotes sur *Modern Love*, le tube de David Bowie.

C'est tellement gros et assumé que ça marche : est-il interdit de reprendre une idée géniale pour tenter d'en faire autre chose ? On pourrait dire, en citant un tube eighties, que Gaël Morel *« fait, fait, fait c'qui lui plaît, plaît, plaît »*, du tandem Chagrin d'amour, sorti en 1981 ; de même, le titre du film ainsi que le scénario font d'une certaine manière écho à *Plaire, aimer et courir vite* (2018), le film de Christophe Honoré.

Le chagrin va arriver, justement. Dans un premier temps, Emma ne se doute de rien, devient amie avec Cyril. Le trio passe du temps ensemble, et lorsque Emma devine la liaison entre les deux hommes, elle préfère l'accepter. C'est sans doute ce trait de scénario, refusant le drame, qui permet de rejouer les dés, le récit trouvant des rebondissements inattendus.

L'hécatombe du sida s'immisçant dans le couple hétéro, le temps devient compté, mais la maladie percute différemment le trio. La caméra, dès lors, se concentre sur le devenir du personnage féminin, Lou Lampros trouvant là un rôle fort et émouvant. ■

CLARISSE FABRE

Film français de Gaël Morel. Avec Théo Christine, Lou Lampros, Victor Belmondo (1 h 49).

Un manifeste pour recoller les morceaux d'un Vietnam meurtri

Le réalisateur Truong Minh Quy explore les traumas de la guerre, dans de fabuleux cadres en clair-obscur, où le sexe côtoie la mort



Viêt (Dao Duy Bao Dinh) et Nam (Pham Thanh Hai). NOUR FILMS

VIÊT AND NAM

Il fallait y penser : rapprocher deux syllabes, qui sont aussi deux prénoms, Viêt et Nam, et en faire un titre de film. Lequel évoque non seulement le pays meurtri par la guerre la plus longue du XXe siècle (1955-1975), mais aussi le destin de deux hommes amoureux, Viêt (Dao Duy Bao Dinh) et Nam (Pham Thanh Hai).

Ce collage claque comme un manifeste (la patrie sous bannière LGBT), revisitant le trauma de la guerre sous une forme troublante, et le film de Truong Minh Quy, dévoilé à Cannes (section Un certain regard), ne sera pas visible dans son pays, le Vietnam. Né en 1990, le réalisateur assume ses influences (Tarkovski, Bresson, Resnais), tout en ciselant son propre langage – *Viêt and Nam* est son troisième long-métrage, après *The Tree House* (2019) et *The City of Mirrors. A Fictional Biography* (2016).

Viêt et Nam travaillent à 1 000 mètres sous terre, comme mineurs. On les découvre alanguis, visages noircis par le labeur, torses luisants – du fait de la chaleur, du sexe ? Le sous-sol ressemble à une grotte au ciel étoilé. Venu du documentaire, avant d'étudier à l'école du Fresnoy, à Tourcoing (Nord), le cinéaste a voulu retranscrire ses impressions lorsqu'il est descendu dans les mines, lors des repérages. Les sons y étaient amortis, et les éclats de charbon distillaient d'étonnants filets de lumière. Truong Minh Quy recrée en studio une féerie pour ses amants lascifs, au langage cru. Avec leur frontale, Viêt et Nam ressemblent à deux Pierrot ayant décroché de la lune. Ils sont bien loin sous terre, où le charbon sert de couche à leurs ébats.

Spectre de la séparation

Viêt and Nam est une histoire d'amour, de traversée, d'exil, et de quête d'un soldat disparu. Nam, qui vit avec sa mère, n'a jamais connu son père, lequel est parti au combat sans savoir que sa femme était enceinte. Le fantasme de cet homme dont on ne sait plus rien depuis vingt-six ans (l'âge du fils) constitue l'une des trames du récit. L'autre piste narrative est le chagrin amoureux : Viêt se prépare au départ prochain de Nam. Celui-ci a décidé d'embarquer clandestinement dans l'un de ces conteneurs où s'entassent les migrants, dans l'espoir d'une vie meilleure. L'occasion d'une scène stupéfiante, lorsque Nam s'entraîne à traverser le fleuve dans un sac en plastique.

Plastique, le film l'est aussi, avec ses plans travaillés dans une patine 16 millimètres. Il pourrait s'enliser dans ses belles images, mais Truong Minh Quy fait décoller le récit en brouillant les repères temporels et spatiaux, jusqu'à ce dispositif mêlant terre et mer (une cavité charbonneuse embarquée dans un conteneur flottant). Le film se situe dans un passé proche, un peu flou, même s'il y est fait allusion aux événements du 11 septembre 2001, avec l'effondrement des tours du World Trade Center, à Manhattan. La télévision continue de diffuser les avis de recherche des martyrs. Un vétéran qui a connu le père de Nam se souvient... De faux soldats, figurines à taille humaine, fixent le spectateur lors de l'hallucinante visite d'un mémorial de la guerre.

Les acteurs non professionnels s'imposent par leur présence (le visage de Nam, observant sa mère s'endormir), et la mise en scène transforme un salon de coiffure en repaire d'artificier. Ainsi, à la mi-temps du film, les deux amants se rendent chez le barbier, qui partage son local avec un soudeur. Viêt est installé dans un fauteuil, et des étincelles semblent jaillir de sa tête pendant que le ferrailleur, derrière lui, travaille à recoller des morceaux. Viêt et Nam, peut-être ? Comment dire mieux le spectre de la séparation ?

> **Le film est une histoire d'amour, de traversée, d'exil, et de quête d'un soldat disparu**

Lors de cette même scène chez le coiffeur, l'art du découpage se fait plus précis, nimbant l'œuvre d'une poésie désespérée. Sur un mur, Viêt et Nam scrutent une carte géographique et calculent à voix haute la distance qui les séparera bientôt. Un client les écoute. On découvre le reflet de son visage dans le miroir, pendant qu'il se fait couper les cheveux. En arrière-plan se découpent les silhouettes des deux amoureux. L'homme les interpelle : *« Vous aussi, vous partez ? »*, avant de raconter que sa femme a également quitté le pays. Soudain, dans le cadre du miroir, trois hommes semblent regarder au fond des yeux la maladie du départ. ■

CLARISSE FABRE

Film vietnamien, philippin, singapourien, français, néerlandais, italien, allemand, américain de Truong Minh Quy. *Avec Pham Thanh Hai, Dao Duy Bao Dinh, Nguyên Thi Nga, Lê Viêt Tung (2 h 09).*

Truong Minh Quy, l'une des figures du cinéma d'auteur vietnamien

IL A COUPÉ SES LONGS CHEVEUX et dépassé la trentaine. Pourtant, Truong Minh Quy ressemble à un étudiant, dans ce café du quartier Mouffetard, à Paris, où a lieu la rencontre. Tee-shirt noir, lunettes cerclées de métal, voix douce. Né en 1990, à Buon Ma Thuot, ville située sur les hauts plateaux du centre du Vietnam, il est le réalisateur de *Viêt and Nam* – censuré, le film ne sera pas distribué au Vietnam. Le trentenaire fait partie de cette nouvelle génération du cinéma d'auteur vietnamien, tel Pham Thien An, réalisateur de *L'Arbre aux papillons d'or* (2023), lauréat de la Caméra d'or à Cannes.

A première vue, les images sensuelles et rêveuses de *Viêt and Nam*, qui revisitent les traumas de la guerre à travers un couple de garçons – « gueules noires » travaillant dans les mines et y faisant l'amour –, font écho au travail du Thaïlandais Apichatpong Weerasethakul. Mais les influences du Vietnamien sont plus vastes. *« L'œuvre de Weerasethakul m'a aidé à comprendre que faire du cinéma peut être simple. Mais* Viêt and Nam *renvoie aussi à Andreï Tarkovski, notamment son film intime* Le Miroir *[1975]. Et, globalement, l'œuvre d'Alain Resnais me parle, qui consiste à assembler des images et du son, au-delà de la narration. Ensuite, le fait de ne pas travailler avec des acteurs professionnels vient de Robert Bresson. Les comédiens ne doivent pas trop exprimer... »*, assure-t-il.

« Choix radicaux »

Truong Minh Quy a découvert le cinéma dans les clubs vidéo. *« Il n'y avait pas de salles, dans mon enfance. Chez le loueur, tout était sur la table. Je visionnais les films avec ma grand-mère, chez laquelle je vivais, au lycée. »* Plus tard, le jeune homme tourne ses premiers courts-métrages avec des membres de sa famille. Puis, ses *« choix radicaux »* l'ont amené à quitter l'école de réalisation de Ho Chi Minh-Ville, qu'il avait intégrée à l'âge de 18 ans.

Il réalise ensuite plusieurs courts qui circulent dans les festivals, comme l'expérimental *The Sublim of Rectum* (2017), *« exploration visuelle d'un contact intime homosexuel »*, indique le synopsis. Pendant ses études à l'Ecole du Fresnoy, à Tourcoing (Nord), il met en scène des rencontres furtives entre hommes sur un ancien terril, dans *Les Attendants* (2020) ; puis le film-installation *The Woman Next Door* (2021), au centre duquel se trouve un matelas, révèle sa fibre artistique – Truong Minh Quy a aussi participé à une exposition collective, en 2023, à la galerie parisienne BAQ.

« Dans mes films, tout est vrai, dit Truong Minh Quy. *Viêt et Nam sont deux prénoms très courants dans mon pays, comme en France Pierre et Antoine. Ce film est très transparent, les dialogues aussi, les gens y expriment leurs sentiments. Il est peut-être trop sincère. Chacun le verra différemment selon sa position. Pour être honnête, ce n'est pas l'homosexualité qui a posé problème aux autorités, mais cela n'a pas aidé. C'est une petite feuille sur le dos de l'âne ! »*, conclut-il dans un éclat de rire. ■

CL. F.

Au Liban, le tournage d'un film, envers et contre tout

Cyril Aris suit la réalisation épique d'une fiction, après l'explosion dans le port de Beyrouth, en août 2020

DANSER SUR UN VOLCAN

Beyrouth, ville en ruine : combien de fois a-t-on entendu cette expression, accolée à la capitale libanaise, dévastée par les guerres, et minée par la crise depuis l'explosion meurtrière du 4 août 2020, dans le port ? Lundi 23 septembre, le Liban est en deuil, à la suite de frappes israéliennes sur des sites du Hezbollah, dans le sud du pays, lesquelles ont tué près de 300 personnes.

Bref, si les cinéastes avaient attendu le retour de la paix pour filmer, le cinéma libanais ne serait pas ce qu'il est. Les réalisateurs et artistes (photographes, performeurs...) qui documentent le conflit, ou s'en inspirent pour créer, sont légion. Pour n'en citer que quelques-uns, les cinéastes Joana Hadjithomas et Khalil Joreige (*Je veux voir*, en 2008 ; *Memory Box*, en 2021) ou encore les dramaturges Lina Majdalanie et Rabih Mroué, qui travaillent désormais à Berlin et sont au programme du Festival d'automne, en 2024 (sept spectacles et cinq performances, dans divers lieux de la région parisienne jusqu'au 20 décembre).

Démarche résiliente

Danser sur le volcan, deuxième long-métrage documentaire de Cyril Aris, procède d'une démarche résiliente : au lendemain de l'explosion, en août 2020, le réalisateur a pris sa caméra pour capter les dilemmes d'une équipe de film. L'une de ses amies, la cinéaste Mounia Akl, doit décider si elle continue, ou pas, le tournage de son drame sociétal, *Costa Brava, Lebanon*. Très vite, elle choisit de le mener à son terme, avec toutes les difficultés qui ne manqueront pas d'arriver, à commencer par le manque d'argent, puis les coupures d'électricité perturbant la postproduction, etc. Le film en question, sorti en salle en France en 2022, suit le quotidien d'une famille beyrouthine qui part s'installer dans une campagne paradisiaque. Jusqu'au jour où, sur ordre du gouvernement, un projet de gigantesque déchetterie, à proximité de leur maison, vient gâcher la fête.

> **Le film, un peu hétéroclite, vaut aussi comme document sur la ville au lendemain du drame**

C'est dans les détails que *Danser sur un volcan* nous émeut. L'idée que l'art sublime le réel n'est certes pas nouvelle, mais le documentaire enregistre chaque jour de tournage, chaque prise réussie, comme une petite victoire sur la tragédie en cours. Au lieu d'être asphyxiantes, les deux ou trois heures quotidiennes passées en voiture, dans les bouchons, pour atteindre le lieu de tournage, passent comme une lettre à la poste. Les deux petites jumelles et actrices qui découvrent le plateau font diversion. Elles s'attachent aux adultes, confient leurs doutes d'enfants.

Le film, un peu hétéroclite, vaut aussi comme document sur la ville au lendemain du drame : insérées dans le récit du tournage épique, sans commentaire, les images prennent un autre sens, racontent une sorte de vie parallèle. Des immeubles entiers sans fenêtres, des jours à ramasser les bris de verre, des appartements fantômes dans les courants d'air. Des Beyrouthins munis de balais pour nettoyer leur ville, une population en colère contre le pouvoir, et qui se fait malmener par les forces de l'ordre lors des manifestations. Loin de lutter dans une forme d'opposition factice, la vraie vie d'un côté, l'art frivole de l'autre, le film démontre ce que l'on savait déjà, mais qu'il est bon de rappeler : la création est un bien précieux, à préserver d'autant plus dans les temps fragiles. ■

CL. F.

Documentaire libanais et allemand de Cyril Aris *(1 h 27).*

CINÉMA

Césars : Catherine Deneuve présidente de la 50e cérémonie

L'actrice Catherine Deneuve a été choisie pour présider la 50e cérémonie des Césars, qui aura lieu le 28 février 2025, à l'Olympia, à Paris, ont annoncé l'Académie des arts et techniques du cinéma et Canal+, diffuseur de la cérémonie, dans un communiqué, lundi 23 septembre. Elle succède à l'actrice et réalisatrice Valérie Lemercier.

MUSIQUE

Gojira annonce une tournée de treize dates en France en 2025

Dans le prolongement du succès international rencontré par leur reprise de *Ah ! ça ira* avec la chanteuse Marina Viotti, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, le groupe de metal Gojira a annoncé une tournée française de treize dates, dont les billets seront mis en vente à partir du jeudi 26 septembre.

LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

■■□□ À VOIR
Les Belles Créatures
Film islandais de Gudmundur Arnar Gudmundsson (2 h 03).
Les années 1990 dans une banlieue pauvre de Reykjavik. Addi, 14 ans, est élevé par une mère seule qui perçoit l'avenir dans ses rêves. Il prend sous son aile Balli, un garçon timide, souffre-douleur de ses camarades de classe. Le film s'accroche à une poignée de préados livrés à eux-mêmes, qui tuent l'ennui et se forgent une vie dans la violence : ils se droguent, se battent, mettent leur vie en danger, deviennent bientôt inséparables. Ici, c'est un pays, l'Islande, qui est saisi dans une forme que l'on n'a pas l'habitude de lui voir appliquer : le réalisme social à l'anglaise (Ken Loach, Alan Clarke). Si *Les Belles Créatures* semble citer sagement ses références et s'avère assez prévisible dans ses conclusions (le tragique social, la brutalité comme racine et horizon), le film est traversé par des éclats d'ultraviolence cathartiques, presque réjouissants, qui finissent par sortir le récit de son programme tout tracé. ■ M.JO.

Résistances – Quartiers lointains
Programme de quatre courts-métrages nigérian, burkinabé, rwandais, éthiopien, britannique, français, sénégalais, égyptien, qatari, belge d'Amina A. Mamani, Ruth Hunduma, Ramata-Toulaye Sy, Sameh Alaa (1 h 22).
Quatre fictions, incluant la Palme d'or à Cannes, *Astel*, de la Franco-Sénégalaise Ramata-Toulaye Sy, réussissent avec puissance et retenue à capter des signes d'insoumission. Dans *L'Envoyée de Dieu*, de la Nigérienne Amina Abdoulaye Mamani, Fatima, 12 ans, est envoyée sur un marché avec une ceinture d'explosifs pour tuer les ennemis d'Allah. Marché sur lequel travaille sa mère, qu'elle n'a pas revue depuis son enlèvement par des djihadistes. Tout le travail réside dans le regard et la gestuelle de l'actrice, son personnage errant entre les étals, à la recherche de sa mère, tout en redoutant de l'approcher. Un compte à rebours de dix minutes glaçant. Dans une forme libre, enthousiasmante en dépit du sujet, *Le Médaillon*, de l'Australo-Ethiopienne Ruth Hunduma, revisite le sort d'une femme capturée dans un camp de prisonniers, sous la dictature éthiopienne. Enfin, *I Am Afraid to Forget Your Face*, de l'Egyptien Sameh Alaa, troublante déambulation d'un homme déguisé en femme, en niqab, afin de pouvoir dire adieu à celle qu'il a aimée, et qui vient de mettre fin à ses jours. ■ CL.F.

■□□□ POURQUOI PAS
Mother Land
Film américain d'Alexandre Aja (1 h 42).
Artisan du cinéma de genre, et rare Français à prospérer à Hollywood, Alexandre Aja revient au grand écran après une excursion sur Netflix (*Oxygène*, 2021). Produit par sa vedette principale, Halle Berry, le scénario de *Mother Land* fait songer à l'univers de Shyamalan : après la fin du monde, une mère de famille vit cloîtrée avec ses deux enfants dans son chalet situé en bordure d'une forêt maléfique. A chaque excursion, chaque membre de la famille est relié au foyer par une corde, seul moyen de se protéger du Mal qui s'est emparé du monde. Mais, un jour, la corde est rompue. Le film intrigue d'abord par son archaïsme, cette manière de ne pas y aller de main morte dans le symbolisme de bric et de broc sur l'obsession tout américaine du foyer, la foi, l'enfance livrée à l'emprise maternelle. Mais la promesse d'un beau conte dépouillé et horrifique se fait vite rattraper par un scénario statique et inabouti, qui laisse le récit hagard, fonçant bientôt vers une conclusion courue d'avance. ■ M. JO.

À L'AFFICHE ÉGALEMENT
200 % Loup
Film d'animation australien, anglais d'Alexs Stadermann (1 h 25).
L'Heureuse Elue
Film français de Frank Bellocq (1 h 31).
Les Voix croisées
Documentaire français, allemand de Raphaël Grisey (2 h 02).
Riverboom
Documentaire suisse de Claude Baechtold (1 h 39).
Week-end à Taipei
Film français de George Huang (1 h 38).

Incursion dans un club techno

Le premier long-métrage d'Anthony Lapia est une courte plongée, le temps d'une nuit, dans le milieu de la fête parisienne

AFTER
■■□□

La nuit, à Paris, un portail de garage anonyme ouvert sur la rue comme une gueule béante exhale un murmure venu des profondeurs.

L'on descend par degrés, entre étages ténébreux et piliers fantomatiques, pour arriver dans un club techno, où la fête bat son plein. *After*, le premier long-métrage d'Anthony Lapia, plonge littéralement en apnée dans cet antre souterrain.

Les premières minutes se déroulent en pure immersion dans ce bain électronique (boucles hypnotiques et cadence martelée) où les corps en présence se meuvent à l'unisson, tous ensemble et chacun dans sa bulle.

Dans ce moment, le jeu des regards, la permutation des silhouettes, les visages en béatitude dessinent comme une infrascénographie dont la beauté pourrait se suffire à elle-même.

Et puis, parce qu'il faut bien raconter quelque chose, le film suit quelques personnages aléatoires dans des arrière-salons, et chute d'un cran. Ceux que l'on voyait danser se mettent à discuter, et la parole nous ramène à un niveau beaucoup plus trivial.

Deux sphères sociales

Les microfictions qui se profilent restent trop embryonnaires pour vraiment imprimer : on s'échange des *« traces »* de cocaïne, on règle des comptes affectifs ou narcotiques, on reste, on part. Ce qui pouvait s'apparenter à une approche du milieu techno, surtout de son brassage, de son mélange, demeure à l'état gazeux.

Et puis, le film bifurque encore, et emboîte le pas de deux autres personnages qui se replient pour finir la nuit ensemble : Félicie (interprétée par Louise Chevillotte, récemment vue dans *Le tableau volé* de Pascal Bonitzer), jeune avocate éduquée, et Saïd (Majd Mastoura), un chauffeur de VTC issu de l'immigration, dont la rencontre marque aussi celle de deux sphères sociales. Avant toute étreinte, les deux se lancent dans une longue conversation où vont s'éprouver leurs visions du monde aux antipodes – elle fataliste, lui révolté.

Dans ses meilleurs moments, *After* saisit assez bien le climat de déconfiture qui succède à la fête : mégots refroidis, taches de vin, dette de sommeil et faciès décavés, avant que l'aube blême ne vienne relever les compteurs et tout ramasser.

La durée brève (un peu plus d'une heure) permet de circonscrire cette unité de temps que serait la nuit, et s'aventure parfois au seuil de l'abstraction – belle errance de Saïd dans l'obscurité de l'appartement inconnu quand les plombs ont sauté.

Mais le film paraît aussi trop court quand, en dernier recours, il tente de se raccorder à un horizon politique et un sentiment insurrectionnel qu'il sent gronder dans le corps social.

After est beau quand il se tait, un peu moins quand il ratiocine, comme ces personnes trop bavardes qu'on croise parfois en soirée, et auxquelles on voudrait simplement dire : *« Alors, on danse ? »* ■

MATHIEU MACHERET

Film français d'Anthony Lapia. *Avec Louise Chevillotte, Majd Mastoura, Natalia Wiszniewska, Killian Briot, Olivier Chantreau (1 h 09).*

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

Le gothique a la peau dure, comme le prouvent les bons chiffres de *Beetlejuice Beetlejuice*, la fantaisie macabre de Tim Burton, qui conserve la tête du classement avec 301 291 nouveaux spectateurs. Ajoutés à ceux de la semaine précédente, ils portent le film au seuil du million d'entrées. Pour un public plus averti, *Speak No Evil*, dernière en date des productions Blumhouse, spécialisées dans les films d'horreur, s'offre le meilleur démarrage en faisant sursauter 100 149 amateurs, et s'invite d'emblée en quatrième position. Les deux marches intermédiaires du podium sont occupées par des productions françaises : l'inexpugnable *Comte de Monte-Cristo* version Pierre Niney, qui s'attire les faveurs de 170 908 curieux, sur un total de 8 476 623 billets vendus. Et *Le Fil*, intrigue criminelle de et avec Daniel Auteuil, qui affiche une bonne résistance en deuxième semaine avec 128 412 entrées, soit un recul d'à peine 19 %. A signaler aussi la bonne entrée en matière de la comédie villageoise *Les Barbares*, de Julie Delpy, avec 95 582 spectateurs.

DISPARITION
Le saxophoniste Benny Golson est mort
Figure du hard bop, courant musical dérivé du jazz qui a émergé dans les années 1950, le saxophoniste, compositeur et arrangeur américain Benny Golson est mort, samedi 21 septembre, à l'âge de 95 ans. Il se révéla au grand public avec l'orchestre des Jazz Messengers. Fondateur, en 1959, du groupe The Jazztet, il a enregistré plus de trente albums sous son propre nom, mais il a également composé et arrangé de très nombreux morceaux (plus de 300) pour Miles Davis, Oscar Peterson, Quincy Jones ou encore Diana Ross.

LITTÉRATURE
Marie Vingtras, lauréate du prix du roman Fnac
Le prix littéraire de la chaîne de magasins culturels Fnac a été décerné, lundi 23 septembre, à Marie Vingtras pour son deuxième roman, *Les Ames féroces*. Paru aux éditions de L'Olivier, ce roman, comme le précédent, *Blizzard*, raconte un fait divers fictif aux Etats-Unis, cette fois-ci le meurtre d'une adolescente dans une petite ville rurale. L'autrice est une avocate de 52 ans qui écrit sous pseudonyme. – *(AFP.)*

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Existe-t-il un numérique à la française ?

A Echirolles, Chambéry et Bourg-Saint-Maurice, trois communes d'Auvergne-Rhône-Alpes, les équipes municipales ont mis en place diverses stratégies, adaptées aux besoins de leur population



REPORTAGE
BOURG-SAINT-MAURICE, CHAMBÉRY (SAVOIE), ÉCHIROLLES (ISÈRE) - *envoyées spéciales*

Dix ans plus tard, Aloïs Chassot s'étonne encore: *« Quand nous sommes arrivés à la mairie, en 2014, Chambéry était assez proche de zéro pour ce qui est du numérique. »* Celui qui est à l'époque adjoint au maire (LR) s'empare du sujet, équipe les écoles de la ville savoyarde de soixante mille habitants et se lance dans la création d'un réseau de collecte de données numériques. Il veut ainsi ouvrir le champ des possibles: mesurer, en vue de l'améliorer, la qualité de l'air en différents endroits; déclencher une tournée du camion poubelle en fonction de la quantité de déchets déjà recueillis… *« Jusqu'en 2018, un agent du service des eaux sillonnait la ville sur un scooter pour faire remonter les données collectées par des capteurs numériques, ce qui permettait aux habitants de recevoir une facture deux fois par an »*, s'amuse-t-il. Aujourd'hui, le recueil des données est réalisé à distance.

En 2020, à l'arrivée de la gauche à la mairie, l'adjoint Benjamin Louis reprend le flambeau, sans balayer le travail déjà accompli mais avec d'autres priorités. Sa feuille de route compte cinq objectifs: le numérique doit être d'intérêt général, inclusif, social, respecter l'environnement et soutenir l'économie locale. Sous son impulsion, l'espace jeunes du quartier prioritaire des Hauts-de-Chambéry, La Dynamo, devient une véritable ruche du numérique. Dix agents de la ville y travaillent (alternants et services civiques compris), pour dix-huit mille passages par an, selon la coordinatrice, Elsa Chapelle. L'antenne locale de l'école du numérique Simplon s'y installe, et des

À CHAMBÉRY, LE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE INCLUSIF, SOCIAL, RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

ateliers plus accessibles sont proposés aux seniors et aux plus jeunes. Enfin, un FabLab accueille des jeunes en décrochage scolaire. *« On veut leur redonner le goût du faire, et eux voient qu'avec le numérique il est possible de fabriquer différentes choses »*, qu'il s'agisse d'objets du quotidien ou de n'importe quelle invention, explique M. Louis.

La Dynamo constitue un *« camp de base »*, avec un budget de fonctionnement de 30 000 euros par an depuis 2023, mais le but est de toucher le maximum d'habitants et donc de *« rayonner sur toute la ville »*, assure l'élu. Quatre conseillers du tiers-lieu proposent leur aide numérique dans différents quartiers de la commune. Une borne, en expérimentation dans une mairie annexe, permet aussi de réaliser toutes les démarches utiles aux habitants, de l'achat de timbres fiscaux aux actualisations auprès de France Travail. *« On n'a pas le choix, il y a urgence »*, assure Benjamin Louis. *Le numérique inquiète encore, nous devons aider les usagers à s'en emparer. »* Y compris les agents de la ville : *« Il faut les acculturer au numérique et les aider à transformer leur manière de travailler. »*

Ce défi, Echirolles y a aussi été confrontée. Pour développer sa stratégie numérique, cette commune iséroise de trente-sept mille habitants a, elle, choisi de recourir aux logiciels libres, des programmes informatiques pouvant être utilisés, développés et partagés librement, dans un esprit collaboratif entre les usagers. Ce qui a impliqué un important changement d'organisation et de mentalité en interne.

LES MAINS DANS LE CAMBOUIS

« C'est un défi en termes de recrutement et de formation de nos équipes », reconnaît Nicolas Vivant, directeur de la stratégie et de la culture numériques d'Echirolles. *« Mais, depuis trois ans, l'équipe a connu une montée en compétences énorme, car il faut vraiment mettre les mains dans le cambouis. Notre choix attire aussi des jeunes qualifiés, venant de grandes écoles, qui cherchent plus de sens dans leur travail »*, souligne le directeur, qui se bat contre l'inévitable *« résistance au changement »*. Pour vaincre les réticences, les services informatiques de la ville recourent à des logiciels s'approchant le plus possible, dans leur fonctionnement et leur interface, des logiciels classiques, ou améliorent ceux qui sont déjà utilisés. *« Je suis très attentif à ce que l'on ne perde pas en qualité. Cela permet aussi de travailler sur certaines idées reçues et de montrer que les logiciels libres, ça n'est pas moche ni complexe »*, ajoute Nicolas Vivant.

Dix ans après avoir signé la Charte des logiciels libres, en 2014, Echirolles est devenue exemplaire et motrice sur le sujet, au travers du collectif de communes Alpes Numérique libre. Zorin OS au lieu de Windows, LibreOffice au lieu de Word, BigBlueButton au lieu de Teams… La ville utilise désormais des logiciels libres dans tous les domaines, à l'exception des ressources humaines et des finances. *« Ce sont des matières trop dépendantes de la législation et de ses évolutions »*, précise M. Vivant.

A l'origine, la volonté d'Echirolles, bastion historique du Parti communiste français (PCF), était

Jean Cattan : « Visons la mise en capacité d'agir du plus grand nombre »

Face aux Gafam, le secrétaire général du Conseil national du numérique invite à élaborer une nouvelle politique du lien social

ENTRETIEN

Docteur en droit public, enseignant et secrétaire général du Conseil national du numérique, Jean Cattan analyse la stratégie de la France face aux défis démocratiques soulevés par le numérique.

France très haut débit, New Deal Mobile, French Tech, France 2030, Open Data… Les plans gouvernementaux de soutien à l'inclusion numérique ont-ils créé un « numérique à la française » ?

Chacun de ces programmes œuvre pour la mise en capacité d'agir du plus grand nombre. Cela marque un tournant très favorable en France, mis en évidence par Sébastien Soriano dans son ouvrage *Un avenir pour le service public* (Odile Jacob, 2020). Ainsi, le plan France très haut débit, lancé en 2013, ou encore le New Deal Mobile, signé par les opérateurs télécoms en 2018, ont renversé le rapport traditionnellement descendant que peut avoir l'Etat avec les acteurs locaux et économiques pour leur donner du pouvoir. Un événement plus récent a renforcé ce mouvement : à l'issue des confinements, le rôle joué par certains citoyens dans le déploiement de portails numériques liés au Covid a encouragé l'Etat à soutenir les initiatives citoyennes contribuant aux missions de service public. L'accélérateur d'initiatives citoyennes de la Direction interministérielle de la transformation numérique ou encore la réserve citoyenne du numérique, en cours de constitution, qui font toutes deux écho à des idées portées par Paul Duan *[un entrepreneur social]*, vont dans ce sens.

Mais beaucoup reste à faire : les problèmes d'accessibilité sont loin d'être réglés et le numérique a une grande responsabilité dans la fragmentation de notre société autant que dans sa mise sous contrôle. C'est pourquoi il est urgent d'engager un réel débat sur la relation de l'Etat administratif avec les citoyens et de faire du numérique un objet de démocratie.

Quelles sont les priorités pour l'avenir ?

La montée en puissance depuis 2018 de la démarche Numérique en commun[s], destinée à « construire un numérique d'intérêt général », donne à voir les bienfaits de la mise en cohésion des acteurs locaux, à laquelle œuvrent au quotidien l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Mednum (coopérative de médiation numérique) et tant d'autres acteurs. La feuille de route « France numérique ensemble », établie en 2023, doit fournir les fondations de cette mise en synergie.

La France investit le champ des communs numériques, ces ressources numériques produites, gérées et gouvernées par des communautés d'utilisateurs. Il en va ainsi de la Forge des communs numériques éducatifs et de ses 1 300 projets, du déploiement au sein de l'Etat de logiciels libres comme BigBlueButton (logiciel de visioconférence) ou de PeerTube dans toutes les académies (partage décentralisé de vidéos). Autant de projets qui doivent beaucoup au travail des agents de la direction du numérique éducatif et qui indiquent une voie à suivre.

Mais cette quête n'est-elle pas vaine, voire chimérique, face au risque de déclassement numérique et à la puissance des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ?

Cette perspective doit, au contraire, être notre réponse, et elle sera un gage de réussite sociale pour l'avenir. Partout où les géants du numérique tentent d'accroître leur empreinte sur la société, nous devons démultiplier les liens sociaux qui nous unissent. C'est pourquoi nous devons capitaliser sur le maillage du territoire par les milliers de conseillers numériques ainsi que sur les 2 700 guichets France Services.

Car, au-delà de l'aide administrative en ligne, ces programmes peuvent être déterminants pour élaborer une politique du lien social adaptée à l'ère numérique. Comme le souligne le Conseil national du numérique (CNNum) dans son ouvrage *Itinéraires numériques* (2023), ces programmes nous amènent à penser une nouvelle relation du citoyen à l'administration, passant du face-à-face au côte-à-côte, et contribuent à penser un Etat de proximité, soutien de la population, plutôt qu'un Etat qui commande et contrôle à distance.

Autre innovation, le 21 mai, le président de la République a confié au CNNum le soin de structurer Café IA. Ce dispositif de partage de connaissances sur l'intelligence artificielle, dans tout lieu comme les collèges, médiathèques, entreprises, associations ou mairies, a pour vocation de permettre à chacun de débattre et de décider de ses usages technologiques.

Cette voie singulière n'est-elle pas antinomique avec le marché unique numérique dominé par les Gafam américains, et avec l'Internet mondial ?

Sur le plan économique, la stratégie conduite par la France est complètement intégrée à la politique européenne. Et la recherche de mise en capacité de la population rejoint l'action menée à l'encontre du pouvoir de nuisance d'une minorité d'acteurs économiques dominants envers le plus grand nombre. Cette action est un fil conducteur des politiques économiques numériques européennes depuis les directives télécoms des années 1980 jusqu'au Digital Markets Act (règlement européen sur les marchés numériques), en passant par le règlement Internet ouvert (consacrant la neutralité du Net), et de nombreuses décisions en matière de concurrence. Tandis que ces géants du numérique ne sont capables d'innover pour le bien commun qu'à la marge, nous, Européens, devons leur imposer des lignes de conduite fortes en matière d'ouverture, mais aussi de respect des personnes et de l'environnement.

N'est-ce pas David contre Goliath ?

Je dirais oui, car dans l'histoire, c'est bien David qui gagne. Mais la victoire sera celle de toutes et tous et non celle d'un camp sur un autre. Pour répondre au potentiel de nuisance des très grandes entreprises du numérique, nous pouvons et devons les destituer du monopole dont elles disposent sur l'ensemble des fonctionnalités qui composent leurs services. Ce que nous avons fait hier pour les opérateurs télécoms, à commencer par le dégroupage *[qui a permis l'ouverture à la concurrence du réseau de téléphonie fixe]*, nous devons le faire pour les réseaux sociaux et les intelligences artificielles génératives. Nous devons leur imposer des règles : interopérabilité, tarifs d'interconnexion, non-discrimination, seuils environnementaux, ouverture, partage d'informations, etc. C'est à cette condition que nous pourrons concilier innovation, bien-être et démocratie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLES DE LAUBIER



Julien Costet, responsable du FabLab du tiers-lieu La Dynamo, à Chambéry, explique le fonctionnement du logiciel libre Inkscape, le 16 septembre.
PABLO CHIGNARD POUR « LE MONDE »

politique. *« Les logiciels libres sont au carrefour de la transition environnementale, de la souveraineté numérique, de la protection des données, de l'inclusion et de la lutte contre les fractures numériques »*, énumère Aurélien Farge, adjoint au maire chargé du développement du numérique libre. Ce type de logiciel, qui ne nécessite pas de payer une licence ni de s'engager sur un contrat de maintenance, donne aussi une plus grande liberté aux équipes. *« Cela permet d'être agile et innovant, sans avoir la contrainte de devoir être rentable »*, fait valoir Nicolas Vivant.

Pour les habitants, qui utilisent des services comme la prise de rendez-vous en ligne, les changements opérés sont invisibles. *« En revanche, ce qui ne l'est pas, ce sont les économies réalisées sur les finances publiques »*, relève M. Vivant. Ces sommes non dépensées grâce aux logiciels libres ont été estimées à 350 000 euros par an.

TRANSITION DU TERRITOIRE

A quelque 140 kilomètres de là, à Bourg-Saint-Maurice (sept mille habitants), l'aspect économique a aussi pesé en faveur de l'intégration du numérique à la vie locale. Cette commune savoyarde située en plein cœur de la Tarentaise, support d'une station de ski, Les Arcs, a le regard tourné vers l'avenir. *« Nous vivons dans un endroit fantastique et nous avons une très belle activité autour du ski, c'est indéniable. Mais nous sommes aussi assez isolés. Et la crise majeure que s'apprête à connaître l'industrie du ski du fait du réchauffement climatique doit s'anticiper »*, considère le maire, Guillaume Desrues (divers).

Peu après son élection, en 2020, il ouvre un campus connecté – il existe aujourd'hui en France une centaine de ces lieux, qui permettent de suivre une formation à distance. Sylvain Cachat, 40 ans, en devient le responsable, chargé d'accompagner les étudiants, de leur apporter confiance et aide à la compréhension des cours. La première rentrée du Campus alpin (le seul du secteur situé dans une commune support de station) a lieu en septembre 2022, dans un quartier aujourd'hui en plein développement. *« La formation a un rôle-clé dans la transition du territoire »*, estime M. Cachat. *Nous montrons ici que le destin de chacun n'est pas figé, qu'il n'y a pas, à Bourg-Saint-Maurice, que le ski ou le travail en station. »*

DIX ANS APRÈS AVOIR SIGNÉ LA CHARTE DES LOGICIELS LIBRES, EN 2014, ÉCHIROLLES EST DEVENUE EXEMPLAIRE ET MOTRICE SUR LE SUJET

Vingt-trois étudiants font leur rentrée, en ce mois de septembre. Ils suivent des cours en géographie, commerce ou psychologie, par exemple, avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED), des universités ou des grandes écoles françaises. *« Il y a cent quarante parcours distanciels proposés sur Parcoursup »*, rappelle Sylvain Cachat. A l'heure où *« les entreprises locales peinent à recruter »*, la téléformation en alternance peut, selon lui, être une solution parmi d'autres. *« Nous pouvons dire aux étudiants : "OK pour vous accepter au campus, à la condition que vous restiez dans la commune pour la partie de votre formation en entreprise." »* Une manière, aussi, de garder sa population sur place à l'année, alors que Bourg-Saint-Maurice a perdu plus de cinq cents habitants entre 2010 et 2021, pour une grande part des jeunes entre 15 et 29 ans. ■

Ces articles sont publiés dans le cadre d'un partenariat avec l'événement Numérique en commun[s], organisé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

FANNY HARDY ET RAPHAËLLE LAVOREL

PROGRAMME

104 rendez-vous
La 7e édition de Numérique en commun(s) se déroule à Chambéry, les 25 et 26 septembre. Plus de cent rendez-vous sont au programme de cet événement coorganisé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la ville de Chambéry, l'agglomération Grand Chambéry et Hinaura (Hub pour l'inclusion numérique en Auvergne-Rhône-Alpes), avec le soutien du département de la Savoie.

Quatre thèmes
Cette année, quatre grands thèmes seront abordés : « Données et territoires », « Ecologie et soutenabilité », « Inclusion et émancipation », « Communs et souveraineté ». Ont participé à la programmation : l'Institut national de l'information géographique et forestière ; la direction interministérielle du numérique ; le Conseil national du numérique ; la Mednum ; la direction du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale ; l'Arcom, le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique ; la Banque des territoires ; OpenDataFrance ; l'Ademe, l'agence de la transition écologique ; avec le soutien de la Croix-Rouge.
Numerique-en-communs.fr

Les bonnes intentions des écoles de Marseille

Dans le primaire, un « grand plan » vise à concilier éthique, sobriété environnementale et maîtrise des coûts d'équipement

REPORTAGE
MARSEILLE - *correspondance*

A Marseille, la question des écoles est érigée en priorité par la coalition de gauche, citoyenne et écologiste au pouvoir depuis juin 2020. Lancés dans le défi à fort enjeu politique de rénover 188 établissements scolaires en dix ans pour un budget de près de 1,5 milliard d'euros, le Printemps marseillais (PM) et son leader, le maire divers gauche Benoît Payan, ont parallèlement décidé de mettre en place une stratégie numérique pour les 470 écoles primaires et maternelles de la ville. Ce « grand plan numérique des écoles », élaboré après une série de consultations avec des représentants de la communauté éducative, a été voté en avril 2021, puis réorienté et étendu en juillet 2023. Il s'inscrit dans une volonté plus globale de mieux maîtriser l'utilisation, le coût et les effets des nouvelles technologies à l'échelle de la commune. Une volonté concrétisée par l'adhésion à la charte des bonnes pratiques de l'Institut du numérique responsable, en avril 2023.

« Cette charte repose sur quatre piliers : la sécurité, la sobriété environnementale comme financière, l'accessibilité et l'éthique… Autant d'axes que nous déclinons dans les écoles », détaille le conseiller municipal délégué au numérique, Christophe Hugon (Parti pirate). *« La nouvelle municipalité a pris un virage net. Là où d'autres villes traitent le numérique dans les écoles selon une approche purement technique, à Marseille, les responsables politiques s'engagent fortement sur la question »*, constate Dorie Bruyas, directrice de l'association lyonnaise Fréquence écoles, qui, depuis trente ans, ausculte les usages du numérique.

« Classe numérique mobile »

Premier choix important : Marseille ne dote pas ses élèves d'un ordinateur ou d'une tablette qu'ils pourraient rapporter chez eux, comme le fait le conseil départemental des Bouches-du-Rhône concernant les collèges. Trop tôt, jugent les élus. Trop coûteux, aussi. *« L'idée, c'est de former avant d'équiper. On ne veut pas que les élèves baignent trop dans le numérique, mais qu'ils entrent au collège en maîtrisant d'autres usages que les réseaux sociaux »*, poursuit Christophe Hugon. *« En primaire, nous avons décidé de privilégier une utilisation non permanente et encadrée par les enseignants. C'est à eux de juger de l'intérêt pédagogique du numérique en fonction des activités »*, explique l'adjoint aux écoles Pierre Huguet (PM), pilote du « grand plan numérique ».

Pour permettre cette utilisation ponctuelle, chaque établissement élémentaire est doté depuis 2023 d'au moins une « classe numérique mobile ». Soit un chariot équipé de seize tablettes et d'un poste pour l'instituteur donnant accès à un catalogue de près de 2 000 ressources pédagogiques. A la rentrée 2024, 7 531 tablettes étaient disponibles pour 40 000 élèves de primaire. En 2026, il devrait y en avoir plus de 8 500.

« ON VEUT QUE LES ÉLÈVES ENTRENT AU COLLÈGE EN MAÎTRISANT D'AUTRES USAGES QUE LES RÉSEAUX SOCIAUX »
CHRISTOPHE HUGON
conseiller municipal délégué au numérique

L'autre volet équipement du « grand plan », validé par l'éducation nationale, consiste à installer un écran numérique interactif (ENI) dans toutes les classes de primaire, mais aussi un par école maternelle. Facile dans les bâtiments neufs. C'est plus complexe dans des établissements anciens, dégradés ou aux espaces restreints. Malgré tout, Marseille entend atteindre son objectif en 2026 avec 2 450 écrans en fonction. Concernant ces ENI, les règles sont les mêmes que pour le reste du matériel informatique municipal. Les machines doivent rester « ouvertes », accepter le système d'exploitation et l'environnement numérique de travail souhaités par la ville, sans que celle-ci soit captive d'un abonnement. Grand partisan des logiciels libres, Christophe Hugon a négocié ce point avec succès. *« Notre avantage pour convaincre les fournisseurs, c'est que nos commandes sont importantes »*, explique l'élu.

Les écrans doivent aussi répondre aux critères de durabilité qu'impose désormais la municipalité. *« Pas question de retrouver un ENI dans une cave, à prendre la poussière »*, prévient le conseiller au numérique, qui a fait de la stratégie de réemploi et de reconditionnement un axe central de sa politique. *« Nous mettons en place un suivi très précis pour que le matériel déployé ait trois, quatre, cinq cycles de vie »*, détaille-t-il. Dans sa vision, les ordinateurs peuvent passer des bureaux administratifs aux classes, puis aux salles de documentation, et enfin être proposés, après avoir été équipés d'un système d'exploitation libre Linux, aux associations qui luttent contre une précarité numérique importante dans la ville. Le tout en s'appuyant sur l'atelier de réparation et de reconditionnement du service municipal chargé de l'informatique scolaire (CIME), qui a vu ses effectifs renforcés depuis quatre ans. *« Apple a même accepté de former nos agents et de mettre à disposition le matériel nécessaire aux réparations de ses produits. Cela nous permet d'avoir des machines vieilles d'une dizaine d'années qui fonctionnent parfaitement »*, se réjouit Christophe Hugon. Une gestion qui a permis de diviser par deux le budget annuel d'achat de matériel de la municipalité, assure l'élu.

Au SNUipp, principal syndicat d'enseignants du premier cycle, on observe le « grand plan numérique » avec un certain recul. *« Ce n'est pas la question prioritaire dans les écoles marseillaises »*, juge Mickaël Brégliano, délégué dans le secteur du centre-ville. *« Je ne connais pas beaucoup de collègues qui disent "Vive les ENI". Certains s'y adaptent, d'autres moins. La majorité était plutôt pour le déploiement de vidéoprojecteurs, qui ne les privent pas d'un véritable tableau »*, constate-t-il. Pour lui, qui enseigne à l'école National, aux locaux extrêmement dégradés et dont la rénovation est annoncée, les enseignants souffrent plutôt de la mauvaise qualité des réseaux.

Bidouillage

« Le wi-fi ne passe pas partout. On bidouille beaucoup, parfois avec nos propres connexions », témoigne-t-il. Un problème repéré par la municipalité qui souhaite réduire, partout où c'est possible, le recours au wi-fi, plus énergivore que l'utilisation de câbles (fibre ou ADSL) pour se connecter à Internet. Pour financer son « grand plan », elle a répondu à l'appel à projets des Territoires numériques éducatifs (TNE), lancé par l'Etat, et obtenu une subvention de 5 millions d'euros de la Caisse des dépôts et consignations, sur une facture totale de 11,6 millions.

La convention couvre l'équipement des écoles, la fourniture du catalogue de ressources pédagogiques, mais aussi un volet « parentalité et inclusion », confié à la Ligue de l'enseignement, avec des objectifs très larges. *« Aider les parents à accéder aux démarches administratives numériques pour l'inscription et le suivi de la scolarité de leurs enfants, les sensibiliser aux questions de quantité et de qualité de temps d'écran, à la navigation sur Internet en toute sécurité, ou leur permettre de développer des activités numériques en famille »*, énumère la responsable de la structure, Sophie Lorimier, dont les équipes sont intervenues auprès de 500 parents d'élèves lors d'une quarantaine de sessions sur l'année scolaire 2023-2024. Marseille a également lancé une collaboration avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Mille cent élèves dans neuf écoles pilotes ont été sensibilisés aux dangers du numérique, des fake news au cyberharcèlement. Un dispositif que la municipalité compte développer cette année et proposer aux écoles volontaires. ■

GILLES ROF

Un récit d'apprentissage et de combat chez les éboueurs

Akim Isker filme la lutte d'une jeune mère célibataire contre la précarité

FRANCE 2
MERCREDI 25 - 21 H 05
TÉLÉFILM


Ambre (Frankie Wallach) et Nolan (Amaury Leroy). NATHALIE GUYON/FTV

A 20 ans, Ambre (Frankie Wallach), vient de rater son passage en deuxième année de droit et veut tout envoyer balader. Ses parents, chez qui elle vit encore, exigent qu'elle s'accroche. Le père (Chad Chenouga), surtout, qui espère pour sa fille une existence moins modeste que celle qu'il a menée. La mère aussi (Anne Suarez), qui, elle, craint le départ de sa fille du foyer familial. Ou plutôt celui de son petit-fils, Nolan (Amaury Leroy), bientôt 4 ans, dont elle s'occupe depuis la naissance. C'est dans ce contexte conflictuel, dont la source, devinet-on, est ancienne, que débute *A l'épreuve*, nouveau téléfilm d'Akim Isker. Sélectionné au Festival de la fiction de La Rochelle, qui s'est tenu du 10 au 15 septembre, il a été couronné de deux prix, celui de la meilleure fiction française et celui de la presse étrangère.

En 2021, le réalisateur avait déjà obtenu la reconnaissance avec *L'Enfant de personne* (récompensé au même festival par le prix du meilleur unitaire), adaptation réussie et bouleversante du livre autobiographique de Lyes Louffok, *Dans l'enfer des foyers* (Flammarion, 2014), dans lequel l'auteur racontait les manques affectifs, les maltraitances et le ballottage de familles d'accueil en foyers auxquels il avait été confronté durant toute son enfance. Force est de le constater: Akim Isker n'est jamais aussi bon et inspiré que lorsqu'il aborde le lien filial, les blessures laissées par ses carences et, a contrario, la force qu'il peut procurer.

Un milieu d'hommes

Thèmes que l'on retrouve dans *A l'épreuve*, traités cette fois de façon plus diffuse, et non moins profonde. Et ce, tout au long d'un scénario (signé Fanny Chesnel et Noémie de Lapparent) dont le principal mérite est de savoir entremêler différents sujets, sans en négliger ni en privilégier aucun. Le choix pourrait rendre l'ensemble superficiel. C'est l'inverse qui se produit. Quand Ambre s'emporte, ce jour-là, contre ses parents, elle claque la porte, se réfugie avec son fils chez une amie, avant de trouver un travail d'éboueuse, et d'emménager enfin dans son propre studio. Le quotidien est rude, mais au moins elle apprend à se débrouiller seule.

Le récit d'apprentissage qui s'ouvre alors s'enrichit au contact du milieu auquel Ambre, soudain, se confronte. Celui des éboueurs et plus précisément de «la fonctionnelle», dite «l'unité d'élite» de la propreté, qui envoie ses équipes de nettoyage sur les lieux après une manifestation, un accident, un attentat, un match, un marathon. Les interventions exigent une grande disponibilité.

L'adversité donne à Ambre, incarnée par Frankie Wallach, une stature de petite héroïne du quotidien

Ambre a choisi ce service pour les primes qui s'ajoutent au salaire. Le choix l'oblige cependant à jongler entre les horaires de l'école et son travail. Elle en bave comme pas deux. D'autant que son chef de brigade (Bernard Campan) ne lui fait pas de cadeau, à la fois pour des raisons d'exigence professionnelle et par pure misogynie. Bien que dirigée par une femme (Clémentine Célarié), «la fonctionnelle» demeure un milieu d'hommes. Ses parents non plus ne l'aident guère, qui n'hésitent pas à entreprendre une action auprès du juge des affaires familiales pour obtenir la garde de leur petit-fils. A l'école, ils ont appris que l'enfant rencontrait des problèmes de concentration. L'occasion est trop belle pour ne pas tenter de récupérer celui qui donnait un sens à leur vie.

En s'accumulant, les difficultés se transforment en combat, auquel Ambre fait face. Cette adversité donne progressivement à la jeune fille une stature de petite héroïne du quotidien et au propos du film une dimension plus large. *A l'épreuve*, en effet, ouvre le champ, glissant, l'air de rien, de l'intime au collectif, du cas personnel au général. Au passage aura été mise en lumière une profession méconnue et méprisée (Ambre tait à tous qu'elle est éboueuse), dont on mesure ici la pénibilité et le degré d'invisibilité subis par ses salariés. Ainsi que la situation précaire dans laquelle se trouvent, aujourd'hui, beaucoup de mères monoparentales.

Forte déjà d'une longue carrière (au théâtre et au cinéma), l'actrice Frankie Wallach, superbe interprète du rôle principal, incarne toutes ces femmes, en leur prêtant une énergie folle, un sourire généreux, une tendresse de petite fille et une volonté de guerrière. Sa présence marche à l'unisson du rythme soutenu de la mise en scène. Et donne envie d'abattre des montagnes. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

A l'épreuve, d'Akim Isker. Avec Frankie Wallach, Bernard Campan, Moussa Sylla, Zacharie Chasseriaud, Clémentine Célarié (Fr., 2024, 90 min).

Rencontres poétiques entre un cétacé et un idéaliste

Le chercheur Fabrice Schnöller a suivi le béluga Hvaldimir dans les fjords norvégiens

CANAL+
MERCREDI 25 - 21 H 00
DOCUMENTAIRE

Le 26 avril 2019, un béluga pas comme les autres était repéré dans le nord de la Norvège: il portait un harnais et allait spontanément au contact des humains. Ce harnachement et sa sociabilité, combinés à la zone géostratégique où il évoluait, font qu'il a aussitôt été soupçonné, plus ou moins sérieusement, d'être un espion échappé d'une base maritime russe. Médias, anonymes, associations et réseaux sociaux s'approprient alors le mammifère, baptisé Hvaldimir, contraction de «*hval*», «baleine» en norvégien, et de «Vladimir», prénom de Poutine. Parmi eux, le Français Fabrice Schnöller, ingénieur de formation. Résidant à La Réunion, il s'était découvert une passion pour le «langage» utilisé par les dauphins et les cachalots, organisant des expéditions pour les filmer et les enregistrer.

Lorsqu'il apprend l'existence de Hvaldimir, Fabrice Schnöller se persuade que ce béluga peut être «*la pierre de Rosette de la communication des cétacés*», car plus facilement accessible qu'un cachalot ou une baleine. Ainsi commence leur aventure commune, ponctuée de rencontres poétiques et relatée dans le documentaire qu'il coréalise. Aussi de la partie, le biologiste marin Sebastian Strand est le premier à évoquer les dangers, pour un tel mammifère marin, d'une trop grande promiscuité avec les humains. Alors qu'une vidéo, virale, fait affluer toujours plus de curieux – celle qui montre Hvaldimir plongeant pour rapporter un téléphone tombé à l'eau.

Malgré un Fabrice Schnöller omniprésent, qui commente les images face caméra depuis sa bibliothèque, on se laisse emporter, dans la première moitié du film, par la magie des paysages, par la scène du béluga jouant au ballon, par la quête énoncée du «*fantastique, dans un monde qui n'en comporte plus tant que ça*». Avec indulgence pour les anthropomorphismes récurrents. La bouille de Hvaldimir et le soleil de minuit sur les îles Lofoten emportent tout.

Soupçonné d'être un espion russe, le mammifère marin a été retrouvé mort, le 31 août, dans la baie de Risavika

Après le premier hiver, Hvaldimir est à nouveau retrouvé près de parcs à saumons. Ce que les éleveurs n'apprécient guère, dans un des derniers pays à autoriser la pêche à la baleine. Des ONG envisagent alors de le mettre en sécurité dans un parc marin. Mais Fabrice Schnöller désapprouve, fidèle à ses principes de respect «*de la liberté et du libre arbitre*». Lorsque, après la césure imposée par le Covid-19, le chercheur repart en mer à la recherche de Hvaldimir, il emmène sa fille Morgane, qui partage désormais sa passion. Elle intègre les expéditions et le film, commentant elle aussi les images, depuis sa chambre. Ils vont retrouver le béluga, enregistrer ses sons, ses vocalises même, ce qui les transporte de joie. A l'écran, le béluga suit leur bateau, qui s'éloigne.

Sans que les observateurs comprennent pourquoi, Hvaldimir a descendu les côtes norvégiennes. Egaré toujours plus au sud, il a été identifié, amaigri, en juin 2023, puis retrouvé mort le 31 août dans la baie de Risavika. Le film étant terminé, la réalisation devait ajouter une incise, que nous n'avons pas pu visionner. Le 4 septembre, deux associations ont porté plainte, affirmant que l'animal avait été tué par balle. La police locale a démenti cinq jours plus tard. Hvaldimir est mort, incompris. ■

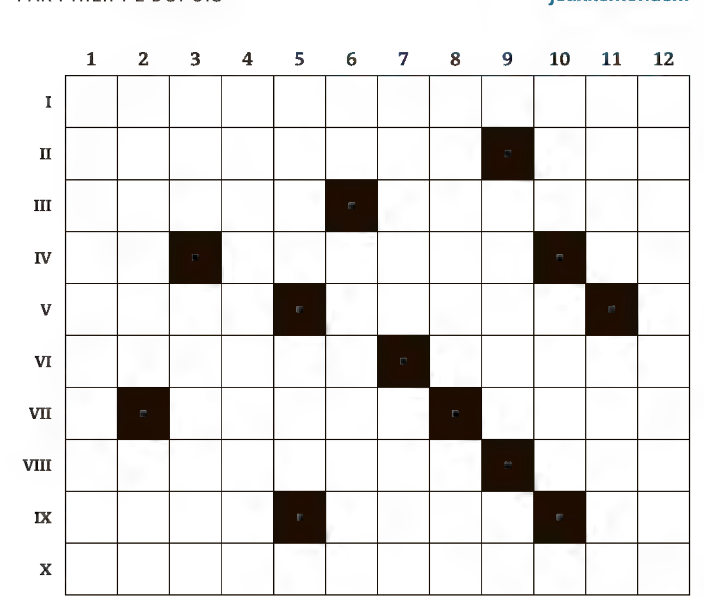
CATHERINE PACARY

***#hvaldimir. La véritable histoire du béluga espion,** de Jérôme Delafosse et Fabrice Schnöller (Fr., 2023, 89 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 225
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Un anglais qui a vieilli mais qui fait toujours courir. **II.** Serrions fortement entre nos mains. Grande en Amérique. **III.** Echange entre copains. On n'y voit que du noir et du blanc. **IV.** Patron en région. Ne devrait pas s'arrêter. Arrière d'un blindé. **V.** Belle algérienne. N'est plus sur le terrain de foot. **VI.** Arriver chez nous. /. **VII.** Dépasse de loin la moyenne. Perdis beaucoup d'eau. **VIII.** Bien raides et pas seulement en montagne. Devenu NPA. **IX.** Facilitent la traversée. Belles voix féminines à la Scala. Interjection. **X.** Absolument nécessaires.

VERTICALEMENT

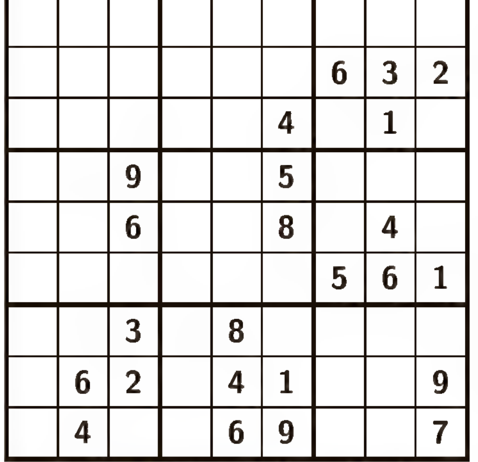
1. Fin de parties à la basse-cour. **2.** Arrachera en surface. Pour les déplacements en commun. **3.** Division de la couronne. Désagréables au palais. **4.** Force et fonce dans les dernières foulées. **5.** Colline de Jérusalem. Musique de la rue. **6.** Marque le rapprochement. Laissât des traces comme un pigeon. **7.** Génie des eaux du Nord. Point dans l'eau en remontant. **8.** Finissent par fatiguer. Patronne du jour. **9.** Productions ouvrières. Personnel. **10.** Geste devenu naturel. L'autre Castro. **11.** Grand vide. Forme de savoir. **12.** Joueurs et charmants, mais ils peuvent mordre.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 224

HORIZONTALEMENT I. Destinataire. **II.** Encoderaient. **III.** Stop. Rai. **IV.** Eole. Virée. **V.** Mua. Notaires. **VI.** Privés. Ir. Li. **VII.** ANR. Sis. Exil. **VIII.** Ruée. Tut. Sal. **IX.** Er. Americano. **X.** Sexué. Spleen.

VERTICALEMENT 1. Désemparés. **2.** Entournure. **3.** Scolaire. **4.** Tope. Eau. **5.** Id. Nés. Me. **6.** Nervosité. **7.** Arait. Sûrs. **8.** Tairai. TIP. **9.** Aï. Eire. Cl. **10.** Ieper. Xsae (axes). **11.** RN. Eliane. **12.** Etrésillon.

SUDOKU
N°24-225



7	5	6	3	4	8	2	1	9
9	1	2	6	7	5	3	4	8
8	3	4	2	1	9	7	5	6
2	9	3	5	6	4	1	8	7
5	4	1	7	8	2	6	9	3
6	7	8	1	9	3	4	2	5
1	2	5	8	3	7	9	6	4
4	8	7	9	2	6	5	3	1
3	6	9	4	5	1	8	7	2

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Tu as choisi de rejoindre ton frère César, en posant un immense rayon de soleil sur ce premier jour d'automne.

Félicitations à tes heureux parents, et longue vie à toi,

Carmen !

Avec toute notre tendre affection,

Grand-mère et Papi.

Décès

Jacqueline Poulet et Ghislaine Roux,
ses sœurs,
Olivier Marion,
son beau-fils,
Ses nièces et neveux,
Les familles Bochet, Rousseau, Gagnier, Poulet, Roux et Marion,

font part de l'immense émotion du décès de

Nicole BOCHET,
« Epagneule têtue »,
Grignon 129,

survenu le mercredi 18 septembre 2024, à Locarn (Côtes-d'Armor), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), le vendredi 27 septembre, à 11 heures, en présence de sa famille et de ses proches.

Avec profonde gratitude envers Marie-Laure et Loïc Groix, le réseau d'amies et amis de Nicole à Locarn, les docteurs Duhamel et Thomas à l'hôpital de Carhaix et toutes leurs équipes, les infirmières de Maël-Carhaix et les personnels du SAD du Corong et du CRT Kreiz Breizh.

Mathieu, Nicolas et Sophie,
ses enfants,
leurs conjoints, Muriel, Maya et Yves,

Marine, Élise, Thomas, Nathalie, Eva, Pierre, Adèle, Hélène, Nils, Pauline,
ses petits-enfants,

Armel, Valentin, Héloïse, Lucie, William et Clémence,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Françoise de BOUILLANE de LACOSTE,
née **SAUBOA,**

survenu le 21 septembre 2024,
à Limoges.

Des messages peuvent être transmis à la famille à l'adresse :
f.delacoste@orange.fr

Mme Brigitte Bourrelier,
son épouse,
M. et Mme Laurent Bourrelier,
M. Pascal Bourrelier
et sa compagne,
Mme Hélène Nicollin,
Mme Sylvie Bourrelier Borne et Pierre-Marie Borne,
ses enfants,
Corail, Alizée, Zoé, Théo, Jules, Anatole, Matthis et Valentin,
ses petits-enfants,
Ses deux arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul-Henri BOURRELIER,
ingénieur général du corps des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 septembre 2024,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 28 septembre, à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Aliette,
son épouse
Et sa nombreuse famille des quatre coins du monde,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

André CLÉMENÇON,
architecte,
fidèle lecteur du *Monde*,
membre fondateur du PSU
et ancien président d'Arvel Voyages,

survenu dans sa nonante-huitième année.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 26 septembre 2024, à 14 heures, en la chambre funéraire de Lyon, 177, avenue Berthelot.

La famille
de

Elisabeth DESFONS-COUTURIER,
chevalière de la Légion d'honneur,
chevalière dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

a l'immense douleur de faire part de son décès, survenu le 19 septembre 2024, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Une célébration religieuse se déroulera le vendredi 27 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Paul Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris 4e.

Les amis
de

Elisabeth DESFONS-COUTURIER,

et leurs enfants, entourent de leur affection et s'associent à la peine de Pierre, de Félix son fils et de l'ensemble de sa famille.

La famille
de

M. Jean GESLIN,
diplômé de
l'École des beaux-arts de Paris
et de l'École des métiers d'art,
directeur et fondateur
de l'École régionale des beaux-arts
de Dunkerque,
directeur de l'École nationale
d'arts décoratifs de Limoges,

a la douleur d'annoncer son décès, survenu à Gradignan, le 19 septembre 2024, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 26 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Gradignan, avant la crémation à Mérignac, avenue du Souvenir.

Sara et Anne,
ses filles,
Toute sa famille,
Ses amis chers,

ont le chagrin de faire part du décès de

Elisabeth HELLER,
née **MARY,**

survenu le 16 septembre 2024, à La Maison de Gardanne.

La crémation a eu lieu le mardi 24 septembre, à 9 h 30, au crématorium d'Aix-en-Provence.

Ariane et Judith Gratiot,
ses filles,
Axelle, Annaëlle et Chloé,
ses petites-filles
Ainsi que toute sa famille,
Ses ami.e.s,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Martine HOFFMANN,
née le 24 juin 1942.

Nous nous retrouvons autour d'elle le mercredi 25 septembre 2024, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e, pour l'entourer de notre affection.

Catherine Hunet,
son épouse,
Jade Hunet-Koskas,
sa fille,
Toute la famille
Et les amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Max KOSKAS,
auteur-scénariste,

survenu le 17 septembre 2024,
à l'âge de soixante-quatorze ans.

Un hommage lui sera rendu lors de ses funérailles, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e, le vendredi 27 septembre, à 16 heures.

Catherine et François Lett,
ses enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Guy LETT,
ancien du maquis Mariaux,

survenu le 19 septembre 2024,
dans sa cent deuxième année.

Un dernier hommage aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e, le jeudi 26 septembre, à 10 h 30.

Christine de Tarr-Michel,
son épouse,
Diane de Tarr-Michel,
sa fille,
Sa famille
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Alain MICHEL,
inspecteur général honoraire
de l'Éducation nationale
(sciences économiques et sociales),

ancien directeur adjoint
des études de l'École nationale
d'administration (ENA),
ancien directeur général
du Centre national
d'études supérieures
de sécurité sociale (EN3S),

président d'honneur
de l'Association française
des acteurs de l'éducation (AFAE)
et de l'Institut européen d'éducation
et de politiques sociales (IEEPS),

conseiller scientifique
de *Futuribles International*,
membre du comité de rédaction
de *European Journal of Education*
et *Futuribles*,
expert auprès de l'OCDE,
la Commission européenne,
le Conseil de l'Europe,
la Banque mondiale,
l'Unesco
et du ministère français
des Affaires étrangères,

survenu le 17 septembre 2024,
à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie aura lieu le samedi 28 septembre, à 10 heures, dans le caveau familial, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Valery Guyot-Sionnest,
Funeral Planner,
Tél. : (+33)6 76 09 21 55.

La famille
de

Denise SAINTE FARE GARNOT,
médecin et psychanalyste,

a la grande tristesse de faire part de son décès, survenu le 18 septembre 2024.

Elle sera inhumée en toute intimité, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anniversaire de décès

Louis GALZIN
(1989-2020).

A jamais dans nos cœurs.

Nous t'aimons.

PSGman.

Conférence

Conférence interreligieuse
« Quel avenir pour les religions au 21e siècle ? »,
avec Haïm Korsia, Ghaleb Bencheikh, François Euvé et Frédéric Chavel,

le jeudi 26 septembre 2024,
à 20 h 30,

organisée par l'Église protestante unie de l'Étoile,
54, avenue de la Grande Armée,
Paris 17e.
Entrée libre.
www.etoile.pro/150ans

Communication diverse



Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent
par téléphone et/ou par internet
ceux qui souffrent de solitude,
de mal-être et peuvent avoir
des pensées suicidaires.

Nous recherchons des écoutants bénévoles
sur toute la France.
L'écoute peut sauver des vies
et enrichir la vôtre !
Choix des heures d'écoute,
formation assurée.

En IdF RDV sur
www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur
www.sos-amitie.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

MILAN | PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

A Milan, une mode sous influence pop

Silhouettes de super-héroïnes chez Prada, minijupes boules chez Gucci, sacre de Madonna chez Dolce & Gabbana : les défilés ont multiplié les références à la culture populaire


Gucci. GIO STAIANO

Dolce & Gabbana. DOLCE & GABBANA

Emporio Armani. EMPORIO ARMANI

MODE

MILAN (ITALIE) - *envoyée spéciale*

Naomi Campbell, Julianne Moore, Carey Mulligan, des pop stars coréennes… Une brochette hétéroclite de célébrités a foulé les pavés milanais lors de la fashion week féminine printemps-été 2025, générant parfois des marées humaines devant les défilés. Incontestablement, les grandes maisons italiennes ont mis le paquet pour assurer leur visibilité. Un investissement destiné à contrecarrer les sombres perspectives économiques ? Sans doute. Car la mode transalpine n'échappe pas au ralentissement global du secteur.

Son chiffre d'affaires a baissé de 6,1 % au premier semestre et les prévisions tablent sur un recul de 3,5 % sur l'ensemble de l'année par rapport à 2023, selon la Chambre nationale de la mode italienne. Pour compenser ce manque de dynamisme, cette dernière a opéré quelques changements stratégiques dans le calendrier de sa fashion week : au lieu de grouper les grandes marques au milieu de la semaine, elle les a éparpillées du 17 au 23 septembre, incitant les invités à rester plus longtemps (et à dépenser leur argent) dans la capitale lombarde.

Le poids lourd chargé de faire arriver les professionnels dès l'ouverture, c'est Fendi. Et en sa qualité de marque inauguratrice de la fashion week, la griffe de LVMH n'a pas lésiné sur les moyens. Devant le studio Maxi, une foule bruyante scrute l'arrivée des « amies de la maison » – de l'artiste contemporaine Marina Abramovic à la chanteuse Jade Thirlwall. A l'intérieur, l'espace est occupé par une gigantesque boîte rose pâle vers laquelle convergent les mannequins et qui finira par s'ouvrir pour offrir un tableau très instagrammable de toutes les jeunes femmes réunies. La maison romaine fêtera en 2025 son centenaire, et cette collection qui sera en boutique l'an prochain s'inspire des années fondatrices.

« L'année 1925 est aussi celle de l'Exposition internationale des arts décoratifs à Paris, la parution de Mrs Dalloway *[de Virginia Woolf] et de* Gatsby le Magnifique *[de F. Scott Fitzgerald] »*, s'enthousiasme le designer Kim Jones, qui s'est inspiré de *« la modernité régnant alors sur les vêtements, la décoration et les esprits »*. Des robes à sequins traversées de motifs géométriques ou à franges s'intègrent à une garde-robe plus moderne, dans des teintes poudrées, où une jupe transparente brodée de fleurs se marie à des chaussures de randonnée. Une collection aimable, destinée à une clientèle déjà férue de la marque.

Devant la Fondation Prada, le groupe de K-pop Enhypen a droit à des banderoles énamourées de la part de fans qui scandent le nom des sept éphèbes. A l'intérieur, l'atmosphère est plus austère. Le décor se limite à un tissu bleu ciel qui se répand sur les tabourets. La collection, elle, semble de bric et de broc : robes en cuir envahies d'anneaux métalliques, blousons en trompe-l'œil de fourrure dessinée sur le tissu, fourreaux chics en soie jaune beurre, chemises froissées, jupes métalliques rigides percées de trous… Chaque silhouette raconte une histoire différente, parfois séduisante, mais plus souvent déroutante, et cette bizarrerie est renforcée par les accessoires, comme ces lunettes de soleil démesurées évoquant un masque de Spider-Man.

« Nous vivons dans une période de surinformation, dominée par des algorithmes qui donnent à chacun l'occasion de se faire sa propre version de la réalité. On voulait rebondir sur cette idée », décrypte la codesigner Miuccia Prada. *« Et que chaque silhouette représente un super-héros. Avec les réseaux sociaux, tout le monde se transforme en super-héros »*, complète son binôme, Raf Simons. Le duo atteint son but car la collection dégage cette impression d'association aléatoire de vêtements moulinée à la sauce Marvel. Mais l'éparpillement stylistique conduit aux mêmes travers que l'avalanche de photos sur Instagram : à la fin, difficile de retenir une silhouette plutôt qu'une autre.

Chez Fendi, une jupe transparente brodée de fleurs se marie à des chaussures de randonnée

Pas de fashion week milanaise sans Giorgio Armani ! Mais, en cette saison au calendrier bouleversé, même lui déroge à ses habitudes. Le patriarche, qui a fêté en juillet ses 90 ans, a présenté une seule collection au lieu de deux. Sa ligne principale, Giorgio Armani, défilera à New York le 17 octobre, pour l'ouverture d'un nouveau bâtiment Armani sur Madison Avenue, qui réunira plusieurs boutiques et un restaurant. A Milan, il s'est contenté de mettre en scène sa collection Emporio Armani, comme toujours dans les locaux minimalistes de sa marque, via Bergognone.

Côté style, la permanence est aussi au rendez-vous : un mélange de costumes souples, pantalons de cavalier, blousons, parkas et trenchs alternés avec des petites robes drapées et des jupes longues dans une palette irisée. Conscient qu'il faut tout de même faire des concessions à un monde qui change, le vétéran de la mode italienne fait évoluer ses boutiques et a inauguré pendant la fashion week la rénovation de son navire amiral de la via Alessandro Manzoni. Désormais bien dans l'air du temps, avec son sol en écorésine et son plafond tapissé d'écrans.

Touches de jaune fluo

La plus grosse marque de la fashion week de Milan reste sans conteste Gucci, qui, au sommet de sa gloire en 2022, avait réussi à dépasser la barre symbolique des 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Mais cette époque prospère est révolue. Outre le contexte économique tendu, Gucci peine à retrouver son panache depuis l'entrée en fonctions, en 2023, du directeur artistique napolitain Sabato de Sarno. Pour renouer avec la croissance, le Groupe Kering, auquel la griffe appartient, continue d'investir : le défilé a lieu à La Triennale, palazzo où la présence de stars hollywoodiennes mais surtout du chanteur de K-pop Jin justifient l'installation d'une vaste fan zone face au tapis rouge. Sans aucun doute, Gucci sait assurer sa promotion. Reste le point central : la collection.

Jusqu'ici, Sabato de Sarno n'avait pas vraiment fait ses preuves, proposant des vêtements trop simples ou disparates pour vraiment définir un style. Dans sa note d'intention, l'Italien explique s'être inspiré cette fois de *« l'instant où le soleil plonge dans la mer à la fin d'une journée d'août »*, et le décor, en dégradé de lumières crépusculaires, matérialise bien cette idée. Mais si on est censé avoir les pieds dans le sable, pourquoi la majeure partie de la collection baptisée « Casual Grandeur » consiste-t-elle en une garde-robe citadine et apprêtée ?

Sabato de Sarno passe du pantalon en laine aux longues robes drapées fermées par un bijou, enchaîne sur des manteaux en cuir à double boutonnage, puis des nuisettes en dentelles très fines, le tout dans une palette noir et bordeaux et porté avec des bottes qui remontent jusqu'aux genoux. La deuxième partie de la collection, avec ses touches de jaune fluo et ses minijupes boules brodées, évoque un peu plus l'été, mais peine à séduire. Les clins d'œil aux archives et la surutilisation des codes de la maison (le mors et le bambou présents sur les souliers, les sacs, les bijoux, en imprimés…) ne suffisent pas à donner de la cohérence ou un nouvel élan tant attendu. Quelle que soit la richesse de l'héritage Gucci, il faut le nourrir de nouvelles idées pour qu'il continue de briller.

Devant le show Dolce & Gabbana, la foule de badauds est toujours impressionnante. Cette saison ne fait pas exception puisque Madonna compte parmi les invités, le visage dissimulé par un voile de dentelle noire ; elle est aussi la source d'inspiration de la collection. *« Madonna a toujours été notre icône.*


Bottega Veneta. GABRIEL BOUYS/AFP




Tod's. TOD'S

Comme une envie de réenchanter le monde

A une actualité morose, Versace oppose des couleurs lavande, citron ou caramel ; Jil Sander, des robes soyeuses et chamarrées ; Bottega Veneta, des références à l'enfance

Au rythme des fashion weeks, la mode suit imperturbablement son cours, sans être hermétique au monde qui l'entoure. Lors de la semaine de la mode milanaise qui a, du 17 au 23 septembre, présenté les collections féminines printemps-été 2025, plusieurs créateurs ont exprimé, dans leur défilé, leur anxiété face à l'actualité, en adoptant des points de vue très différents.

« Le monde traverse des heures sombres en ce moment, et il est impossible de l'ignorer. Quand on exerce dans un domaine créatif, c'est un devoir de refléter l'état d'esprit des gens », estiment Luke et Lucie Meier. Le duo à la tête de Jil Sander réagit à la morosité ambiante en fignolant une garde-robe à la fois pragmatique et poétique, qui donne de l'assurance à celles qui la portent. Il y a des tailleurs aux épaules larges, aux manches égayées par des franges qui virevoltent autour du poignet ; des pantalons à la taille haute marquée par une ceinture si longue qu'elle frôle les genoux. Des tenues entières anoblies par des photos de Greg Girard, artiste canadien dont une partie du travail reflète la solitude des métropoles à l'aube des années 1980. Et aussi de très belles robes en dégradé de couleur, où la soie brillante évoque le reflet d'un coucher de soleil sur l'eau. La grâce des vêtements Jil Sander ne sauvera pas le monde, mais contribue à l'embellir.

Chez Diesel, c'est plutôt l'aspect environnemental qui préoccupe Glenn Martens. Des monticules de chutes de denim recouvrent le sol et les colonnes du vaste entrepôt où a lieu le défilé. En tout, cela représente près de 15 tonnes de tissu, que la marque promet de recycler après le show pour appuyer son discours écologique. *« Il y a de la beauté dans les déchets, dans ce qui est usé et détruit »*, affirme le Belge, qui a encore affiné sa recherche textile cette saison. Tous les tissus – le denim en particulier, signature de la marque – sont déchirés, découpés, élimés, parfois réassemblés. Ces expérimentations rendent certains vêtements outrageusement sexy (des tee-shirts qui dévoilent la gorge, des shorts qui ne couvrent presque rien), mais, la plupart du temps, elles attirent l'attention : qu'est-ce donc que cette robe en PVC dont les bords découpés en longues franges sont rassemblés comme une écharpe autour du cou ? Ou cette robe épaisse en chutes de denim aussi foisonnante qu'une colonie de polypes ?

Loutre, éléphant et orque

Lors de la petite conférence de presse donnée en amont du défilé Versace dans les bureaux tout en verre de la marque, Donatella Versace ne porte pas du noir, comme à son habitude, mais un tailleur-pantalon rouge vif. *« En ce moment, on a besoin de couleur,* dit en soupirant la directrice artistique. *On vit dans un monde déchiré par les guerres, où les mauvaises nouvelles s'accumulent tous les jours. La mode ne peut rien faire, hormis offrir un moment de légèreté. C'est ce que j'essaie de faire. »* Mission accomplie lors de son défilé dans le château des Sforza, où les nobles pierres du XVe siècle créent un contraste réjouissant avec sa collection sous perfusion *nineties* – une période qui semblait plus heureuse à Donatella Versace. Les couleurs vives – lavande, citron, caramel, azur – cohabitent sur des imprimés floraux tirés des archives. Les formes sont assez simples : pour le jour, polo, cardigan, jupe midi et escarpins amusants, dont le talon prend la forme du parfum Bright Crystal ; pour le soir, robe drapée, et toujours chamarrée. *Va bene !*

La saison dernière, le directeur artistique de Bottega Veneta avait imaginé une collection décrivant un *« monde en flammes »*. Cette fois-ci, Matthieu Blazy choisit de se réfugier dans un univers où l'émerveillement est encore possible, celui de l'enfance. Le public est accueilli dans un entrepôt empli de poufs en cuir en forme de loutre, d'éléphant, d'orque ou de renard – un bestiaire fabuleux réalisé avec l'éditeur de meubles Zanotta. *« Cela représente l'idée de l'arche : un monde joyeux peuplé par des compagnons sympathiques qui font sourire et dire "waouh !" en même temps »*, décrit justement Matthieu Blazy. Sa collection prolonge cette réflexion sur l'enfance, avec des références discrètes aux films qui l'ont marqué : le jeu La Dictée magique, vu dans *E.T. l'extra-terrestre* (1982), de Steven Spielberg, est reproduit sous la forme d'un magnifique sac en cuir tressé ; le costume trempé de Tom Hanks dans *Splash* (1984), de Ron Howard, est imité dans une laine tropicale qui lui donne un aspect froissé.

La beauté de cette garde-robe se niche dans une foule de détails bien choisis : une broche en forme de grenouille logée dans le dos d'un cardigan pour le cintrer davantage, des pampilles accrochées en bas d'une jupe en cuir qui chaloupent à chaque pas, une veste de costume trop grande et trop large qui rappelle les enfants s'amusant à emprunter des vêtements à leurs parents, jusqu'à ces tournesols en cuir et tissu que certaines mannequins portent sous le bras, comme si elles sortaient de chez le fleuriste. *« Cette collection répond à un désir de beauté, de joie, de moments pour soi. L'envie de pouvoir continuer à jouer. On a besoin de mode. C'est aussi un acte de liberté »*, devise Matthieu Blazy, qui signe sans conteste le plus beau et le plus doux défilé de la fashion week de Milan. ■

E. V. B.

C'est grâce à elle que beaucoup de choses dans nos vies ont changé », affirment les designers Domenico Dolce et Stefano Gabbana. Dolce & Gabbana a commencé à habiller la chanteuse dès 1991, a conçu le vestiaire de plusieurs de ses tournées, l'a choisie pour ses campagnes publicitaires… En 2000, le duo lui avait déjà dédié la collection « Madonna, les années 1980 ». Cette fois-ci, il se tourne vers la Madonna *nineties*, au risque d'évoquer le travail de Jean Paul Gaultier, qui, en 1990, avait conçu les costumes de sa tournée « Blond Ambition ».

Difficile de ne pas voir une citation quand débarquent les mannequins avec leur corset rose pâle à la poitrine conique. Même si toutes les tenues affichent les emblématiques seins pointus de Jean Paul Gaultier, le reste de la garde-robe verse plutôt dans le folklore dolce-gabbanesque, avec sa panoplie de robes moulantes : fleuries, lacées dans le dos, en dentelle, à franges… La mise en scène, où les mannequins descendent lentement un escalier en miroir sur leurs escarpins vertigineux, leur donne des allures de personnages de film ou de clip. Après avoir salué et embrassé Madonna, Domenico Dolce et Stefano Gabbana repartent en coulisses avec les yeux humides et les joues en feu. La mode est devenue un gros business mais, heureusement, elle reste aussi une affaire de sentiments. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

Pour Tod's et Max Mara, le chic est géométrique

LA MODE ITALIENNE a de multiples facettes, mais sa spécialité reste la réinvention du vestiaire bourgeois. Lors de la fashion week féminine printemps-été 2025, qui s'est déroulée du 17 au 23 septembre, deux marques se sont surpassées dans cette catégorie : Max Mara et Tod's.

A Milan, Max Mara fait figure de valeur sûre. Le temps passe et Ian Griffiths, qui a rejoint la maison en 1987, enchaîne les collections efficaces pour une clientèle à la recherche d'une garde-robe chic mais pas austère. L'Anglais de 62 ans nourrit toujours son travail de références à la littérature, à l'histoire, ou même, cette saison, aux mathématiques à travers la figure d'Hypatie, philosophe néoplatonicienne du IVe siècle.

Son érudition ne l'empêche pas de concevoir des vêtements très portables, qui jouent ici sur les formes géométriques. Une longue robe moulante en maille est ajourée sur la hanche, les poignets d'une chemise blanche qui dépassent d'une veste chocolat se détachent de la silhouette comme deux rectangles immaculés, le drapé complexe d'une robe dessine une multitude de triangles sur le buste… *« J'ai des souvenirs, enfant, de ma mère découpant des patrons sur la table du salon. Elle faisait de la géométrie dans l'espace. Moi aussi. Mais le but, à la fin, c'est que ça ne se voie pas : nos clientes ne viennent pas en boutique acheter une expérience scientifique ! »*, remarque à raison Ian Griffiths.

Coupes précises

De son côté, Tod's, fameux pour ses mocassins à picots, est en train de se construire une vraie crédibilité mode. Cela fait une quinzaine d'années que la marque créée par Diego Della Valle en 1978 propose une garde-robe pour accompagner son soulier phare. Mais c'est depuis l'arrivée du directeur artistique Matteo Tamburini, en décembre 2023, que ce projet est devenu vraiment convaincant.

Après une première collection prometteuse en février, le designer de 41 ans confirme les espoirs placés en lui avec une garde-robe aux coupes précises, aux couleurs audacieuses et bien choisies. L'Italien, originaire de la région des Marches, ne cite pas de références complexes quand on lui demande ses sources d'inspiration : *« Un voyage imaginaire en Méditerranée, qui commence par l'Italie – synonyme de raffinement, mais aussi de sport, avec le vélo et la voile en particulier – et qui se termine en Grèce. »*

Sur le podium, un tee-shirt en popeline bleu ciel se marie avec un pantalon marine ample en lin ; un pendentif en cuir, un bracelet en argent et un sac couleur chocolat donnent à ces beaux basiques une allure singulière. Un blouson drapé immaculé, une longue robe en cuir plissé émeraude, un trench à capuche jaune tournesol… Le style, parfois, ne tient pas à grand-chose. ■

E. V. B.

Le Monde
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Florence Haegel Le gouvernement Barnier allie libéralisme économique et conservatisme moral

La composition du nouveau gouvernement atteste un mouvement de parlementarisation, mais les proches du président y conservent des postes stratégiques, analyse la professeure à Sciences Po

L'étude de la question de la formation des gouvernements a fait l'objet de nombreuses études en science politique. Elles permettent d'établir quatre résultats qui peuvent être testés sur le cas inédit de la formation du gouvernement Barnier.

Premier résultat: les contraintes institutionnelles pèsent sur la formation des gouvernements. Il existe une différence entre régimes présidentiels, semi-présidentiels et parlementaires. Les premiers font une part belle à des ministres détachés des partis et à des proches du président alors que les gouvernements des derniers sont peuplés de personnalités liées à un parti. Quant à la catégorie des régimes semi-présidentiel – dont fait partie la Ve République –, elle se trouve entre les deux. Il a aussi été établi que les nominations non partisanes et de proches du président augmentaient avec le poids institutionnel de celui-ci.

A l'aune de cette grille, le gouvernement Barnier atteste un mouvement de parlementarisation: il est massivement composé d'acteurs liés à un parti. Seuls le premier et la dernière par ordre protocolaire échappent à cette logique: Didier Migaud, ancien président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, comme garde des sceaux, et Clara Chappaz, ancienne directrice de la Mission French Tech, comme secrétaire d'Etat chargée de l'intelligence artificielle et du numérique. Mais si le poids présidentiel dans la formation gouvernementale a diminué, il n'a pas disparu. Le nouveau gouvernement n'inclut qu'un petit groupe engagé auprès de lui dès 2017. Cependant ce groupe occupe, à une large majorité, des postes de plein exercice dans des secteurs stratégiques (économie, budget, industrie, travail et emploi, éducation, fonction publique).

Deuxième résultat: les négociations pour former un gouvernement de coalition sont menées par ce qui est appelé un parti formateur qui doit engager les discussions avec les autres partis. C'est lui qui dispose de plus de sièges de députés et qui récolte généralement le plus grand nombre de postes gouvernementaux. Les Républicains (LR), parti de Michel Barnier, peuvent être considérés comme ce parti formateur mais sous certaines réserves.

Distance idéologique faible

La première réserve est qu'il n'occupe que la cinquième place à l'Assemblée nationale et ne représente que 8 % des parlementaires. En position minoritaire, LR a toutefois tiré les marrons du feu: il représente un quart des effectifs du gouvernement et si l'on y ajoute les anciens LR ralliés au macronisme ou passés à Horizons: le chiffre s'élève à environ la moitié. En bon parti formateur, LR et ses dissidents ont fait une belle moisson de postes gouvernementaux.

La deuxième réserve vient du fait qu'il n'a pas mené, à proprement parler, une négociation avec des chefs de partis qui n'ont pas été ses principaux interlocuteurs. Il est vrai que LR et Renaissance sont entrés dans la négociation sans leurs nouveaux leaders. Le premier ministre a surtout discuté avec les présidents des assemblées et des groupes parlementaires, le Sénat occupant une place de choix dans le dispositif. Cette place a d'ailleurs été justifiée par Bruno Retailleau au motif que LR en représentait le premier groupe (131 sénateurs) qu'il préside depuis dix ans. Finalement, le gouvernement comprend dix sénateurs, un de plus si l'on y agrège Valérie Létard, ministre (Union des démocrates et indépendants, UDI) du logement et de la rénovation urbaine qui a fait de 2001 à 2023 toute sa carrière au Sénat et qui vient juste d'être élue députée. Enfin, la ministre déléguée aux relations avec le Parlement est une sénatrice du Parti radical, Nathalie Delattre. L'infléchissement vers un Sénat conservateur est patent.

Troisième résultat: la coalition gouvernementale a d'autant plus de chance d'exister que la distance idéologique entre les partenaires est faible. Une fois de plus, cette loi basique a été validée comme le montre le refus de toute personnalité de gauche d'y participer (Didier Migaud n'étant plus député socialiste depuis 2010). Le gouvernement Barnier s'inscrit à droite, dans un espace idéologique alliant libéralisme économique, conservatisme moral et appel à l'ordre et à l'autorité.

> LA TRAJECTOIRE D'UN GRAND NOMBRE DE MINISTRES ET DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT ILLUSTRE LE POIDS DE LA DROITE DE LA DROITE

Double pression du MoDem et du RN

Dans cet espace, on trouve différentes nuances mais l'enjeu en interne demeure l'existence d'une double pression exercée en sens contraire par le MoDem et le RN. Le MoDem a menacé de ne pas y participer; le RN s'est engagé à ne pas le censurer dans un premier temps et sous certaines garanties. Le premier ministre a donné des gages au MoDem en affichant trois de ses membres comme ministres de plein exercice, mais la trajectoire d'un grand nombre de nouveaux ministres et secrétaires d'Etat illustre le poids de la droite de la droite, gage offert au RN. En gros, les réseaux qui avaient été constitués autour de François Fillon, et plus marginalement de Nicolas Sarkozy, ainsi que ceux forgés à partir de 2012 à la suite de La Manif pour tous sont mieux représentés que l'ex-mouvance juppéiste.

Quatrième résultat: le choix de participer au gouvernement résulte des coûts et avantages que les acteurs politiques obtiennent. Cette grille de lecture est ici d'autant plus pertinente que l'on peut s'interroger sur l'intérêt à entrer dans un gouvernement minoritaire, peu légitime pour une large partie des électeurs, et dont on sait qu'il ne durera pas longtemps. De fait, pour les candidats déclarés ou potentiels à l'élection présidentielle, la réponse a été vite donnée: le coût d'une participation gouvernementale est perçu comme trop élevé en termes de popularité et chacun a dépêché un proche.

Cette situation explique pourquoi ce gouvernement est constitué de beaucoup d'inconnus à l'échelle nationale même s'ils sont parfois implantés localement. On peut célébrer leur présence au nom du renouvellement, mais celle-ci atteste aussi de la difficulté à convaincre les autres. Plus des trois quarts des ministres n'avaient jamais participé à un gouvernement et l'objectif n'était a priori pour eux pas facilement atteignable. Ils sont représentatifs d'une droite, composée de petits partis (UDI, Parti radical, Horizons) ou de formations qui se rétractent (LR), mais qui tirent leurs forces de leur ancrage territorial et de leur capacité à rétribuer leurs élus par des postes gouvernementaux. N'est-ce pas l'ADN de cette droite dite *« de gouvernement »* ? ■

Florence Haegel *est professeure de science politique à Sciences Po. Elle a écrit « Les Droites en fusion » (Presses de Sciences Po, 2012)*

Anton Brender Chercher à rendre l'Etat plus efficace est essentiel, encore faut-il ne pas céder à l'urgence de l'instant

Loin des propos anxiogènes sur un endettement insoutenable pour les nouvelles générations, l'économiste affirme que ce sont les oscillations entre relance et austérité qui se sont révélées coûteuses

Michel Barnier, notre nouveau premier ministre, veut faire la vérité sur la dette financière qui pèse *« sur les épaules de nos enfants »*. Le souci est louable: négliger la contrainte que cette dette nous impose serait irresponsable. Se tromper sur la nature et l'intensité de cette contrainte, alors que la dégradation de nos services publics, comme celle des conditions de vie *« des gens d'en bas »*, semble faire l'objet d'un constat largement partagé, serait toutefois tout aussi dangereux! La multiplication de propos anxiogènes sur le sujet risque malheureusement d'y contribuer.

Contrairement d'abord à ce qui est souvent répété, notre dette actuelle ne devra pas être « remboursée » par nos enfants: ils pourront honorer les titres arrivant à échéance en émettant à leur tour, comme on le fait depuis longtemps dans tous les pays développés, de nouveaux titres de dette. Leur seule obligation sera de payer les intérêts dus. Tant que le taux auquel les titres émis seront rémunérés ne dépassera pas, en moyenne, celui de la croissance du PIB, nos enfants pourront faire face à la charge d'intérêt des dettes que nous leur léguons sans qu'une « spirale infernale » s'enclenche: cette charge d'intérêt ne pèsera pas plus dans leur revenu qu'elle ne pèse aujourd'hui dans le nôtre.

Ensuite, contrairement encore une fois à ce qui est souvent répété, nous sommes toujours, malgré la hausse récente des taux, dans une configuration favorable: le taux auquel progresse la valeur de notre PIB est supérieur à celui auquel nos emprunts passés sont, en moyenne, rémunérés. Rapporté au PIB, le poids de notre dette n'en monte pas moins parce que nos recettes budgétaires sont, depuis plusieurs années, « très » inférieures à nos dépenses, hors charge d'intérêt. C'est ce déficit « primaire » récurrent qui fait monter le poids dans le PIB de notre dette publique et celui de sa charge d'intérêt.

Le risque, si ce déficit perdure, est de voir cette charge peser toujours plus lourd. Ce n'est pas la dette qui pèsera sur les épaules de nos enfants mais la mauvaise gestion de la dépense publique. Ceux qui nous prêtent continueront certes de le faire, pendant un temps au moins, mais moyennant une « prime de risque » toujours plus élevée, ce qui ne manquera pas d'accélérer encore la hausse du poids de notre dette… et de notre charge d'intérêt. Cette dernière finira alors par ne plus être supportable… Nous en sommes, pour l'instant, encore loin: malgré la hausse du poids de notre dette rapportée au PIB, celui des intérêts payés par notre Etat est toujours nettement plus faible qu'il y a deux décennies.

Rationaliser la dépense publique

Savoir si, dans les prochaines années, notre gouvernement sera capable de maîtriser la trajectoire de son endettement est plus important, pour ceux qui nous prêtent, que le poids de notre dette. Michel Barnier a, de ce point de vue, raison de souligner les risques qu'un déficit continu du budget de l'Etat fait courir au pays. Rationaliser la dépense publique, voire la réduire, et chercher à rendre l'Etat plus efficace est essentiel. Encore faut-il ne pas céder à l'urgence de l'instant et s'assurer que les économies d'aujourd'hui ne viendront pas demain accroître plus encore nos dépenses.

Pour une part en effet, le poids toujours plus élevé de notre dépense publique est la conséquence de la myopie dont, depuis plusieurs décennies, nos gouvernements ont fait preuve. Naviguant en permanence entre relance et austérité, notre Etat a peiné à adapter les institutions qu'il gère aux défis qu'elles avaient à relever. Au lieu de s'inscrire dans un plan de long terme, les moyens de nos services publics ont évolué le plus souvent en réponse aux détresses ou aux revendications du moment. Cette gestion à courte vue s'est révélée très coûteuse.

> CE N'EST PAS LA DETTE QUI PÈSERA SUR LES ÉPAULES DE NOS ENFANTS, MAIS LA MAUVAISE GESTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

La démocratisation en trompe-l'œil de notre système d'enseignement en donne un triste exemple. Au fil des décennies, les performances de notre appareil éducatif se sont détériorées et beaucoup ont reçu des formations de qualité insuffisante. Compte tenu du prix minimal que nous souhaitons, à juste titre, donner au travail de chacun, les aides de l'Etat nécessaires pour permettre à tous de trouver un emploi n'ont cessé de croître. Au fil des ans, ces aides se sont multipliées (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en a été le plus spectaculaire avatar) et, à la fin de la dernière décennie, leur montant dépassait… le budget de l'éducation nationale!

Gérer notre budget avec rigueur est une nécessité. Encore faut-il que cette rigueur soit réfléchie et n'affaiblisse pas toujours plus les services publics et les solidarités sur lesquelles repose notre cohésion sociale. Si nous ne prenons pas aujourd'hui le temps de la réflexion, si nous négligeons les marges fiscales et les capacités d'endettement dont nous disposons encore, nous risquons de laisser à nos enfants une société dure à vivre. Contrairement à ce que l'on dit parfois, le « bon père de famille » n'est pas celui qui, pour ne pas s'endetter, laisse à ses héritiers une maison en ruine, mais celui qui leur laisse une maison en bon état, même si ce legs est assorti d'une dette! ■

Anton Brender *est économiste. Il a écrit « Les Démocraties face au capitalisme. Le prix de la vie des hommes » (Odile Jacob, 176 p., 18,90 €)*

Yann Raison du Cleuziou La Manif pour tous vient-elle d'obtenir sa revanche, avec le gouvernement Barnier ?

L'arrivée au pouvoir de ministres anciennement opposés au mariage pour tous n'est pas le signe d'une révolution conservatrice, estime le politiste, car la droite déconstruit rarement les réformes sociétales portées par les progressistes

A en croire certaines déclarations, Emmanuel Macron viendrait d'offrir à La Manif pour tous sa revanche en nommant Michel Barnier premier ministre. La dissolution enclencherait une révolution conservatrice, tout comme la défaite de Waterloo permit à Louis XVIII de retrouver son trône, ou la défaite de 1870 le triomphe d'Adolphe Thiers et de ses « Versaillais ». Nous ne pousserons pas la chronologie jusqu'à Vichy pour ne pas forcer un trait déjà outré et caricatural. De quel conservatisme s'agirait-il aujourd'hui ?

La première question soulevée par ce gouvernement est sa légitimité. On ne s'étonnera plus de la surprise des électeurs. Après qu'un raz de marée en faveur du Rassemblement national a été annoncé, puis un sursaut Nouveau Front populaire attesté, ce serait donc finalement la droite républicaine, avec ses 47 sièges, et la majorité sortante, pourtant sanctionnée, qui sortiraient victorieuses ? A la suite de tant de mouvements sociaux puissants, « gilets jaunes », réforme des retraites, agriculteurs, soulignant la fragilisation de la représentation politique, une telle désinvolture paraît pour le moins périlleuse. Si Emmanuel Macron voulait en arriver là, pourquoi ne pas avoir préalablement laissé sa chance à Lucie Castets, pour que des motions de censure préparent l'opinion ? Par défaut, il s'agit bien là d'une interprétation conservatrice de son rôle, dans la mesure où sa décision est celle qui perpétue au mieux sa propre influence.

La seconde question porte sur les affinités qui semblent fédérer une partie du gouvernement Barnier. La Manif pour tous vient-elle d'obtenir sa revanche ? En se focalisant sur les déclarations et votes passés de Laurence Garnier, de Bruno Retailleau ou de Patrick Hetzel, ce storytelling très politique manque de recul. Est-il nécessaire de rappeler que 94 % des députés Union pour un mouvement populaire (ex-Les Républicains) et 83 % des députés Union des démocrates et indépendants ont voté contre l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe en 2013 ? Faut-il ajouter que derrière cette unanimité apparente, les positions furent parfois plus nuancées ou paradoxales qu'il n'y paraît ?

Si Gérard Larcher et Valérie Pécresse ont bien défilé en tête des cortèges de La Manif pour tous, François Fillon, en revanche, refusa toujours de s'y joindre. Faut-il remonter encore plus loin et rappeler les 97 % de votes Rassemblement pour la République (RPR) et 98,5 % Union pour la démocratie française (UDF, ex-Modem) contre le pacs ? François Bayrou déclarant que *« s'opposer à l'adoption d'enfants par un couple homosexuel (…) c'est un combat pour la civilisation, pour l'humanité »* (*La Croix*, 22 septembre 1998), ou Charles de Courson dénonçant une *« dégradation du tissu social »* (Assemblée nationale, 2ᵉ séance du 8 juin 1999) ? Se focaliser sur Christine Boutin *[ex-ministre du logement et de la ville du premier gouvernement Fillon]* jadis ou sur Laurence Garnier aujourd'hui est superficiel.

Echapper au soupçon

Sur le plan sociétal, les manifestations les plus spectaculaires du conservatisme à droite s'inscrivent toujours dans un contexte spécifique. En 1984 pour l'« école libre », en 1999 contre le pacs ou en 2012 contre la loi Taubira, la droite de gouvernement vient d'essuyer une défaite électorale et tente de reconstruire sa légitimité. Ce sont initialement moins le RPR et l'UDF qu'une certaine base catholique qui se mobilise en résistance à l'accélération du changement social mis à l'agenda par les gauches.

C'est dans ces manifestations que les droites font leur mue, quittant la posture majoritaire pour prendre les habits de l'opposition conservatrice. Mais une fois revenu au pouvoir ? Ce conservatisme change d'objet : l'ordre prime, et si les évolutions sociétales sont souvent freinées, le bilan des gauches n'est pas déconstruit. En 2004, Nicolas Sarkozy, qui est alors ministre des finances de Jean-Pierre Raffarin, aligne la fiscalité du pacs sur celle du mariage. C'est aussi sous ce gouvernement que la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité est créée *[elle sera dissoute en 2011]*. Quant à François Fillon, il a refusé d'abroger la loi Taubira, concédant mollement l'éventualité d'une réécriture partielle aux militants de Sens commun.

Comme vient de le montrer Vincent Tiberj dans un essai stimulant (*La Droitisation française. Mythe et réalités*, PUF, 144 pages, 15 euros), la possibilité d'une restauration est un mythe dans la mesure où, dans la population française, le changement sociétal fait son œuvre, à bas bruit, tranquillement mais sûrement. Les Français n'ont jamais été aussi réceptifs à l'égalité des sexualités et aux différentes manières de faire famille. Parmi les électeurs de droite, avec des temporalités variables, les pratiques nouvelles entrent aussi dans les mœurs. Les droites changent, certes avec le pied sur le frein, mais ne viennent-elles pas de voter la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse ? Faut-il, dès lors, mobiliser le « sens de l'histoire » pour enfermer les conservateurs dans le passé et donner l'exclusivité de l'avenir aux progressistes ?

L'histoire récente des droites prouve le caractère contre-productif des stigmatisations revanchardes. A force d'être dépeints comme de dangereux réactionnaires, bien des catholiques fillonistes militants ont vu leur horizon politique se restreindre au point d'accueillir Eric Zemmour comme un libérateur. Qui y a gagné, à part Marine Le Pen, qui n'a désormais devant elle qu'une droite républicaine affaiblie ? Pour échapper au soupçon, les démocrates-chrétiens du centre ont rangé leurs bannières, laissant de ce fait le monopole de l'identité catholique aux ultras. La dénonciation de la droitisation a eu ici un effet à la fois performatif et pervers. Au regard de l'histoire récente des droites, les contraintes de l'exercice du pouvoir ont été plus favorables aux aggiornamentos sociétaux et aux compromis que les périodes de défaite, où les guerres culturelles reprennent le dessus. Tout arrive ! Pour le meilleur… et pour le pire. N'oublions pas que Bruno Retailleau aime brandir la laïcité pour dénoncer le voile des musulmanes, tout comme en 1900, la gauche anticléricale le faisait contre la soutane… ■

> L'HISTOIRE RÉCENTE DES DROITES PROUVE LE CARACTÈRE CONTRE-PRODUCTIF DES STIGMATISATIONS REVANCHARDES

Yann Raison du Cleuziou *est professeur de science politique à l'université de Bordeaux, spécialiste du catholicisme français. Il a codirigé, avec Florian Michel, l'ouvrage « A la droite du Père. Les catholiques et les droites de 1945 à nos jours » (Seuil, 2022)*

Agnès Levallois La logique de guerre dans laquelle s'enferme Israël est mortifère pour l'avenir du Proche-Orient

La chercheuse s'inquiète des risques d'embrasement de la région après les interventions d'Israël au Liban, qui éloignent toute perspective de règlement politique

Agnès Levallois *est vice-présidente de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient. Elle a écrit « Le Livre noir de Gaza » (Seuil, à paraître le 4 octobre)*

Les opérations attribuées aux services israéliens qui ont visé les membres du Hezbollah porteurs de bipeurs et de talkies-walkies, les 17 et 18 septembre, faisant trente-neuf morts et quelque trois mille blessés, puis les bombardements contre la banlieue sud de Beyrouth visant le centre de la force d'élite du mouvement terroriste, qui ont provoqué la mort d'au moins cinquante-deux personnes, font craindre un embrasement régional, sans cesse évoqué depuis des mois.

Ils s'inscrivent dans une volonté de l'armée israélienne d'ouvrir un deuxième front avec le Liban. Benyamin Nétanyahou et son ministre de la défense, Yoav Gallant, ont annoncé une *« nouvelle phase de la guerre »*, cette fois dirigée dans le nord du pays, et le cabinet politique et de sécurité a déclaré avoir mis à jour les buts de la guerre, afin d'y inclure le retour en toute sécurité des habitants du Nord chez eux. En effet, la pression est forte sur le gouvernement de Nétanyahou pour que les populations habitant dans le Nord puissent rentrer chez elles. Elles l'avaient quitté au lendemain du 7 octobre 2023 en raison du soutien apporté par le Hezbollah au Hamas et qui se manifeste depuis par un maintien de la tension à la frontière, avec des échanges quasi quotidiens de tirs. Tension qui s'est fortement accentuée ces derniers jours avec les tirs de roquettes du Hezbollah contre Israël et les *« frappes massives »* menées par l'armée israélienne contre des positions du mouvement.

Ces attaques spectaculaires, qui ont provoqué un effet de sidération auprès des Libanais, avaient plusieurs objectifs. Le premier était de redorer le blason du Mossad après son échec face aux massacres du 7 octobre 2023. Le deuxième était de montrer au Hezbollah qu'Israël entend en finir avec la menace qu'il représente. Pour cela, Israël, en menant des opérations de plus en plus en profondeur au Liban, teste la capacité du mouvement à réagir. Pour l'instant, celle-ci a été limitée, et c'est là toute la difficulté de la position de cette organisation, qui n'a aucun intérêt à élargir la confrontation tant que le pouvoir iranien ne l'a pas décidé. Le Hezbollah a pris des coups importants ces derniers mois. Son chef, Hassan Nasrallah, a d'ailleurs reconnu, au lendemain des attaques des 17 et 18 septembre, *« un coup sans précédent »* contre ses troupes et menacé Israël d'une riposte *« terrible »*.

La crédibilité en berne du Hezbollah

Le troisième est de semer le doute au sein de l'organisation et de la population proche d'elle. Enfin, le quatrième objectif est de s'assurer du soutien de ses alliés en brandissant la menace que fait peser le Hezbollah, car de nombreuses critiques s'élèvent contre Nétanyahou en raison de l'absence de stratégie visant à mettre un terme à la guerre de Gaza : aucun plan politique n'est élaboré, les bombardements se poursuivent, rendant la vie impossible dans ce territoire.

Que peut espérer gagner Israël d'un embrasement régional ? Les guerres qui se sont déroulées précédemment contre le Liban n'ont pas permis au gouvernement israélien de mettre un terme à la menace du Hezbollah. L'Etat hébreu a été obligé de se retirer du Liban, la guerre de l'été 2006 est encore dans les mémoires des deux côtés de la frontière. Même si le Parti de Dieu a subi de fortes pertes ces derniers mois et si sa crédibilité a été mise en cause par les coups portés contre lui, y compris en Syrie, il dispose encore d'un arsenal balistique qui inquiète son voisin. C'est pourquoi Israël mène des assassinats ciblés jusqu'à Beyrouth en violant l'intégrité et la souveraineté du territoire de ses voisins, bombarde le consulat iranien à Damas, assassine Ismaïl Haniyeh, le chef de la branche politique du Hamas à Téhéran. Il s'agit de réduire les capacités du Hezbollah, de prendre l'ascendant sur lui, de tester jusqu'où il est prêt à aller et, in fine, d'installer une zone tampon jusqu'au fleuve Litani.

Impasse stratégique

L'Iran est également concerné par cette stratégie, car Israël entend, en visant le Hezbollah, atteindre Téhéran, qui, pas plus que le Hezbollah, ne veut d'une guerre régionale, conscient de l'indéfectible appui américain à Israël. Le piège que représente le soutien qu'ils apportent au Hamas se referme sur eux. Pour tenter de s'en sortir, Hassan Nasrallah a déclaré à plusieurs reprises que le soutien au Hamas cesserait dès qu'un cessez-le-feu serait conclu afin de mettre un terme à la guerre de Gaza.

La logique de guerre dans laquelle s'enferme Israël tous les jours un peu plus est mortifère et dramatique pour l'avenir de la région. La légitimité d'Israël à riposter après les massacres du 7 octobre 2023 est incontestable, mais la violence sans limites exercée depuis, majoritairement contre les civils palestiniens de la bande de Gaza, de Cisjordanie et du Liban, s'inscrit dans une vision portée par l'extrême droite israélienne visant à en finir avec la question palestinienne et ceux qui la soutiennent.

Une nouvelle guerre éloignerait pour très longtemps tout règlement politique et la création d'un Etat palestinien, pourtant seule solution pour la région. La stratégie israélienne mise en œuvre depuis des décennies vise à écraser les Palestiniens en favorisant l'émergence du Hamas et a, ainsi, contribué au renforcement du Hezbollah. Il serait donc temps de sortir de la seule logique militaire, qui rend toute solution impossible à terme. Cette stratégie reflète une impasse stratégique. Israël est lancé dans une fuite en avant. Les objectifs fixés au lendemain du 7 octobre 2023, à savoir obtenir la libération de tous les otages et l'élimination du Hamas, n'ont toujours pas été atteints, et plus les jours passent, plus les chances de voir revenir les otages vivants s'amenuisent.

Et pendant ce temps-là, la violence des colons contre les Palestiniens se poursuit et s'accentue en Cisjordanie avec un objectif clair : reprendre leurs terres et empêcher la création d'un Etat palestinien. Nétanyahou, profitant des regards tournés vers la bande de Gaza et le Liban, a les mains libres pour atteindre son rêve : être celui qui a réalisé le Grand Israël. Le premier ministre ne pariant que sur le seul rapport de force, l'avenir au Proche-Orient a rarement été aussi sombre. ■

> LES GUERRES QUI SE SONT DÉROULÉES PRÉCÉDEMMENT CONTRE LE LIBAN N'ONT PAS PERMIS À L'ÉTAT HÉBREU DE METTRE UN TERME À LA MENACE DU HEZBOLLAH

Le dangereux repositionnement de la Corée du Nord

ANALYSE

Largement ignorée au cours du mandat de Joe Biden, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) reste jusqu'à présent ignorée des programmes des deux candidats à la présidence des Etats-Unis, Kamala Harris et Donald Trump. La révélation, marquée par la récente visite sur place du dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, d'un nouveau site ultramoderne d'enrichissement d'uranium, situé à Kangsong, à l'ouest de Pyongyang, est une piqûre de rappel sur la montée en puissance de la RPDC.

Le régime de Pyongyang entend-il peser sur les élections américaines ? Sans doute, mais sans grande illusion. Depuis l'échec des pourparlers entre Kim Jong-un et Donald Trump, à Singapour (2018) puis à Hanoï (2019), *« les dirigeants nord-coréens sont convaincus que les Etats-Unis n'accepteront jamais la RPDC comme une entité légitime, quel que soit le président »*, estime Robert Carlin, expert de la Corée du Nord, sur le site *38th North*. Et Pyongyang cherche surtout à rétablir un rapport de force avec les Etats-Unis. *« Nous devons nous préparer à une longue confrontation avec les Etats-Unis »*, avait déclaré Kim Jong-un à la suite du fiasco du sommet à Hanoï.

LA RÉVÉLATION D'UN NOUVEAU SITE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM EST UNE PIQÛRE DE RAPPEL SUR LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PAYS

L'échec de la *« stratégie de la patience »*, misant sur les sanctions pour dissuader Pyongyang de poursuivre son programme nucléaire, prônée par Barack Obama et adoptée par Joe Biden, est patent. Les sanctions n'ont eu aucun effet. *« Cet échec peut donner un avantage à Donald Trump, partisan d'un gel du programme nucléaire nord-coréen »*, estime Hong Min, de l'Institut coréen pour l'unification nationale, à Séoul, cité par *NK News*. Mais plus le temps passe et plus Pyongyang met la barre un peu plus haut. En rappelant les progrès accomplis en matière nucléaire à la veille des élections américaines, Pyongyang entend surtout rétablir un rapport de force avec Washington.

Au cours des deux dernières années, un concours de circonstances a rebattu les cartes, favorisant un changement de cap de la stratégie de la RPDC. Depuis l'arrivée au pouvoir en Corée du Sud d'un président conservateur, Yoon Suk-yeol (élu en mars 2022), Pyongyang ne se fait plus aucune illusion sur le rôle d'intermédiaire avec les Etats-Unis que pourrait jouer Séoul – comme ce fut le cas de Moon Jae-in (président de 2017-2022), artisan des sommets entre Donald Trump et Kim Jong-un. Aussi la RPDC a-t-elle mis brutalement fin à la politique de rapprochement entre les deux Corées, commencée en juin 2000 lors de la rencontre à Pyongyang entre le président du Sud, Kim Dae-jung (1924-2009), et le dirigeant du Nord, Kim Jong-il (1941-2011). De *« pays frère »*, la Corée du Sud est devenue le *« principal ennemi »*.

Pour spectaculaire qu'elle soit par les envolées rhétoriques belliqueuses et le dynamitage de symboles du rapprochement des deux Corées, la rupture avec Séoul n'est qu'une facette du repositionnement stratégique de la RPDC. Ses facteurs déterminants ont été l'agression russe de l'Ukraine et la tension entre la Chine et les Etats-Unis.

Jusqu'à l'échec des entretiens entre Kim Jong-un et Donald Trump, la stratégie nord-coréenne avait deux priorités : se doter d'une force de dissuasion nucléaire et essayer de normaliser ses relations avec les Etats-Unis afin d'obtenir une levée des sanctions et de redynamiser son économie. Ce second objectif est dans l'impasse, Kim Jong-un a donc repris le pays en main et a accéléré le développement de son arsenal nucléaire et balistique, qualifiant le statut d'Etat nucléaire de la RPDC d'*« irréversible »*. Renouant avec une politique d'autosuffisance, il a étouffé une embryonnaire libéralisation de l'économie. La fermeture des frontières (janvier 2020-août 2024) pour lutter contre la pandémie a facilité la reprise en main d'une population durement affectée par les pénuries.

Convergence d'intérêts

C'est surtout la guerre en Ukraine qui a changé la donne, en favorisant un rapprochement entre Moscou et Pyongyang – avec à la clé une assistance technologique de la part de la Russie et la fourniture à celle-ci d'armements (dont, semble-t-il, des missiles) par la RPDC. Un rapprochement qui s'est traduit par la signature, lors de la visite de Vladimir Poutine à Pyongyang le 19 juin, d'un *« traité de partenariat global qui prévoit une assistance mutuelle en cas d'agression de l'un des deux signataires »*, assorti d'une coopération en matière de technologies militaires. Avec ses livraisons d'armements à la Russie, la RPDC, acteur régional jusqu'ici cantonné à l'Asie du Nord-Est, est désormais de facto présente sur un théâtre d'affrontement en Europe.

Le renforcement des liens avec la Russie donne une nouvelle marge de manœuvre à Pyongyang, qui jusqu'à présent dépendait surtout de la Chine. De nouvelles sanctions du Conseil de sécurité à l'encontre de la RPDC deviennent encore plus improbables en raison du veto russe qui lui est acquis.

S'il est prématuré de parler d'un « front » formé par la Chine, la RPDC et la Russie (bien que semble se dessiner un renforcement de coopération militaire entre Moscou et Pékin), une convergence d'intérêts n'en existe pas moins entre ces trois pays dans leur confrontation avec les Etats-Unis. L'attention croissante de l'OTAN pour la zone Asie-Pacifique est un facteur d'agacement supplémentaire à Moscou, à Pékin et à Pyongyang.

Alors que la Chine, soucieuse de la stabilité de la péninsule coréenne, reste prudente dans son soutien à Pyongyang et voit sans doute avec une certaine appréhension le rapprochement entre la RPDC et la Russie, Kim Jong-un trouve en Vladimir Poutine un allié dont *« il partage l'aventurisme vis-à-vis des Etats-Unis »*, estime Rachel Minyoung Lee, analyste au Stimson Center's Korea Program, dans *NK News*. Une connivence lourde de présages si les Etats-Unis restent enferrés dans leur attentisme, fût-il « stratégique », à l'égard de Pyongyang. ■

PHILIPPE PONS (SERVICE INTERNATIONAL)

CHRONIQUE | PAR HAROLD THIBAULT

En Chine, être riche n'est plus glorieux

Avant, Wang Hongquan se félicitait de ne pas sortir sans porter sur lui pour au moins 10 millions de yuans (1,3 million d'euros) de bijoux et d'accessoires de luxe. Depuis mai, il n'apparaît plus du tout en public. Cet influenceur, tout juste la trentaine, se vantait d'avoir sept appartements dans une résidence haut de gamme de l'est de Pékin, La Rivière des étoiles, sans habiter dans le plus grand (991 mètres carrés) qui manque de lumière à son goût.

Sa carrière, qui consistait à exhiber à outrance sa fortune dans de courtes vidéos à ses plus de 4 millions de followers sur Douyin, la version chinoise de TikTok, traverse un trou d'air. Celui que l'on surnomme parfois le « Kim Kardashian chinois » a disparu des réseaux depuis que le pouvoir a lancé au printemps une de ses « campagnes », c'est-à-dire une période ponctuelle mais acharnée et très visible d'action politique, cette fois contre les célébrités d'Internet qui flambent trop.

Comme lui, une riche influenceuse qui, depuis son manoir de 2 000 mètres carrés et ses jardins, avait amassé 2 millions d'abonnés, Grande Sœur Ormeaux (du nom de ce fruit de mer particulièrement onéreux dont raffolent les Chinois les plus fortunés), n'est plus visible en ligne. Ceux qui promeuvent *« l'extravagance et le gâchis »* ou *« exhibent la fortune et ont le culte de l'argent »* n'ont plus leur place en ligne, expliquait une note officielle sur les réseaux avant l'été. Il s'agit de promouvoir *« des valeurs rationnelles et saines de consommation »*.

Que la Chine se soit enrichie ces dernières décennies est une réalité indéniable, mais le slogan du dirigeant chinois Deng Xiaoping en 1986, *« laisser certains s'enrichir pour qu'ensuite ils aident les autres à s'enrichir »*, d'abord employé pour expliquer l'ouverture des régions côtières, a vécu. Le Parti communiste s'inquiète désormais moins de l'extrême pauvreté, qu'il considère avoir pour l'essentiel battue, que des inégalités, particulièrement visibles. Elles sont politiquement sensibles et, depuis une réunion économique présidée par le secrétaire du parti, Xi Jinping, au mois d'août 2021, le mot d'ordre est désormais la *« prospérité commune »*.

Politique de « prospérité commune »

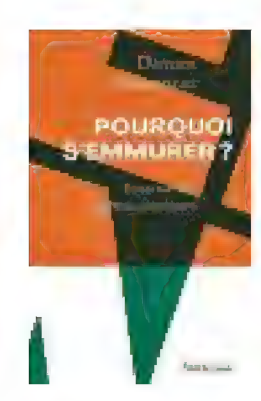
Dès son arrivée au pouvoir, en novembre 2012, M. Xi avait bien compris que la richesse des uns était un sujet de mécontentement. En tapant sur la corruption, outre le fait qu'il pouvait placer ses hommes, il a rencontré un écho favorable chez le petit peuple, qui la subit. Même s'il est toujours possible de voir passer, de temps à autre, une Rolls-Royce rose ou une Lamborghini dorée, la plupart des fortunes chinoises ont compris qu'il était plus judicieux de faire profil bas – ou sont parties vivre à l'étranger, à l'image du couple Pan Shiyi et Zhang Xin, des milliardaires dont les projets immobiliers ont redéfini l'architecture de Pékin et qui résident désormais à New York.

La plupart des milliardaires ont soit subi un recadrage, soit pris leurs dispositions pour ne plus se faire remarquer. A l'image de Jack Ma, fondateur du géant du commerce en ligne Alibaba, disparu trois mois en 2020 puis silencieux depuis, ou de Wang Jianlin, magnat des centres commerciaux dont le fils possédait un husky qui avait une Apple Watch à chaque patte et huit iPhone, avant de découvrir la discrétion. Tous deux ont en commun d'avoir été à un moment les hommes les plus riches de Chine (et d'Asie), un titre qui doit plus faire trembler qu'être un motif de satisfaction – actuellement dévolu à Colin Huang, fondateur de Pinduoduo, maison mère du site de commerce en ligne Temu.

Cette politique de la « prospérité commune » ne touche pas que les milliardaires, mais plus largement les métiers de l'argent. Depuis un an au moins, les grandes banques chinoises ont, sous les ordres du parti unique, baissé les salaires de leurs cadres, et certaines ont exigé qu'ils remboursent leurs primes. Trois grands responsables de banques d'investissement ont été placés en détention depuis le mois d'août. A mesure que la croissance économique ralentit, et en particulier la consommation des ménages affectés par la chute des prix de l'immobilier et qui perdent progressivement confiance en l'avenir, le pouvoir veut montrer que ceux qui ont le plus profité sont dans le viseur. ■

LA PLUPART DES MILLIARDAIRES ONT SUBI UN RECADRAGE OU PRIS LEURS DISPOSITIONS POUR NE PLUS SE FAIRE REMARQUER

LES MURS, ACCÉLÉRATEURS DES INÉGALITÉS



POURQUOI S'EMMURER ?
de Damien Simonneau, Stock, 232 p., 19,90 €

Mais où est le monde sans frontières où étudiants, touristes, migrants, marchandises circulaient sans entrave ? Depuis l'entrée dans le XXIe siècle, on ne compte plus les murs qui se dressent partout sur la planète.

La question du contrôle des flux de population est devenue d'ailleurs un enjeu majeur des débats politiques, aux Etats-Unis entre Kamala Harris et Donald Trump, dans la compétition pour remporter l'élection présidentielle du 5 novembre, mais aussi au sein de l'Union européenne, au Royaume-Uni, avec les traversées périlleuses de la Manche, au Proche-Orient entre Israël et Gaza… Au point que le politiste Damien Simonneau, auteur de *Pourquoi s'emmurer ?*, évoque une *« frénésie planétaire »* pour qualifier cette tendance lourde.

Maître de conférences à l'Institut national des langues et des civilisations orientales, l'auteur identifie trois fonctions au mur. S'il est d'abord un outil militaire qui permet une stratégie de défense du territoire, il s'est depuis en grande partie dématérialisé en regroupant un ensemble de technologies de pointe (biométrie, drones, radars, capteurs) qui permettent d'opérer les contrôles. Enfin, le mur est avant tout un *checkpoint* qui démontre sa capacité à trier. Il filtre des circulations jugées tantôt désirables, tantôt indésirables et, ce faisant, se révèle un accélérateur des inégalités au niveau mondial.

La frontière est aussi une porte

Damien Simonneau observe que *« l'obsession du mur »* (titre de son précédent ouvrage paru en 2020, chez l'éditeur suisse Peter Lang) a deux conséquences graves. D'une part, elle nourrit les peurs et les fantasmes d'invasions migratoires, qui occupent une place trop importante dans l'agenda des responsables politiques occidentaux.

D'autre part, cette obsession entraîne un lourd bilan humain, avec à la clé, un nombre toujours plus important de morts, et elle entrave la liberté de circulation. En résumé, *« les murs sont coûteux, largement inefficaces dans leur fonction de contrôle des mobilités et attentatoire aux droits des individus »*, explique-t-il.

En juillet 2009, alors étudiant, il avait été marqué par l'absurdité du contrôle, fait par deux jeunes soldats israéliens, d'un travailleur palestinien sur la ligne verte qui sépare les deux territoires. Quinze ans plus tard, on n'ose imaginer la situation. C'est la raison pour laquelle Damien Simonneau entend lutter contre les idéologies de repli et d'enfermement diffusées par les promur.

Si le mur est assurément *« synonyme d'échecs politiques »*, on peut, face à l'argumentation de l'auteur, objecter que la frontière est aussi une porte, dont le degré d'ouverture est un indicateur. A contrario l'absence de frontières crée des murs. Ayant étudié la militarisation des frontières en Israël et aux Etats-Unis, l'essayiste pourrait peut-être se pencher sur la frontière chinoise, voire prendre du recul historique en analysant pourquoi la révolution russe a été suivie par la mise en place de rideaux de fer dans toute l'Europe centrale et orientale. ■

ALAIN BEUVE-MÉRY

Mystérieuse disparition à l'île de Pâques | PAR SERGUEI





FRANCE | CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

La rupture sociale-démocrate

Unie, unanime, en colère. Telle s'est présentée la gauche, samedi 21 septembre, à l'annonce de la composition du gouvernement Barnier. Et, dans la foulée, le verdict est tombé: censure immédiate, il n'y a rien à négocier! Pour le président de la République, la tragédie de la dissolution se poursuit jour après jour. Son pari, le soir du 9 juin, était d'achever le travail entrepris en 2017: casser la gauche pour élargir le centre après la faille béante apparue pendant la campagne des européennes entre le camp Glucksmann et les troupes mélenchonistes. L'unité de la gauche, au contraire, a forci malgré les failles qui rongeaient depuis deux ans la Nouvelle Union populaire écologique et sociale.

Elle s'est d'abord reconstituée autour du combat contre le Rassemblement national, dont la dangerosité n'était pas à démontrer. Elle s'est ensuite reportée contre Emmanuel Macron et sa pratique du pouvoir, alors que le chef de l'Etat tentait de surmonter la défaite de son camp aux législatives et de mettre un peu d'ordre dans le bazar qu'il avait fait naître. Son refus de nommer, dans une Assemblée nationale sans majorité, un premier ministre issu des rangs du Nouveau Front populaire (NFP), au prétexte d'une censure immédiate, alors que cette coalition était arrivée en tête, a entretenu dans l'électorat de gauche un sentiment d'injustice et nourri une incompréhension démocratique qui ne faiblit pas.

La colère a donc été jouée et parfois surjouée dans les réactions des représentants du NFP, y compris les plus mesurés, en découvrant la composition du gouvernement de Michel Barnier: une coalition de partis défaits, penchant de plus en plus à droite, dont l'un, Les Républicains (LR), s'était en outre exonéré de front républicain. *«On devait avoir un changement, on a la Restauration»*, a grincé l'ancien président de la République François Hollande. *«Un bras d'honneur à la démocratie»*, s'est insurgé le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure.

Frontière infranchissable

Bien sûr, il y a ce qu'il faut de mauvaise foi et de non-dits dans la mise en scène de ce que d'autres qualifient d'*«arnaque démocratique»*. Tout à leur colère, les socialistes oublient de considérer que, s'ils avaient réellement poussé la candidature de Bernard Cazeneuve, celle de Michel Barnier n'aurait pas existé, que si une partie de la gauche dite «de gouvernement» avait accepté de gouverner, le retour au pouvoir de la droite la plus conservatrice n'aurait pas été inéluctable, que si la culture du compromis avait joué à plein dans cette Assemblée dépourvue de majorité, on n'en serait pas là. Ce n'est pas leur sujet. Deux ans après le démarrage chaotique du second quinquennat d'Emmanuel Macron, trois mois après le coup raté de la dissolution, trois ans avant la présidentielle de 2027, le camp de la gauche réformiste considère qu'il n'a plus à se laisser piller. La rupture est proclamée.

La synthèse entre le social-libéralisme incarné par Emmanuel Macron en 2017 et la social-démocratie structurellement faible en France ne s'est jamais opérée. Les différends qui touchent notamment à l'exercice du pouvoir, à la place des syndicats, au rapport au libéralisme, au rôle de l'impôt dessinent une frontière infranchissable. Mais, tant que l'un apparaissait conquérant, l'autre était neutralisé: en 2017, 46 % des électeurs de François Hollande au premier tour de 2012 avaient apporté leur voix à Emmanuel Macron. En janvier 2022, ils étaient encore 36 % à vouloir le faire.

> **LE CAMP DE LA GAUCHE RÉFORMISTE CONSIDÈRE QU'IL N'A PLUS À SE LAISSER PILLER**

> **«ON DEVAIT AVOIR UN CHANGEMENT, ON A LA RESTAURATION», A GRINCÉ FRANÇOIS HOLLANDE**

Depuis, la réforme des retraites a consacré le divorce entre Emmanuel Macron et l'ancien leader de la CFDT Laurent Berger, qui défendait le projet de retraite par points et a refusé de cautionner le recul de l'âge de départ à la retraite. Quelques mois plus tard, le refus des socialistes d'entrer dans le débat autour de la loi «immigration» a eu pour effet de précipiter Elisabeth Borne dans les bras de la droite, au prix d'un fort malaise chez les macronistes issus de la gauche. En juin, le score de Raphaël Glucksmann aux élections européennes (13,8 % des suffrages exprimés, contre 9,9 % pour Manon Aubry, la candidate de La France insoumise) a accrédité l'idée qu'entre Mélenchon et Macron un espace venait de s'ouvrir.

Dans son livre *Le Défi de gouverner* (Perrin, 23 euros, 414 pages), qui retrace la laborieuse marche de la gauche vers le pouvoir, François Hollande tente d'esquisser le chemin d'un retour. A rebours de la théorie des deux gauches irréconciliables, il pose le principe selon lequel la gauche se perd quand elle cherche l'alliance avec le centre et ne trouve sa force que dans l'union, pourvu que le centre de gravité en soit réformiste.

Jean-Luc Mélenchon est pourtant toujours là, maître du NFP, à l'initiative de la censure, adepte de la destitution d'Emmanuel Macron pour en finir au plus vite avec le président de la République et pouvoir s'imposer encore comme le candidat de la gauche à la présidentielle. A chaque oukase, le PS, divisé, tousse mais ne rompt pas, de peur d'apparaître comme le briseur d'union. Plus le camp social-démocrate a besoin de temps pour se différencier, trouver un leader, définir un projet, mobiliser la société civile, plus le chef des «insoumis» agite le cocotier pour rester le maître incontesté de la rupture.

Cette différence de temporalité n'est pas le seul handicap d'une gauche social-démocrate qui affirme une ambition avant même d'avoir entrepris le chemin de la reconstruction. Tout dans le calcul de François Hollande repose sur la restauration du clivage gauche-droite d'ici à la fin du double quinquennat d'Emmanuel Macron. Or le macronisme, même affaibli, même poussé vers la droite, n'a pas encore rendu les armes. Des ambitions s'affirment pour récupérer le pactole dans un environnement politique à la fois déconstruit et mouvant qui défie toutes les règles passées. A la tête du groupe Ensemble pour la République, Gabriel Attal contient l'offensive droitière du LR Laurent Wauquiez, tandis que Michel Barnier, en passe de se convertir à une taxation des plus riches, s'étonne du «sectarisme» des socialistes, qui n'ont même pas voulu venir discuter avec lui. Quand tout semble se jouer à front renversé, que valent les leçons de l'histoire? ■

LA PANNE TRAGIQUE DU MULTILATÉRALISME

ÉDITORIAL

L'escalade meurtrière entre Israël et le Hezbollah libanais met une nouvelle fois en évidence l'impotence des Nations unies réunies au même moment en Assemblée générale annuelle à New York. Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient se succéder à la tribune au cours de la dernière semaine de septembre pour respecter un rituel qui tourne depuis longtemps à vide. Deux conflits majeurs en cours, l'agression russe de l'Ukraine depuis février 2022 et la destruction de Gaza en représailles aux massacres sans précédent de civils israéliens par la milice du Hamas, en octobre 2023, ont mis en évidence la paralysie tragique de son échelon politique, le Conseil de sécurité, bloqué par les veto russes et américains.

Ce multilatéralisme en panne ne dispose pas d'alternatives. L'Assemblée générale a certes multiplié les résolutions dont l'adoption ne nécessite que la majorité de ses membres. Elle s'est ainsi prononcée le 18 septembre pour la fin *«dans les douze mois»* de l'occupation israélienne des territoires palestiniens conquis par la force et occupés depuis plus d'un demi-siècle. Mais de telles décisions symboliques, que cette instance est incapable de traduire dans les faits, assimilent encore plus les Nations unies à un théâtre d'ombres.

Ce constat est d'autant plus désespérant que la corrosion de l'architecture internationale mise sur pied il y aura bientôt quatre-vingt-dix ans pour garantir un minimum de sécurité collective ne cesse de s'étendre. L'usage extensif de son veto par la Russie au bénéfice de ses clients le montre. Après en avoir usé en 2023 pour le Mali et la Syrie, Moscou a ainsi bloqué en mars la reconduction du mandat de surveillance des sanctions de l'ONU contre le régime de Pyongyang, devenu l'un de ses fournisseurs en armement.

Les experts font valoir à juste titre que les agences onusiennes, notamment celles chargées de la faim dans le monde ou du sort des réfugiés, continuent malgré tout de jouer un rôle indispensable aux côtés des laissés-pour-compte. Il n'empêche. Il serait plus que temps de relancer les mécanismes grippés permettant de tenter de répondre aux conflits les plus dévastateurs. L'indispensable réforme de ce Conseil de sécurité est hélas dans les limbes. Depuis sa création, l'instance n'a connu qu'une légère modification avec l'ajout de quatre sièges de membres non permanents. Sa composition est devenue une caricature de l'état du monde.

Avec sans nul doute des arrière-pensées géostratégiques, les Etats-Unis ont proposé le 12 septembre l'ajout d'un siège tournant supplémentaire au bénéfice de l'Amérique latine et un autre pour les petits Etats insulaires en première ligne face au réchauffement climatique. Washington a surtout plaidé pour que l'Afrique détienne deux sièges permanents en cas d'élargissement du Conseil de sécurité, mais sans qu'il soit question que ces sièges soient dotés d'un droit de veto. Ce statut bancal explique certainement le peu d'écho suscité par cette proposition, qui ne changerait strictement rien aux blocages actuels.

Le paradoxe est que l'abandon auquel semblent condamnées les Nations unies coïncide avec un nombre croissant de crises: implosion d'Etats, du Soudan à Haïti en passant par la Birmanie, pandémies, vagues migratoires, crise climatique. Et toutes appellent des réponses multilatérales. ■


QUI CHERCHE L'ORANGE
RETROUVE LE FAUBOURG
HERMÈS
PARIS
Photographie retouchée

science & médecine
Le Monde

ÉLOISE HEINZER

Le **TDAH de l'enfant** enfin au centre de l'attention

La Haute Autorité de santé dévoile ses recommandations de bonnes pratiques dans la prise en charge du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez les jeunes. Elles impliquent une formation massive des médecins et une profonde réorganisation de l'offre de soins

LILAS PEPY

Dès son entrée en maternelle, Naïm *« pose problème »* : il est particulièrement agité, impatient et impulsif. La maîtresse conseille à Rahma Jdab, sa mère, de *« consulter »*. Dans un premier temps, le pédiatre du service de protection maternelle et infantile (PMI) lui assure que Naïm est *« jaloux de son petit frère et recherche de l'attention »*, se remémore-t-elle. Plus tard, l'infirmière et la pédopsychiatre du centre médico-psychologique (CMP), qui suivront Naïm pendant trois ans, lui assurent qu'elle est *« trop fusionnelle »* avec son fils. *« Lorsque j'ai évoqué le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité* [TDAH], *après le visionnage d'un reportage à la télé, elles ont dit que c'était une invention »*, lâche-t-elle, amère. Le diagnostic du trouble – défini par un déficit attentionnel et/ou de l'hyperactivité et/ou de l'impulsivité – finira par arriver quelques mois plus tard, hors du CMP. Entre-temps, la structure a fait un signalement (information préoccupante) à l'aide sociale à l'enfance pour négligence – qui n'a pas eu de suite après une convocation de Rahma Jdab.

Les recommandations de bonnes pratiques dans la prise en charge du TDAH chez l'enfant, dévoilées lundi 23 septembre par la Haute Autorité de santé (HAS), visent à éviter ces situations. *« Les troubles du neurodéveloppement* [TND] *– trouble du spectre de l'autisme, les "dys", etc. – figurent dans le manuel de référence américain des troubles psychiques depuis 2013. Il était temps de reconnaître le TDAH »*, explique le professeur de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Olivier Bonnot, de l'hôpital Barthélemy Durand (Essonne), qui a présidé le groupe de travail.

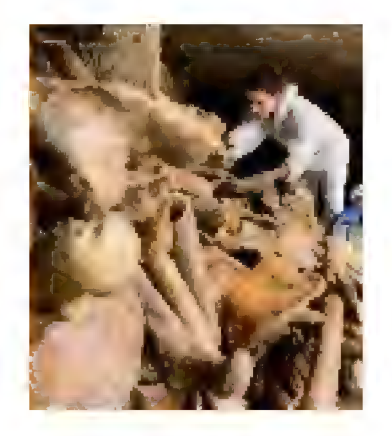
Elles ont été demandées par une cosaisine de la direction générale de la santé et de l'association HyperSupers TDAH France en 2019.

➔ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Les ossements des catacombes de Paris auscultés

L'étude des restes de millions de Parisiens décédés du Xe au XVIIIe siècle devrait éclairer l'état sanitaire passé de la population

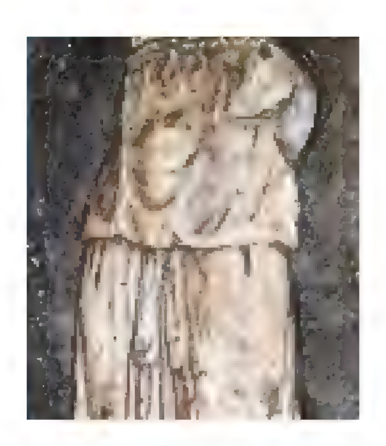
PAGE 2



Des molécules réduisent l'efficacité des anticancéreux

Les inhibiteurs de la pompe à protons, largement consommés pour lutter contre l'acidité gastrique, sont mis en cause

PAGE 2



Le Maroc investit dans son archéologie

La découverte, en 2017, du plus ancien fossile d'« Homo sapiens » a donné un coup de fouet à la discipline. Le pays, riche de nombreux sites préhistoriques et antiques, développe sa propre école d'archéologues.

PAGE 8



Les scientifiques étudient les os de Parisiens et de Franciliens de jadis, dans les catacombes, sous le 14e arrondissement, en septembre 2023. PHILIPPE CHARLIER

Faire parler les morts des catacombes

ARCHÉOLOGIE - Des chercheurs ont analysé dix mille os du riche sous-sol parisien, après qu'une portion de mur s'est effondrée. Plongée dans la nécropole

« Arrête ! C'est ici l'empire de la mort. » Gravé en lettres capitales sur un linteau à l'entrée des catacombes de Paris, quelque part sous le 14e arrondissement, cet alexandrin tiré de *L'Enéide*, de Virgile, dans sa version française sert d'avertissement aux visiteurs. Mais il n'a pas du tout arrêté les chercheurs qui, depuis 2023, s'enfoncent à raison d'une session annuelle de deux semaines dans cet inframonde obscur et froid, quasi plutonien, labyrinthe fait de murailles d'ossements où l'on déambule en priant pour que demeure allumée la loupiote qui guide nos pas. Menés par Philippe Charlier, directeur du laboratoire Anthropologie, archéologie, biologie (université Paris-Saclay), ces scientifiques veulent faire parler les restes humains qui, mieux que personne, pourraient nous renseigner sur l'état sanitaire des Parisiens de jadis.

Remontons tout d'abord le temps de deux siècles et demi en suivant la maîtresse des lieux, Isabelle Knafou, administratrice des catacombes de Paris. Nous sommes sous Louis XVI et une convergence d'événements effrayants a lieu dans le Paris d'alors. Tout d'abord, le sol s'ouvre sous des rues et des immeubles construits au-dessus de carrières souterraines exploitées depuis des siècles. Rive gauche, une grande partie du sous-sol est un véritable gruyère. En 1777, le roi crée donc l'inspection générale des carrières – qui existe toujours – afin de cartographier cet univers souterrain et de consolider ce qui doit l'être.

Décrit par Isabelle Knafou, le second événement se produit *« en 1780, le cimetière des Innocents, situé dans le quartier des Halles, un cimetière gigantesque, craque : des cadavres en décomposition se répandent dans les caves environnantes »*. L'horreur. A un moment où naissent les premières idées hygiénistes, il apparaît urgent de vider les cimetières. C'est ce qu'Isabelle Knafou nomme *« la grande transhumance »* : *« La décision est prise en 1785 et, durant quinze mois, la nuit, avec un accompagnement liturgique, d'énormes tombereaux tirés par des bœufs vont déplacer les ossements des cimetières parisiens. »*

Un « vrac » d'ossements indescriptible

Pour les mettre où ? Précisément dans les anciennes carrières, à la sortie sud de Paris, laquelle se trouve, à l'époque, au niveau de l'actuelle place Denfert-Rochereau. Les os sont déversés par des puits et se fracassent 20 mètres plus bas. Au cours du XIXe siècle, notamment lors des travaux haussmanniens, d'autres « vagues » d'ossements s'échouent dans ce qui devient les catacombes.

Au fond, des ouvriers carriers disposent ces restes le long des cavités en formant des murs nommés « hagues », composés de deux parties. Dans la partie antérieure, épaisse d'environ 50 centimètres, celle que voient les visiteurs, des os longs (fémurs, tibias, humérus) sont savamment et minutieusement rangés, montés comme des murs de pierres sèches et alternant avec des couches de crânes. A l'inverse, la partie postérieure, à l'abri des regards, peut s'enfoncer sur plusieurs mètres, et c'est un « vrac » indescriptible d'ossements plus petits ou bien cassés.

En juin 2022, dans la zone la plus humide des catacombes, une portion de la hague 121 s'est effondrée dans le couloir et, pour Philippe Charlier, c'était *« l'endroit adéquat pour commencer une étude anthropologique et paléoanthropologique sur les Parisiens et les Franciliens des siècles passés »*. *« On a peut-être trois, quatre, cinq ou six millions de personnes ici, potentiellement toute la population de Paris entre le Xe et le XVIIIe siècle*, précise Isabelle Knafou. *Je ne donne plus de chiffre précis, mais il suffit de se balader dans le site pour prendre conscience de cet effet de masse. C'est vertigineux ! »*

Philippe Charlier résume ainsi les choses : *« On est probablement face à la plus grande cohorte rétrospective du monde, qui court sur près de mille ans avec une unité de lieu. Sur le plan scientifique, c'est une aubaine, et il est étonnant qu'il n'y ait jamais eu d'étude dans ce lieu. »*

Il pleuviote près de la hague 121 et des flaques se sont formées au sol. Philippe Charlier réussit à ne pas s'électrocuter en branchant une lampe sur une rallonge. La dernière campagne a eu lieu en février et la prochaine se tiendra en 2025, mais la table et les caisses en plastique des archéologues sont restées là. Environ 10 000 os de la partie effondrée ont été étudiés. Certains ont même obtenu une autorisation de sortie temporaire pour être scannés avant de retrouver leur « demeure », où la température continuelle de 14 °C et le taux d'humidité leur assurent un équilibre de conservation.

Hommes et femmes présents à parité

L'équipe de Philippe Charlier rassemble des postdoctorants en médecine, en biologie, en archéologie et en anthropologie. Leur premier objectif est de faire de la « paléodémographie », et tout d'abord d'essayer d'évaluer un NMI, c'est-à-dire un nombre minimal d'individus par mètre cube d'ossements. Pour le déterminer, les scientifiques s'appuient sur l'os le plus représenté (et le plus solide du corps humain), le fémur. A terme, l'idée consistera à évaluer la population totale en multipliant ce NMI par le cubage (encore inconnu) des catacombes.

Les premiers résultats ont montré qu'hommes et femmes sont présents à parité. En revanche, enfants et adolescents sont incroyablement sous-représentés, alors qu'ils devraient être très majoritaires, en raison de l'effroyable mortalité infantile qui régnait lors des siècles sans vaccins ni antibiotiques. *« Les os des enfants sont plus fragiles*, explique Philippe Charlier. *Ils se sont cassés et refragmentés, tout d'abord dans leur tombe initiale, puis lorsqu'on les y a pris, lorsqu'ils sont tombés ici, qu'on les a ramassés, déposés. Sans compter le temps qui passe. »*

L'autre grand axe de recherche est ce que les spécialistes appellent la paléopathologie : déterminer les maladies de ces Parisiens d'antan et, le cas échéant, les causes de leur décès. Certaines maladies laissent, en effet, leur empreinte sur le squelette : la syphilis ronge le crâne au niveau du front, la tuberculose peut gagner les vertèbres, sans oublier le rachitisme, l'arthrose, la lèpre, diverses infections des os… *« En microbiologie, on va identifier l'ADN des agents infectieux*, précise Philippe Charlier. *On pourra suivre leur évolution et, par exemple, dire si la bactérie responsable de la syphilis au XVIIIe siècle est pareille à maintenant. »*

A ce programme s'ajoute la recherche de métaux lourds, de parasites, mais aussi de traces d'amputation ou d'embaumement. Il est également possible d'analyser le tartre dentaire pour déterminer le régime alimentaire de la population… La tâche est gigantesque. *« Il y en a pour des années*, concède Philippe Charlier. *Honnêtement, les étudiants qui viennent de soutenir leur thèse pourraient continuer à travailler dessus quand ils auront mon âge… »* Une des inscriptions philosophiques qui émaillent le parcours dans les catacombes incite cependant à ne pas se projeter trop loin dans l'avenir : *« Pensez le matin que vous n'irez peut-être pas jusques au soir et le soir que vous n'irez peut-être pas jusques au matin. »* ■

PIERRE BARTHÉLÉMY

Anticancéreux : attention aux inhibiteurs de la pompe à protons !

PHARMACOLOGIE - De nombreuses études montrent que ces médicaments peuvent limiter l'effet de certains traitements contre le cancer

« On a un faisceau d'arguments pour dire que prendre des inhibiteurs de la pompe à protons avec un certain nombre d'anticancéreux, c'est un problème, puisqu'on va diminuer nettement l'efficacité de ces derniers », pose Jean-Luc Raoul, oncologue digestif à l'Institut de cancérologie de l'Ouest, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique). Avec Philip Hansten, professeur de pharmacologie à l'université de Washington, il a publié en juillet 2024 une étude bibliographique dans la revue *Cancer Treatment Reviews*. Après avoir étudié plus de cent cinquante articles scientifiques, et en avoir retenu cent huit, les auteurs alertent sur cette interaction médicamenteuse qui peut avoir des effets sur la survie des patients.

Les anticancéreux concernés sont d'une part les inhibiteurs de tyrosine kinase (ITK), des thérapies ciblées utilisées pour traiter des cancers du poumon ou des sarcomes, et d'autre part les inhibiteurs de points de contrôle, utilisés en immunothérapie.

Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), comme l'oméprazole ou le lansoprazole, limitent l'acidité gastrique. Ils sont indiqués pour des ulcères de l'estomac ou du duodénum, des œsophagites ou un reflux gastro-œsophagien, et souvent prescrits lors d'un traitement aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), pour limiter leurs effets indésirables.

Les IPP, dont certains sont accessibles sans ordonnance, sont massivement consommés en France. D'après une étude conduite en 2015, environ 30 % de la population en avait pris dans l'année, et près de la moitié des plus de 65 ans. *« De très nombreux patients sont traités de manière chronique, souvent en dehors des indications de l'autorisation de mise sur le marché, et parfois pendant plusieurs années »*, observe Dominique Deplanque, professeur de pharmacologie au CHU de Lille. *« Contrairement à ce qu'on peut penser, ce ne sont pas des médicaments anodins »*, insiste-t-il.

En février 2024, des chercheurs français ont publié dans la revue *Cancer Treatment and Research Communications* une étude qui conclut également à une *« association délétère »* entre IPP et ITK. Ils se sont basés sur les données des remboursements de l'Assurance-maladie entre 2011 et 2021. Sur plus de trente-quatre mille patients traités par un ITK pour un cancer du poumon dit « non à petites cellules », ils ont observé un risque de mortalité augmenté si le patient prenait, en parallèle, un IPP pendant au moins 20 % de la durée de son traitement contre le cancer. *« Et plus le patient était exposé longtemps à l'interaction IPP-ITK pendant son traitement anticancéreux par ITK, plus il avait un risque de décès élevé »*, précise Constance Bordet, docteure en pharmacie à l'université de Toulouse, et première auteure de l'étude.

Les IPP, en diminuant la sécrétion d'acide gastrique, limiteraient l'absorption des ITK, comprimés pris par voie orale. *« En bloquant la pompe à protons, les IPP vont entraîner une augmentation du pH au niveau de l'estomac. Et les ITK se retrouvent sous une forme ionisée, dont l'absorption est diminuée »*, explique Constance Bordet. Il y a donc moins d'anticancéreux dans le sang, ce qui expliquerait la diminution de leur efficacité.

Un grand nombre de patients

Pour les inhibiteurs de points de contrôle, une classe de médicaments d'immunothérapie, le mécanisme paraît moins évident. Comment les IPP, pris par voie orale, pourraient-ils diminuer l'efficacité de l'immunothérapie, administrée par voie intraveineuse ? *« Les IPP modifient le microbiote intestinal, tout simplement parce que l'acidité de l'estomac est diminuée. Donc un certain nombre de bactéries vont proliférer. Or les bactéries interagiraient avec certaines cellules immunitaires du tube digestif »*, explique Jean-Luc Raoul.

Les études compilées dans la revue bibliographique, et celle de l'équipe française, présentent des limites. Elles sont rétrospectives, et n'ont pas été conçues spécifiquement pour évaluer ces interactions. Elles peuvent donc présenter des biais. Mais deux éléments renforcent leurs résultats : l'étude française sur les données de l'Assurance-maladie est basée sur un grand nombre de patients, et la revue s'appuie en partie sur des essais cliniques de médicaments pour lesquels un certain nombre de facteurs de confusion sont contrôlés.

« Ces différentes données sont quand même très en faveur d'une interaction délétère entre les IPP et certains anticancéreux, soutient Dominique Deplanque, également président de la Société française de pharmacologie et de thérapeutique, qui n'a pas participé aux études. *Elles doivent inciter à la prudence, et à la recherche d'alternatives aux IPP chez les patients qui reçoivent ces anticancéreux. »*

Pour la Haute Autorité de santé, *« il est difficile d'établir un lien de causalité entre un médicament et un effet lorsque ce médicament est utilisé en association avec d'autre(s) molécule(s) »*. Elle souligne en revanche *« le niveau de preuve élevé de l'efficacité des IPP, en particulier pour le traitement des ulcères gastro-duodénaux »*. En 2020, sollicitée par le ministère de la santé sur leur usage massif, l'autorité avait rendu un avis favorable au maintien du remboursement, dans les indications de l'autorisation de mise sur le marché. Mais elle avait relevé des prescriptions *« trop systématiques ou sur des durées trop longues »*, et avait estimé *« urgent et prioritaire de favoriser une prescription raisonnée et d'engager une dynamique de "déprescription" »*. ■

ÉLODIE PAPIN

Un nouveau dinosaure découvert en Charente

PALÉONTOLOGIE - Sur le site d'Angeac, les fouilles ont permis de dégager les restes d'un herbivore géant

Le site fossilifère d'Angeac, en Charente, tient toujours ses promesses. Cet été, il a à nouveau comblé le paléontologue Ronan Allain, du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN), et la trentaine de fouilleurs réunis sur ce site datant d'environ 140 millions d'années. En 2010, c'est la découverte d'un sauropode qui l'avait placé sur la carte paléontologique. Après des milliers d'ossements fossiles mis au jour, c'est à nouveau un gros fémur qui a réjoui les équipes. Cette pièce massive a bientôt été suivie de quatre vertèbres, de fragments de crâne, de bassin et d'une vingtaine de dents. Le tout permet de dresser le portrait-robot d'une nouvelle espèce de sauropode.

Ces dinosaures quadrupèdes herbivores font partie des plus grandes créatures ayant jamais arpenté notre planète. Le nouveau venu, qui devait mesurer entre 15 et 20 mètres de long, *« n'est pas le plus grand, mais il était assez massif, autour de 25 tonnes »*, avance Ronan Allain. *« Ses dents ne ressemblent pas à celles de l'autre espèce de sauropode, un turiasaure, déjà trouvé sur le site »*, explique le chercheur.

Autre différence notable, contrairement aux fossiles d'Angeac, très mélangés et souvent dégradés par un piétinement postmortem, les vertèbres ont, cette fois, été trouvées *« en connexion »*. Ce qui signifie que d'autres ossements devraient pouvoir être mis au jour à proximité : *« Tout le monde est dans les starting-blocks pour l'année prochaine ! »*, jubile le paléontologue.



Vertèbres dorsales de sauropode, sur le site d'Angeac, en juillet. LOÏC BOCAT

La saison avait pourtant mal commencé. *« A cause des pluies abondantes, on ne savait pas si on allait pouvoir fouiller, les engins s'enfonçaient et on ne pouvait pas drainer le terrain »*, raconte le chercheur. Le site d'Angeac a, en effet, la particularité de se trouver sur une carrière inondable, où un système de pompage et de bassins successifs permet de contrôler le niveau de l'eau. Les précipitations ont finalement pris fin et, avec une poignée de jours de retard sur le calendrier, les carriers qui donnent aux paléontologues accès à leur site ont pu dégager la couche de gravier recouvrant l'argile où les fossiles se sont accumulés.

Une vaste plaine marécageuse

Il faut imaginer Angeac il y a 140 millions d'années comme une vaste plaine marécageuse. Certains animaux ont pu s'y faire piéger par une brusque montée des eaux, comme ce groupe de quelque 70 ornithomimosaures, mâles et femelles – des « petits » carnivores bipèdes de 5 mètres de long. *« Un peu comme on le voit chez les buffles en Afrique, dont les troupeaux traversent toujours au même endroit les cours d'eau durant leurs migrations et se font parfois emporter en grand nombre »*, imagine Ronan Allain.

Le nouveau sauropode, lui, est peut-être *« mort de sa belle mort »*, dit-il, avant d'être déplacé par une inondation. L'argile gardait la trace de la dépression que sa masse avait formée dans la boue. A-t-il été la proie de carnivores ? Un petit os rond, un calcanéum pouvant provenir du talon d'un prédateur, a été retrouvé sur le site cet été, qui s'ajoute à des centaines de dents, ce qui laisse penser que le paysage d'Angeac était aussi parcouru par de gros chasseurs de type allosaure.

Avant d'inonder à nouveau le site pour l'hiver – *« pour le protéger des pilleurs »*, explique Ronan Allain –, il a fallu tirer le sauropode de son antique bourbier, en enfermant les plus grosses pièces dans une gangue de plâtre renforcée par des barres de fer. Les ossements, qui appartiennent au Musée d'Angoulême, seront étudiés au MNHN. Avant d'être restitués au public, dans un lieu d'exposition encore à déterminer. ■

HERVÉ MORIN

TÉLESCOPE

PHYSIQUE
Même les quarks s'intriquent

Les deux plus importantes expériences du CERN, l'organisation européenne de recherche nucléaire, Atlas et CMS, ont observé, pour la première fois, un curieux phénomène : l'intrication quantique de deux quarks top. Les quarks top sont les plus grosses des particules élémentaires, 180 fois plus lourds qu'un proton. L'intrication est la propriété étrange qui fait que deux particules, même très éloignées l'une de l'autre, ne sont pas indépendantes. Ce fait, validé par de nombreuses expériences, a été consacré par le prix Nobel de physique en 2022. Des photons, des électrons, des molécules ont été intriquées, mais jamais des quarks à des énergies plusieurs milliers de milliards de fois plus élevées. Les physiciens ont montré qu'une propriété des deux quarks, l'orientation de leur spin (équivalent d'un petit aimant interne), est très corrélée. La prouesse ouvre une nouvelle manière de sonder l'infiniment petit à haute énergie, encore très mystérieux.
> Collaboration Atlas, « Nature », 18 septembre

MÉDECINE
25 000 femmes victimes d'un arrêt cardiaque chaque année

Plus de 25 000 femmes en France sont victimes chaque année d'un arrêt cardiaque, informe le fonds de dotation Agir pour le cœur des femmes, dans une campagne de sensibilisation choc. *« Quand il survient en dehors de l'hôpital, les femmes ont un risque de décès deux fois plus élevé que les hommes »*, rappelle le fonds. Les maladies cardio-vasculaires restent la première cause de mortalité chez les femmes, provoquant deux cents décès par jour en France. Les travaux montrent qu'une bonne hygiène de vie et un suivi médical régulier permettent, dans huit cas sur dix, d'éviter la maladie cardio-vasculaire.

TDAH, en finir avec **l'errance** médicale



▶ SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Jusqu'ici, dans l'Hexagone, seules des recommandations de repérage à destination des médecins de premier recours existaient, déjà impulsées par cette association. Désormais, la HAS définit en détail le diagnostic et le parcours de soins – *« et surtout les niveaux de preuves correspondant »*, insiste la docteure Nathalie Franc, pédopsychiatre au CHU de Montpellier, qui a participé aux travaux.

« Pas de place pour le bla-bla »

Selon ces recommandations, *« tout médecin formé au diagnostic et au traitement du TDAH peut poser le diagnostic »*. A terme, les médecins de premier recours (pédiatres et généralistes) devraient être en mesure de repérer et de diagnostiquer un trouble simple sans comorbidités – ou, en cas de suspicion de trouble complexe, de réorienter le patient vers un médecin ou une structure spécialisée, s'ils n'ont pas suivi de formation de deuxième recours. Une grille d'examen type, répertoriant diverses échelles diagnostiques de référence, est mise à disposition.

A ce propos, le bilan neuropsychologique n'a pas été rendu obligatoire. *« Il peut être très utile pour détailler certains aspects du fonctionnement intellectuel de l'enfant, donc recommandé durant le suivi, mais le diagnostic est avant tout clinique, comme pour une dépression »*, justifie le professeur Bonnot.

A l'instar de Rahma Jdab, familles et soignants espéraient ces recommandations. Alors que le TDAH concerne 5 % des enfants et 2,5 % des adultes, *« les TND demeurent majoritairement sous-diagnostiqués »*, constate Etienne Pot, médecin addictologue de formation et désormais délégué interministériel à la stratégie nationale pour les TND. *« Il était temps de remettre de la vérité scientifique dans le débat. Le TDAH est un trouble médical, comme l'hypertension, et il n'y a pas de place pour le bla-bla »*, lâche Nathalie Franc.

D'autant que le document de la HAS rappelle que *« l'accès à un diagnostic formel de TDAH et à une prise en charge précoce est un enjeu majeur afin de ne pas conduire à une aggravation des conséquences psychologiques, scolaires, familiales et sociales chez l'enfant »*.

Rahma Jdab explique avoir entamé un suivi psychologique : *« J'avais fini par me dire que c'était de ma faute, que j'avais raté quelque chose. »* En se remémorant l'annonce du diagnostic, elle peine à contenir ses sanglots : *« Ça a changé nos vies. »* C'est lors d'une première réunion d'information sur le trouble avec l'association HyperSupers TDAH France qu'elle a *« vu des adultes qui s'en sortaient, alors qu'*[elle] *avai*[t] *fini par penser que Naïm n'avait pas d'avenir »*.

Sonia Tiba, qui vit en Rhône-Alpes, était *« contre »* les tests de diagnostic. *« Je ne voulais pas mettre Mathias dans une case*, explique-t-elle. *Finalement, on a mis un nom sur ses difficultés et on a pu instaurer une prise en charge adaptée. »* Interrogé par téléphone en présence de sa mère, l'enfant de 10 ans philosophe : *« C'est pas ultragrave comme si j'allais mourir ! J'aurais préféré que rien ne m'empêche de me concentrer mais je vais continuer à me développer quand même. »*

En termes de prise en charge du TDAH, la HAS rend la psychoéducation obligatoire pour les parents en première intention. *« On nous apprend ce qu'est le trouble, ses répercussions »*, explique Adeline Glatz, qui réside à Montpellier et dont l'enfant est concerné. Elle a assisté à l'une des sessions de deux jours du programme de Barkley – du nom d'un psychologue américain des années 1950 qui a éprouvé un certain nombre de méthodes d'habiletés parentales –, proposé par l'équipe de la docteure Franc, en visioconférence.

Lors d'une session à laquelle *Le Monde* a assisté, en février, la pédopsychiatre évacue les *« fausses informations »*. Non, le TDAH n'est pas une mode : *« Les premières descriptions datent de 1817, et la prévalence demeure stable. »* Non, les écrans ne génèrent pas de TDAH, *« mais ces enfants vont avoir un attrait pour l'écran et un risque d'usage problématique »*. Non, le TDAH n'est pas l'expression d'un trouble psychoaffectif sous-jacent ou le fruit d'une éducation, *« il est déterminé autour de la naissance, avec une implication génétique de l'ordre de 70 % à 80 %*, explique-t-elle. *Ce qui est certain, c'est qu'une fois qu'un enfant a cette vulnérabilité son environnement et son accompagnement sont essentiels pour son épanouissement »*.

« Une portée politique »

« Cela m'a permis d'expliquer à Joseph ses réactions, mais aussi d'affronter les préjugés, d'avoir un discours construit à l'école et auprès des proches, témoigne Adeline Glatz. *Et donc, quelque part, de mieux protéger mon enfant. »* Au cours de sa session, l'une des intervenantes a insisté sur l'attitude des petites filles et adolescentes : probablement tout aussi concernées que les petits garçons, elles masquent et compensent davantage. Certaines *« explosent »* au collège – anxiété, dépression, idées suicidaires. Adeline Glatz comprend alors que la grande sœur de Joseph est concernée : *« Si je n'avais pas eu cet atelier, on aurait juste dit qu'elle n'était pas scolaire. Le programme a sauvé ma fille et notre famille. »*

La HAS recommande aussi de suivre un programme d'habiletés parentales : *« Une boîte à outils éducative dans laquelle on vient piocher »*, résume Adeline Glatz. Gestion des comportements extérieurs, du temps, des devoirs… : *« Cela implique de déconstruire nos schémas éducatifs*, glisse-t-elle. *Cela veut dire ne pas les sanctionner quand ils font une bêtise ou nous agacent, mais les valoriser quand ils sont calmes. Ce sont des personnes très sensibles et qui fonctionnent à la récompense. »*

« Les gens s'imaginent que les enfants vont avoir des problèmes de comportement car les parents seraient trop laxistes, commente Nathalie Franc. *Les études scientifiques montrent au contraire qu'ils ont plutôt une attitude éducative coercitive et punitive représentant un risque d'évolution péjorative : mésestime de soi, mauvaise gestion émotionnelle, trouble du comportement, etc. »*

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que 50 % de ces enfants, voire 70 %, ont des troubles associés qui influent sur leur vie et celle de leur famille. Par ordre de prévalence, on retrouve le trouble oppositionnel avec provocation, les troubles de l'apprentissage (dys), les troubles du spectre autistique et les troubles anxieux. *« On a trop souvent oublié de rechercher le TDAH chez des enfants qui avaient d'autres troubles. C'était une grosse erreur »*, ajoute la spécialiste. La HAS préconise d'accompagner ces comorbidités en parallèle du TDAH.

« Plus largement, ces recommandations ont aussi une portée politique : les médecins doivent être en accord avec les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, résume la docteure Franc. *Aujourd'hui, il y a énormément*

EN OCCITANIE, « 250 MÉDECINS FORMÉS EN DEUX ANS »

Le réseau Occitadys, maillage territorial en soignants de la région Occitanie, est spécialisé dans le diagnostic et le suivi des troubles du langage et de l'apprentissage, incluant le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Son modèle permet de réduire les délais d'accès aux soins, tout en sortant de la tarification à l'acte. Financé grâce à une disposition légale, l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale, permettant de tester de nouvelles organisations en santé, il est en passe d'être généralisé, après trois ans d'expérimentation. Rencontre avec son président, le pédiatre toulousain Thiébaut-Noël Willig, qui a contribué aux recommandations de la Haute Autorité de santé sur le TDAH.

Pourquoi avoir lancé Occitadys ?

Il y a vingt ans, les troubles du neurodéveloppement *[TND]* n'étaient pas enseignés en médecine, alors même que les comorbidités atteignent les 80 %. Dès lors, comment poser un diagnostic ou coordonner des soins quand les besoins sont réels ? Pour ma part, je me suis formé, mais c'est loin d'être une généralité : selon le professionnel de santé consulté, c'est la loterie pour les familles.

Grâce à l'article 51, nous avons pu monter et financer une structure de formation reconnue par l'Agence nationale du développement professionnel continu. Entre 2021 et 2023, nous avons formé 250 médecins généralistes et pédiatres de premier recours à diagnostiquer un TND simple, ou à repérer un TDAH complexe nécessitant une orientation vers des médecins de deuxième recours. L'objectif est d'en faire autant dans les deux années à venir, pour atteindre 10 % de médecins formés sur le territoire. En complément, nous avons, en Occitanie, 65 médecins spécialistes des TND, dont le TDAH, c'est énorme. Nous formons aussi à la guidance parentale ainsi qu'à l'initiation de traitements médicamenteux pour le TDAH. Un réseau, c'est l'assurance de partager des valeurs communes, et cela commence par parler le même langage.

Qui sont les « médecins spécialistes » du TDAH ?

Que l'on soit pédiatre, psychiatre ou médecin généraliste, la culture historique est certes différente mais, concernant ce trouble, une fois formé, on fait le même métier. Au Canada et aux Etats-Unis, par exemple, on parle de médecine du comportement et du développement de l'enfant – *developmental and behavioral pediatrics*.

Aujourd'hui, le réseau compte seize équipes pluridisciplinaires de deuxième recours sur les treize départements d'Occitanie. En trois ans, nous avons reçu 10 000 enfants dans un délai de deux à quatre mois.

En pratique, comment sont structurés les soins, et leur prise en charge ?

Pour les familles, le diagnostic positif déclenche le financement de ce dernier et des soins par l'Assurance-maladie (psychomotricité, ergothérapie, orthophonie, habiletés parentales, etc.). Occitadys n'est cependant pas une structure soignante. Le réseau fournit un cadre intellectuel et financier, ainsi que la coordination des soins, mais chaque professionnel ou équipe demeure autonome, et les modes d'exercice sont variés (libéral, salarié hospitalier ou du secteur médico-social).

Le réseau propose au médecin une rémunération au forfait, et non plus une tarification à l'acte, qui n'est pas adaptée à ces diagnostics impliquant un temps long. En prenant en charge un enfant au sein du parcours, le professionnel bénéficie d'une enveloppe fixe payée par l'Assurance-maladie, couvrant l'ensemble des prestations en échange du respect de la convention qu'il a signée : référentiel neurocognitif, volume de consultation et leur organisation, etc. Cela inclut deux entretiens diagnostics, une réunion de concertation pluridisciplinaire, une restitution et une consultation de suivi à un an. L'objectif est de dire : arrêtons de bricoler avec la tarification à l'acte. Dans une optique de santé publique, le financement de l'activité médicale ne doit pas être restreint à un mode d'exercice en particulier. C'est aussi au bénéfice des patients. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. PE.



ÉLOÏSE HEINZER

d'argent et d'énergie gaspillés pour des accompagnements non évalués scientifiquement.» Le document de la HAS écarte ainsi les approches de type «neurofeedback», entraînement cognitif, pleine conscience, psychanalyse (et toute thérapie autre que les thérapies comportementales cognitives et émotionnelles, dites TCCE, qui, elles, peuvent être pertinentes).

Selon la HAS, si les mesures non médicamenteuses seules se révèlent insuffisantes, pédiatres, psychiatres et neurologues peuvent y ajouter la prescription de méthylphénidate (Ritaline, Medikinet, Concerta, Quasym), une molécule qui agit sur la concentration, la vigilance et la motivation.

Adeline Glatz, dont la fille prend ce médicament, constate qu'il demeure mal perçu. Elle confie avoir arrêté de consulter une orthophoniste *«qui* [leur] *disait qu'on la droguait».* *«La France a beaucoup pâti du regard de la psychanalyse sur les TND,* réagit Nathalie Franc. *Les gens ont peur du traitement, car, quelque part, le TDAH n'est pas perçu comme un vrai trouble. Mais personne n'irait dire à un diabétique de ne pas prendre d'insuline! Par ailleurs, le suivi du TDAH, ce n'est pas que le médicament, il faut arrêter avec ça»,* insiste la médecin, avant d'ajouter: *«Contrairement à ce qu'on entend, le méthylphénidate n'est pas là pour soulager les parents. Le TDAH, c'est d'abord le problème de l'enfant.»*

«Former les professionnels»
Si Christine Gétin, directrice générale et fondatrice de l'association HyperSupers TDAH France, qui a participé aux travaux de la HAS, se réjouit des *«fondations»* que posent les recommandations, elle rappelle *«qu'il va falloir former les professionnels, sinon ça n'aura servi à rien».* Etienne Pot le reconnaît, la tâche est ambitieuse. Il mise sur *«la visibilité et la communication»* qui devraient permettre *«de déstigmatiser ces troubles et de faire comprendre aux étudiants et aux médecins qu'il faut se former sur le sujet».*

Pédiatres, neuropédiatres, pédopsychiatres, psychiatres qui n'ont pas été suffisamment formés durant leurs études ou qui n'ont pas mis à jour leurs pratiques sont concernés, ainsi que les futurs médecins de ces spécialités et les généralistes volontaires. *«Les diagnostics de troubles aussi fréquents que le TDAH, qui touche 5 % des enfants, doivent sortir du champ exclusif de la psychiatrie ou de la pédiatrie»,* insiste Olivier Bonnot.

> **«CONTRAIREMENT À CE QU'ON ENTEND, LE MÉTHYLPHÉNIDATE N'EST PAS LÀ POUR SOULAGER LES PARENTS»**
> NATHALIE FRANC
> PÉDOPSYCHIATRE AU CHU DE MONTPELLIER

Mais Virginie Desgrez, généraliste à Annecy et membre du groupe de travail de la HAS, prévient: *«Les médecins généralistes ne sont pas autorisés à primo-prescrire, et la tarification à l'acte n'est pas adaptée à ces suivis. En l'état, ils n'iront pas se former, ce serait absurde.»* La HAS, soutenue par Etienne Pot, a émis le souhait, dans ses recommandations, d'élargir la primo-prescription aux médecins dits spécialistes du TDAH.

En 2021, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) avait fait un premier pas en supprimant l'obligation d'une primo-prescription hospitalière. *«Cela a beaucoup rendu service aux familles, que je devais jusqu'alors adresser à l'hôpital»,* assure la pédiatre Fabienne Kochert. Selon les données de l'ANSM, les initiations de traitement par méthylphénidate ont été réalisées à 58 % en libéral en 2023, contre 41 % en 2020 (+ 3 % chez les pédiatres, et + 20 % chez les psychiatres).

«Il y a aussi un travail de coopération à faire entre le médico-social, le sanitaire et surtout l'école», poursuit Etienne Pot. A ce sujet, la HAS recommande une formation spécifique des professionnels de l'enseignement et de l'éducation. Le professeur Bonnot le martèle: *«Les TND ne sont pas qu'une affaire de médecins.»*

Parmi les axes prioritaires de cette rentrée: le déploiement de la formation de psychoéducation et de guidance éducative, avec un *«guide de la guidance»,* dont Etienne Pot espère voir une première version avant la fin de l'année. *«Pas question de remplacer la HAS dans ses missions, mais il faut absolument poser les bases dès maintenant pour éviter les dérives mercantiles»,* explique-t-il.

Autres défis: remédier à une offre de soins illisible et insuffisante, ainsi qu'au manque de moyens. *«La filière n'a jamais été structurée: ni label ni enveloppe budgétaire,* déplore la professeure de pédopsychiatrie Diane Purper-Ouakil (CHU de Montpellier), présidente de la Société française du TDAH qu'elle a cofondée en 2024. *On a dit: "C'est une priorité", mais les services hospitaliers s'organisent avec les dotations habituelles.»*

Afin de structurer le parcours de soins, Etienne Pot promet un cahier des charges pour le début de l'année 2025, permettant, entre autres, aux agences régionales de santé de labelliser les centres spécialisés existants, avec des budgets consacrés. *«Mon objectif, c'est que demain, les parents sachent tout de suite qui aller voir»,* assure-t-il. Concernant les structures publiques, comme les CMP, il reconnaît que tous ne sont pas capables d'accompagner les patients, et qu'il y a un *«rattrapage qualité»* à faire. *«On ne fait pas ce qu'on veut»,* prévient-il. *Le code de l'action sociale et des familles, ainsi que celui de la santé publique, sont extrêmement clairs à ce sujet.»*

Quant aux plates-formes de coordination et d'orientation (PCO) pour les 0-6 ans, puis les 7-12 ans, lancées par Claire Compagnon – la prédécesseure d'Etienne Pot – et destinées à intervenir précocement et à financer le parcours de soins, elles sont débordées. *«Il faut compter dix mois de délai pour analyser un dossier, et de six à dix mois pour accéder au bilan nécessaire»,* témoigne Fabienne Kochert, membre de la PCO du Loiret. Si bien que les familles les plus aisées passent directement par un soignant en libéral, accentuant une médecine à deux vitesses. *«Pour réduire cette attente, nous souhaitons instaurer rapidement des réunions de concertation pluridisciplinaire – auxquelles pourraient se joindre les médecins de ville»,* détaille Etienne Pot. *«On espère surtout pouvoir à terme décloisonner le parcours de soins»,* conclut Diane Purper-Ouakil. ■

LILAS PEPY

MÉTHYLPHÉNIDATE ET MOLÉCULES, OÙ EN EST LA RECHERCHE ?

Ritaline, Concerta, Medikinet, Quasym: toutes ces marques renvoient à une seule molécule, le méthylphénidate (MPH). De la famille des stimulants, il n'est ni une amphétamine ni un dérivé d'amphétamine et peut être prescrit dans le traitement médicamenteux du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), chez l'enfant comme chez l'adulte. En 2023, les enfants de 6 à 17 ans représentaient 65 % des personnes traitées ayant bénéficié d'au moins une délivrance au cours de l'année (environ 111 000 jeunes patients, soit un peu plus de 1 % de la population de cette tranche d'âge), selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). L'augmentation annuelle est de l'ordre de 15 % depuis 2021. *«On entend encore que "trop d'enfants prennent du méthylphénidate", alors qu'en réalité nous rattrapons notre retard sur le sujet»,* souligne Nathalie Franc, pédopsychiatre au CHU de Montpellier.

Pour comprendre le fonctionnement de la molécule, il faut revenir sur les avancées en physiopathologie. Deux régions du cerveau sont particulièrement impliquées dans le TDAH: le réseau des fonctions exécutives et celui du mode par défaut. Le premier s'enclenche lorsqu'on souhaite effectuer une tâche, le second se focalise sur l'expérience subjective (les émotions, l'introspection ou la mémoire, par exemple). En théorie, quand l'un s'active, l'autre est en veille. *«Mais, avec le TDAH, lorsque la personne doit effectuer une action, le mode par défaut reste en activité, dérangeant ainsi les fonctions exécutives,* explique le professeur en pédopsychiatrie Samuele Cortese, rattaché à l'université de Southampton, au Royaume-Uni. *On pense qu'il y a un défaut de communication entre ces réseaux.»*

«Effets indésirables transitoires»
L'imagerie cérébrale fonctionnelle montre que la prise de MPH le rééquilibre: le fonctionnement du cerveau est alors semblable à celui d'une personne sans TDAH. Au niveau moléculaire, le médicament augmente le niveau de dopamine – un neurotransmetteur qui influence l'éveil et le système motivationnel – dans la fenêtre synaptique. *«Cela permet d'améliorer la concentration, et donc la qualité des apprentissages, et d'être davantage présent»,* précise la docteure Franc.

En termes d'efficacité, les méta-analyses d'études randomisées avec des groupes contrôles (le plus haut niveau de preuves scientifiques) donnent une taille d'effet de 0,8 environ, soit un chiffre statistiquement significatif avec un impact considérable sur le plan clinique. *«Nous essayons une autre mesure avec le MPH, le* number needed to treet *(NNT), c'est-à-dire combien de patients doit-on traiter pour avoir des améliorations en comparaison du placebo?,* explique le professeur Cortese. *Pour le MPH, cela tourne autour de 1,5. En comparaison, dans la dépression, il faut traiter six personnes par antidépresseur pour en voir une dont l'état s'améliore.»*

Quid de la sécurité? *«C'est une molécule plutôt rassurante, avec des effets indésirables transitoires, principalement en début de traitement, et non sévères pour la plupart des patients»,* poursuit-il. Les deux effets secondaires les plus fréquents qui peuvent persister sont la diminution de l'appétit et la difficulté à s'endormir. *«Mais nous savons les gérer – baisse ou décalage du dosage, formules alternatives, mélatonine, etc. – et cela ne justifie pas l'arrêt du traitement»,* assure Samuele Cortese.

Par ailleurs, une étude de suivi sur quatorze ans publiée début 2024 confirme que la prise de MPH est corrélée à une augmentation significative mais modeste d'hypertension artérielle, et n'est pas associée à un risque cardiovasculaire grave. Un suivi annuel est cependant préconisé.

«Une gamme très restreinte»
Enfin, la Haute Autorité de santé (HAS) rappelle, dans ses recommandations de bonnes pratiques dans le TDAH chez l'enfant, parues le 23 septembre, que *«les données de la littérature n'ont pas mis en évidence de risque d'addiction à long terme au traitement».* Au contraire, alors que le TDAH augmente de 50 % les risques de développer des conduites addictives, *«le traitement par méthylphénidate (…) entraîne une diminution du risque de conduite addictive à l'adolescence et à l'âge adulte».*

Reste que 10 % à 15 % des personnes ne répondent pas bien au MPH. *«Or, nous avons une gamme très restreinte de molécules disponibles en France, qui nous empêche de nous adapter et d'optimiser les chances»,* déplore la docteure Franc. La HAS a autorisé l'atomoxétine et la clonidine en deuxième recours, dans des conditions de prescriptions spécifiques. Non stimulantes, elles jouent sur d'autres neurotransmetteurs, avec un mode de diffusion plus lent et durable, mais leur taille d'effet reste plus faible que le MPH, entre 0,5 et 0,6.

Que peut-on attendre de la recherche? Alors que les molécules disponibles ne varient pas selon les formes de TDAH, le professeur Cortese espère *«optimiser les traitements au regard des caractéristiques cliniques»,* grâce à un financement de 5 millions d'euros sur cinq ans du National Institute for Health and Care Research britannique et de l'Agence exécutive européenne pour la recherche de la Commission européenne.

Autre point qui anime l'infatigable chercheur, trouver un traitement curatif du TDAH, *«un médicament corrigeant les altérations dans les réseaux cérébraux de façon permanente».* Car le MPH est un traitement symptomatique, actif seulement lorsqu'il se trouve dans l'organisme. Cela implique une meilleure connaissance des mécanismes de ce trouble complexe et, sans doute, de sa génétique. Mais, là encore, ce n'est pas gagné: *«La recherche montre qu'il existe de très nombreux gènes impliqués, avec des interactions complexes entre eux et avec l'environnement»,* explique la docteure Nathalie Franc. ■

L. PE.

L'EXPOSITION

« Jeannot » et son plancher mystère

En 1971, Jean Crampilh-Broucaret commença à graver le parquet de sa chambre, visible au musée de l'hôpital Sainte-Anne

Est-ce pour préparer les visiteurs, et ainsi atténuer leur choc émotionnel ? Ou pour faire en sorte qu'ils perçoivent cette œuvre unique dans toutes ses dimensions, et pas essentiellement comme le témoignage des souffrances d'un malade psychiatrique, ce qu'ont affirmé beaucoup d'écrits jusqu'à présent ? Avant d'accéder à la pièce où est exposé, depuis le 11 septembre, *Le Plancher de Jeannot*, au Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Sainte-Anne (MAHHSA), à Paris, une première salle présente des documents et textes didactiques. Un sas qui permet de se familiariser avec l'œuvre tout juste restaurée, l'histoire de sa création (1971-1972) et celle de son auteur, Jean Crampilh-Broucaret (1939-1972).

Depuis sa découverte fortuite, en 1993, par un neuropsychiatre de Pau, le docteur Guy Roux, dans une ferme du Béarn, au moment de sa vente, ce parquet de chêne de 16 mètres carrés n'a cessé d'interpeller et de passionner. Gravé à la perceuse et au ciseau à bois, en deux sections, le texte de 67 lignes, écrit en lettres capitales, commence par : *« La religion a inventé des machines à commander le cerveau des gens. »* Il évoque aussi l'innocence de l'auteur et sa sœur Paule : *« Nous n'avons ni tué ni détruit ni porté du tort à autrui. »*

A l'horizontal

Après avoir acquis l'objet, échangé contre un plancher neuf, le docteur Roux mena l'enquête localement pour reconstituer le (lourd) parcours de Jean Crampilh-Broucaret et sa famille. Puis il promena le plancher dans des congrès de psychiatrie, pour le faire connaître à ses collègues. Rachetée par le laboratoire Bristol-Myers Squibb au début des années 2000, l'œuvre continua de voyager, avant d'être exposée (de 2007 à 2022) à la vue de tous, dans des caissons verticaux, rue Cabanis, à Paris, devant l'hôpital Sainte-Anne, suscitant des réactions contrastées et une abondante production littéraire et scientifique.

S'agit-il des délires d'un homme schizophrène resté reclus et sans soins (Jean Crampilh-Broucaret est mort à 33 ans, peu après avoir gravé le plancher de sa chambre) ? Est-ce une œuvre d'art brut – défini par Jean Dubuffet comme des *« ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistique »* ? Après une longue restauration, doublée de travaux de recherche, *Le Plancher de Jeannot* est à nouveau accessible au public, dans sa position originelle, horizontale. La psychiatre Anne-Marie Dubois, responsable scientifique du MAHHSA et commissaire générale de l'exposition, et Dominique Viéville, historien de l'art monumental, qui ont participé aux recherches, appellent à la prudence quant à son interprétation.

L'historien rappelle qu'il s'agit d'un texte privé, destiné à la famille, et *« qu'il n'y a pas à discuter de sa vérité ». « Est-ce que la production de quelqu'un reflète ce qu'il est ? Cela a été une idée très forte des années 1950 à 1990 mais on ne peut pas le dire »*, estime Anne-Marie Dubois, qui relate dans le catalogue de l'exposition ce qu'elle nomme *« la fabrique de la confusion »*. A chacun de se faire son idée. ■

SANDRINE CABUT

« Le Plancher de Jeannot », au Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris 14ᵉ. Jusqu'au 27 avril 2025. Renseignements : Musee.mahhsa.fr

L'AGENDA

ÉVÉNEMENT

Les 70 ans du CERN

L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire va à la rencontre du grand public à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, les 28 et 29 septembre. Pour expliquer la physique de l'infiniment petit, que l'accélérateur de particules du CERN permet d'explorer, sont proposées des conférences, rencontres, mini-expositions, animations…
> *Informations et programme : Cite-sciences.fr*



L'ANOLE D'EAU, LÉZARD « INVENTEUR » DE LA BOUTEILLE D'OXYGÈNE

Mais à quoi joue le lézard sur cette photo ? A-t-il redécouvert l'art du souffleur de verre ? Souffre-t-il d'une mauvaise circulation sanguine et expérimente-t-il un traitement par ventouses ? Evidemment pas. Mais la vérité est à peine moins surprenante. La bulle d'air – car c'est de cela qu'il s'agit – qu'il porte sur le nez lui offre une originale source de respiration, de quoi rester sous l'eau plus de vingt minutes. Dans un article publié mardi 17 septembre dans la revue *Biology Letters*, la biologiste Lindsey Swierk, de l'université d'Etat de New York, détaille tout à la fois le mécanisme et l'apport de cette bouteille d'oxygène. Les *Anolis aquaticus* profitent du caractère hydrophobique de leur peau, qui permet la formation d'une mince pellicule d'air entre l'eau et la surface du corps. Des petites bulles viennent alors se joindre à l'air exhalé par l'animal pour former cette grosse bulle.
(PHOTO : LINDSEY SWIERK)



DIX MILLE PAS ET PLUS

DU BABY-PING POUR STIMULER LES SENS

Par SANDRINE CABUT

Assis sur une table de ping-pong familiale, les jambes écartées, raquette en main, le blondinet échange avec application (et une certaine dextérité) des balles avec son père, puis se marre comme un bossu. Sobrement intitulée « Félix, 3 ans, ping-pong », le film amateur a été mis en ligne en septembre 2009. Dans une deuxième courte vidéo, datée de mai 2010, on retrouve le petit Félix dans un gymnase. Il court entre des plots, avec ou sans raquette en main, puis pratique des exercices à la table, qu'il dépasse à peine. Le film de 2 minutes 17 invite les enfants de 4 à 6 ans à le rejoindre au « baby-ping », dans un club de Montpellier.

Si tous les baby-pongistes n'auront pas deux médailles olympiques en poche à 17 ans, comme Félix Lebrun – ce n'est de toute façon pas le but principal de l'activité –, les récents exploits de l'équipe de France de ping risquent fort de donner un coup d'accélérateur à la discipline. Encore méconnue du public, cette forme ludique du ping-pong destinée officiellement aux 4-7 ans, mais en pratique surtout aux 3-6 ans, existe depuis 2009, développée par la Fédération française de tennis de table (FFTT). *« La pratique peut commencer à l'entrée en maternelle, quand ils sont propres »*, décrit Lucie Coulon, chargée de ce programme à la FFTT.

Fondée sur des exercices variés, avec une progression technique au fil de l'année, l'activité favorise le développement psychomoteur, cognitif, mais aussi la socialisation. *« C'est très riche, on travaille les déplacements, les courses, les sauts, l'adresse, la visée, la coordination, la préhension et la motricité fine, médiée par un outil qui est une raquette… »*, énumère Lucie Coulon.

Cerceaux, plots, balles de différentes tailles… Le matériel est peu onéreux, et peut être utilisé par les clubs pour d'autres activités. Seules les raquettes sont spécifiques (leur manche est adapté à de petites mains). En une quinzaine d'années, 300 encadrants ont été formés et 10 % des 3 124 clubs français de ping-pong ont désormais une section baby-ping. Lors de la saison 2023-2024, quelque 4 150 enfants y étaient inscrits, soit 3,3 % des licenciés.

Un effet JO ?

Pour la FFTT, le principal objectif est de proposer une activité grand public, qui contribue à faire bouger les plus jeunes. L'autre enjeu, pour la fédération, est celui d'un *« gain de temps »*, explique Lucie Coulon, pour détecter de jeunes pongistes qui passeront ensuite plus tôt dans des cours de perfectionnement, puis à la compétition. Dans les prochaines années, cette activité ludique pourrait aussi permettre de féminiser ce sport : 36 % des enfants inscrits au baby-ping sont des filles, alors qu'elles ne représentent globalement que 16 % des licenciés à la FFTT.

L'effet JO va-t-il se faire sentir ? Julien Bieganski, président de l'association Club populaire et sportif du 10ᵉ arrondissement de Paris (CPS 10), qui dirige aussi la section ping-pong, l'observe déjà. Constatant, en tant que parent, le peu d'offres sportives pour les 3-5 ans, il avait décidé en juin de lancer une petite section baby-ping lors de cette rentrée de septembre. La première semaine, six enfants étaient présents, dix à la suivante. Julien Bieganski envisage de créer un deuxième groupe.

Si les travaux scientifiques évaluant les bénéfices du baby-ping sur le développement et la santé des petits sont quasi inexistants, Lucie Coulon insiste sur le fait qu'il doit rester multi-activité, et ne pas consister seulement en des exercices autour de la table.

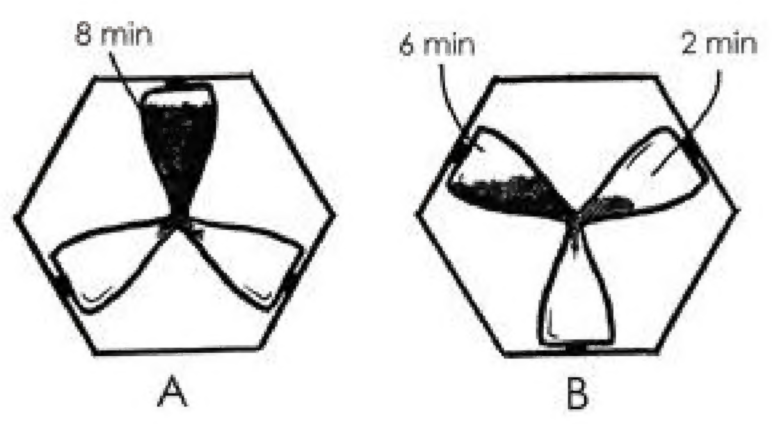
A commencer trop tôt une pratique intensive, le risque est en effet celui de lésions précoces des hanches, articulations très sollicitées lors des transferts de poids, particulièrement en ping-pong, où les entraînements peuvent comporter des mouvements très répétitifs. Selon des données des kinésithérapeutes Etienne Filliard (FFTT) et Didier Wolfstyn (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, Insep), sur 49 pongistes de l'Insep, plus de la moitié ont des douleurs au niveau de l'aine ou des adducteurs, les garçons étant de loin les plus touchés. Ces résultats ont été présentés dans la revue des entraîneurs de la FFTT. Les atteintes radiologiques témoignant d'un conflit de hanche sont passées de 8 % en 2012 à 38 % en 2021. Enfin, deux des pongistes du pôle France ont eu une prothèse totale de hanche dans leur vingtaine. La fédération a mis en place un programme de détection et de prévention de ces atteintes. ■

L'ÉNIGME MATHS – N° 27

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

LE TRISABLIER

Un trisablier fonctionne comme un sablier, à ceci près qu'il est composé de trois compartiments. Il peut alors être posé dans deux positions : soit avec un seul compartiment vers le haut et deux en bas (comme dans la figure A), soit avec deux compartiments en haut et un en bas (comme sur la figure B). Dans le premier cas, le sable qui coule se répartit équitablement entre les deux compartiments du bas. Dans la seconde position, les deux compartiments du haut coulent en même temps dans celui du bas.



Le trisablier illustré par les figures contient exactement huit minutes de sable. Ainsi, dans la position A, le sable coulera pendant huit minutes et chaque compartiment bas contiendra alors quatre minutes de sable. Dans la position B, le compartiment de gauche se videra en six minutes et celui de droite en deux minutes. Au bout de six minutes, tout le sable sera en bas.

► ***Au départ, tout le sable se trouve dans le même compartiment, pouvez-vous mesurer un temps de cinq minutes avec ce sablier ?***

► ***Pouvez-vous imaginer une méthode permettant de mesurer n'importe quel nombre entier de minutes ?***

INDICE

.snoitarugifnoc sellevuon ed rerolpxe ruop etnasserétni sèrt sap tse'n ellE .elbas el tuot elbmessar B noitisop aL

SOLUTION DE L'ÉNIGME N°26

Entre 0 et 999, il y a dix nombres de la forme 13X, où X est un chiffre de 0 à 9. Il y en a également dix pour chacune des formes X13, 31X et X31. Ceci pourrait faire un total de 40 livres, mais les nombres 313 et 131 ont été comptés deux fois. Ce sont donc 38 livres que les bibliothécaires de Numville vont devoir transporter eux-mêmes.

Le jour du deuxième déménagement, seuls les livres dont la cote contient à la fois un 13 et un 31 sont laissés. Il y en a dix de chaque forme X131, X313, 131X et 313X. Ce qui ferait 40 si les 3131 et 1313 n'avaient pas été comptés deux fois. Ce qui ferait 38 si les 3113 et 1331 n'avaient pas été oubliés.

Les bibliothécaires vont devoir transporter 40 livres.





CARTE BLANCHE

Course d'aviron chez les gamètes

Par WIEBKE DRENCKHAN et JEAN FARAGO

Les Jeux «lympiques» («o» et «para») sont terminés. Quel vide ils laissent en nos vies, maintenant qu'ils s'en sont allés promouvoir ailleurs l'élitisme des corps et l'amitié entre les peuples! Nous vaquons tristement à nos occupations de rentrée, pauvres mortels aux performances moyennes, réussissant, avec de la pratique, le lancer de brouillon à la corbeille de notre bureau (2 points) ou de la photocopieuse (3 points)…

Pourtant, dans nos organismes en proie à cet état neurasthénique, il est chez les hommes une zone où le sport ne connaît pas la pause, car les athlètes y sortent continûment du centre de formation, fin prêts pour la course que consacrera au mieux une unique médaille d'or. On parle bien sûr des spermatozoïdes, dont le regretté Ricet Barrier a relaté la course brève et cruelle dans une chanson, *Les Spermatozoïdes (300 millions)*, dont seul le titre est un peu démodé, après cinq décennies de pesticides et autres PFAS.

Dans un article publié en juillet 2023 par la biennommée revue *Physical Review X Life*, des physiciens italiens ont mesuré précisément les performances de ces microathlètes. Ils ont pour cela réussi à emprisonner dans une minuscule cage la tête d'un spermatozoïde, et noté que la dynamique de sa queue, ou flagelle, n'est pas impactée par ce qui se passe au niveau de sa tête. Ce dispositif permet de filmer le mouvement du flagelle (0,05 millimètre) et d'accéder, ce faisant, aux propriétés de ce mouvement qui n'est pas toujours périodique, car il présente de temps en temps des fluctuations aléatoires.

Des petits moteurs moléculaires

Mais pourquoi donc ces biophysiciens se sont-ils intéressés à ces «ratés» du moteur spermatique? Pour répondre à cette question et comprendre leur démarche, il faut rappeler que le fouettement du flagelle est provoqué par plusieurs centaines de milliers de moteurs moléculaires, les dynéines, situées partout dans la queue du spermatozoïde. Celle-ci est comme une brassée de cylindres microscopiques tenus ensemble (les microtubules) que l'action des dynéines force à coulisser les uns par rapport aux autres le long de leur axe, provoquant la flexion locale de la queue. Ce mécanisme est très imparfaitement connu, en particulier le degré de coordination de ces moteurs qui, de par leur petite taille, connaissent d'importantes fluctuations de fonctionnement. Pour que le mouvement de nage du flagelle soit gracieux, et surtout efficace, il faut que ces kyrielles de dynéines réparties tout du long ne fassent pas n'importe quoi, chacune dans son coin, mais coordonnent leur effort. Cette coordination est principalement assurée par le fait que les dynéines sont sensibles à la courbure locale du flagelle, mais des observations récentes par microscopie électronique ont montré que de très fortes interactions entre dynéines adjacentes existent par ailleurs, sans que l'intensité et le rôle de ce couplage local soient connus. Et c'est là que l'expérience des Italiens fournit une réponse très astucieuse: une analyse statistique des imperfections du mouvement du flagelle, couplée à une modélisation et à des simulations numériques, montre que les petits moteurs individuels se coordonnent très intensément, bien au-delà de ce que les scientifiques croyaient jusqu'alors.

Ce couplage a l'effet paradoxal d'amplifier le résultat du hasard moléculaire, et d'induire des changements aléatoires non négligeables dans le mouvement de nage du gamète. Maintenir une part d'impondérable dans la course à la vie est important, car, à l'inverse de l'aviron olympique, où l'on va tout droit, nos centaines de milliers de canotiers moléculaires coordonnent leur poussée pour apporter la victoire à leur embarcation dans une course d'orientation particulièrement difficile: pas de lumière, pas de carte au 1/25000, et un tournant décisif à la fin… L'essentiel est de participer, certes, mais quand même, on ne leur a pas facilité la tâche! ■

Wiebke Drenckhan (CNRS) et Jean Farago (université de Strasbourg)
Physicienne et physicien à l'Institut Charles-Sadron à Strasbourg
drenckhan@unistra.fr et farago@unistra.fr

La multiplication d'émergences infectieuses doit questionner nos façons d'habiter la Terre

TRIBUNE - Pour l'épidémiologiste Camille Besombes, la succession d'épidémies telles que la mpox dans une même zone, en Afrique, révèle des environnements devenus structurellement pathogènes

L'urgence de santé publique de portée internationale a été déclenchée en août par l'Organisation mondiale de la santé en raison d'une flambée épidémique de mpox sans précédent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), au Kivu, et dans les pays frontaliers auparavant indemnes de la maladie. Un nouveau sous-clade 1b du virus y est apparu, confirmant la transmission désormais strictement interhumaine de la maladie, anciennement appelée «variole du singe». Depuis le début de l'épidémie actuelle, en septembre 2023, la RDC rapporte plus de 15000 cas suspects de mpox, loin des 4000 cas rapportés les précédentes années.

Si elle inquiète la communauté internationale, ce n'est pourtant pas la première fois que la mpox, jusqu'ici négligée, sort de son berceau africain. En 2003, des cas étaient apparus chez des enfants aux Etats-Unis, avec des lésions sur les mains et un cas d'encéphalite. L'enquête a permis de remonter la chaîne de contamination jusqu'à des chiens de prairie, eux-mêmes contaminés dans une animalerie par des rats de Gambie provenant du Ghana. Le virus était donc identifié sur des animaux venus d'un pays où aucun cas animal ou humain de mpox n'avait été signalé. Un révélateur de l'implication du commerce d'animaux vivants dans la survenue et la dissémination de virus.

L'épidémie mondiale de mpox de 2022 a surpris la communauté internationale, alors convaincue qu'il s'agissait d'une maladie principalement zoonotique, et survenant dans des zones forestières d'Afrique. Cette fois, l'épidémie se propageait au sein de la communauté homosexuelle occidentale. Depuis 2017, au Nigeria, des formes génitales de cette maladie étaient aussi apparues chez des hommes jeunes dans les zones urbaines: un changement épidémiologique insuffisamment pris en compte à l'international.

En 2017, un premier cas avait été détecté à Port-Harcourt, une ville du sud productrice d'huile de palme, trente-neuf ans après la survenue du dernier cas humain de mpox dans ce pays. Les études génomiques suggèrent que le franchissement de la barrière entre espèces aurait eu lieu dès 2014 dans deux régions nigérianes caractérisées par des plantations de palmiers à huile. Cette exploitation intensive provoque une simplification massive des écosystèmes, avec des extinctions d'espèces spécialistes et des proliférations d'espèces opportunistes comme les rongeurs. Les noix de palme sont en effet très appréciées des petits écureuils arboricoles suspectés d'être le réservoir de la mpox.

> L'EXPLOITATION INTENSIVE DES PALMIERS À HUILE AU NIGERIA PROVOQUE UNE SIMPLIFICATION MASSIVE DES ÉCOSYSTÈMES

L'ère du «plantationocène»

Le développement de ces plantations induit par ailleurs des déplacements de travailleurs, souvent des hommes, engendrant de la prostitution et des voyages fréquents par-delà les frontières. Ces écologies simplifiées et ces mises en promiscuité sont caractéristiques de l'ère du «plantationocène», terme proposé par les chercheuses Donna Haraway et Anna Tsing.

En RDC, au Kivu, la flambée épidémique de mpox de 2023 a débuté dans les réseaux de prostitution urbains. Le premier patient chez qui le clade 1b a été isolé était barman dans la principale ville minière de la province. En guerre civile depuis plus de vingt ans, avec plus d'un million de personnes déplacées dans des camps, de nombreux mouvements transfrontaliers et une majoration des violences sexuelles faites aux femmes, la région a également été marquée par la survenue d'une épidémie d'Ebola, en 2018, devenue urgence sanitaire de portée internationale en 2020.

Cette succession d'émergences infectieuses dans une même zone révèle des environnements devenus structurellement pathogènes. Reconnaître cela conduit à replacer la responsabilité, non plus sur les pratiques des personnes qui mangent ce qu'elles peuvent dans un environnement dégradé, mais sur les grandes entreprises minières, forestières et agro-industrielles qui déstructurent les socio-écosystèmes africains. Ainsi, la situation épidémique actuelle vient mettre en lumière les écologies simplifiées par nos façons d'habiter la Terre au sein du plantationocène. Identifier les facteurs impliqués dans une réémergence de maladie infectieuse permet, d'une part, de faire de la prévention secondaire adaptée aux modes de transmission de la maladie spécifiques à chaque contexte et, d'autre part, d'identifier les facteurs favorisant plus largement plusieurs maladies émergentes pour cibler la prévention primaire à long terme.

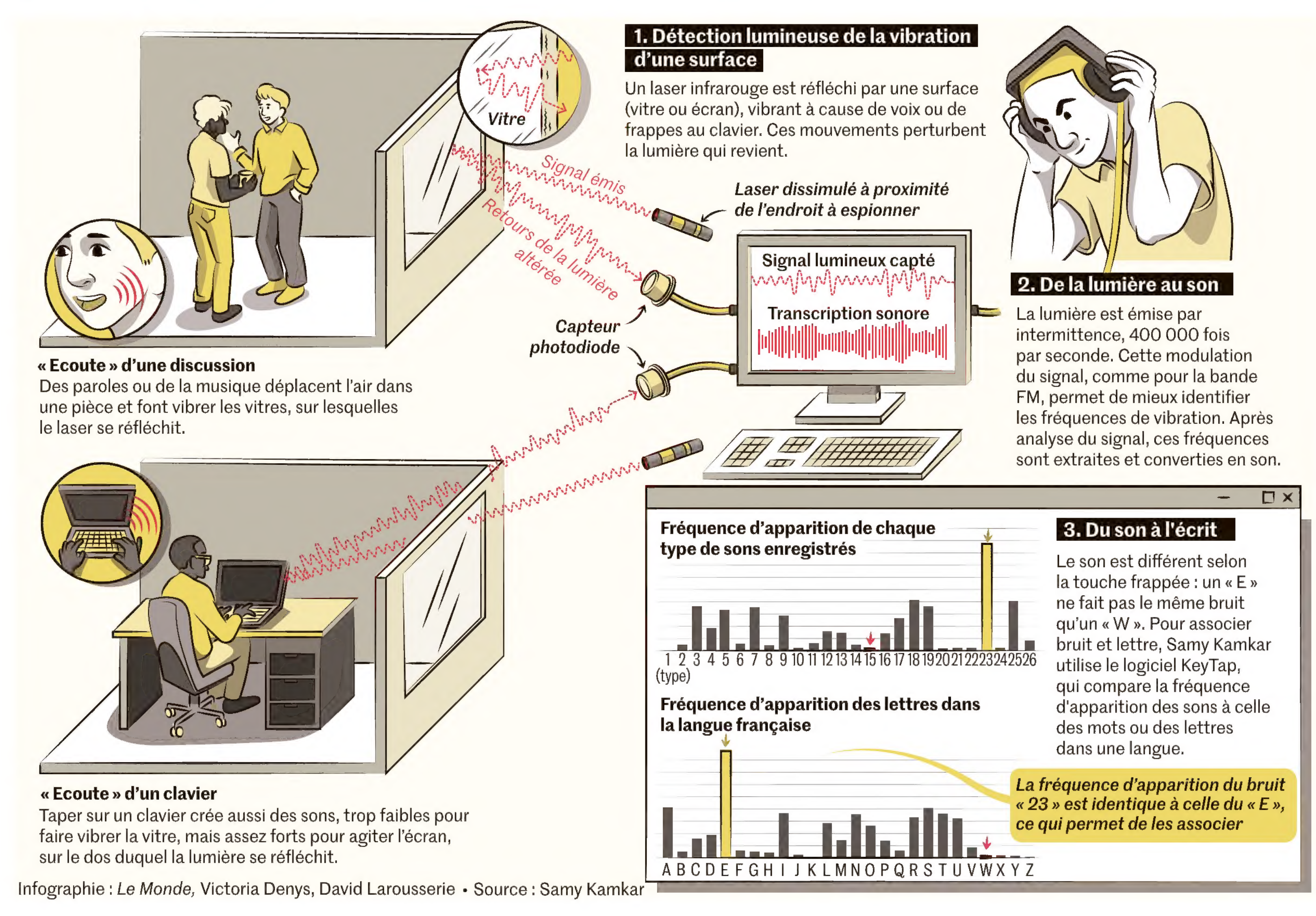
Cela met en lumière les zones d'ombre de nos modes de vie, de nos relations interhumaines et de nos relations au vivant, qui permettent d'aborder les facteurs de risques des émergences infectieuses identifiés par la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes), constituée sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Son rapport d'octobre 2020, «Echapper à l'"ère des pandémies"», soulignait la responsabilité du commerce d'animaux sauvages, de la déforestation, de l'intensification de l'agriculture, des exploitations minières, de la pauvreté, des guerres…

Cependant, dans le traité sur la prévention des pandémies, en cours de négociation entre Etats, la prévention primaire visant à éviter les passages d'agents infectieux des animaux aux humains n'est que très peu abordée. ■

Camille Besombes, médecin infectiologue et épidémiologiste, chercheuse au médialab de Sciences Po

Le supplément «Science & médecine» publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

UN LASER CAPABLE D'ESPIONNER LES CLAVIERS EN LES ÉCOUTANT



Infographie : *Le Monde,* Victoria Denys, David Larousserie • Source : Samy Kamkar

Le 9 août, à la 32e conférence DefCon de Las Vegas, spécialisée dans le hacking en tout genre, Samy Kamkar a montré comment il a réussi à espionner des conversations orales ou écrites, à distance et sans être vu. Cet entrepreneur expert en sécurité informatique, connu pour avoir hacké le réseau social Myspace en 2005, a amélioré un «microphone laser» présenté il y a quinze ans lors de cette même conférence. L'une de ses astuces principales est d'avoir modulé le laser, en l'éteignant et en l'allumant 400000 fois par seconde, pour éviter les interférences susceptibles d'endommager le fragile signal qu'il tente de capter. Il enregistre des sons jusqu'à 5000 hertz, suffisant pour reconnaître les voix ou les mots tapés, car chaque touche du clavier émet un son différent. Dans la vidéo de démonstration, plus de 90% des lettres sont identifiées avec succès. ■

DAVID LAROUSSERIE



Fouilles dans le quartier portuaire antique du site de Chellah, près de Rabat, durant l'été 2024. INSAP

L'archéologie marocaine sur le chemin de l'indépendance

« REDÉCOUVRIR L'AFRIQUE » - 2|5 - La découverte, en 2017, du plus ancien fossile d'« Homo sapiens » a donné un coup de fouet à la discipline, dans un royaume riche de nombreux sites

RABAT (MAROC) - *envoyé spécial*

C'est un terrain vague à quelques kilomètres au sud de Rabat, coincé entre une quatre-voies bordée de palmiers et l'océan Atlantique. Une petite falaise est coupée en deux par une tranchée naturelle, recouverte d'une bâche blanche. Nous sommes à l'entrée de la grotte de Dar-Es-Soltane 2. A l'intérieur, une poignée d'étudiants casqués s'activent, dégageant couche après couche le passé qui y reste enfoui.

Le site, riche en fossiles et artefacts, avait déjà été fouillé entre 1969 et 1978 par André Débénath (1940-2016), dans le cadre de la mission archéologique française au Maroc, rappelle Abdelouahed Ben-Ncer, du Laboratoire des sciences de l'archéologie et des matériaux rattaché à l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (Insap), à Rabat : *« La meilleure documentation anthropologique de la région provient de cette grotte, occupée à partir d'il y a 120 000 ans. »* Les fouilles ont repris en 2022, à la faveur d'une convention entre l'Insap et le Collège de France.

Jean-Jacques Hublin, qui en occupe la chaire de paléoanthropologie, y a engagé une part du prix Balzan – doté de doté de 750 000 francs suisses (environ 795 000 euros), qu'il a reçu fin 2023, et qu'il qualifie de *« petit miracle »*. En ce mois de juin, la troisième campagne est en cours. L'un des enjeux est de tenter d'en savoir plus sur les auteurs d'une industrie lithique dite « atérienne », caractérisée par de petites pointes taillées pédonculées, que l'on retrouve *« du Sahara jusqu'à la Méditerranée et l'Atlantique »*, souligne Abdelouahed Ben-Ncer.

Nouvelle icône paléontologique

Cette culture, représentée entre 145 000 ans et 30 000 ans environ, recouvre la période où *Homo sapiens* a quitté le continent africain pour conquérir le reste du monde, il y a environ 70 000 ans. Trouver des fossiles humains à Dar-Es-Soltane 2 *« nous donnerait une image de ceux qui sont sortis d'Afrique »*, avance Jean-Jacques Hublin. Avec Abdelouahed Ben-Ncer, il a déjà donné un visage au plus ancien *Homo sapiens* connu, datant de 315 000 ans et dont les restes ont été découverts sur le site marocain de Djebel Irhoud en 2017.

« Cette découverte de Djebel Irhoud a changé beaucoup de choses », note le chercheur marocain. *Plusieurs équipes à travers le monde nous ont depuis contactés pour travailler au Maroc. »* Les autorités chérifiennes ont pris la mesure de cette nouvelle icône paléontologique : un centre d'interprétation a été créé et le site a été classé patrimoine national.

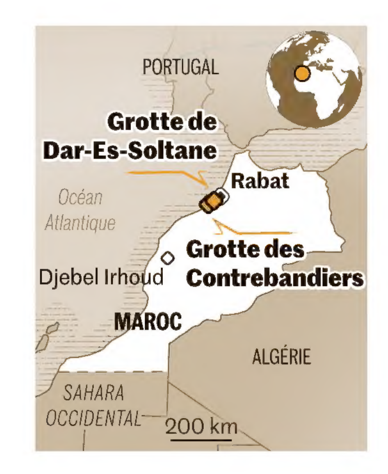
Quelques kilomètres plus au sud, la grotte dite des Contrebandiers s'ouvre derrière une grille et une pelouse verdoyante. Le site avait été fouillé dans les années 1950 par l'abbé Jean Roche (1913-2008), puis par l'Américain Harold Dibble, avec Mohamed Abdeljalil El Hajraoui (Insap), qui y a découvert en 2009 les restes d'un enfant datés de 115 000 ans.

Là aussi, les fouilles ont repris. Ce qui distingue les Contrebandiers, c'est la présence massive de coquillages, notamment des patelles, alors que la mer était distante de plus de 20 kilomètres. Des outils en os trouvés sur le site auraient pu servir à les extraire.

Les Contrebandiers cachent un autre trésor : des gastéropodes de l'espèce *Tritia gibbosula*, dont la coquille a été volontairement perforée pour en faire des pendentifs. Abdeljalil Bouzouggar, qui a découvert dans une autre grotte marocaine, celle de Bizmoune, les plus anciens exemples de tels bijoux, datés de plus de 140 000 ans, est intarissable sur le sujet. *« La notion de modernité culturelle est vilipendée, mais on voit que ces comportements précèdent la sortie d'Afrique »*, souligne-t-il.

Comme dans nombre de fouilles à travers le monde, les équipes sont ici pluridisciplinaires, et internationales. Mais Abdeljalil Bouzouggar, qui dirige l'Insap, ne cache pas que l'archéologie nationale vise à s'émanciper et à acquérir une forme d'autonomie scientifique – même si les financements étrangers, comme à Dar-Es-Soltane ou aux Contrebandiers, restent précieux. Son institut, créé en 1985, a accueilli son premier étudiant en 1986. Lui-même a été formé en France, mais il se réjouit de voir que *« la première génération est revenue au Maroc former les jeunes : on en récolte les fruits »*. L'Insap compte vingt-neuf professeurs. *« On a gagné dix postes en 2023, dont cinq affectés à des professeurs âgés de 25 à 28 ans »*, se félicite-t-il.

Il compte sur les coopérations internationales pour la mobilité des étudiants, avec la France – *« c'est classique »* –, mais aussi avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Chine, où il se rendra bientôt. *« La nouveauté, c'est l'ouverture vers l'Afrique, avec l'accueil d'étudiants de Djibouti et de Guinée-Conakry. On va passer à la vitesse supérieure »*, promet-il.



Cet automne, l'Insap accueillera 45 étudiants sur concours en première année, contre 22 l'an passé. Un groupe de 6 étudiants titulaires d'un master en conservation-restauration est en formation.

Du côté des infrastructures techniques, Abdeljalil Bouzouggar souligne l'acquisition d'instruments de datation par thermoluminescence, *« uniques en Afrique »*. Il évoque un projet de laboratoire de spectrométrie de masse par accélérateur, une extension pour un laboratoire consacré à l'ADN fossile et un autre à la microscopie. Le pays est aussi en passe de se doter de moyens d'archéologie subaquatique.

Un des outils majeurs pour établir les zones les plus sensibles est la carte archéologique, sur laquelle figurent déjà plus de 10 000 sites. *« Un chiffre peu important en regard du potentiel : l'histoire du Maroc commence il y a 1,3 million d'années ! »* Une allusion aux récentes datations d'outils en pierre acheuléens trouvés dans la carrière Thomas 1, près de Casablanca, qui en font les plus anciens d'Afrique du Nord.

Le directeur de l'Insap ne cache pas que la Coupe d'Afrique des nations, organisée au Maroc en 2025, comme la Coupe du monde de football, en 2030, sont dans la ligne de mire des autorités. *« Ce serait bien que les visiteurs connaissent mieux la culture et le patrimoine marocains »*, souligne-t-il. A ce titre, le site de Chellah *« est la fierté de toute la recherche marocaine »*, dit-il en invitant à y faire un tour.

Situé au nord de Rabat, Chellah avait été fouillé durant le protectorat par des amateurs éclairés, puis, à partir des années 1950, par le Français Jean Boube. Une nécropole mérinide (érigée vers 1339) a été dégagée sur l'emplacement d'une cité antique romaine. Le site, tout juste restauré, offre une visite passionnante, audioguide sur les oreilles. Mais c'est en contrebas de ses remparts ocre que s'écrit la suite de l'histoire.

« Un chantier maroco-marocain »

Une vaste équipe d'étudiants, de chercheurs et d'ouvriers dégage les vestiges du quartier résidentiel et portuaire romain, sous la direction d'Abdelaziz El Khayari.

Les nouvelles fouilles avaient débuté en 2023, sous l'impulsion de Mohammed Mehdi Bensaid, le ministre de la jeunesse, de la culture et de la communication, qui souhaitait valoriser Chellah. *« On a proposé cette zone et bénéficié de tous les moyens »*, explique Abdelaziz El Khayari, professeur d'archéologie antique à l'Insap, qui a eu l'intuition qu'un bout de mur romain mènerait à des découvertes plus grandioses. Pari gagné !

« C'est un chantier école maroco-marocain, même si on peut ponctuellement faire appel à une expertise étrangère », souligne ce chercheur formé à Paris-I, qui travaille à l'avènement d'une *« école archéologique marocaine »*. Le ministère n'entend pas lésiner sur les moyens pour un site qui promet d'être spectaculaire. Abdelaziz El Khayari nous fait ainsi passer d'une partie à l'autre de thermes qui pourraient être les plus grands de l'antique Maurétanie. Le quartier portuaire, proche des marais bordant le fleuve Bouregreg, a semble-t-il été plus protégé des pillages à travers les âges. Qui dit port dit aussi, pourquoi pas, épaves ? *« Le tourisme ne se limitera plus à l'enceinte »*, prédit Abdelaziz El Khayari, qui estime que la richesse de Chellah promet d'occuper les archéologues marocains pendant des années, voire des décennies. ■

HERVÉ MORIN



ZOOLOGIE

Le fumet d'intérieur des mysidacés

Ça sent l'écurie ! Tout le monde connaît cette expression qui voudrait qu'un cheval, à l'approche de son foyer, manifeste une excitation particulière. L'étude publiée mardi 17 septembre dans la revue *Frontiers in Marine Science* ne dit pas si les mysidacés ruent ou changent de comportement à l'approche de leur grotte. Mais une chose est certaine : ces crustacés, sortes de minuscules crevettes de quelque 5 millimètres, reconnaissent le paysage chimique qui les entoure et manifestent une préférence pour l'eau de leur grotte. *Home sweet home.*

Il faut dire que ces grottes tiennent une place essentielle dans la vie de ces créatures. Proies d'un grand nombre de poissons et crustacés, elles trouvent dans l'obscurité une protection indispensable pendant la journée. Mais, cette obscurité interdisant toute photosynthèse, pas question d'y dénicher les algues, planctons et autres débris végétaux qui font leur délice. Aussi, chaque soir, l'essaim, composé de millions d'individus, quitte sa tanière. Et au petit matin, rassasié, il regagne ses pénates.

Trouver la sortie de la grotte ne présente aucun problème : il suffit de suivre la lumière. Mais retrouver l'entrée apparaît nettement plus complexe. Les calanques marseillaises où a été conduite la dernière étude abritent de nombreuses cavités, à première vue assez proches. Pourtant, les mysidacés ne semblent commettre aucune erreur dans leur migration quotidienne. Comment se guident-ils ?

L'équipe de Thierry Perez, à la station marine d'Endoume, à Marseille, spécialisée dans l'étude de cet écosystème particulier des grottes sous-marines, a d'abord constaté que, malgré les apparences, chacune cachait un profil chimique particulier. L'analyse systématique des molécules présentes dans l'eau a fait apparaître des centaines de signaux distincts. De quoi constituer pour chaque cavité *« une véritable signature »*, estime l'écologue.

Les mysidacés ne s'y trompent pas. Là réside le résultat majeur de cette recherche. Pour l'établir, les chercheurs marseillais ont mis en place une expérience assez simple. Des centaines de mysidacés ont été prélevés de deux grottes voisines des calanques, Jarre et Fauconnières. Un par un, ils ont ensuite été placés dans un dispositif en Y qui leur permet de choisir entre deux eaux, la « leur », celle dont ils ont été extraits, et l'autre. Résultat : si les crustacés, curieux, testent les deux bras de l'appareil, ils passent beaucoup plus de temps dans celui qui abrite leur milieu d'origine. Le signe de leur préférence. Les chercheurs ont réalisé la même expérience avec des *Leptomysis*, des petites crevettes vivant, là encore, dans les calanques, mais hors des grottes. Cette fois, aucune préférence n'a été observée.



« Hemimysis margalefi », espèce de crustacé de l'ordre des mysidacés. MARIE DERRIEN

« Le protocole expérimental est robuste et montre indéniablement une préférence des mysidacés pour leur cave de naissance », souligne Eric Feunteun, biologiste marin à la station de Dinard (Ille-et-Vilaine) du Muséum national d'histoire naturelle. D'autant plus intéressant que les mysidacés ne sont pas seuls au club. D'autres animaux aquatiques se guident à l'odorat – puisqu'il s'agit bien de cela, appliqué au milieu marin – et retrouvent ainsi leur « maison ». Pareil résultat a ainsi été établi chez des poissons migrateurs, notamment les saumons ou encore les anguilles.

Beaucoup reste à comprendre. L'avantage que ces crustacés tirent de cette pratique casanière ; les mécanismes physiologiques et de perception ici à l'œuvre ; ou encore, dans cette mer de signaux chimiques, ceux qui servent de repères aux mysidacés. L'équipe marseillaise a déjà montré le rôle des éponges, présentes à l'entrée des grottes. Elle décortique aujourd'hui le bouquet odorant. Mauvaise nouvelle, on y retrouve de nombreux polluants. Leur conséquence est là encore inconnue. *« Mais même des écosystèmes très stables comme les grottes sous-marines voient leur biodiversité modifiée »*, insiste Thierry Perez. On l'aura compris : tout ça ne sent pas bon. ■

NATHANIEL HERZBERG